L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Redacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

85e année — No 8 | QUEBEC, MERCREDI 23 MAI 1951 | 5 CENTS LE NUMERO

En Iran on manifeste contre les étrangers

Dur coup aux journaux

Une mesure ministérielle demande au Parlement l'autorisation d'augmenter de 125 pour cent le tarif postal impose aux quotidiens de plus de 10,000 abonnés. Ce projet ne fait pas honneur au jugement ou au sens pratique de celui qui l'a préparé. Il n'eût pas agi autrement si son intention secrète avait été de porter un coup traitre aux journaux français du Canada, plus particulièrement à ceux de la province et de la ville de Québec. En effet, la clientèle des quotidiens de langue française est disséminée sur un immense territoire, par rapport à ceux que desservent les quotidiens de langue anglaise des autres provinces. En Ontario, par exemple, les journaux les plus populaires ont une circulation aux neuf dixièmes circonscrite dans un rayon de 60 milles de leur imprimerie. Au Canada français, les quotidiens les plus répandus ne peuvent se passer du service des Postes pour atteindre une clientele rurale qui vit à des centaines de milles des centres urbains. Ces conditions différentes font que les éditeurs des provinces anglaises peuvent s'organiser pour distribuer leurs journaux par camions. Cet expédient n'est praticable qu'à proximité relative de Montréal ou de Québec. Il en résulte que le service des Postes est indispensable à ces derniers, mais que leurs concurrents des autres provinces peuvent souvent s'en passer. Si cette mesure est votée sans amendement, il en coûtera un cent de plus par journal, en moyenne, pour expédier les quotidiens de Québec à leurs clients de la campagne. Une surcharge qui écrase des entreprises de presse sans atteindre également leurs compétiteurs est injuste et vexatoire. En présentant ce projet, son parrain a déclaré qu'il parlait par lui-même. Oui, pour dire qu'il causerait un grave préjudice aux quotidiens de langue française !

Gazette rimee

Instantané

Lorsqu'il emploie à sa toilette
le temps avec le soin qu'il faut,
monsieur a l'impression tres nette
qu'on le trouvera sans défaut.

Mais dès qu'il descend dans la rue
un petit bruit gros comme rien
l'oblige à passer en revue
toute pièce qu'un zip retient.

Alors le superbe galant
qui se croyait irrésistible
retourne chez lui à pas lents,
pris d'un émoi indescriptible.

Et ce sentiment correspond
à celui qu'une femme éprouve,
lorsque dépasse son jupon
en quelque endroit qu'elle se trouve.

Le rimailleur

Economie et politique

Il est irrationnel d'exploiter les ressources d'un empire économique au profit d'une métropole éloignée, lorsque les pays exploités dépendent de l'industrie étrangère pour se ravitailler en produits indispensables aux bien-être de leurs populations. En ce moment de crise anglo-iranienne au sujet de l'huile naturelle, l'Angleterre et les Etats-Unis exportent du pétrole en Birmanie, en Malaisie et au Ceylan. Cette anomalie suffit à expliquer la violence des sentiments nationalistes en Asie. Si le malheur voulait qu'un conflit éclate à ce sujet, on en imputerait la responsabilité immédiate à l'Iran et à ses voisins. Mais ce fait n'empêcherait personne d'en attribuer la cause lointaine au mercantilisme égoiste de l'impérialisme anglo-américain. Dieu nous préserve de cette confusion et de ses conséquences !

Un actif national

Ce qui reste du domaine forestier de la province de Québec est indispensable à son économie présente et à sa sécurité future. Par décret officiel, la présente semaine est consacrée à la conservation de cette ressource naturelle. Cet appel de l'administration a pour objet principal de protéger la forêt contre les risques de désastreuses conflagrations. Des associations de sylviculteurs en profitent pour recommander aux autorités une réglementation intelligente de la coupe du bois et le reboisement plus rapide de régions dévastées par une exploitation jusqu'ici extravagante. En effet, l'extravagance et l'incendie ont ravagé un domaine dont la richesse n'est pas inépuisable. De nos jours, pour suppléer aux besoins du commerce du bois et de l'industrie du papier, il faut remonter à la ligne de séparation des eaux du bassin laurentien et de celles qui coulent vers le nord. Il importe de remédier à ce gaspillage, si l'on veut que le potentiel des forces hydrauliques du Québec servent à la prospérité nationale. Et si l'on négligeait cet impérieux devoir, il est à redouter que cette force de la nature serve à détruire un pays qu'elle peut encore enrichir.

La présidence à M. T.-J. Lafrenière

Winnipeg, 22. (PC) — M. T.-J. Lafrenière, de Montréal, ingénieur en chef de la salubrité publique au Québec, a été élu président de la section canadienne de l'association américaine des aqueducs.

Menace d'une nouvelle ruée des Chinois sur le front

Tokyo, 22. (PA) Des renforts alliés ont été dépêchés hier vers les régions montagneuses de l'est de la Corée pour repousser la menace d'une nouvelle ruée chinoise à 18 milles de la côte. Sur tout le reste du front de 125 milles, les Alliés conservent l'initiative. Deux autres tentatives des Chinois d'enfoncer les positions de la 2e division américaine à 75 milles au nord-est de Séoul ont été repoussées dans le sang. L'aviation et l'artillerie, appuyant les troupes terrestres, ont anéanti au moins un millier de Chinois.

Quant au gros des forces ennemies, il s'est éloigné de la portée des pièces d'artillerie alliées. Cependant, 130,000 Chinois semblent vouloir se regrouper pour de nouveaux assauts sur le front est-central. Ils se concentrent depuis Chunchon, à 45 milles au nord-est de Séoul, jusqu'à Inje. Sur le reste du front, soit depuis la vallée du Pukham au nord-est de Séoul, jusqu'à Munsan, à 22 milles au nord-ouest de Séoul, les Chinois continuent à se replier. Les troupes américaines, britanniques et sud-coréennes les pourchassent et ont avancé de 5½ milles. A la fin de la journée d'hier, les Chinois avaient abandonné trois têtes de ponts sur trois cours d'eau importants — le Hongchon, le Pukham et l'Imjin.

Des unités sud-coréennes ont atteint la rive sud de l'Imjin, au nord de Munsan et ne sont plus qu'à cinq milles au sud du 38e parallèle.

A Washington, le département de la Marine a annoncé que le cuirassé New-Jersey a été touché par les batteries côtières chinoises, lundi, et que le destroyer Brinkley Bass a été touché dimanche. Tous deux étaient ancrés au large de Wonsan, sur la côte est de la Corée. Le total des pertes est de deux morts et 12 blessés.

Les troupes des Nations-Unies ont recours à une arme nouvelle contre les Chinois. Il s'agit d'un lance-flammes mis au point quelques jours seulement avant le début de la dernière offensive chinoise.

On croit que cette arme nouvelle est la version, pour les forces de terre, de la bombe au napalm que l'aviation alliée a utilisée avec grand succès au cours de la guerre de Corée.

Un correspondant de guerre raconte qu'un commandant américain donna à ses troupes l'ordre d'ouvrir le feu. Aussitôt, 10 Chinois disparurent dans une masse de flammes qui montèrent à 200 pieds et couvrirent 100 verges carrées. Et lorsque la fumée fut dissipée, rien ne restait des Chinois.

Destitution du gouverneur de Formose

Hong-Kong, 23. (AFP) De bonne source, on apprend que le grand quartier-général nationaliste a décidé de "libérer de ses fonctions M. K.-C. Wuas, gouverneur de Formose.

Il sera remplacé par le Dr David Yu, qui est rentré lundi des Etats-Unis.

On pense que le nouveau gouverneur prendra possession de son poste à la fin de ce mois ou au début du mois prochain.

Bourse de $500 à Emile Gosselin

M. Emile Gosselin, étudiant à l'université Laval, vient de se voir octroyer par le Conseil de la citoyenneté canadienne une bourse de $500 qui lui permettra de poursuivre son étude et ses recherches sur les problèmes des émigrants qui veulent s'adapter à la vie canadienne. Une bourse de la même valeur a été octroyée à quatre étudiants d'autres universités canadiennes, dont Guy Dubreuil, de l'université de Montréal.

Verdict de mort naturelle

Alors qu'elle se reposait sur les Plaines, en face du monument Wolfe, une citoyenne de Thetford-Mines, Mme Grenier (née Joséphine Morin) est décédée subitement. Le Dr Paul-V. Marceau et son fils, mandés sur les lieux n'ont pu rien faire pour la sauver. Le coroner a assisté procédé à des recherches et a émis un verdict de mort naturelle. La dépouille mortelle a quitté Québec au cours de la nuit.

Sur la piste de Frank Maxwell

Toronto, 23. (PC) La police municipale qui a l'ordre d'arrêter Frank Maxwell, accusé d'avoir enlevé Martin Frenette, âgé de cinq ans, a révélé hier que l'automobile de Maxwell avait été trouvée abandonnée près de Montréal. Les recherches pour retrouver le vendeur de 29 ans, accusé d'avoir emmene en voiture l'enfant à Montreal, se font surtout du coté de St-Elzéar dans la région de Montréal.

L'INONDATION FAIT 4 MORTS AU KANSAS

Hays, Kansas, 23. (PA) Les eaux ont envahi hier cette ville de 8,000 âmes dans le nord-ouest du Kansas, causant au moins quatre pertes de vie et obligeant environ la moitié de la population à évacuer leurs demeures.

Plusieurs autres personnes étaient portées disparues alors que les eaux mugissantes du Big-Creek, cours d'eau ordinairement docile, s'infiltraient dans les maisons et inondaient 75 immeubles de la ville.

On a relaté à un moment que l'eau atteignait une profondeur de 10 à 15 pieds dans la partie sud de la ville. Des escouades de sauvetage hâtivement organisées combattaient la pire inondation de Hays. La rivière Creeks, d'habitude profonde d'un ou deux pieds à son passage près de la ville, s'est gonflée jusqu'à atteindre un mille de largeur avant d'amorcer sa retraite. On attribue l'inondation aux pluies diluviennes.

Plusieurs personnes se sauverent de leurs demeures. D'autres montèrent aux étages supérieurs ou sur les toitures, tandis que des membres de la Croix Rouge, des pompiers, des volontaires et des soldats, travaillant avec plus de 50 embarcations, rescapaient des centaines de citoyens.

Le Fort Hays College, situé dans la partie la plus basse de la ville, se trouvait dans l'eau la plus profonde. La Croix Rouge a relaté que 120 étudiants se sont trouvés confinés dans un dortoir.

Une maison s'est remplie de gaz et a fait explosion. On craignait un autre danger puisqu'un reservoir de 7,000 gallons d'enssence, venant d'un poste de l'ouest de la ville, flottait à l'aventure sur les eaux agitées.

La Croix-Rouge organisa dans des écoles et des églises des services d'urgence d'alimentation et d'abris. L'inondation des routes sur trois côtés a retardé la venue de secours extérieurs. La voie ferree se trouvait sous un pied d'eau.

Cette inondation rappelle les débordements considérables des eaux, la semaine dernière, dans le Kansas, l'Oklahoma et le Texas, alors que des milliers de personnes évacuèrent leurs logis et que l'on compta cinq morts.

Manifestations des Madrilènes contre le coût élevé de la vie

Madrid, 23. (PA) Défiant le déploiement des forces policières du gouvernement, les Madrilènes se sont rendus hier à pied et par bandes au travail en signe de protestation contre le coût élevé de la vie.

Le boycottage du service de transport en commun avait été préparé, ces dernières semaines, par des lettres anonymes exhortant la population à manifester contre la cherté de la vie, ainsi que par un appel à la grève générale.

Mais le gouvernement avait concentré de forts effectifs de policiers et de troupiers dans la capitale pour faire avorter la grève.

Les manifestants s'étaient recrutés dans toutes les classes de la société espagnole et non pas seulement dans la classe ouvrière.

La recette du métro n'a été que le cinquième de ce qu'elle est normalement; la recette des trams et des autobus, le quart de la recette normale; dans les rues ne circulaient qu'un tiers des véhicules qu'on y voit en temps ordinaire. On n'a rapporté aucun incident, aucune arrestation.

Les ventes au détail de produits alimentaires ont diminué de 60 à 80%. Les cafés étaient vides. Les marchands de journaux n'écoulaient pas leur marchandise.

Des hommes en armes avaient été postés par le gouvernement à tous les carrefours importants. D'autres à cheval parcouraient les rues de la ville par groupes de cinq. Dans la région militaire de Madrid, toutes les permissions avaient été supprimées.

Le gouvernement avait donné l'avertissement que quiconque obéirait à l'ordre de se mettre en grève serait considéré comme un traitre, que les fonctionnaires qui déserteraient le travail seraient limogés et que les magasins qui n'ouvriraient pas leurs portes seraient fermés en permanence.

Nomination du capitaine E.-A. Blais, de Québec

Ottawa, 23. (PC) Lorsque la première division du Commonwealth sera constituée dans une couple de mois, en Corée, quinze Canadiens, dont huit officiers, feront partie de son état-major. L'un de ces officiers sera le capitaine Edmond-A. Blais, de Québec, fils du brigadier E.-A. Blais.

La division, qui sera sous le commandement du major-général A.-J.-H. Cassels, un Britannique, comprendra une brigade canadienne, une brigade du Commonwealth et une brigade britannique.

Le Canada fournira au général Cassels son principal conseiller, deux majors, trois capitaines et deux autres officiers qui seront choisis dans la 25e brigade déjà en Corée, soit un aumônier catholique et un officier de liaison.

Le Canada fournit environ le tiers de la division et sa contribution à l'état-major est en proportion.

Le contingent canadien à l'état-major sera dirigé par le lieutenant-colonel E.-D. Danby, D.S.O., de New-Westminster et Vancouver, qui sera officier d'état-major général, grade un.

Les autres officiers de l'état-major seront : le major Henry-B. Brodie, de Hamilton, sous-quartier-maitre général; le major Albert-J. Abbott, de Port-au-Port, Terre-Neuvet, et Ottawa, officier d'état-major pour le génie; le capitaine Edmond-A. Blais, officier d'état-major général, grade trois, service du contre-espionnage. Natif de Montréal, il servit avec le corps blindé indien dans le sud-est de l'Asie, de 1944 à 1946. Il quitta l'armée indienne avec le grade de major et s'enrôla dans l'armée canadienne en 1946. Enfin, le capitaine Thomas-J. O'Brennan, de Dodsland, Saskatchewan, officier d'état-major général, service de la coopération aérienne, et le capitaine Edward-R. Friel, d'Ottawa, capitaine d'état-major, service de l'administration. Tous ces officiers sont dans le début de la trentaine.

UN PARTI "TITISTE" CHERCHE À S'IMPLANTER EN FRANCE

Valenciennes, France, 23. (PA) Un parti "titiste" cherche à s'implanter dans cette région charbonnière du nord de la France ou est né le chef communiste Maurice Thorez.

Ce parti tente d'obtenir pour les élections du 17 juin, l'appui des électeurs communistes français, notamment de ceux qui sont prêts à combattre un éventuel envahisseur russe.

Le Mouvement Communiste Français a vu officiellement le jour le premier mai. Le manifeste déclarait :

—"Le parti communiste, notre espoir d'hier, a été livré sans conditions à Moscou par une bureaucratie despotique. A ses yeux, l'intérêt du peuple français vient après l'intérêt de l'Union Soviétique".

Le parti communiste français a déjà lancé le slogan : "Nous ne ferons pas la guerre à l'Union Soviétique !"

Edouard Pesin, chef du Mouvement Communiste Français, n'accepte pas ce slogan. A 54 ans, il a déjà vu deux fois la France envahie. Il soutient qu'en cas d'invasion, la France doit résister.

Un tribunal militaire allemand l'a condamné à cinq ans de prison pour avoir soustrait un soldat anglais aux autorités allemandes de la France occupée pendant la première Grande Guerre. Durant la dernière guerre, les Allemands l'ont arraché une deuxième fois à son foyer. Pesin a maintenant des raisons de penser que les Russes agiraient encore moins bien dans le cas d'une troisième Grande Guerre.

Pesin est directeur d'école et maire à Herin, pauvre ville minière voisine de Valenciennes.

L'ambassadeur anglais à Téhéran se rendrait prochainement à Londres pour consultation. — Menace musulmane d'une guerre sainte. — Rationnement possible de l'essence en G.-B.

(Par la Presse Associée)

Les événements se précipitent en Iran et, selon les milieux informés, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Francis Shepherd, se rendrait prochainement à Londres pour consultation.

Hier, quelque 30,000 Iraniens, brandissant des bannières religieuses musulmanes, ont hué la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et lancé la menace d'une guerre sainte si la chose s'averait nécessaire pour nationaliser l'industrie pétrolière.

"Tous les musulmans loyaux jetteront les bandits britanniques dans le golfe Persique s'ils ne quittent pas le pays", a crié un chef musulman.

Déjà, selon l'agence France-Presse, les autorités iraniennes auraient décidé de retirer l'exequatur à un consul anglais et envisageraient même de ne pas renouveler le permis de séjour aux citoyens britanniques résidant en Iran. De plus, de nombreux Anglais, craignant pour leur securité, auraient déjà dénoncé leurs contrats avec l'Anglo-Iranian Oil Company.

En somme, dit l'agence France-Presse, la guerre des nerfs est d'ores et déjà déclenchée contre l'Angleterre et il apparait de plus en plus clairement que si le gouvernement de Londres escomptait que son attitude énergique impressionnerait les Iraniens il a fait un faux calcul. Le gouvernement iranien a décidé de percevoir dorénavant des droits de douane sur les importations de l'Anglo-Iranian et les cercles religieux musulmans auraient décidé d'évangéliser les régions pétrolifères du sud afin de contrecarrer la propagande antigouvernementale qu'ils imputent aux Britanniques.

A Londres, le cabinet britannique a examiné la situation iranienne et se serait préoccupé du problème des approvisionnements de la Grande-Bretagne en pétrole. Aucune décision n'a été prise en vue de rétablir le rationnement de l'essence, mais une telle éventualité ne saurait être exclue dans le cas où le pétrole iranien viendrait à faire défaut à la Grande-Bretagne, ou même si l'incertitude quant aux approvisionnements en provenance de l'Iran persistait longtemps. On estime que le tiers de la consommation britannique de pétrole, sans compter celle de la Royal Navy, est fourni par l'Iran.

Dans les milieux américains de Téhéran, on ne prévoyait pas non plus la vivacité de la réaction iranienne devant la formation d'un front commun anglo-américain dans l'affaire de la nationalisation des pétroles. Au ralliement d'hier, un autre orateur a dit que la déclaration du département d'Etat américain, en date du 18 mai, était "un coup de poignard dans le dos du peuple iranien.

Devant la réaction iranienne, Londres aurait cédé à la pression américaine et laissé tomber sa menace de recours à la force. La Grande-Bretagne aurait même promis de consulter les Etats-Unis avant de décider d'envoyer des troupes en Iran ne sérait-ce que pour protéger la vie et les biens des Britanniques.

De leur côté, les journaux et la radio de Moscou ont dit que la dernière note de la Grande-Bretagne à l'Iran contient une menace directe. Une dépêche de Moscou rapporte que certains diplomates croient qu'un réel danger à la paix mondiale se développe. La Russie a un traité avec l'Iran et elle peut prendre prétexte de ce traité pour envoyer des forces en Iran advenant une menace à l'Union soviétique.

Ottawa ne peut fournir d'aide financière

Ottawa, 23. (PC) — M. Chevalier, le ministre du transport, a révélé hier qu'à cause des dépenses élevées de la Défense Nationale, le gouvernement du Canada ne pourra pas financer les travaux d'aménagement de la voie ferrée St-Félicien-Chibougamau dans la région du Saguenay.

M. Chevrier a fait cette déclaration à une délégation du Conseil d'orientation économique du Saguenay. Les délégues avaient demandé au ministre de hâter les travaux pour permettre la mise en valeur des ressources naturelles de leur région.

M. Chevrier a dit jusqu'à quel point il réalise combien ces ressources naturelles sont abondantes; mais il n'a pu faire de promesse, quant à la date à laquelle Ottawa sera en mesure de financer la construction de la voie ferrée.

Possibilité de négocier une trève en Corée selon Bradley

Washington, 23 (PA). — Le général Omar Bradley, ppursuivant ses dépositions devant les comités sénatoriaux des forces armées et des relations étrangères, a soulevé hier les trois possibilités suivantes:

1. — Que la guerre de Corée pourrait se terminer d'un jour à l'autre sans paix négociée, simplement par arrêt des attaques communistes;

2. — Qu'il est possible de négocier une trêve ou une paix avec les chefs communistes chinois, sans l'approbation de la Russie soviétique;

3. — Que l'enquête sur la révocation de MacArthur peut inciter la Russie à faire la guerre.

Le chef des états-majors combinés croit que les détails des dépositions sur des sujets militaires sont d'une grande utilité à l'U.R.S.S.

"Je trouve, a-t-il dit, qu'il est très mauvais pour notre sécurité et pour notre pays, ainsi que pour notre sécurité future, de laisser connaitre à la Russie toutes nos intentions, toutes nos pensées, tout ce dont nous sommes capables".

L'objectif actuel des Nations-Unies, a dit le général Bradley, n'est pas de chasser les Chinois et les Nord-Coréens de la Corée du Nord, bien que le but politique demeure toujours une Corée libre et unifiée. Quant au but purement militaire, il consiste à faire subir à l'ennemi le plus de pertes possible pour l'amener à négocier.

En réponse à une question precise, le général Bradley a dit qu'il croyait qu'il serait plus facile de négocier la paix avec les Chinois qu'avec les Russes, vu que les Chinois "sont plus touchés que les Russes". Il a ajouté qu'il se fierait plus aux Chinois qu'aux Russes.

Le général Brandley a aussi déclaré qu'il aimerait être sûr que la Russie se rende compte combien les bombes atomiques sont destructives.

"Nous devons tous admettre que la Russie a la bombe et les avions pour la transporter en cas de guerre, dit-il. Et j'aimerais que nous puissions être sûrs que la Russie se rende compte de la force de destruction de ces bombes, tout comme nous, et consente à une période de paix.

"Apparemment, elle ne le veut pas, et son intention avoué est de dominer un jour le monde. Elle a déjà annoncé que la capitalisme et le communisme ne peuvent exister ensemble dans le monde".

Parlant des opérations en Corée, le général Bradley a dit que "plus de 4,000" soldats américains ont été capturés. Sur ce nombre, 1,400 ont été repris par les Alliés. Les autres sont toujours manquants.

Quant aux Chinois, le général Bradley les juge plus disciplinés que les Sud-Coréens.

"Ils font feu sur tous ceux qui font mine de gagner l'arriere, dit-il, dans certaines circonstances". C'est un véritable stimulant dans certaines circonstances".

Retour des soucoupes volantes aux E.-U.

Chicago, 23. (PA) Le capitaine W.R. Hunt, pilote des American Airlines, rapporte qu'il a vu une espèce d'étoile d'un blanc bleuté aller et venir à grande vitesse de bonne heure hier matin à une centaine de milles au sud-ouest de Dodge City (Kans.) Au moment de l'incident, le capitaine Hunt pilotait un avion faisant régulièrement le service entre Phoenix (Ariz.) et Chicago.

Hausse de tarifs postaux aux E.-U.

Washington, 23. (PA) — Le comité des Postes de la Chambre américaine des représentants a approuvé, hier, une majoration de 60 pour cent des taux de transport des matières postales de la deuxième classe. Cette augmentation affectera surtout les journaux et autres publications.

La décision du comité, partie d'une loi générale qui n'a pas encore été adoptée définitivement, s'appliquerait par majorations annuelles de 20 pour cent en sus des taux actuels et jusqu'à concurrence d'une augmentation globale de 60 pour cent.

Les membres du comité estiment que cette majoration rapporterait $8,000,000 la première année; $16,000,000 la seconde et $24,000,000 la troisième et les années subséquentes. Ces chiffres sont basés sur les revenus actuels de $42,000,000 provenant des taux perçus sur le transport des matières postales de la seconde classe.

Le comité s'est par ailleurs prononcé en faveur du maintien des taux actuels pour les publications de la deuxième classe, mais qui n'ont pas de caractère lucratif, comme les publications religieuses, scientifiques, philantrhopiques, agricoles, ouvrières et fraternelles.

Il approuve un taux minimum d'un huitième d'un cent du prix de vente de chaque exemplaire d'un journal, sauf pour ceux distribués gratuitement dans le comté où ils sont publiés.

Demandant cette majoration de 100 pour 100, le président Truman a déclaré que les $160,000,000 perdus annuellement par le département des Postes sur les matières de la seconde classe constituent un subside. Cette année, le service postal américain prévoit un déficit de $500,000,000.

On sait que le gouvernement canadien vient d'annoncer son intention de procéder à une forte augmentation des tarifs de transport des mêmes matières postales.

Feu dans un camion de vidangeur

Un employé de la cité, M. Emile Juneau, demeurant à 222 rue Montmagny, a accompli un bel acte de bravoure, hier après-midi, lorsque le camion "Sanivan" qu'il conduisait a pris soudainement en feu.

N'écoutant que son courage, il est parti de la rue Madeleine-de-Verchères pour se rendre jusqu'au poste de pompiers de la rue Marie-Rollet, pendant que les flammes rongeaient la charge de vidanges. Cela se passait vers 3 heures.

Le camion a subi très de dommages et il n'a fallu que quelques minutes aux sapeurs pour éteindre le commencement de feu. On croit qu'une poubelle de cendres chaudes serait responsable de l'incident.

MORT TRAGIQUE D'UN BAMBIN DE SIX ANS

Un bambin de six ans est décédé tragiquement hier après-midi, l'avant-veille de son septième anniversaire de naissance. Son compagnon, âgé de sept ans, est hospitalisé au Jeffery Hall et souffre de blessures assez graves.

René Levesque, 6 ans, fils de M. et Mme Wellie Levesque, domicilié à 95 rue Artillerie, est décédé moins d'une demi-heure après son hospitalisation, probablement d'une fracture du crâne; son compagnon de jeu, Gilles Pépin, 7 ans, fils de M. et Mme Herm. Pépin, 93 rue Artillerie, repose sur un lit du même hôpital; il souffre de contusions, de blessures ouvertes et d'une déchirure du cuir chevelu.

Cet accident tragique est survenu vers 4h 30 p.m. dans la cour arrière de la maison de leurs parents, alors que les enfants prenaient leurs ébats.

M. Levesque, le père de la malheureuse victime, rejoint hier soir au téléphone, nous a raconté que les deux enfants s'amusaient près d'un treuil posé contre le mur d'un hangar, dans la cour arrière de la maison. Dans des circonstances qui seront precisées par l'enquête du coroner, la lourde machine versa soudainement sur les garçonnets, en blessant un mortellement et infligeant de douloureuses blessures à l'autre.

Les ambulanciers de la maison Germain Lépine furent mandés sur les lieux ainsi que le Dr Donald W. MacMillan, attaché à l'hôpital Jeffery Hale. Transporté d'urgence à cette institution, et malgré tous les soins dont il fut entouré, le petit René Levesque décédait à la suite d'une fracture du crâne, moins d'une demi-heure après son arrivée, et sans avoir repris sa connaissance. Son compagnon, heureusement, est considéré comme etant hors de danger et son état est satisfaisant. Le coroner doit tenir une enquête bientôt sur cette affaire.

Brève alerte des pompiers

Les pompiers se sont rendus près du cimetière St-Charles hier soir où des enfants faisaient brûler de vieux pneus de caoutchouc. L'alerte n'a duré que quelques minutes.

Pénurie prédite par Carlsson

Londres, 23. (Reuter) Eric Carlsson, délégué suédois au congrès annuel de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, a prédit hier une pénurie des matières premières servant à fabriquer du papier-journal. Carlsson a dit aux 140 délégués de 15 pays que les producteurs auront bientôt de la difficulté à obtenir un équilibre entre l'offre et la demande.

Rapports non confirmés d'offres communistes de paix en Corée

Ottawa, 23. (PC) L'hon. L.-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré hier à un comité parlementaire que son ministère n'a pas pu faire confirmer officiellement d'aucune source les rapports voulant que les communistes aient tendu le rameau d'olivier.

Il est possible que ces rumeurs aient été engendrées par les succès des forces des Nations-Unies en Corée. Somme toute, les efforts diplomatiques des Nations-Unies pour mettre fin au conflit coréen par la voie des négociations sont supplantés par les efforts que l'on fait sur le terrain militaire.

Mais il ne faut pas en conclure, dit M. Pearson, que le désir s'est amoindri de mettre fin au conflit par la négociation. La Chine communiste a répondu en termes non équivoques lorsque des efforts de paix furent tentés en décembre dernier. Mais la porte demeure toujours ouverte à une paix honorable qui ne soit "pas la recompense de l'agression", dit M. Pearson.

Le ministre des Affaires extérieures dit, que, selon les meilleurs renseignements obtenus, les agresseurs ne peuvent espérer remporter la victoire en Corée avec les forces dont ils disposent en ce moment ou sans "aide extérieure". Il est à esperer que les agresseurs le réaliseront bientôt et seront disposés à négocier.

La situation actuelle est plus avantageuse pour les Nations-Unies que celle de décembre dernier, alors que des efforts de négociation furent tentés dans un état de faiblesse relative. Si les succès alliés se continuent en Corée, les Nations-Unies seront plus fortes pour entamer des négociations.

M. Pearson a aussi déclaré au comité qu'il est encore impossible de dire si la guerre froide sera de courte ou de longue durée. De toute façon, dit-il, les alliés du pacte atlantique "ne peuvent compter que l'agresseur éventuel leur laissera le temps voulu" avant de se lancer à l'attaque. Il faut donc se préparer en conséquence, c'est-à-dire sans aucun délai.

L'état de nos soldats sur le front de Corée

Avec les Canadiens en Corée, 23. (PC) — Après six mois en Corée, les troupes canadiennes ont à peu près la même apparence qu'à leur arrivée.

C'est-à-dire, ces "hommes de la première heure" qui sont encore du 2e bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Les autres sont membres de renforts qui ont rejoint l'unité depuis.

Avec leurs bérets sur la tête, les "anciens combattants" ont la peau plus cuivrée et semblent plus gaillards qu'au moment où ils débarquèrent du vaisseau "Joe P. Martinez" en décembre dernier. Peut-être leurs uniformes sont-ils moins soignés. Il y a une limite aux punitions que peut entraîner un habit de combat en grimpant et dévalant les montagnes, en livrant des batailles ou même tout simplement en absorbant de la poussière.

Mais même ainsi, sonnez une inspection et les mêmes uniformes affadis et usés retrouveront une propreté méticuleuse. On peut encore frotter les jambières et nettoyer les insignes du béret jusqu'à ce qu'elles brillent. Les "Pats" ont monté des gardes officielles tout juste derrière le front coréen et se sont gagné l'admiration des troupes britanniques.

Enlevez les bérets, et vous verrez que les cheveux poussent encore sur les têtes qui ont adopté une "brosse" ou une coupe de cheveux semblable à celles des membres de l'équipage du vaisseau "Joe P. Martinez". La moyenne de croissance des cheveux pendant les six mois a été d'environ trois-quart de pouce.

On semble pourtant tendre à une recrudescence des tonsures. Selon l'exemple du soldat Pete Boldt, de Simcoe, Ontario, quelques militaires ont accueilli l'approche des chaleurs d'été et de la poussière en retournant aux "brosses" d'un quart de pouce.

Cependant, ce que les "Pats" pourraient perdre sur la tête, ils le regagnent amplement sous le nez. La plupart exhibent des moustaches plus ou moins longues et de formes très diverses.

Le projet d'embellissement d'Ottawa déposé aux Communes

Ottawa, 23. (PC) — La version finale d'un plan de longue haleine pour faire d'Ottawa la majestueuse capitale d'un pays sans cesse grandissant a été déposée à la Chambre des Communes par le premier ministre St-Laurent.

Ce plan d'embellissement de la capitale fédérale, dit M. St-Laurent, exigera du peuple canadien un travail de longue durée. Son principal architecte est Jacques Gréber, célèbre urbaniste français. M. Gréber, aidé de spécialistes canadiens, travaillait à ce plan depuis 14 ans. Déjà, certaines recommandations de M. Gréber sont en voie d'exécution.

Le plan, dans son ensemble, coûtera des millions de dollars. Il déplace des voies ferrées et des centres industriels; agrandit des parcs, érige des nouveaux édifices, dont une bibliothèque nationale, trace de nouvelles routes.

M. St-Laurent a fait remarquer que le rapport final de M. Gréber est substantiellement le même que son rapport intérimaire d'il y a deux ans, sauf qu'il s'est enrichi de nombreuses illustrations et de maintes cartes techniques.

Huit mesures importantes ont été prises jusqu'ici vers la réalisation du plan Gréber, dont la construction du pont Mackenzie King, à Ottawa, et l'agrandissement du parc Gatineau, dans le Québec. On a fait l'acquisition de terrains pour un nouveau centre industriel; des bandes de terre ont été achetées le long des rivières Ottawa et Rideau; des routes ont été tracées.

Courrier de Lévis

Une séance régulière du conseil municipal de Lévis a été tenue, lundi soir, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Tous les échevins étaient présents.

Au début de la séance, le nouveau greffier de la cité de Lévis, M. le notaire Pierre Lemieux, a remercié les membres du conseil pour sa nomination a la charge de greffier, en remplacement de feu son père, M. le notaire Lionel Lemieux. Il a remercié également MM. Narcisse Belleau et L.-B. Pelletier qui ont remplacé feu son père lors de sa maladie et aussi pour leur précieux conseils depuis qu'il est en fonctions afin de lui faciliter la tâche. Il dit qu'il s'efforcera de marcher sur les traces de son père et servira la cité de Lévis loyalement et honnêtement.

Le comité des Finances a soumis au conseil un état du revenu probable de la nouvelle année fiscale commencée le 1er mai. Ce revenu se totalisera à $406,600, contre $388,000 l'an dernier. M. l'échevin Thomas Lambert a été dissident, en disant qu'il n'a pas eu le temps de faire une étude suffisante de ce rapport et aussi pour ce qui concerne l'item, porté de $10,000 à $13,000.

Un rapport de comité général a également été soumis concernant le budget de la cité de Lévis, puis une résolution fut adoptée fixant les appropriations aux différents comités municipaux comme suit pour 1951-52 : Finances, $45,000; voirie, $111,800; police et incendie, $57,000; marchés et terrains, $2,000; hygiène, $1,500; hôtel de ville, $6,500; traverse, $1,000; électricité, $11,000; sports, $8,000; industries, $500; urbanisme, $400; aqueduc, $71,000; service de la dette, finances, $24,298.69 et aqueduc, $45,492.93, formant un total de $386,181.62. M. l'échevin Lambert a été dissident pour les mêmes raisons que précédemment et M. l'échevin J.-Alfred Lemieux a été dissident pour ce qui concerne le montant voté à la voirie.

Les résolutions suivantes ont ensuite été adoptées :

Vu l'augmentation constante du coût de la vie et de la main-d'oeuvre, vu les dépenses considérables auxquelles M. Joseph Côté, entrepreneur des vidanges, doit faire face: essence, huile, réparation et l'entretien de la machinerie, que le prix annuel du contrat des vidanges soit porté à $10,500 avec rétroactivité au mois de mai, comprenant le transport, la main-d'oeuvre, l'entretien et la réparation des machineries, etc., mais ne comprenant pas l'extra. M. l'échevin Alexandre Labrecque a été dissident, car il prétend que M. Côté peut donner un meilleur service de vidanges. M. le maire dit qu'en signant le contrat avec M. Côté, il s'assurera que le service sera complet et satisfaisant pour tous.

Attendu qu'un chemin de fer de ceinture devait réunir St-Romuald et Arlaka depuis plusieurs années; vu les demandes constantes faites au conseil municipal par les Chambres de Commerce; vu qu'il n'existe plus maintenant aucun emplacement aux alentours de la gare du C.N.R. et le long du fleuve pour permettre le développement de l'industrie et du commerce; vu que la construction d'un chemin de fer sur la partie haute de la cité amènerait à Lévis une importante industrie lourde qui emploierait des centaines de personnes; vu qu'un tel embranchement de chemin de fer est indispensable et absolument nécessaire au développement de l'industrie et du commerce; vu qu'une telle construction serait économique pour le C.N.R., qui n'emploierait qu'une seule locomotive, au lieu de deux, pour le départ des trains, il est résolu que la cité fera les dépenses nécessaires pour conduire et distribuer l'eau aux endroits voulus; que les procédures à l'exploitation de cet embranchement seront prises par la cité pour mener à bonne fin le développement de l'industrie et du commerce; que la cité n'entend pas demeurer inactive après l'envoi de cette résolution et qu'une réponse prompte sera le commencement des buts préposés. Adopté.

Le conseil a délégué M. Armand Hamel, assistant-trésorier, pour le représenter au neuvième congrès annuel de la Municipal Finance Officers Association qui aura lieu à Ste-Agathe des Monts les 10, 11 et 12 juin prochain.

Le conseil a chargé l'Harmonie du Patronage de Lévis de donner, au cours de la période d'été, dix concerts au prix de $50, chacun.

Le conseil a versé un octroi de $500, au club de baseball Lemelin, comme encouragement pour sa saison qui vient de commencer.

Le conseil a décidé de payer les chauffeurs de camions à l'emploi de la cité de Lévis 90 au lieu de 86 centins de l'heure, avec effet rétroactif au 3 mai.

Le conseil a accordé 32 licences de propriétaires d'automobile de louage ou d'auto-taxi pour le poste établi sur l'avenue Laurier, à la condition qu'ils se conforment aux règlements de la cité et aux instructions données par la police, à défaut de quoi, leurs licences seront annulées. Ces licences ne seront pas transférables pour aucune considération. Tout propriétaire, conducteur ou chauffeur d'automobile de louage ou auto-taxi devra obtenir de la cité un numéro-insigne personnel qu'il devra porter sur lui, sur le devant de sa casquette, et montrer aux voyageurs qu'il transportera ou aux officiers de la cité, chaque fois qu'il en sera requis.

Le conseil a autorisé M. le maire, au nom de la cité de Lévis, de vendre à M. Marcel Bernier, de Lévis, tous les droits que la cité possède sur une lisière de terrain 122 pds de profondeur par 8 pds en front de la rue St-Georges, vente consentie pour $100., aux conditions faites par leconseil dans le contrat de vente.

Le conseil a adopté des résolutions de félicitations à M. J.-Raoul Gagnon, à l'occasion de sa réélection comme maire de St-David; aussi à M. Joseph Racine, à l'occasion de sa réélection comme maire de la municipalité de Boischatel. M. Racine est président de l'Union des Municipalités.

Le conseil a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Allison Davie, propriétaire des chantiers Davie Brothers, à Lévis; de la mort de M. Octave Hallé, de Lévis; de la mort de Mme François Blouin, de Lévis.

Le conseil a adopté cette autre résolution : Vu la menace continuelle de guerre; vu la grande importance que le gouvernement canadien porte à la protection des civils; vu les demandes croissantes pour l'achat des appareils destinés à combattre les incendies, il est résolu que le conseil de la cité de Lévis fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'elle soit exemptée à l'avenir du paiement de la taxe d'accise et de la taxe de vente sur tous les appareils destinés à combattre l'incendie, achetés et délivrés depuis le 10 avril 1951. Adopté.

Le conseil a adopté en première lecture le réglement 421, amendant le réglement actuel des vidanges. Par cet amendement, il est décidé que le prix du service des vidanges sera de $4.00 par année pour chaque logement et bureau d'affaire; de $12. par année pour chaque magasin, restaurant, café, hôtel, maison de pension, théâtre, propriétaire de journaux, imprimerie, buanderie, garage, boutique de barbier, maison de commerce en gros et en détail, école, collège, couvent, orphelinat, hôpitaux, communautés religieuses, etc. Dans le cas où le logement privé d'une personne en affaires se trouvera dans la même bâtisse que son établissement commercial ou industriel, il ne sera exigé de cette personne qu'une seule taxe qui sera la taxe la plus exigible dans les deux catégories.

MM. les échevins J.-Alphonse Samson, Nazaire Lemelin et Léandre Godbout ont voté en faveur du réglement et MM. les échevins Alexandre Labrecque, J.-Alfred Lemieux et Thomas Lambert ont voté contre. Les votes étant égaux, M. le maire a voté en faveur du réglement, mais a dit qu'il était bien entendu que le surplus de cette augmentation de prix pour le service des vidanges servira à payer l'augmentation accordée à M. Joseph Côté qui a le contrat du service des vidanges. Il a aussi dit qu'il verra à insérer une clause dans le nouveau contrat à signer avec M. Joseph Côté indiquant que ce dernier devra donner un service satisfaisant à tous les contribuables de Lévis qui ont le service des vidanges.

Après la discussion de plusieurs autres questions et l'adoption des comptes, la séance fut levée et ajournée sine die.

Pour la SANTÉ de VOS YEUX...

Vos yeux ont besoin d'un léger massage, autant que de l'action nettoyante et rafraîchissante du bain oculaire OPTREX, qui pénètre partout dans l'orbite.

Et SEULE, l'oeillère OPTREX, gratuite avec chaque bouteille, est scientifiquement façonnée pour ce double but.

Optrex

LE BAIN OCULAIRE SCIENTIFIQUE

Prélarts coupons, la verge	.29
Lits, sommier, matelas	24.50
Rexoleum, la verge	.45
Matelas ressorts	19.50
Sommier câble d'acier	6.95
Lames d'acier	11.95

Carrier & Fontaine
659 St-Vallier
Tél.: 4-5661, 7-6623

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Rendre plus petit.
2 — Stérile — Donner le lustre à une étoffe.
3 — Papa — Trait de plume.
4 — Greffer — Forme sing. de rais.
5 — Possessif — Equerre — Habitation des oiseaux.
6 — Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie — Cri du chien.
7 — Pronom personnel — Interjection — Titre anglais.
8 — Estimer au delà de son prix.
9 — Saison — Fermes, soudes.
10 — Existence effective — Marque le conditionnel.
11 — Démonstratif renversé — Cri de détresse.

VERTICALEMENT

1 — Raccommoder grossièrement.
2 — Mesure agraire—Soulever, attrouper.
3 — Plus mauvais — Roue à gorge d'une poulie.
4 — Qui n'a plus de dents — Article simple.
5 — Equerre — Pronom personnel — Outil des cordonniers.
6 — Note — Subjonctif du verbe avoir.
7 — Famille d'insectes coléoptères.
8 — Nom vulgaire d'un singe américain — Du verbe mouvoir.
9 — Faire durer longtemps.
10 — Du verbe rire — Possède — Colères.
11 — Rendre raide — Titre anglais.

Solution du problème d'hier

F	O	R	T	R	A	I	T	U	R	E
O	R	E	E	■	S	T	E	R	E	S
R	E	T	S	■	S	E	T	■	A	S
M	E	S	■	R	I	M	E	S	■	E
I	■	■	N	E	S	■	■	I	R	■
C	A	L	O	T	T	E	R	■	A	M
A	M	I	■	S	A	D	I	S	M	E
T	I	R	E	■	N	I	■	A	I	S
I	■	E	R	E	C	T	I	L	E	S
O	N	■	E	T	E	■	T	O	R	E
N	I	D	■	E	■	S	E	L	■	R



★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No C702

Pour égayer les serviettes de toile de son trousseau, la fiancée de demain sera bien inspirée d'y appliquer ces jolis motifs de biais aux nuances variées.

Ce patron contient 7 motifs mesurant de 3 1-4 x 5 3-4 pouces à 7x 12 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR A Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

BISCUITS CHAUDS

Des crêpes! Des beignes! Du pain d'épices! Ils fondent dans la bouche! Brochure GRATUITE contenant de nouvelles recettes. Ecrivez à Church & Dwight, Limited, Edifice Sun Life, Montréal.

SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Assemblée Commission Scolaire de Bienville.

Une assemblée de la Commission Scolaire de Bienville sera tenue ce soir, à 7 heures 30, en la salle de l'Ecole St-Dominique, rue Wolfe, sous la présidence de M. Ls-Sylvio Durand.

Communion solennelle à Christ-Roi et à Lévis.

Ce matin, à la messe de 7 heures 30, en l'église de Christ-Roi, un groupe d'enfants de la paroisse fera sa première communion solennelle. Un programme de chant spécial sera rendu. Les parents des premiers communiants ainsi que de nombreux paroissiens assisteront à cette touchante cérémonie religieuse. Après la messe, les enfants recevront leurs certificats d'instruction religieuse et feront leur profession de foi.

Demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, un groupe d'enfants de la paroisse fera sa première communion solennelle. Un programme de chant spécial sera rendu. Les parents des premiers communiants ainsi que de nombreux paroissiens assisteront à cette belle cérémonie religieuse. Ce soir, à 7 heures 30, ces enfants recevront, en l'église paroissiale, leurs certificats d'instruction religieuse et feront leur profession de foi.

Visite industrielle à Plessisville.

La Chambre de Commerce des jeunes de Lévis organise pour demain, le 24 mai, jour de fête légale, une visite industrielle mixte à la Fabrique des Producteurs de Sucre d'Erable, à Plessisville. Grâce à la bienveillance de l'honorable Cyrille Vaillancourt, président, de M. Préfontaine, secrétaire et de M. Roberge, de Plessisville, un intéressant programme a été préparé pour cette visite. Les membres de la Chambre intéressés à faire le voyage voudront bien communiquer avec les directeurs et les dames seront admises à faire cette visite. Le départ se fera de l'hôtel de ville de Lévis, demain après-midi, à 1 heure 30. Cette visite ne manquera pas d'intéresser grandement tous ceux et celles qui se rendront à Plessisville.

Demain sera un jour de fête légale.

Demain sera un jour de fête légale, à l'occasion de la fête de la Reine et de la fête de Dollard des Ormeaux. Les bureaux des banques, des hôtels de ville de Lévis et Lauzon, ainsi que les principaux bureaux publics seront fermés toute la journée.

Cour de tissage donnés à Lévis.

Des cours de tissage pour les dames et demoiselles de la rive sud ont débuté hier matin, en la salle du local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis. Ces cours seront donnés jusqu'au premier juin prochain et sont sous les auspices du Cercle des Fermières de Lévis. Ils ont été obtenus du département provincial de l'Agriculture.

Une guêpe cause d'un accident.

Mme Armand Bilodeau, demeurant rue Langelier, à Lauzon, a été victime d'un accident, dimanche dernier. Une guêpe pénétra dans son automobile et M. Bilodeau, en voulant faire sortir l'insecte, donna un mauvais coup de volant et avec le résultat que l'auto prit le côté du chemin et capota dans le fossé. Mme Bilodeau fut blessée à un bras et reçut un choc nerveux qui nécessita son transport à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Les blessures ne sont cependant pas graves et Mme Bilodeau pourra retourner dans sa famille dans quelques jours.

Assemblée des Légionnaires demain soir.

Une importante assemblée des officiers et membres de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle de la Hutte No 3, rue St-Antoine, à Lévis, sous la présidence du lt-col Raoul Audet. Il sera question de l'organisation du comité des dames auxiliaires et toutes celles qui désirent en faire partie sont particulièrement invitées.

En cour du recorder de Lévis.

La police de Lévis a arrêté avant-hier soir, sur la rue Commerciale, un étranger qui était en état d'ivresse. Il a comparu hier matin, en cour du recorder et fut condamné à l'amende et les frais.

Clinique à Lévis demain.

Demain après-midi, de 2 à 4 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue Fraser, à Lévis, il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Demain, à Lévis, il y aura inspection médicale scolaire.

Mort de Mme Vve Honoré Tremblay.

On apprendra avec regret la mort de dame Marie-Louise Blais, épouse de feu M. Honoré Tremblay, survenue lundi soir dernier, à Lauzon. La défunte, âgée de 71 ans et 9 mois, était la mère de M. Lorenzo Tremblay, de Montréal, de Mme Damien Gosselin, née Jeanne, de Bienville, Mme Réal Boutin, née Emilienne, de Lauzon, Mme Charles-Henri Lagueux, née Louise-Aimée, de Lauzon; la belle-mère de MM. Damien Gosselin, Réal Boutin, Charles-Henri Lagueux, de Mme Lorenzo Tremblay, la soeur de M. Joseph Blais, de Québec; la belle-soeur de M. Alfred Bégin, de St-Romuald, de Mme Johnny Gosselin, de St-Romuald; la grand'mère de MM. Paul-Henri, Jacques, Claude et Gilles Gosselin, Mme Albert Langlois, Mlles Madeleine, Bernadette, Denise et Louise Gosselin, M. André Lagueux. Elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés à la résidence de M. et Mme Réal Boutin, 15 rue Ste-Catherine, à Lauzon. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église de Lauzon. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Mort de madame Ephrem Lessard

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Mme (Dr) Ephrem Lessard, née Laure Vézina, décédée à Beauceville à l'âge de 85 ans et 6 mois. La regrettée défunte laisse dans le deuil trois fils, le Dr André Lessard, de Rivière-du-Loup, le Dr Léonce Lessard, de Québec, et le Dr Louis Lessard, de Beauceville; ses brus, Mme André Lessard, née Annette Picard, Mme Léonce Lessard, née Germaine Esnouf, et Mme Louis Lessard, née Thérèse Michaud.

Elle laisse également ses petits-enfants, le Dr Yvan Lessard, et Mlles Yolande et Anita Lessard, Marie, Pierre, Luc et Josephte Legaré; André, Raymond, Pierre, Marc, Jean, Louise, Marie et François, Lessard, et plusieurs neveux et nièces. Une fille, Mme Philippe Legaré, née Catherine, l'a précédée dans la tombe l'an dernier.

Les funérailles de la vénérable octogénaire auront lieu demain. Le départ du cortège funèbre aura lieu de la résidence du Dr Louis Lessard, à Beauceville, pour l'église de St-Joseph de Beauce. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de St-Joseph.

Aux nombreux parents de la regrettée défunte notre journal offre ses très vives condoléances.

Le service des signaux

Québec, — Montant 11.50 a.m. Nueva Granada 90 est, dû 9. p.m.

St-Jean, 14 — Nuageux, sud ouest. Montant 11.50 a.m. Quinnette, ancré 10.45 a.m. Franquelin. Descendant 9.30 a.m. Bironton, 10.50 a.m. Mont Laurentien, 11.40 a.m. Rivershell, 12.30 p.m. Frank Wilkinson, 12.50 p.m. Amanda Transport, 12.55 p.m. Bluecloud.

Cap Saumon, 82 — Brumeux, calme. Montant 12.45 Nueva Granada. Descendant 12.15 p.m. Athens.

Pointe Noire, 103 — Brumeux, calme.

Pointe au Père, 158 — Brumeux, nord ouest. Montant 9.10 a.m. Canadian Highlander, 10.50 a.m. Beaverburn 90 est, dû Highlander Beaverburn 90 est, dû 5.30 p.m. Descendant 10.25 a.m. Imperial Lachine, 12.30 p.m. Stanlodge, 12.54 p.m. Britamsea.

Matane, 202 — Brumeux, ouest. Montant 12.15 p.m. Matane.

Cap Madeleine, 299 — Nuageux, calme. Montant 10.30 a.m. François L.D.

Pointe Renommée, 330 — Montant 9. a.m. Ranenfjord 70 sud est, 10.10 a.m. William H. Daniels 10.28 a.m. N.O. Rogenaes 72 sud est, 10.49 a.m. vikfoss 140 sud est, 12.08 p.m. C. Naveastore 5 milles est, 12.10 p.m. Norweglan 128 nord est, 12.12 p.m. Canford, 8.25 a.m. Cedarton 30 est au lieu de 300. 10.40 a.m. North Shore parti des Sept Iles montant. Descendant 8 a.m. Kincdoc 80 ouest de South Head. Anticosti.

Cap des Rosiers, 354 — Nuageux, nord.

Pointe Escuminac, 466 — Nuageux ouest.

Havre St-Pierre, 385 — Arrivé descendant 9.35 a.m. Mont Alta.

Cap Ray, 553 — Pluvieux, sud est.

Point Tupper, 581 — Nuageux, ouest.

North Sydney, 575 — Montant 8 a.m. Inishowen Head 80 Ne, pour Campbellton.

Cap Race, 835 — Brumeux, sud est. Montant 4 a.m. Océanside. 9.25 a.m. Rubens 100 est, 9.58 a.m. Fanad Head 200 est, 8 a.m. North Anglia 300 est.

Belle Isle, 739 — Montant 10 a.m. Laurentia 660 est. Descendant 2 a.m. Woodford.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Clair, fort ouest. Montant midi F.W. L. Transport.

Cap St-Michel, 125 — Clair, sud ouest. Montant 12.50 p.m. G.D. Weir. Descendant 12.40 p.m. Safeguarder, 1.15 p.m. remorqueur Sydney M.

Sorel, 100 — Nuageux, sud est. Descendant 12.35 p.m. Imperial Halifax, 1.35 p.m. Cairnesk, 12.55 p.m. Rina B.

Trois-Rivières, 68 — Clair, sud ouest. Montant 1.25 p.m. Callabee. Parti 12.30 p.m. Meaford. Descendant 12.35 p.m. remorqueur Streetville. Parti descendant 1.25 p.m. Leecliffe Hall.

Batiscan, 51 — Clair, ouest. Montant 11.25 a.m. Eaglescliffe Hall. Descendant 1.50 p.m. Cheticamp.

Grondines, 41 — Nuageux, nord ouest. Descendant 1. p.m. Nipiwan Park 1.55 p.m. Vikland.

St-Nicholas, 13 — Descendant 10.-50 a.m. Ste-Monique, 2.10 p.m. St-Léon O.

Québec — Clair, sud ouest. Arrivé montant midi Levisienne. 11.35 a.m. Empress of Scotland. Arrive descendant 11.45 a.m. Makefjell. Parti descendant 2.25 p.m. Beaverbrae.

HOMMES DEMANDES
CITÉ DE LÉVIS
BUREAU DU GREFFIER

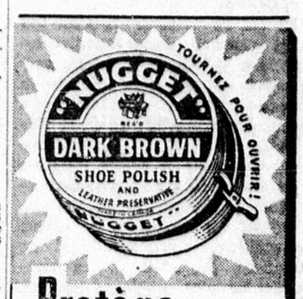
AVIS est par le présent donné que des applications seront reçues au bureau du soussigné, d'hui jusqu'à LUNDI, le 28 mai, à 4 heures P.M., pour l'emploi de 2 hommes préposés à l'application des règlements de la vitesse à Lévis.

Les aspirants doivent avoir obtenu un certificat de 8ième année, être bilingues, âgés de moins de 30 ans, mesurer 5'10", et peser 175 livres.

La Cité ne s'engage à accepter aucune de ces applications.

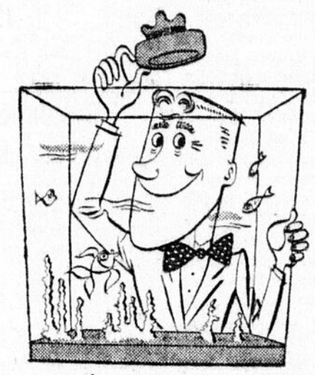
Lévis, le 23 mai 1951.

PIERRE LEMIEUX,
Greffier de la Cité de Lévis.



Protège le cuir

5 ÉPREUVES QUI RÉVÈLENT LA BONNE BIÈRE SELECT



L'ÉPREUVE DE LA TRANSPARENCE

Placez votre verre devant la lumière du jour ou d'une lampe; si c'est une bonne bière, elle sera transparente, brillante et pétillante. Vous n'y décèlerez aucun "brouillard", aucun voile. Elle pétillera; ses bulles, serrées les unes contre les autres, monteront vers le "collet" et y adhéreront . . . voilà la Select.

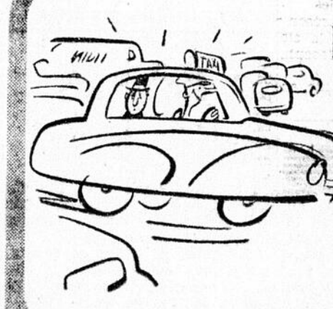
L'épreuve du BOUQUET — L'épreuve du "COLLET"
L'épreuve de la SAVEUR — L'épreuve de la TEMPÉRATURE

seront traitées dans d'autres annonces

la BIÈRE Select

votre 1er choix
la bière 100% à votre goût

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE



L'embouteillage, voulez esquiver et
Désirez qu'un taxi vous cueille!
L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ va le trouver...
Vite comme un clin d'oeil!

YELLOW PAGES ENREGISTRÉ

TARZAN — **Décision indépendante** — *par EDGAR RICE BURROUGHS*



ROMAN-FEUILLETON DE L'"EVENEMENT-JOURNAL"

Le ROMAN du VIEUX MOULIN

Par L. S. Junod

No 11

Elle éprouvait souvent le désir de respirer, de résister à cette impression d'étouffement qui lui serrait la poitrine si souvent, depuis l'abandon de celui qu'elle aimait toujours. Alors, elle s'appuyait au balcon de fer forgé et regardait le boulevard sillonné par les voitures, la sortie bruyante des milliers de spectateurs du grand cinéma voisin. Elle cherchait à oublier devant ce paysage parisien le souvenir d'autres paysages de verdure, tendre décor naturel de sa belle aventure . . .

Le vieux professeur Jacquin l'avait prise en affection. Il la priait souvent à déjeuner dans son luxueux hôtel particulier, place d'Iéna à deux pas du musée Guimet. La grosse cuisinière, Marianne, qui bougonnait toujours lorsqu'il ramenait des invités, ne disait jamais rien quand il s'agissait de Joseline. Sa situation d'orpheline solitaire, et aussi le fond de tristesse qu'elle lisait dans son regard, attendrissaient la servante.

— Pauvre mignonne ! Seule comme un oiselet tombé du nid . . . J'vas lui faire un soufflé aux champignons et une crème au chocolat.

Touchée, Joseline allait la remercier à l'office.

— Tout le plaisir est pour moi, ma petite demoiselle. Vous n'avez plus vos parents, et j'ai dans l'idée que la vie n'est pas toujours rose pour vous. Laissez-vous donc choyer un peu !

— Savez-vous, disait le savant, que jamais je ne fais d'aussi succulents repas que les jours où vous consentez à être mon gracieux vis-à-vis ? Si j'étais plus gourmand et surtout si la compagnie d'un vieillard n'était pas fastidieuse pour vous, je vous prendrais en pension !

— Oh, cher bon maître, pouvez-vous supposer que votre présence puisse ne pas m'être agréable ? Pas un instant je ne m'ennuie à vos côtés. Bien au contraire, votre érudition est pour moi une source de plaisirs intellectuels jamais tarie !

— Eh bien — mais . . . Pourquoi n'envisagerions-nous pas sérieusement cette aimable perspective, si vraiment le fait de vivre avec un vieux Père Noël comme moi ne vous effraie point ? Mon grand âge m'autorise à vous faire cette proposition . . . Vous réaliseriez l'économie d'un loyer et seriez délibrée du souci matériel de tenir votre maison solitaire.

Joseline accepta avec joie cette offre spontanée et vint demeurer place d'Iéna. Elle avait cessé toute correspondance avec les hôtes du manoir des Aulnes, et ignorait le sort de son ex-fiancé. Mais le temps ne parvenait pas à lui apporter l'oubli.

Chaque soir, dans sa luxueuse chambre, elle s'endormait tristement en pansant à l'infidèle, se demandant avec angoisse s'il était déjà devenu le mari de la Russe . . .

Quelques mois s'écoulèrent dans la monotonie du calme intérieur où, sous l'égide du bon vieux savant, elle avait malgré tout trouvé un havre.

Or un matin de mars, comme elle dessinait une fresque égyptienne d'après une potiche, elle entendit un brouhaha au fond du vestibule. M. Jacquin, surpris, leva ses lunettes sur son front. Il compulsait un gros in-folio à côté de la jeune fille et ne souffrait pas qu'on troublât leur paisible travail. Soudain, la porte s'ouvrit et un grand diable, bronzé comme un mulâtre, bondit dans leur bureau en éclatant de rire !

— C'est moi ! Bonjour, oncle Oscar ! . . . Comment va cette petite santé ? Toujours gaillard à ce que je vois . . . Oh ! oh ! la jolie blondinette . . . Présentez-moi, je vous en conjure . . . .

Le visage rembruni, le professeur regardait son neveu, sans plaisir.

— Quelles façons de sauvage tu as, mon pauvre enfant ! Ne peux-tu pas faire moins de tintamarre en arrivant chez moi ?

Nullement désarçonné, le nouveau venu riait de toutes ses dents et, s'inclinant devant Joseline avec un grand salut à la Dartagnan, qui balayait le sol d'une plume imaginaire, il s'écria :

— Gente demoiselle, permettez à un colonial qui vient du bout du monde, de déposer à vos petits pieds l'hommage ému de son respect et de son admiration ! . . .

— Enchantée, Monsieur.

— Mon oncle, très vénérable conservateur d'un non moins vénérable musée exotique, est d'une humeur que je qualifierai de massacrante parce que je suis tombé ce matin dans votre sanctuaire comme une bombe atomique que l'on n'attendait point ! . . . Mais cet ostracisme ne saurait durer, rassurez-vous. Avant cinq minutes, il va faire risette à son neveu . . .

— Je te prie de cesser tes flagorneries irrespectueuses, Savinien. Que va penser de toi Mlle de Bresne, ma dessinatrice ? Ce que je pense moi-même, c'est-à-dire que tu es un demi-fou, un cerveau brûlé, un individu élevé en dépit du bon sens et privé de la plus sommaire éducation. Comme tu appartiens malheureusement à ma famille, je te serais obligé de mieux observer les convenances sous mon toit.

— Allons, ne vous fâchez pas. Je plaisantais, voilà tout. Dites-moi, mon oncle, j'ai une faim de cannibale. Je débarque de Marseille, tel que vous me voyez. Est-ce que cette brave Marianne a fait un copieux déjeuner ? Je vais, par prudence, jeter un coup d'oeil à la cuisine !

Il sortit en claquant la porte joyeusement, ce qui eut pour effet de faire s'envoler de précieux papiers du professeur, et de briser une fragile statuette de Sésostris qui tomba en miettes sur le marbre de la cheminée !

— La brute ! . . . s'exclama M. Jacquin. Il sera toujours le même. Aucun savoir-vivre. Mon frère, veuf de bonne heure, a dû élever ce sacripant sans autorité, et sa coupable faiblesse en a fait un risque-tout dont je rougis chaque fois qu'il revient de sa jungle .

Joseline protesta poliment :

— Mon Dieu — maître, ce jeune homme est un peu exhubérant comme tous ceux qui ont vécu aux colonies. Mais il n'est pas antipathique.

— Malheureusement ! Ces êtres-là sont d'autant plus dangereux qu'ils ont une sorte de charme plus ou moins irrésistible ! Les femmes en général, le trouvent gentil, et s'il l'avait voulu, il y a longtemps qu'il serait marié et aurait une ribambelle de gamins ! . . . La soeur du gouverneur de la province africaine où il était encore l'année passée, s'était éprise de lui, et il eût fait là une union fort appréciable, mais Monsieur est trop difficile : elle n'était pas belle, et se nommait Pétronille !

Joseline ne put s'empêcher de sourire.

— Evidemment, ce n'est pas un prénom bien joli, mais si cette jeune fille avait des qualités, votre neveu aurait pu, en effet, passer outre . . .

— Ne vous ai-je pas dit que c'est un hurluberlu ?

Savinien venait de passer sa tête par la porte.

— Je gage que l'on parle de moi ! Cher oncle, je vous annonce un excellent menu. J'ai remis quelque argent à la cuisinière qui est allée en bougonnant, chercher un surcroit de victuailles. Mademoiselle, vous allez savourer des succulences-maisdn en ma dynamique compagnie et celle plus doote de Monsieur le professeur Oscar Jacquin, ici présent !

— Tu es infernal et fatigant. Qu'ai-je fait au ciel pour mériter pareil châtiment ?

Le jeune homme rit encore, et, se penchant sur la fresque de Joseline, en admira la finesse. C'étaient des porteurs d'amphore en silhouettes noires qui se profilaient sur un fond couleur terre cuite.

— Vous travaillez comme un ange . . . Un ange qui saurait peindre ! . . .

Il avait un visage aux traits accusés, brûlé de soleil, et des yeux verts ardents qui intimidaient la petite artiste. Sa voix claironnante, ses manières hardies la décontenançaient. L'étrange garçon, en vérité !

A table, il fut étourdissant de brio, raconta mille et une aventures outrageusement exagérées. Sa vantardise, peut-être inconsciente, le poussait à s'attribuer des sauvetages de naufragés en péril, de noirs blessés au cours de chasses aux fauves, et il avait toujours le beau rôle.

— Mon plus bel exploit se passa au Gabon, il y a six mois. J'avais alors un ami anglais, Jack Thomson, jeune marié, qui habitait le bungalow voisin du mien. Une nuit, un incendie de forêt éclata avec d'autant plus de violence qu'un vent terrible s'était déchaîné depuis des heures. Sa femme appelait au secours, car elle se trouvait seule au logis. Jack étant parti dans la brousse, la veille, avec une équipe de nègres. N'écoutant que mon courage, je la délivrai, l'emportait évanouie de la maison en flammes, et, bravant le feu, je réussis à l'emmener à cheval en lieu sûr ! . . .

— Tu as l'âme d'un chevalier de jadis, ironisa M. Jacquin qui ne croyait nullement son neveu capable de tant de bravoure.

Le héros n'était pas descendu place d'Iéna, voulant garder la liberté de rentrer tard dans la nuit, selon ses habitudes d'indépendance. Il prenait un grand plaisir à revoir Joseline, et lui disait, d'une voix câline :

— Vous me rafraîchissez comme une source, ma petite amie. Dès que je vous vois, la vie change de couleur à mes yeux, s'éclaircit comme une aurore boréale . . . Je suis jaloux de mon oncle Oscar ! Heureux vieillard qui vous contemple à loisir, si douce, si blonde, si exquise . . .

Réservée, elle s'efforçait de répondre à peine à ses galanteries. Peut-être était-ce le bon moyen d'attirer ce papillon ? La voyant indifférente, lointaine et distante, il se piqua au jeu, fit le gentil, lui apporta des roses, des vers de sa composition. Elle acceptait ses hommages avec tant de détachement que le colonial s'aperçut qu'il ne s'agissait point là d'un calcul de coquette. Joseline, sincère, se moquait cependant de son sentiment à son égard.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

85e année — No 8 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 23 MAI 1951 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

L'édilité n'a pu résoudre le cas d'un employé civique mal noté

Le comité administratif n'a pas résolu, hier après-midi, le cas d'un employé des services extérieurs que le directeur du personnel recommandait clairement de destituer. Le dossier de cette affaire a été retourné au conseil municipal qui, par un nouveau vote, vendredi, devra sanctionner ou rappeler sa décision de vendredi dernier.

Il avait alors été résolu, par un vote de 9 échevins contre 5, d'accorder à M. Romeo Jobin, commis extérieur à l'atelier municipal, un congé de 3 mois sans aucune rémunération. M. l'échevin Damase Blais avait proposé cet amendement au rapport de destitution et demandé le retour de la question au comité administratif. Hier après-midi, lors du débat provoqué par cette affaire, M. Blais n'était pas au comité administratif.

Pour M. l'échevin Antonio Chalifour, la ligne de conduite à suivre est la suivante : "Nous avons devant nous le rapport le plus triste qui ait été fait sur la conduite d'un employé. Si on accepte une tolérance dans ce cas, nous justifions d'une certaine façon les critiques qui viennent d'être formulées contre nous de tous bords et tous côtés. Je suis favorable à la destitution qui nous est recommandée par un de nos chefs de départements".

M. l'échevin Joseph Matte reprit que "depuis une semaine qu'il est au courant, M. Jobin aurait eu le temps d'envoyer sa démission. Le congé que nous voulons lui donner est ni plus ni moins qu'une récompense à un homme qui ne fait pas son devoir".

M. A.-H. Légaré : "Nous avons un rapport précis sur les activités de M. Jobin et nous faisons fausse route en le protégeant. Que l'on s'en tienne au rapport véridique signé par un chef responsable".

M. L.-E. Caron : "J'ai voté pour le congé de 3 mois, afin de lui donner une chance et pour lui donner le temps de se trouver du travail ailleurs".

M. Chalifour : "Vous voulez que l'hôtel de ville soit un noviciat. J'ai rencontré M. Jobin et lui ai dit: Donne ta démission. Il m'a répondu non. Il semble avoir confiance en des mollesses".

Les échevins Caron et Wilfrid Samson protestent vivement contre le mot mollesse.

Commentant le vote de vendredi dernier en faveur de M. Jobin, l'échevin Gabriel Boucher dit à ses collègues : "Vous passez outre aux recommandations de vos chefs de départements. M. Jobin, employé de la ville, s'occupe présentement du recensement pour le fédéral. Je veux que nos employés donnent leur rendement".

Il est nécessaire, pour congédier un employé, que les deux tiers des échevins, au conseil, se prononcent pour son congédiement.

Mort de madame Paul-Ovide Dumas

On apprendra avec regret la mort de dame Albertine Dion, épouse de M. Paul-Ovide Dumas décédée le 21 mai, à l'âge de 53 ans, 3 mois. Mme Dumas est morte à l'hôpital du St-Sacrement à la suite d'une longue maladie soufferte avec une grande résignation.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux: M. Paul-Ovide Dumas; ses fils MM. Paul-Henri, Fernand, André, Claude et Charles-Eugène Dumas; ses filles Mlles Simone et Lucille Dumas; sa belle-fille: Mme Paul-Henri Dumas (Jacqueline Cloutier); son petit-fils: Jacques Dumas; son frère M. Philippe Dion; ses soeurs: Mmes Edgar Cloutier (Léa) et Omer Marcotte (Olivine); son beau-père M. Ovide Dumas; ses beaux-frères: MM. Omer Marcotte, Edgar Cloutier, Arthur Leclerc, Rosaire Dumas et Georges-Henri Galarneau; ses belles-soeurs: Mmes Philippe Dion, Vve Albert Dion, Arthur Leclerc (Adrienne Dumas), Georges-Henri Galarneau (Germaine Dumas) et Rosaire Dumas; ses oncles: MM. Emile, Arthur, Bruno et Pierre Dumas, Louis Binet et Adélard Lamarche; ses tantes: Mmes Arthur, Bruno et Pierre Dumas, Mme Vve Télesphore Pouliot (Geneviève Dumas), Mme A. Blais (Adéla Dumas), Sr St-Ovide des Srs de la Charité de Québec et Sr St-Bruno de l'hôpital Général de Québec, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église Notre-Dame de Grâce, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, Québec.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Le prix du lait dans le Québec

Nous apprenons que la Commission de l'industrie laitière de la province de Québec a refusé dernièrement d'augmenter le prix du lait comme le lui demandaient certains cultivateurs. On se rappelle qu'en octobre 1950, le prix payé par les laitiers aux fermiers a été porté de $4 à $4.18 les cent livres, et que, depuis lors, le prix du lait au détail est passé de $0.18 à $0.19 la pinte.

La plupart des feux maîtrisés

M. Henri Kieffer, chef du Service provincial pour la protection des forêts nous a déclaré au début de la soirée d'hier que la plupart des incendies de forêts du Québec étaient maîtrisés, éteints ou sur le point d'être éteints. Aucun nouveau feu ne s'était déclaré au cours de la journée. Dans certaines régions, le travail des équipes engagées dans la lutte contre les flammes avait été facilité par des orages. En un mot, la situation s'était sensiblement améliorée.

Environ quinze cents hommes luttaient encore contre les incendies de forêt hier après-midi sous la haute direction de M. Henri Kieffer. Mais l'effectif des équipes allait diminuer au fur et à mesure de la régression des feux.

Les feux de forêts des derniers jours sont responsables de la destruction de la scierie de Gagnon et Frères, du côté du Lac St-Jean, ainsi que de 250,000 pieds de bois. En se dirigeant sur St-Félix d'Otis, l'incendie de forêt du canton Ferland a brûlé la scierie du Saguenay ainsi qu'un stock de 1,500,000 pieds de bois.

En Ontario, on a rapporté hier que onze nouveaux feux de forêts allumés par la foudre au cours d'un orage dans le nord de la province, n'avaient pas encore été maîtrisés.

D'après le ministère des terres et forêts, tous ces feux étaient peu important, à l'exception d'un incendie de forêt, signalé dans le canton de Coleman près de North Bay.

Les nouveaux incendies se situaient dans les régions de Chapleau, de Gogama et de North Bay où l'orage n'avait apporté que peu de pluie.

En 32 autres endroits de la province d'Ontario, des feux de forêt avaient été maîtrisés.

En tout, en Ontario, et dans le Québec, quelque trois milles hommes étaient engagés hier dans la lutte contre les flammes.

Depuis quatre ou cinq jours, plus de 80 incendies de forêts avaient été enregistrés dans les deux provinces.

Premier bachelier en mathématiques

La Faculté des Sciences de l'Université Laval a remis le titre de bachelier à 70 étudiants, dont un, pour la première fois à Québec, est bachelier ès sciences, en mathématiques. Il s'agit de M. Fernand Lemay, qui a obtenu avec mention distinction, son baccalauréat ès sciences appliquées.

Sentence ajournée

Louis Lelièyre, 38 ans, de 158, 6e Avenue, Québec, a avoué hier sa culpabilité d'avoir obtenu, le 2 mai, de la compagnie Martineau Electrique, pour $41.66 de marchandises en échange de chèque qui n'a pas été honoré à la banque parce que l'accusé n'y avait "pas de compte".

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a ajourné au 24 juillet le prononcé de la sentence.

Garçons et filles !

C'est aujourd'hui le dernier jour

Vous avez dû découvrir l'annonce qui vous permet de participer au grand concours du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal". Elle a été publiée, ça c'est sûr. Et si vous l'avez en main, hâtez-vous de l'envoyer ou de venir la porter à nos bureaux, car le tirage sera fait jeudi soir, c'est-à-dire demain soir.

N'oubliez pas qu'il faut affranchir suffisamment votre lettre si vous l'envoyez par la poste, car toute lettre ne portant pas un timbre suffisant, sera refusée. Mentionnez bien sur l'enveloppe: Concours du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal," 1 rue de la Couronne, Québec.

Les noms des 750 gagnants seront publiés samedi. La remise des billets d'admission au spectacle Hamid-Morton sera faite lundi prochain, au cours d'une démonstration dont les détails seront publiés à la fin de la semaine.

Journée d'adoration préparatoire à la grande fête du Sacré-Coeur

L'hommage populaire au Sacré-Coeur organisé par le R. Père Victor Lelièvre, o.m.i., pour la soirée du premier juin, sera préparé par une journée d'adoration au reposoir du Parc Victoria. Des adorateurs et des adoratrices sont déjà inscrits pour cette journée de prière devant l'Ostensoir. Le R. Père Lelièvre presse cependant tous les Québécois qui le pourront à se joindre aux adorateurs pour faire monter vers le Ciel de ferventes supplications afin d'implorer l'éloignement du spectre de la guerre et l'instauration d'une paix durable dans le monde.

L'infatigable apôtre du Sacré-Coeur, le R. Père Lelièvre, donnera ce soir, à huit heures moins le quart, au poste CHRC, le détail du programme de la célébration du premier juin. Il rappellera aussi les puissants motifs pour chacun de prendre part à l'apothéose du peuple de Québec au Sacré-Coeur en sa fête liturgique du premier juin.

C'est par une permission spéciale de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, que le Saint Sacrement sera exposé au reposoir du Parc Victoria durant toute la journée du premier juin. Cette journée d'adoration sera couronnée par l'hommage de milliers de Québécois et de citoyens de toutes les paroisses environnantes. Québec prendra l'aspect d'une vaste église ouverte.

Mgr Alphonse Gagnon, P. D., archiprêtre du Chapitre Métropolitain et curé de Notre-Dame de Québec, parlera à la grande assemblée de fidèles au Parc Victoria dans la soirée. S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, est empêché par des circonstances incontrôlables de venir contribuer à l'éclat de cette fête religieuse. Le R. Père Lelièvre dirigera les prières et les chants de la foule qui est convoquée au reposoir pour dix heures, au moins. Le stade sera réservé pour les dames et les demoiselles qui viendront par milliers, comme d'habitude, participer à cette affirmation publique de foi.

Le R. Père Lelièvre demande aux prêtres séculiers et réguliers qui pourraient prêter leur concours pour l'audition des confessions et la distribution de la sainte communion, de bien vouloir s'inscrire à Jésus-Ouvrier. Ceux-ci pourront s'adresser au R. Père Delisle en écrivant ou en téléphonant au numéro: 2-6835. Une centaine de confessionnaux seront distribués autour de la vaste enceinte du Parc Victoria. La distribution de la sainte communion à ces milliers de personnes sera aussi une tâche qui nécessitera de nombreux concours.

La Chambre de Commerce locale se met à l'affût des événements

"Il est bien difficile de prévoir tous les problèmes que nous aurons à étudier cette année, car ils se présentent au gré des événements", a dit hier soir M. Ernest Moreau, nouveau président de la Chambre de Commerce de Québec, occupant officiellement ses nouvelles fonctions au cours de l'assemblée générale annuelle tenue au Manoir Saint-Castin. Quelques minutes auparavant, M. Moreau, en compagnie de MM. Jules Précourt et Yvon-R. Tassé, respectivement 1er et 2e vice-présidents, avaient prêté le serment d'office en présence de Son Honneur le maire Lucien Borne.

Précisant son idée, le nouveau président affirma: "Par exemple nous nous préoccupons actuellement du problème municipal. Certains événements survenus récemment nous obligent à en considérer l'aspect économique. Cependant nous tenons à déclarer que nous voulons étudier ces problèmes objectivement, avec l'intention formelle de coopérer et avec l'unique souci de trouver des solutions équitables."

Présentant son rapport au cours de cette même assemblée, Me Roger Vézina, directeur général de la Chambre, énuméra les divers travaux accomplis par la Chambre de Commerce de Québec durant l'année écoulée. Il mentionna le mémoire publié par la Chambre concernant les possibilités de doter la région de sa propre usine de ciment. "Ce mémoire, dit-il, s'est avéré par la suite d'une très grande utilité pour notre commissaire à l'industrie".

Au sujet de ce projet, Me Vézina déclara : "Nous sommes en mesure de déclarer que certains financiers européens ont présentement acheté pour près de 3-4 de millions de terrains dans la banlieue de Québec en vue d'y établir une usine de ciment."

M. Réal Rondeau, c.a., président sortant de charge, faisant une rétrospective des activités de la chambre sous son terme d'office conclut "qu'il n'y a pas de fonctions plus agréables à laisser que la présidence de la Chambre de Commerce".

M. H. A. Hinchcliffe, président de l'Association des Chambres de Commerces de Grande-Bretagnee, de passage en notre ville a émis quelques idées portant sur les relations entre les hommes d'affaires des différents pays. Il mit en évidence les perfectionnements techniques et scientifiques atteints par l'Angleterre et déclara : "Au cours de mon voyage en Amérique j'ai remarqué que les hommes d'affaires de ce côté-ci de l'Atlantique sont animés du même esprit de coopération et de détermination vis-à-vis les problèmes communs, que nos hommes d'affaires de l'autre côté de l'Atlantique".

Au début de ses remarques, M. Ernest Moreau avait tout d'abord signalé qu'il n'a qu'à suivre le sillon tracé par le président sortant de charge, M. Réal Rondeau. "Monsieur Rondeau, a-t-il dit, a su démontrer des qualités remarquables de dirigeant, un sens pratique et de la méthode. Il demeure comme l'exemple d'un président idéal".

Parlant du rôle de la Chambre de Commerce, M. Moreau déclara: "ce que nous voulons, c'est de rendre service à nos membres, à nos conseillers municipaux et aux contribuables de Québec".

Le principal rapport de l'assemblée, celui du directeur général, Me Roger Vézina, fait un tour d'horizon des nombreuses réalisations de l'organisme depuis le mois de mai 1950. Mentionnons entre autres l'aide à l'Ecole de Commerce, le tourisme et l'hôtellerie, le port de Québec, les loteries commerciales, les laiteries de Québec et Lévis, le problème du logement, la circulation et le stationnement, le transport, la taxe de vente, les finances municipales et autres.

Au sujet du problème de la finance municipale Me Vézina a signalé que la ville a donné suite à l'une des recommandations de la Chambre puisqu'à la demande de l'échevin Légaré, le directeur des services municipaux a été invité à faire partie du nouveau comité de contrôle des Finances.

Au terme de son rapport, Me Vézina déclara : "que les mots "Chambre de Commerce de Québec" demeurent pour tous et chacun d'entre nous le symbole d'une force collective au service du Progrès et de la Prospérité dans la Paix."

A la table d'honneur avaient pris place; le maire de Québec, M. Lucien Borne, M. Ernest Moreau, président de la Chambre, M. Réal Rondeau, c.a., président sortant de charge, M. Harry-S. Hinchcliffe, président de l'Association des Chambres de Commerce de Grande-Bretagne, MM. Jules Précourt et Yvon-R. Tassé, respectivement 1er et 2e vice-présidents de la Chambre, M. J.-E. Leboeuf, président de la Chambre de Commerce de la Province, M. Paul DesRochers, conseiller national de la Chambre de Commerce du Canada, Me Frédéric Dorion, batonnier du Barreau de Québec, le lieut. F. A. Price, administrateur de la Chambre, M. A.-F. Mercier, gérant général du Soleil et l'Evénement-Journal, Me Roger Vézina, directeur général de la Chambre, M. Paul H. Plamondon, ex-président de la Chambre, M. Roméo Dufour, agent de Liaison de la Chambre de Commerce du Canada et M. Laurent Morency, ex-président de la Chambre.

Le rapport financier de la Chambre fut présenté par M. Yves Poisson, secrétaire-trésorier.

Les locataires dans St-Roch

Les Locataires de Québec Inc., ont formé un nouveau comité local dans la paroisse de St-Roch. M. Georges Lamontagne a été élu président; M. Charles Rochette vice-président; et M. Martien Leclerc secrétaire.

Débris incendiés

En moins d'une demi-heure, les pompiers de la station no "7", sous la direction du capitaine Gagné, éteignaient hier soir un commencement d'incendie dans les débris des maisons en démolition sur la rue Montmartre, sur les terrains de la fabrique de la paroisse du Sacré-Coeur, où bientôt s'érigera une nouvelle église.

Les touristes nous arrivent

Tous ceux qui vivent du tourisme dans la province de Québec et dans la ville de Champlain, peuvent s'attendre à une excellente année. Généralement les touristes ne commencent à arriver qu'au début du mois de juin. Or depuis huit jours déjà, on signale leur apparition dans les établissements du Québec. M. Raoul Baby, directeur du Bureau provincial du tourisme, à qui nous demandons s'il y a des chances pour que la situation prometteuse se maintienne, nous répond par l'affirmative.

Voleur de banque rattrapé chez lui

Un voleur de banque a été rattrapé à sa résidence peu avant son départ pour Montréal, où il s'enfuyait à la suite d'un vol de $1,900 à la succursale du centre industriel de Saint-Malo de la banque de Nova Scotia.

P.-E. Landry, 20 ans, natif du Nouveau-Brunswick, est détenu aux cellules de l'hôtel de ville jusqu'à sa comparution pour vol à main armée.

Landry, s'est présenté à la caisse de M. Desjardins au moment où il était seul dans la banque avec un autre employé, M. Léger. "C'est un hold-up, remettez-moi l'argent", a dit Landry.

Les deux employés ont immédiatement alerté la police. La Sûreté municipale lançait plusieurs de ses limiers à la poursuite du voleur qui était appréhendé moins de vingt minutes après le vol à 94, rue Lockwell, au moment où il s'apprêtait à s'enfuir.

L'arrestation a été opérée par les détectives Masse, Wilshire et Dollard, qui agissaient sur les indications du sergent-détective Tanguay et du chef adjoint Guillemette.

Camionneur accusé sous trois chefs

Un camionneur a comparu hier en Cour des Sessions de la Paix pour répondre à trois accusations logées contre lui à la suite de deux accidents survenus lundi soir, chemin Ste-Foy.

Joseph-Armand Gagné, 33 ans, boulevard Desjardins, Ste-Foy, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir, par son incurie et sa négligence au volant d'un camion appartenant à la maison Vandry Inc., causé des lésions corporelles à Mlle Ghislaine Brown et M. Jean-Paul Richard, ainsi qu'à l'accusation d'avoir conduit d'une façon dangereuse le camion dont il avait la charge.

Cette dernière accusation a été logée à la suite d'un second accident de la route, au cours duquel un cycliste, Jean-Marie Blondeau, a été heurté.

Le prévenu a cependant nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir manqué d'arrêter à la suite de l'accident survenu à M. Blondeau. Le procès dans ce dernier cas s'instruira lundi, et le juge prononcera la sentence dans les deux premiers cas.

Une alerte contre les bicyclettes

Les perturbations que causent sur la voie publique les bicyclettes et les motos légères, montées le plus souvent par des enfants ou des adolescents peu enclins à observer les règlements de la circulation dans la ville, ont retenu hier soir l'attention du Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, qui demande conjointement au solliciteur général de la province et au chef de la circulation de la cité de Québec de prendre les mesures appropriées pour faire cesser cet état de choses. Cette résolution fut adoptée à l'issue de l'assemblée régulière du Conseil, tenue hier soir sous la présidence de M. J.-B. Hurens.

Le délégué Jules LaRocque fit rapport de la deuxième assemblée du comité de la fête du Travail, tenue le 15 mai. Cette année, la parade qu'organiseront les unions internationales empruntera un parcours beaucoup plus long, puisqu'il est prévu qu'elle défilera dans le quartier de Limoilou, peut-être même jusqu'à Stadacona.

M. François Julien rendit compte qu'il représentera le local 74 à la conférence internationale des mouleurs et employés de fonderie qui aura lieu le 13 août prochain à Minneapolis.

Avant de se séparer, l'assemblée décida qu'au cours des mois de juin, juillet et août le Conseil fédéré ne tiendra qu'une réunion mensuelle, le deuxième mardi du mois. Les séances redeviendront bi-mensuelle à partir de septembre prochain.

Longs témoignages sur le cas du chauffeur de taxi M. Laverdière

Six témoins, à la demande de Me Levesque, sont venus témoigner hier après-midi à l'enquête sur le taxi, sur le cas de Marcel Laverdière.

L'un d'eux a juré qu'il n'avait pas eu connaissance que Laverdière ait dégonflé les pneus de M. Matte; un autre est venu expliquer l'affaire du cautionnement pour des prostituées. M. Frank Glode a reconnu en Laverdière un de ses travailleurs politiques, tandis que M. Léo Paré, candidat battu à la présidence de l'Association des propriétaires de taxis, a déclaré que le même Laverdière était un de ses principaux organisateurs.

Ces témoignages ont été l'occasion d'une passe d'armes et d'arguments légaux entre Me Levesque et Dorion, et ce dernier a appris qu'il avait parfaitement le droit de faire comparaître des témoins qui diraient leur satisfaction personnelle à l'égard de M. Matte.

Au début de la séance, dans une courte déclaration, Me Maher a révélé qu'il avait donné la journée même sa démission de président du club Optimiste, afin de ne pas trahir son mandat. Cette démission a été provoquée, dit-il, par des photos parues dans les journaux où il apparaissait aux côtés de M. l'échevin Joseph Matte.

Une courte séance à huis clos, pour étudier le cas de 4 chauffeurs de taxis ayant des dossiers a donné l'occasion au commissaire de déclarer que le taxi n'était pas une école de réforme.

Déclaration de Me Maher

"Vu le caractère public de cette enquête et vu certaines nouvelles et photographies qui ont été reproduites dans les journaux, j'ai une mise au point sérieuse à faire; la voici :

"Je suis président du club Optimiste de Québec. Vendredi soir dernier, la convention des clubs Optimiste du district "28" débutait. Samedi midi, à un grand dîner de ces clubs, M. Jos. Matte, représentant de S. H. le maire Lucien Borne, fit un discours dans lequel il fit allusion directe à l'enquête sur le taxi. Au dîner du samedi soir, j'étais assis à côté de M. Matte, comme l'atteste la photo reproduite par les journaux.

"Voici la mise au point que je veux faire : 1 — Cette convention fut organisée par les officiers du district; 2 — Je ne pris aucune part dans l'invitation faite à M. Matte, ni même à l'assignation des places à la table d'honneur; 3 — Cependant, il y a dans le club Optimiste, des membres qui se sont compromis aux intérêts de M. Matte. Pour ne pas nuire à ses membres, pour maintenir l'entière et sincère validité de mon mandat, je me dois d'informer cette cour qu'aujourd'hui même, j'ai démissionné comme président du Club Optimiste de Québec".

Le cas de Roger Langlais

Me Roger Thibaudeau se présente ensuite au tribunal comme le procureur de Roger Langlais, un ancien propriétaire de taxi. Il demande que le cas de son client soit étudié sur le champ et la demande est accordée. Le chef adjoint Gérard Girard entre donc dans la boite et déclare que Langlais n'a jamais eu de condamnation; s'il a perdu sa licence, c'est à l'occasion d'une demande de transfert de permis de taxi. Selon le témoignage du chef, Langlais a obtenu, le 30 janvier 1951, une estimation au montant de $1,500 du garage Nadeau et Prémont pour son automobile-taxi. Le 31 janvier, soit le lendemain, à 11 heures environ, il s'est présenté avec un M. Légaré, au bureau municipal de la circulation et a produit un acte de vente au montant de $1,500 pour son taxi, son taximètre et son permis municipal. Par ailleurs, l'acheteur, M. Légaré, a produit une déclaration assermentée disant qu'il n'a pas acheté l'auto, mais seulement le taximètre et le permis, pour une somme de $300. Ce qui s'est produit exactement, le chef le rappelle, et plus tard, M. Emile Légaré lui-même viendra compléter ce témoignage.

A 11 heures, le 31 janvier, Langlais et Légaré se présentent au bureau de la circulation, l'un consentant à vendre son auto à l'autre. Or, deux heures auparavant, à 9 heures, Langlais avait eu un grave accident et l'auto avait été démolie. Le vendeur avait alors déclaré à Légaré qu'il avait eu "un petit accident", quelque chose qui ne pouvait nuire à la vente. Lorsque l'acheteur constata les dommages, il offrit $300 pour le permis et l'autre accepta le marché.

Le fait a été connu par les autorités, et Langlais a perdu sa licence parce qu'il avait fait sous serment de fausses déclarations, parce qu'il "avait menti sciemment", dit le chef Girard, qui ajoute plus loin qu'il avait aussi d'autres raisons qu'il donne à la cour.

Légaré a donc mis son permis sur une autre auto, sans permission du chef de police, et a engagé un nommé Lapointe. Ce dernier a travaillé ainsi illégalement une dizaine de jours, après quoi il a dû s'arrêter.

"Le 14 mars, Langlais me déclarait qu'il avait payé $970 pour son goodwill", dit ensuite Girard. Il m'a demandé de l'aider, me disant qu'il était bon avec l'organisation libérale. J'ai dit : Prends la porte et va voir ton organisation libérale.

Discussion légale

Me Levesque explique ensuite au tribunal qu'il a plusieurs témoins à faire entendre. On reproche, dit-il, à Laverdière, d'avoir cautionné pour deux prostituées. Nous prouverons d'abord qu'il en avait le droit, et nous expliquerons les circonstances de l'affaire; nous prouverons aussi qu'en fait, il a aussi cautionné pour une troisième prostituée. On lui reproche également d'avoir plaidé coupable d'assaut sur la personne d'un nommé Vallé; je veux faire la preuve que Vallé était en réalité l'assaillant; si mon client a alors plaidé coupable, c'est sur mon conseil, croyant qu'alors c'était la meilleure chose à faire pour ne pas ébruiter l'affaire. Je prouverai aussi que ni de près ni de loin il n'a dessoufflé les pneus de M. Jos. Matte, ni qu'il ait participé à une guerre électorale contre M. Matte. Je prouverai qu'il y a eu discrimination électorale et politique de M. Matte envers mon client, par vengeance politique et que M. Bouret et Lessard, de l'association des propios de taxis, ont agi par partisanerie politique contre Laverdière.

Me Noël Dorion s'objecte alors à

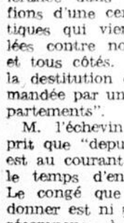
(Suite à la page 6, 5e col.)

De renommée mondiale

AUSABLE CHASM

Creusé profondément dans la terre par la nature avant l'aube de l'histoire.

Un mille et demi d'inoubliable beauté couronnée par une promenade en bateau sur les rapides et dans le Grand Canal. 80 milles seulement au sud de Montréal par la route américaine no. 9.



ARGENT CANADIEN ACCEPTE AU PAIR
Restaurant
Comptoir de cadeaux
Pour brochurette gratuite avec carte, écrire à: Bte S., Ausable Chasm, N.-Y.

AUSABLE CHASM CO.

AJUSTAGE PARFAIT
27 RUE ST-JEAN — TEL: 2-6985
L'Escarpin inc.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE

Qui? Oui! Tous les gens chic préfèrent





QUI? OUI!
KIWI
LE CIRAGE À CHAUSSURES

LE CIRAGE DE Qualité 9 TEINTES

OUI — KIWI recolore *en même temps* qu'il polit. Les couleurs sont dans le cirage même: elles n'ont pas été ajoutées.

OUI — KIWI donne plus d'éclat au poli de la chaussure . . . et 2 fois plus vite, parce qu'il est fait de cires précieuses, onctueuses et parfaitement mélangées.

OUI — KIWI donne un poli plus durable. Si la neige ou la pluie le ternit, un simple frottage lui rend tout son éclat.

OUI — KIWI protège et préserve le cuir. Les cires qui le composent sont plus onctueuses et mieux raffinées . . . pénètrent plus avant dans les pores du cuir et lui conservent toute sa souplesse.

Donne un Éclat plus vif 2 fois plus vite

Un sac à main BIRKS est toujours exclusif



• Un frais gâteau d'épices qui fond dans la bouche, un gâteau au chocolat, aux anges, au coco, aux fruits, à l'érable, à la mélasse—procurez-vous un savoureux gâteau de votre boulanger, à son établissement ou à la voiture. Façon facile, rapide et "succulente" de servir un dessert. Offrez à votre famille un gâteau différent tous les jours!

5-3F

ACHETEZ DE VOTRE BOULANGER IL VOUS SERT SI BIEN!

Cette annonce est présentée par: THE GRIFFITH LABORATORIES LIMITED
Ingrédients scientifiquement purs pour les boulangers canadiens



Pour un avenir assuré... assurez-vous aujourd'hui
CROWN LIFE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Bureau du district de Québec — 105 Côte de la Montagne.
A.-A. JETIVIER, gérant division Québec-Frontenac,
R. HOUDE, gérant division Québec-Montcalm

Entre Canadiens de bonne volonté

—o—

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 1962 55 avenue de Salaberry, Québec.

—o—

"Service social"

par Eugène L'HEUREUX

"Service social", tel est le titre d'une revue professionnelle trimestrielle, que vient de fonder l'Ecole de Service social de la faculté des Sciences sociales de Laval. Le directeur en est le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m., assisté d'une équipe de collaborateurs et collaboratrices spécialisés en service social.

"Cette revue, nous dit son Directeur, se propose d'être le véhicule de la pensée, de la culture propre, des techniques et des espoirs des travailleurs sociaux d'expression françaises en matière de service social. — Chacune des livraisons contiendra des articles de fond écrits par des professionnels du service social et des professeurs, des documents et des dossiers de service social, des rapports de l'activité locale, nationale et internationale en service social."

—o—

Le premier numéro contient une série d'articles portant chacun la signature du doyen ou de l'un des principaux professeurs de Faculté.

La série débute par un article du R. P. Georges-Henri Levesque, o.p., doyen de la Faculté des Sciences sociales, à laquelle appartient l'Ecole de Service social. Le Père Lévesque s'applique principalement à démontrer les avantages d'une affiliation permanente reliant l'Ecole de Service social à la Faculté des Sciences sociales. Entre autres choses, nous lisons: "Il existe une parenté naturelle entre les deux disciplines que sont les sciences sociales d'une part et le service social de l'autre. Les sciences sociales constituent la base du service social. Celui-ci, en effet, en raison même de sa nature, de sa fonction d'agent d'adaptation de l'homme à la société et de la société à l'homme suppose la meilleure connaissance possible de ces deux termes, connaissance qui, pour être complète, se doit d'être à la fois positive et normative. Toute formation universitaire et spécialement celle des étudiants en sciences sociales et en service social doit reposer sur un certain nombre de données fondamentales ayant trait à la nature de l'homme, son intelligence, son âme, sa destinée et ses relations avec l'au-delà. Un des principaux buts de toute formation universitaire solide est de rendre ces données de plus en plus explicites et de les présenter en un système de pensée cohérent. Il importe de fournir aux étudiants plus que des hypothèses. Il faut les équiper d'un ensemble de connaissances philosophiques suffisantes et d'une échelle de valeurs morales bien comprises."

Puis l'auteur énumère les raisons justifiant chacune des parties du programme d'enseignement suivi dans la formation des travailleurs sociaux à l'université Laval.

—o—

En théologien, M. le chanoine Ernest Lemieux, doyen de la faculté de Théologie, énumère, en les expliquant, les ressemblances et les différences entre les écoles de service social matérialistes, humanitaires et chrétiennes. Parmi ces dernières, on distingue les écoles catholiques et les autres.

Suivent des articles fort intéressants et instructifs de M. Charles de Koninck sur "le service social dans la société politique", du Dr Sylvio Leblond, sur "la Médecine et le service social", de M. Marie-Louis Beaulieu, avocat, sur "la loi instituant la Cour de bien-être social", de M. Zéphirin Rousseau, sur "le Génie forestier et le service social", puis de M. Luc Lacourcière sur "la recherche folklorique". — Les dernières pages sont consacrées à la documentation.

—o—

Nous tenons à recommander la lecture de cette nouvelle revue, car tout ce qui est social au sens chrétien du mot devrait intéresser davantage notre génération appelée à choisir, c'est de plus en plus certain, entre la rechristianisation et le communisme, entre la charité sociale des véritables chrétiens et la révolution brutale d'un égalitarisme destructeur.

Trop souvent, il nous arrive d'entendre des personnes intelligentes, instruites et, au fond, pas méchantes du tout échapper des reflexions qui revèlent une ignorance complète du rôle que doit jouer la charité organisée dans la société nouvelle. Parfois, c'est angoissant, surtout lorsque ces propos ont pour auteurs des personnes exerçant beaucoup d'influence dans la politique ou dans les affaires. Il y a vraiment lieu de se demander si la propagande communiste ne trouvera pas demain chez nous cet humus de l'égoïsme endurci, qui lui a permis de germer, de croitre et de sévir en plusieurs pays.

De grâce, n'ayons pas tant peur de tout ce qui est social: justice sociale, charité sociale, solidarité sociale, etc. C'est le concept social-chrétien, appliqué à toutes les manifestations de notre vie individuelle et collective, qui nous sauvera, — ou nous connaitrons des jours bien sombres.

Voilà pourquoi nos Universités ont raison de développer leurs Facultés de Sciences sociales. Voilà pourquoi la nouvelle revue "Service social" devrait intéresser non seulement les sociologues et les travailleurs sociaux, mais toutes les personnes assez chrétiennes et assez clairvoyantes pour se préoccuper du bien-être de leurs concitoyens.

CINQ MALAISES QUI INDISPOSENT

1. BESOIN D'UN LAXATIF
2. CONSTIPATION *qui accompagne généralement un rhume*
3. EXCÈS *de table ou de boisson*
4. AIGREURS D'ESTOMAC
5. MAUX DE TÊTE *résultant des troubles digestifs*

UN REMÈDE QUI REMET D'APLOMB!

Sal Hepatica, le pétillant laxatif antiacide, soulage un grand nombre de malaises efficacement. Son action est rapide mais douce . . . sans saisissements . . . sans coliques. Achetez donc une bouteille de ce laxatif "un-pour-cinq" dès aujourd'hui!



Le Jour ou La Nuit Prenez du

SAL HEPATICA

Pas besoin d'autre laxatif

La bonne cuisine

Côtelettes de Porc farcies au Four

6 cotelettes de porc doubles
2 tasses de chapelure de pain
4 Cuillerées à soupe de beurre
1 petit oignon haché très fin
½ cuillerée à thé de sauce Worcestershire
¼ cuiller à thé de sel
Pincées de poivre
1½ tasse d'eau
3 cuillers à soupe de catsup aux tomates.

Découpez une poche dans chaque côtelette. Faites une farce avec la chapelure et l'assaisonnement. Placez la farce dans les poches faites sur les côtelettes. Faites revenir, placez dans un plat à rôtir, et couvrez de sauce faite avec l'eau et le catsup. Faites cuire environ 45 min. au four chaud (400F) en arrosant fréquemment.

Pain d'Epices Refrigérateur

½ tasse de sucre
1 oeuf
½ cuiller à thé de gingembre
¼ cuiller à thé de sel
¼ tasse de beurre
½ tasse de mélasse
½ cuiller à thé d'épices mêlées
1 cuiller à thé de soda dissous dans
½ tasse d'eau très chaude.
¼ tasse de gras
2 tasses de farine à gâteau
½ cuiller à thé de canelle

Défaire en crème le beurre et le saindoux, ajouter le sucre et bien mêler. Ajouter l'oeuf bien battu, brasser, ajouter la mélasse. Tamiser la farine, les épices et le sel ensemble et y joindre le mélange d'eau chaude et de soda. Huiler un plat à gâteau, tapisser le fond du plat avec du papier ciré. Huiler ce papier et verser le mélange. Cuire à feu modéré 350F de 35 à 45 minutes. Ce mélange peut être versé dans un plat couvert et gardé au froid 3 ou 4 jours.

Une causerie de Me Paul Gouin

Me Paul Gouin, conseiller technique près le Conseil exécutif de la province, a fait, dimanche soir, une intéressante causerie sur l'industrie du tourisme et la refrancisation du Québec, à l'occasion de la dernière conférence-concert de la saison organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel .

Avant le début du présent siècle, le problème de la refrancisation de notre province ne se posait pas. Tant à la ville qu'à la campagne, notre population, isolée pour ainsi dire, manifestait un caractère tout à fait français dans ses traditions, ses coutumes et son mode de vie.

Mais par la suite, vu la poussée du progrès et une plus grande facilité de communications, pour ne nommer que ces deux causes, notre province se montrait graduellement sous des dehors différents de ce qu'elle est réellement et elle fut envahie par une vague grandissante d'américanisme. Aussi aujourd'hui le problème se pose-t-il dans toute son acuité de redonner au Québec un visage qui corresponde à son âme ,c'est-à-dire un visage français.

Notre attitude ne doit pas être pour cela de bouder le progrès et un sain modernisme. Il faut cependant admettre que l'on peut évoluer selon ces facteurs importants tout en conservant à nos villes et campagnes, dans notre vie et notre manière d'agir, un cachet vraiment canadien-français .

En agissant de la sorte, on remplira avant tout un impérieux devoir de fierté nationale, dont l'accomplissement ne causera pas, loin de là, de désavantages pécuniaires à notre activité touristique. Car le touriste s'avère de plus en plus lassé de retrouver chez nous ce qu'il vient de laisser chez lui et il ne cache pas sa déception devant une province canadienne-française qui trop souvent a le mauvais goût de s'affubler d'un extérieur américain.

Il est donc urgent de refranciser nos hôtels, nos restaurants, nos routes, notre réclame. Il est temps aussi de réagir devant cette architecture exotique et impropre à notre climat qui est adoptée maintenant pour beaucoup trop de nos édifices et maisons. Intéressons les visiteurs étrangers par des spectacles et des attractions qui nous reflètent parfaitement et pour lesquels on peut puiser par exemple à la source si riche de notre folklore.

Tels ont été dans leurs grandes lignes le plaidoyer et les suggestions opportunes de Me Paul Gouin.

Au début de la soirée, il y eut présentation d'un hommage au fleurdelysé par Mlle Diane Chouinard, lequel fut suivi du chant "O Carillon". M. Emmanuel Lefebvre, président de la St-Jean-Baptiste locale, présenta le conférencier, qui fut remercié par Me Maurice Huot.

Après un "feu de camp" rendu par un groupe de jeunes folkloristes de la paroisse, M. le curé, l'abbé Pierre Gravel, prononça le mot de la fin et souligna qu'en ce village, cet été, il y aura chaque semaine des réalisations intéressantes en plein air, telles que concerts et soirées de folklore, qui ne manqueront pas de charmer en particulier les nombreux touristes qui y passent.

Première messe à Saint-Pascal

En présence d'une assistance considérable et recueillie, M. l'abbé Roch-Claude Simard a célébré lundi sa première messe solennelle, en l'église St-Pascal-de-Maizerets.

M. l'abbé J.-A. Marcoux, curé de la paroisse, remplissait la fonction de prêtre-assistant tandis que M. les abbés Lucien Godbout et Louis Dugal étaient respectivement diacre et sous-diacre d'office.

M. l'abbé Emmanuel Fillion, professeur au séminaire de Québec, a prononcé le sermon de circonstance et pendant la cérémonie, le programme de chant a été exécuté par la chorale de St-Pascal, sous la direction de M. G. Bussière; M. Claude Paquet touchait l'orgue.

Plusieurs membres du clergé avaient pris place dans le choeur pour l'ordination et pour la première messe et parmi eux, on remarquait Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., M. les chanoines Roch Rochette et Réal Thomassin, M. les abés Hildevert Desroches, ancien curé de la paroisse, Léger Robitaille, Jean-Marie Garant, Eugène Descombes, Henri Laberge, Alphonse Tremblay, André Cliche, Charles Painchaud, Paul Lacouline, Marcel Drouin, Antoine Painchaud, Georges-Henri Drouin, Gaston Vallée, Paul-Emile Beaulieu, Marcel Lépine, Gaston Savard, Philippe Poulin, Marcel Morneau, le lieutenant-colonel abbé Marcel Lavallée ainsi que le capitaine abbé P. Latraverse.

Parmi les membres de la famille, assistaient M. et Mme Henri Simard, parents du nouveau prêtre; ses frères et soeurs, Michel, Jean-Luc, Rachel et Edith; ses oncles et tantes, M. et Mme Joseph Barrette, Mme Joseph Simard, M. et Mme Georges Simard, M. et Mme Henri Simard, Mme René Simard, Mme Elzéar Sylvain, M. et Mme Adélard Simard, M. et Mme Roméo Bolduc, Mme Edouard Simard, M. et Mme François-Xavier Simard, M. Emile Simard ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

A l'issue de la messe, le déjeûner fut servi à la salle paroissiale et à cette occasion, M. l'abbé J.-A. Marcoux, curé de St-Pascal, M. le chanoine Réal Thomassin, supérieur du Petit Séminaire de Québec, M. l'abbé Paul Lacouline, professeur au Grand Séminaire, M. Antonio Chalifour, échevin, M. Albert Duchesneau, président de la St-Jean-Baptiste, section St-Pascal, M. Fernand Jolicoeur, directeur de la C.T.C.C. de même que le nouvel ordonné ont adressé la parole.

Asphyxiés dans une automobile

Le gaz d'échappement d'une automobile a provoqué mardi soir l'asphyxie des enfants, de M. Adrien Forgues, de la rue Marie-Louise. Les victimes sont: Elphège, 8 ans, Françoise, 7 ans, Murielle, 5 ans, Gaston, 3 ans et Nicole 2 ans. Au retour d'une promenade à la campagne, leur père les découvrit inconscients sur la banquette arrière de son automobile.

Les cinq enfants de M. et Mme Forgues ont été apparemment asphyxiés par les gaz d'échappement qui se dégageaient dans la partie arrière de l'automobile. Au retour à la maison, vers 11 heures 15, M. et Mme Forgues essayèrent mais vainement d'éveiller leurs enfants endormis à l'arrière de l'automobile.

Les parents firent appel aux secouristes et le chef de district H. Auclair et le lieutenant F. Soucy se rendirent sur les lieux où ils constatèrent que les cinq enfants étaient inconscients.

Les deux plus jeunes enfants, Gaston et Nicole, étaient plus sérieusement affectés. Madame Forgues elle-même souffrait d'un violent mal de tête.

Un service des passagers suspendu

Victoria, Colombie Canadienne, 23. (PC) L'Esquimalt and Nanaimo Railway, qui traverse une des régions les plus pittoresques du Canada, abolira peut-être son service de passagers. La raison est la concurrence des voyages en autobus et en auto. Partant de Victoria, la ligne de chemin de fer couvre une distance de 210 milles pour se terminer à Courtenay. Des lignes secondaires se dirigent vers Port-Alberni, Cowichan-Lake et Great-Central-Lake. Une personnalité officielle de l'E. and N. Railway a déclaré que le nombre des passagers a diminué chaque année. La Compagnie envisage, cependant, de poursuivre ses opérations de transport de marchandises. La ligne a été construite en 1886 par Robert et James Dunsmuir et reprise en 1905 par les chemins de fer du Pacifique Canadien.

Gages supplémentaires réclamés pour des situations illégales

Wellington, (PC) Les lois sur la vente de boissons alcooliques en Nouvelle-Zélande — en vertu desquelles les hôtels ferment leurs portes à 6 heures p.m.... tandis que plusieurs continuent un commerce illégal pendant plusieurs heures supplémentaires — ont conduit à la situation curieuse d'une union d'employés d'hôtels qui loge une réclamation officielle de gages supplémentaires pour les hommes occupés aux ventes illégales.

L'union réclame $6 de plus par semaine pour les hommes employés comme "droppers", "look-out men", ou autrement utilisés au commerce effectué après les heures règlementaires. Elle a porté sa réclamation à un conseil de conciliation — sorte de tribunal où un président nommé par le gouvernement tente de conclure une entente entre les prétentions contraires, sur les salaires et les conditions de travail, des employeurs et des salariés.

On a expliqué que les "droppers" sont ceux qui détaillent de la bière du perron de l'hôtel aux clients en automobiles privées ou en taxis. Les devoirs des "look-out men" consistent à surveiller une arrivée éventuelle de la police.

L'union a réclamé en outre que l'on écrive une clause dans l'entente statuant que des hommes ne peuvent être employés à ces fins "que lorsqu'un accord existe entre l'employeur et l'union, accordant aux intéressés une protection contre les conséquences de toute infraction à la loi des boissons alcooliques".

Les représentants des employeurs se sont fortement objectés aux réclamations, déclarant que les demandes "constituaient un affront intolérable à la majorité des hôteliers, qui dirigent leurs entreprises en conformité de la loi".

Les représentants unionistes ont répondu qu'ils étaient disposés à nommer les hôtels où de tels salariés étaient employés. Ils déclarèrent regrettables que les prix payés pour les hôtels rendent nécessaire un semblable commerce après les heures permises.

Plus de 48,000,000 des 60,000,000 d'acres du Royaume-Uni sont employés à l'agriculture.

Tarif exigé par les infirmières graduées

Montréal, 23. (PC) L'association des infirmières graduées de Montréal a annoncé hier qu'à partir du 1er juin, le tarif pour les soins privés à domicile dans la région de Montréal sera porté de $8 à $10 pour un temps de service de huit heures.

Une des raisons de l'augmentation, dit l'association, est que les infirmières privées ne jouissent d'aucun plan de pension et n'ont pas droit à des journées de congé payé. Quand elles sont malades ou qu'il n'y a pas de demande pour leurs services, elles ne reçoivent pas de salaire.

Dans une allocation à la réunion annuelle de l'association, Mlle Annonciade Martineau, présidente, a déclaré que les infirmières canadiennes devraient se rappeler que leur premier devoir est le service. Elle a tracé un aperçu de la vie fiévreuse des temps modernes et a invité les infirmières à ne pas rechercher le bonheur dans une activité intense et nerveuse, mais dans le dévouement à leur service.

Les deux principales îles de la Nouvelle-Zélande ont une superficie combinée de 102,000 milles carrés.

Services rendus par les animaux

M. le chanoine Ernest Lemieux a exposé le rôle que tiennent les animaux dans la vie de l'homme et l'utilité qu'il en retire, au cours d'une causerie prononcée sous les auspices de la Société protectrice des animaux.

Le conférencier a trouvé dans la Genèse les raisons de l'existence des bêtes dont Dieu, le premier, a déterminé l'usage. "Les animaux deviennent en effet notre nourriture et notre vêtement et l'on n'a pour s'en convaincre, dit-il, qu'à relire le texte biblique où le Seigneur dit à Noé: "Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture, je vous donne tout cela comme je vous avais donné l'herbe verte".

M. le chanoine Lemieux signale que les services rendus par l'animal à l'homme intéressent directement la vie corporelle de ce dernier en allégeant ses tâches les plus dures, les plus manuelles et cela, particulièrement lorsque la machine n'avait pas atteint les progrès qu'elle a connus avec notre siècle.

Après avoir fait remarquer que les animaux sont utiles et agreables à la vie naturelle de l'homme, le conférencier leur a prêté également une influence sur la vie spirituelle des humains "parce que, a-t-il expliqué, ils s'offrent à nous comme autant de reflets divers des perfections divines en ce sens que la création doit manifester Dieu à l'homme et que plus il y a des êtres dont les perfections sont variées, plus l'homme a de moyens de comprendre un peu l'Etre suprême."

Nouveau chalet

Un nouveau chalet est à la disposition des sportifs qui fréquentent le terrain de golf du parc du mont Orford. Les travaux de construction viennent de se terminer. L'ancien chalet avait été détruit par un incendie il y a dix-huit mois.

Le premier message télégraphique au Canada a été transmis entre Toronto et Hamilton en 1846.

COMBAT L'INDIGESTION ET LA CONSTIPATION

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.



NOUVEAU!

Une Céréale à Saveur Miellée

TOUT LE MONDE EN MANGE!

Post

SUGAR CRISP



Un Produit de General Foods

UN FAIT:

à Québec, SUGAR CRISP est admirablement accueilli dans des milliers de foyers! Il n'y a jamais eu une NOUVELLE céréale comme SUGAR CRISP, dont *tout le monde* raffole. Il vous faut l'essayer aujourd'hui!



COMME CÉRÉALE C'EST ÉPATANT!

Du Blé Soufflé Léger — à saveur miellée — assez sucré pour que vous n'ayez pas à y ajouter de sucre. Chaque cuillerée est délicieuse, nourrissante. Versez-y simplement du lait ou de la crème et voyez toute la famille se régaler avec cette NOUVELLE céréale à saveur miellée.

POUR COLLATIONS QUEL ALIMENT!

Si pratique, si facile. Parfait pour collations entre les repas. Bon pour les enfants également — du *blé* sain, nourrissant; et *très énergétique* parce que le SUGAR CRISP est enrobé de miel et de sucre. Quelle combinaison!





CROQUANTS - À TOUT MOMENT!

C'est amusant de le manger tel quel—directement du sac. Il est assez sucré pour que vous aimiez le grignoter. Quel régal! Inscrivez SUGAR CRISP, Post sur votre liste d'épicerie *maintenant*. C'est la nouvelle céréale qui possède tout!

SC-21F

COMME CÉRÉALE C'EST ÉPATANT - POUR COLLATIONS QUEL ALIMENT!

Carnet Mondain

Monsieur Robert Picard, consul de France à Halifax, et madame Picard, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Michèle, née le 13 mai à Halifax. Le consul de France à Québec et madame Marcel Duranthon ont accepté avec plaisir d'en être les parrain et marraine.

Madame Mathieu Samson est partie pour Ottawa où elle passera quelque temps chez ses parents, le très honorable et madame Louis St-Laurent à leur nouvelle résidence, rue Sussex.

M. A.-H. Hinchcliffe, président de l'Association of British Chambers of Commerce", et madame Hinchcliffe, font actuellement un séjour en notre ville, inscrits au Château Frontenac. Ils assistaient à la réception donnée hier soir au Manoir St-Castin par les Chambres de Commerce.

M. et madame Mark Donohue sont rentrés en ville après un voyage de plusieurs semaines en Europe.

Madame André Delagrave est de retour d'un voyage de deux semaines à Victoria, C.-B.

Le docteur et madame Gilles Marceau ont reçu dimanche de six à huit, en l'honneur de mademoiselle Micheline Léveillé et de M. Jean-Paul Morisset, dont le mariage sera célébré demain.

Les chanteuses du Rosaire recevront à un vin d'honneur, ce soir, pour mademoiselle Cécile Laurin dont le mariage sera célébré prochainement.

Mesdemoiselles Madeleine Boulanger et Gemma Pouliot ont reçu à diner au Clarendon, lundi soir, en l'honneur de mademoiselle Elodie Magnan dont le mariage sera célébré prochainement.

Le docteur Yolande O'Neill est de retour à Québec après avoir passé la fin de semaine à Montréal, à l'occasion de l'assemblée de l'Association des Chiropraticiens de la province de Québec.

Ce matin à dix heures, en l'église Saint-Dominique, M. l'abbé Roch Poitras, curé de Magog, bénira le mariage de sa nièce, mademoiselle Marielle Poitras, B.A., fille de M. J.-Théo. Poitras, décédé, et de madame Poitras, de Québec, avec le docteur Jacques-M. De Serres, O.D., fils de M. et de madame Gaston De Serres, de Montréal. Pour la circonstance, des massifs de palmiers et des corbeilles de glaïeuls seront disposés dans le choeur et des boucles de tulle indiqueront les bancs des invités. Pendant la messe, mesdemoiselles Louise Lasnier, Marie Ruelland et M. Vincent Munroe exécuteront un programme de chant; madame Jeanne de Varennes Gosselin touchera l'orgue. La mariée, accompagnée de son frère, M. Guy Poitras, portera sur un fourreau de satin bleu astral une robe de dentelle Chantilly et tulle blanc neige d'une grande simplicité de lignes dont l'ampleur de la jupe formera longue traine. Un bonnet de même dentelle orné de muguet retiendra son long voile de tulle illusion et elle tiendra une cascade d'oeillets et de muguet. M. De Serres servira de témoin à son fils. MM. Claude Poitras, Pierre De Serres et Marcel Massicotte, O.D., placeront les invités. Madame Poitras, mère de la mariée, sera vêtue d'une robe gris perle rehaussée d'un collet de dentelle, elle sera coiffée d'un chapeau de paille de même ton et elle aura des gardénias à l'épaule. Madame De Serres, mère du marié, portera, sous une cape de vison bleu, une robe de crêpe bleu argent ornée de satin, un chapeau de plumes de même teinte et des gardénias au corsage. A l'issue de la cérémonie religieuse, madame Poitras recevra à sa résidence et les nouveaux mariés partiront ensuite pour les Etats-Unis. Madame De Serres portera alors un tailleur marine, un chapeau de Milan orné de velours, des accessoires marine et une parure de visons. A leur retour, les nouveaux époux résideront à 360½ Grande-Allée.

Mademoiselle Odette Proulx a réuni quelques amies ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Légaré, à l'occasion de son prochain mariage.

(Suite à la page 6, 4e col.)

Avec une telle prise qui ne sourirait ?



L'ouverture de la saison de pêche voit rivaliser tous ceux qui recher chent la très importante venue des touristes. Fiers de ce que recèlent les rivières de leur région, des résidents de Fénélon Falls, Mme Langman et M. Bernie Bell, présentent ce poisson musqué de bonne taille comme invitation aux candidats-pêcheurs de l'Ontario.

Exposition à la Cie Paquet

Il y avait fête hier et il y aura fête encore aujourd'hui et demain aux rayons à la verge et des patrons Butterick à la Compagnie Paquet où se tient une revue de modes estivales consacrée spécialement aux tissus. Musique et danseurs sont de la fête pour illustrer à ces jolies dames ce qu'elles peuvent faire d'un bon patron et d'un beau tissu.

Les modèles ont évolués au son d'une musique entraînante dans des robes de styles très féminins, de tissus légers et vaporeux et de teintes tout à fait estivales. Exemple cette jolie robe en piqué brodé d'une teinte lilas très pâle que Mme Murray a dessinée spécialement pour un pas de danse ou deux à l'été. L'encolure originale ferme au cou pour s'ouvrir en losange à la naissance de la gorge. Cette robe est de mise autant le jour que le soir pour la danse. Un petit bouquet de marguerites à la ceinture, gants diaphanes en nylon et souliers blancs complètent la toilette.

Plus de trente modèles tous aussi adorables les uns que les autres ont été présentés pendant ce défilé qui a duré plus de deux heures, en présence d'une foule d'élégantes.

Des danseurs de studio Arthur Murray ont ajouté la note "de bon ton" pour les grandes réceptions où vont ces élégantes toilettes.

Les textes et commentaires étaient de Mme Edith Tremblay-Montpetit.

Au comité féminin de la Symphonie

Une assemblée du comité féminin de l'Orchestre Symphonique a été tenue hier, en fin d'après-midi, à la résidence de la présidente, madame Léon des Rivières. Au cours de la réunion, les rapports des différents comités ont été soumis et madame François Turgeon, la trésorière, a informé les dames qu'au cours de la présente année, le comité féminin avait recueilli la jolie somme de $8,116.27.

Madame Paul-Henri Guimont et mademoiselle Ena Robinson, les organisatrices de l'exposition de modes tenue l'automne dernier au théâtre Capitol, ont annoncé que le spectacle avait remporté la somme de $3,163.24.

Mesdames Maurice Gagné et madame P.-H. Guimont chargées de la vente des annonces parues dans les programmes ont également obtenu un magnifique succès, puisqu'elles ont récolté $3,848.

Mesdames Maurice Lagacé et Lucien Mainguy, présidente et vice-présidente des Matinées Symphoniques, n'ont peut-être pas obtenu les résultats financiers attendus, mais grâce à leur zèle et à leurs efforts, elles ont réussi à attirer cette année un plus grand nombre d'écoliers et d'écolières qui ont suivi avec intérêt les concerts éducatifs, si bien préparés par notre éminent compatriote, Wilfrid Pelletier.

Les dames et les jeunes filles qui ont sollicité de nouveaux abonnements ont donné ensuite lecture de chiffres intéressants et ont promis de continuer leur tâche avec dévouement.

A l'issue de l'assemblée, madame DesRivières a prononcé une courte allocution et a remercié les membres des différents comités pour leur magnifique travail "C'est en déployant toute notre énergie et en persistant dans l'effort, dit la présidente, que nous atteindrons notre but, qui est d'aider l'Orchestre Symphonique de Québec à poursuivre son oeuvre culturelle".

Le Cercle libéral féminin élit le même bureau d'administration

Le cercle libéral féminin, qui clôturait hier son activité de l'année dans une réunion-conférence au club de Réforme, a procédé au choix de son nouvel exécutif pour 1951-52. L'élection n'a été marquée d'aucun changement et Mme Jean-Paul Lessard a été désignée à la présidence pour un second terme. Il n'y eut aucune modification des autres postes et pour la saison prochaine, Mme Gaston Esnouf sera première vice-présidente, Mme Hugues Lapointe, deuxième vice-présidente, Mlle Paule Massé, secrétaire, Mlle Cécile Matte, assistante-secrétaire et Mme Raymond Thivierge, trésorière.

A l'issue d'une courte assemblée du comité exécutif, Mme Jean-Paul Lessard a présenté, pour ses compagnes du cercle, une étude sur les différents chainons de l'organisation du parti libéral au Fédéral.

Elle a signalé d'abord les association ou cercles locaux dont le but est de développer chez leurs membres la connaissance de la doctrine libérale et les inciter à s'intéresser à la politique afin de concourir à l'établissement et au maintien d'un bon gouvernement. Afin de coordonner le travail de ces organisations, il existe dans chaque province une fédération de ces organismes et pour les groupements féminins, il y a la fédération provinciale des Femmes libérales du Québec dont le but est d'initier la population féminine aux principes fondamentaux du parti libéral. Cette organisation n'est cependant pas isolément provinciale puisqu'elle est une succursale d'une fédération nationale.

La conférencière donne les grandes lignes de cet organisme dont la présidente est Mme Cécile Gauthier O'Regan, et qui compte également une vice-présidente, de langue anglaise si la présidente est de langue française, une trésorière, deux secrétaires, une de langue française et une de langue anglaise, une secrétaire générale, vingt vice-présidentes provinciales (deux par province) et les présidents des six comités permanents de la Fédération qui sont : le comité de l'organisation, de la constitution, de l'éducation, de la finance, de la publicité et du statut de la femme.

Puis Mme Lessard a parlé de l'importance des congrès de la Fédération des Femmes libérales en ce sens que ces assises donnent la mesure de l'intérêt que portent les femmes présentes à la politique de réforme sociales et de progrès qu'adopte depuis toujours le parti libéral. Elle a insisté surtout sur l'influence que peuvent y jouer les femmes canadiennes-françaises, en minorité imposante.

Après avoir dit un mot des associations de jeunes libéraux qui poursuivent des buts identiques à ceux des organisations féminines, la conférencière fait une sorte d'historique du parti à travers ses trois grands congrès les plus importants dont le premier, celui d'Ottawa 1893, fut convoqué par Sir Wilfrid Laurier. Il eut pour effet de mettre en valeur les hommes que le parti comptait dans ses rangs, de grouper des organisations locales, de permettre la préparation d'un programme dans lequel les demandes d'abaissement de tarifs et de réciprocité avec les Etats-Unis eurent la première place et enfin de préparer la brillante victoire électorale de 1896.

Il y eut également celui de 1919, convoqué l'année précédente par Laurier qui mourut avant de le présider, puis celui de 1948, organisé à la demande du T. H. King afin de lui élire un successeur.

"Le parti libéral, de dire Mme Lessard, réalise l'unité s'efforçant de comprendre les attitudes de chaque Canadien des différentes provinces, en assurant à la population une sécurité relative à la portée de tous et en sauvegardant par ses lois et sa politique notre liberté individuelle, nationale et internationale".

Au début de son exposé, Mme Lessard a jeté un coup d'oeil rétrospectif sur l'évolution de la femme dans le domaine politique et elle a rappelé les mérites de celles qui furent les premières à revendiquer pour la gent féminine le droit de suffrage, Mmes Béique, Henri Gérin-Jajoie, Lady Aberdeen pour n'en nommer que quelques-unes. Elle a enfin souligné aux femmes d'élite leurs nouveaux devoirs et leurs responsabilités nouvelles dans le domaine politique et national.

Au cours de la réunion, Mlle Paule Massé et Mme Raymond Thivierge, respectivement secrétaire et trésorière, ont donné lecture du rapport de l'année, tandis que Mme Lessard a adressé la parole, à l'issue de l'élection, pour exprimer sa gratitude aux membres pour leur marque de confiance et d'estime et aussi pour leur étroite collaboration Elle a enfin voté des remerciements à la publiciste, Mlle Renaude Lapointe, et aux journaux québécois.

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal
Signalez :
5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez :
7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à :

SERVICE DES ANNONCES.

Juridiction sur les conserveries de viandes

Ottawa, 23. (PC) Alistair Stewart (CCF, Winnipeg-nord) a présenté hier aux Communes un projet de loi qui placerait les conserveries de viande sous les restrictions du code national du travail. Actuellement, cette industrie relève de la juridiction provinciale.

Les îles de Sorlingues, à 25 milles de la côte des Cornouailles, forment une quarantaine d'îlets d'une superficie totale de 4,000 acres.

Dr Marthe PELLAND
173, ST-JEAN
Consultations 2 h. à 4 h. 30 p.m.
Bureau : 2-5598 Rés. : 2-5027
MALADIES NERVEUSES

Assurance prolongée pour les vétérans

Ottawa, 23. (PC) — L'hon. Hugues Lapointe, ministre des Anciens Combattants, a donné un avis d'une législation qui prolongerait la durée de la loi de l'assurance des anciens combattants. Passée après la seconde guerre mondiale, cette loi est destinée à fournir une assurance pour les anciens combattants considérés pauvres, couvrant les risques par les compagnies régulières d'assurance.

L'avis de M. Lapointe dit que la nouvelle législation prolongerait la durée de la loi, mais n'explique pas pour combien de temps. Elle augmenterait le montant payable au moment du décès et prévoirait l'insertion d'une clause de guerre dans la police dans certains cas.

Une centenaire livre son secret

London, Ontario, 23. (PC) — Le secret de la longévité est de manger des pommes de terre avec leur pelure, selon Mme Priscilla A. Elsie, de London. Elle est bien placée pour le savoir. Elle aura 100 ans dimanche. Elle a cinq enfants vivants, 22 petits-enfants, 36 arrière-petits-enfants et 16 arrière-arrière-petits-enfants.

Votre horoscope

Mercredi, le 23 mai 1951

21 mars au 20 avril (Bélier) Sachez être réaliste et ne poursuivez pas de chimères qui pourraient vous désillusionner. Adaptez-vous aux circonstances et soyez conciliant.

21 avril au 20 mai (Taureau) Evitez toute conversation agressive, employez plutôt la douceur, vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats. Sentiments légèrement contrariés.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Faites preuve d'adresse et de diplomatie, votre réussite dépend un peu de vos relations, efforcez-vous qu'elles soient toujours excellentes. Sentiments guidés par la raison.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Heureuse inspiration de ce temps-ci dans le domaine intellectuel. Vous rencontrerez des gens influents susceptibles de vous aider. Ne confiez pas vos intentions sentimentales.

24 juillet au 22 août (Lion) Méfiez-vous des critiques sournoises et sachez être discret, certaines personnes intentionnées sont jalouses de votre succès. Discussions à redouter dans le domaine du coeur.

23 août au 22 septembre (Vierge) Bonne disposition d'esprit que vous devrez mettre en application dans vos affaires. Dans le domaine du coeur, vous recevrez des nouvelles d'une personne qui vous intéresse.

23 septembre au 23 octobre (Balance) Evitez les discussions d'intérêt, soyez prudent dans tous les domaines. Sur le plan sentimental, d'intéressantes nouvelles vous parviendront.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) L'incertitude règnera une partie de la journée et l'atmosphère générale sera hostile. N'entreprenez rien de compliqué aujourd'hui, contentez-vous de la routine.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Ne soyez pas trop confiant et méfiez-vous des indiscrétions. Améliorez votre travail, vos efforts seront appréciés à leur juste valeur.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Proposition agréable qui vous fera plaisir. Certains gains sont possibles, mais évitez les dépenses excessives. Les sentiments sont bien inpirés et durables.

22 janvier au 20 février (Verseau) Des nouvelles intéressantes vous parviendront concernant un projet que vous avez fait récemment. Dans le domaine du coeur, les astres vous sourient tout particulièrement.

21 février au 20 mars (Poissons) Certaines propositions vous seront soumises aujourd'hui, usez de votre excellent jugement et de votre intuition et réfléchissez avant de vous prononcer.

L'enfant né aujourd'hui aura une intelligence supérieure et une grande curiosité intellectuelle qui voudra tout embrasser et qui sera heureusement guidée par une intuition sûre et un sens inné de la mesure et du bon goût. Il possédera un jugement juste qui le libérera difficilement de ses préjugés. D'une sensibilité remarquable sous des dehors impassibles, il sera cependant irritable, exigeant. D'un caractère pessimiste, renfermé, hermétique, il deviendra plus facile auprès des êtres qui auront sa confiance. Fidèle jusque dans les moindres choses, il sera tendre, délicat et dévoué pour les siens. Porté à l'instabilité et à l'hésitation, il aura besoin d'entourer sa vie de sécurité. Son activité le portera particulièrement vers les choses de l'esprit parce qu'il aquerra vite une belle culture.



Votre famille aimera les
FÈVES AU LARD
si succulentes apprêtées ainsi à la **MOUTARDE**

3 ou 4 tranches de bacon
1 boite de fèves au lard
1½ cuillerée à thé Moutarde Colman's
2 cuillerées à soupe mélasse

Coupez le bacon en deux et faites frire. Ajoutez les fèves, la moutarde et la mélasse. Faites cuire lentement pendant 15 minutes dans un poêlon.

MOUTARDE D.S.F. Colman's
FCK28G

P. FERLAND INC.
Nettoyeurs d'un ton plus clair
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3331
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

POUR VOUS MESDAMES

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCEES !
NOUVELLES ARRIVEES !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

Les hôtesses sont :
Mme L.-P. GRAVEL, 138 Lockwell Tél. : 3-0247
Mme MAURICE LEPINE Route des Quatre Bourgeois, Ste-Foy — Tél. : 7-6321

Une réputation qui GRANDIT sans cesse . . .



N'est-ce pas la plus grande preuve de la valeur d'un produit? In ne compte plus le nombre de femmes qui ont été soulagées par les bonnes PILULES ROUGES. Voilà plus de 50 ans que cette formule a été trouvée pour le plus grand bien de la femme.

Les bonnes PILULES ROUGES sont présentées d'une façon agréable et sont faciles à prendre. A base de fer elles sont idéales dans les cas de : faiblesse, fatigue, manque d'appétit, perte du sommeil, pâleur, nervosité et tous les malaises dus à l'ANEMIE.

Vous ne pouvez ignorer l'efficacité d'un tonique si connu ; un traitement aux bonnes PILULES ROUGES est un moyen sûr pour enrayer vos malaises et vous apporter une meilleure santé.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
65c la boite ou 3 pour $1.80
Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal



Quelque chose que les autres n'ont pas

Ils sont faits de beurre pur, d'oeufs et de blé des Berkshires anglais ; vous en obtenez un assortiment complet dans la boite "Floral Drum".
A vos réceptions, servez des "Cocktail Assorted"—ces appétissantes bouchées aux formes et saveurs plaisantes.

BISCUITS *anglais*
HUNTLEY & PALMERS
Importés



Agent : Rose et Laflamme Ltée, 400 ouest rue St-Paul, Montréal.

Marie Mutine DIT:
HP sur le Macaroni
Rien ne la vaut sans contredit



D'UNE SAVEUR SANS ÉGALE
HP
VRAIMENT EST IDÉALE!

Cette folie étudiante préconise
HALO POUR TOUS!



HALO laisse les cheveux merveilleusement doux et faciles à coiffer.
HALO facilite les permanentes, les fait durer plus longtemps!
Pourquoi ne dites-vous pas:
"HALO POUR MOI AUSSI"
le Shampooing le plus populaire au Canada



Le savon flétrit la chevelure
HALO L'EMBELLIT!



L'exquise fraîcheur de cette chemise de nuit en nylon indémaillable vous emportera, dans un souffle, sur l'aile du rêve!

Luxite

Parure Summer frost

lingerie fine

En vente dans toutes les bonnes maisons ; ; ; cette ravissante parure en nylon indémaillable rehaussé de dentelle de nylon. Bleu Bouffant, rose Ballerine et blanc Princesse. Chemise de nuit, tailles 32 à 40, environ $14.95. Non illustrées: Combinaison assortie, environ $8.95; jupon (environ $5.95); culotte (environ $2.95) et liseuse (environ $7.95).

Remporte encore la médaille d'or de la "Fashion Academy"

MOLEPROOF HOSIERY COMPANY OF CANADA LIMITED LONDON • Fine lingerie Luxite • Bas pour dames entièrement diminués • Chaussettes pour hommes universellement réputées

Toute aide supprimée

Washington, 23. (PA) Le Congrès a approuvé et envoyé à la Maison Blanche un bill qui supprimerait toute aide économique des Etats-Unis à n'importe quel pays qui envoie du matériel de guerre aux nations communistes. Le ban serait applicable pour la durée des hostilités en Corée.

A la Croisée des chemins



Il ne suffit parfois que d'un mot, d'une lecture, pour éveiller un intérêt spécial chez vos garçons et filles, et les orienter dans la voie où leurs aptitudes seront le mieux déployées, et où ils seront le plus utiles à leur famille et à la société.

En quelque moment de leur vie où cette décision naît ou s'affirme, les adolescents cherchent inconsciemment à se renseigner davantage, à former leur jugement. Quelle source de renseignements aussi diverse et aussi peu coûteuse pouvez-vous alors leur offrir que la lecture quotidienne d'un journal d'information et d'affaires ?

Intéressez vos adolescents à la lecture de votre quotidien, "L'Evénement-Journal". Discutez des nouvelles avec eux. Vous aiderez à la formation de leur jugement, et les préparerez ainsi mieux à prendre leurs responsabilités dans la carrière qu'ils ambitionnent.

Un bon quotidien d'information et d'affaires oriente les adolescents dans le choix de leur carrière.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Carnet Mondain

Le docteur Ralph A. Day était de passage dans la métropole en fin de semaine, à l'occasion de l'assemblée de l'Association des Chiropracticiens de la Province de Québec.

M. et madame Gaston De Serres, MM. Guy, Pierre et Jean De Serres, madame Pierre De Serres, le notaire et madame J.-C.-B. Walsh, le notaire et madame R.-E. Mackay, mesdemoiselles Paule et Rita MacKay, le docteur et madame Gilles Daignault, M. et madame Léo-Georges Morin, O.D., le docteur Emmanuel Gobeil, O.D., et madame Gobeil, M. Georges Deschênes, O.D., et madame Deschênes, le docteur et madame Richard Davidson ainsi que M. et madame J.-A. Constant sont parmi les invités de l'extérieur au mariage De Serres-Poitras qui sera célébré ce matin en l'église de Saint-Dominique.

Parmi les invités de l'extérieur qui ont assisté au mariage Roy-Grégoire célébré samedi en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, on remarquait : M. Jules Grégoire, I.F., ses enfants, Louise et Robert, M. et madame Jacques Grégoire, M. et madame Adrien Grégoire, mademoiselle Margot Frenette, M. Raymond Jolicoeur, tous de Hull.

Mesdémoiselles M. Asselin et T. Villeneuve ont reçu à une fête-surprise récemment, en l'honneur de mademoiselle Fleurette Lapointe, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Léopold Grégoire, de Lévis, est parti pour Thetford-Mines où il résidera désormais.

Madame Napoléon Morin, de Rimouski, a passé quelques jours en notre ville.

A l'extérieur

Madame Emile Latulipe, de la métropole, et ses fillettes, Elsie et Louise partiront vers la mi-juin pour l'Europe où elles seront les invitées de M. et de madame Albert Grégoire à Pointis-Inard.

Madame Paul Asselin et mademoiselle Marguerite Côté, de Montréal, s'embarqueront à New-York, mercredi prochain, sur l'"Ile de France", pour un séjour de quelques mois en Europe au cours duquel elles visiteront la France, la Suisse et l'Italie.

Il y eut thé, samedi dernier, chez mademoiselle Micheline Fournier, de la métropole, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Vidal, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Charles Belque.

En l'honneur de mademoiselle Marguerite Léger, de Montréal, dont le mariage sera célébré prochainement, madame Max Dupuis a reçu en fin d'après-midi ainsi que mademoiselle Lucienne Roussel. Il y eut shower de verres organisé par mademoiselle Suzanne Gorthé et des thés furent offerts par madame Tom Oneson et mademoiselle Thérèse Brunet.

Madame Herman Bonneau, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal, chez sa soeur, madame L.-E. Potvin.

Aux anciennes des C. N.-D.

La Congrégation de Notre-Dame lance un grand appel à toutes les anciennes élèves qui ont fréquenté les institutions de Québec et de la banlieue, et les invite cordialement à se rendre nombreuses au pèlerinage qui aura lieu à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, samedi le 9 juin prochain. Comme on le sait, c'est à Sainte-Famille que fut fondée la première maison de Marguerite Bourgeois.

Le pèlerinage débutera par une grand'messe solennelle qui sera chantée à dix heures et quart en l'église de Sainte-Famille. Cette messe sera suivie d'un dîner champêtre, d'un salut du St-Sacrement et du tour de l'île en autobus. Chaque comité d'amicale donnera des directions spéciales aux élèves qui ont fréquenté ces diverses institutions.

Les anciennes du Couvent de St-Roch qui désirent prendre part à cette journée du souvenir, devront donner leurs noms et se procurer leurs billets d'autobus au Couvent de St-Roch d'ici le premier juin prochain. Celles qui doivent se rendre en auto sont priées de s'inscrire également. Comme le départ s'effectuera à neuf heures précises, on leur demande de bien vouloir se rendre au Couvent de St-Roch entre huit heures et demie et neuf heures, le matin du 9 juin.

Longs . . .

(Suite de la page 3)

la preuve que veut tenter Me Levesque. A la preuve sur le cautionnement, parce que il faut remonter à un an en arrière. D'autant plus, dit-il, qu'il n'a pas perdu sa licence alors, mais qu'il a simplement signé une formule de bonne conduite. Sur le fait de la culpabilité, il s'objecte aussi en disant que ce cas n'est pas différent des autres que le tribunal a déjà entendus. Plusieurs ont été trouvés coupables d'offenses criminelles; chacun d'eux est venu s'expliquer devant le tribunal. Votre Honneur n'a pas le droit de se constituer en Cour d'Appel, continue Me Dorion, qui s'objecte aussi sur la question de discrimination parce qu'il est absolument injuste de soutenir cela dans le cas de Laverdière. Il soutient que son client, dit Me Dorion, n'a jamais pris part à une campagne électorale. Il y a contradiction; je trouve injuste de dire de telles choses contre des personnes qui ont le droit au respect public.

Après quelques remarques du commissaire, on appelle un témoin dans la boîte, le docteur Gaétan Lépine. Dès les premières questions de Me Levesque, cependant, les objections de Me Dorion commencent, amenant ainsi une réponse de Me Levesque: objections et réponses durant parfois cinq minutes chacune. Le témoin quitte la boîte pour aller s'asseoir. Il revient dans la boîte, veut répondre, mais retourne s'asseoir, provoquant ainsi le rire dans la salle d'audience.

De petites passes d'armes entre les deux procureurs au sujet du mandat de Me Dorion et de ses relations avec M. Matte continuent de dérider l'auditoire et enfin le commissaire permet sous réserve à Me Levesque de monter sa preuve.

Sur la fameuse bataille

Le Dr Gaétan Lépine donne des précisions sur les blessures qu'avait reçues alors Laverdière, puis Claude Morin vient ajouter que le 4 février 1951, il a eu connaissance de l'altercation entre Laverdière et Vallée au kiosque de la place Jacques-Cartier. Il jure que Vallée a donné le premier coup de poing, puis que Laverdière a répondu. Auparavant le médecin avait déclaré qu'il avait déjà rendu le même témoignage devant un comité. "Quel comité ? demande Me Dorion. "Je ne le sais pas". — "Qui présidait ?" — "Je ne le sais pas" — "Où se réunissait-il ?" — "A la salle du conseil".

Georges Doyon témoigne ensuite sur l'affaire du cautionnement pour les deux prostituées, mais son court témoignage n'ajoute rien à ce que savait déjà le tribunal. "En étudiant le cas Laverdière, j'étudierai cette affaire des deux femmes", dit le commissaire.

Méli-mélo électoral

Un M. Nazaire Lirette entre ensuite dans la boîte et déclare qu'à la dernière élection, alors que MM. Jos. Matte et Frank Glode se trouvaient des adversaires politiques, il avait passé toute la journée des élections, soit de 9 ou 10 heures du matin, jusqu'à 6 ou 7 heures du soir avec Laverdière, et qu'à sa connaissance, ce dernier n'avait pas touché aux pneus de M. Matte.

Peu après, un M. Labadie, organisateur de M. Matte, leur disait qu'ils perdraient leur licence. Le témoin avoue ensuite, à la demande de Me Dorion et de Me Levesque, qu'il a déjà eu une suspension de sa licence, soit le 29 mars 1950, pour une condamnation de $3.00, mais qu'il l'a recouvrée trois semaines après.

Me Levesque : Vous avez mené la lutte contre M. Matte pour des motifs relevant du fait qu'il était président du comité du taxi ?

R. — Oui.

Me Dorion : J'avais l'impression qu'on voulait faire une enquête politique en voici une preuve.

Le commissaire fait alors une mise au point et l'interrogatoire continue :

Me Levesque : Quels sont ces motifs ?

Me Dorion : Je m'objecte. Si mon savant ami pose de telles questions, cela veut dire que j'aurais moi aussi le droit d'amener des citoyens pour leur demander leur appréciation sur l'action de M. Matte ?

Le commissaire : Certainement.

Me Dorion : C'est bon de le savoir.

D'autres questions suivent, puis Me Dorion demande au témoin : Pour quelle raison avez-vous signé une formule de bonne conduite en avril 1950 ? "Je n'ai jamais pu le savoir, répond le témoin, M. Lessard m'a dit que je parlais trop. A une autre question sur des portraits d'élection affichés au kiosque de la place Jacques-Cartier, le témoin répond : Il y avait des portraits de tous les candidats. Le soir, seul celui de M. Matte restait; il y en avait un autre du même candidat "pendu la tête en bas". Cette journée-là, ajoute-t-il, M. Lessard m'a dit : Si Matte rentre, vous allez le regretter.

Me Dorion : M. Lessard ne vous a-t-il pas dit que les kiosques de la ville n'étaient pas une place pour de la propagande électorale ?

R. — Il n'a pas dit cela. Il a dit: "Toi t'es pas bien placé, fais attention à toi. D'ailleurs, si les kiosques sont à la ville, c'est aussi les échevins de la ville. Les rues appartiennent à la ville, et on parle d'élection dans les rues. Me Levesque déclare alors qu'à toutes les élections de tous les genres, on affiche toujours les portraits des candidats.

MM. Frank Glode et Léo Paré

M. Frank Glode, ancien candidat au siège No "2" du quartier St-Roch témoigne que M. Laverdière avait travaillé pour lui à ces élections, mais qu'il ne sait pas si Pichette en a fait autant.

M. Léo Paré, pour sa part, s'était présenté, en novembre dernier, lors des élections de l'association des proprios de taxi, à la présidence de l'association, contre M. Bouret et il s'est fait battre. Laverdière et Lirette étaient ses principaux organisateurs.

Le témoin n'en veut aucunement contre M. Bouret et n'a pas d'animosité contre lui en autant qu'il lui donne satisfaction. Or, le témoin avait voulu acheter une auto-taxi, et M. Bouret s'y était opposé en disant qu'il avait déjà deux autos et ne pouvait en avoir trois. A part de cela, il n'a jamais eu affaire au comité du taxi.

Séance à huis clos

La Commission siège ensuite à huis clos pour étudier le cas de 4 chauffeurs de taxi ayant des dossiers; deux d'entre eux sont absents. Le commissaire profite de la circonstance pour citer le fait que le taxi n'est pas une école de réforme et qu'il faut s'occuper de la sécurité publique.

Le chef de police de Winnipeg à Québec

Le chef de police de la ville de Winnipeg, M. Chs MacIver, a été reçu hier par le lt-col Léon Lambert, directeur-adjoint de la Sûreté provinciale, à son arrivée à bord de l'Empress of Scotland. Le chef MacIver arrive d'Ecosse et il est accompagné de Mme MacIver.

Le blé canadien fourni à l'Inde

Ottawa, 23. (PC) La quantité de blé fournie par le Canada à l'Inde se compare avantageusement à celles expédiées par les autres pays et particulièrement favorablement aux envois russes, a déclaré le t. h. C.-D. Howe, ministre du Commerce. Des membres de l'opposition avaient critiqué l'attitude du Canada envers l'Inde menacée de famine. M. Howe a ajouté que, cette année-ci, le Canada a vendu 300,000 tonnes, ou 10,000,000 de boisseaux, de blé à l'Inde. Cette quantité se compare avec les 2,000,000 de tonnes que les Etats-Unis se proposent d'expédier en Inde, comme prêt. Elle se compare "très bien" avec les 50,000 tonnes que la Russie a proposé d'envoyer.

L'Inde tient la quatrième place au monde pour l'aviation civile. Les voies aériennes de l'intérieur forment un parcours de 22,000 milles. L'aviation fait aussi trois services outre-mer.

ECZÉMA
ÉRUPTIONS Pour aider à apaiser rapidement la démangeaison et l'irritation pénibles que causent l'Eczéma et autres Eruptions Cutanées, essayez l'Onguent Dr. Chase médicamenté et antiseptique. Un traitement sûr pour chez soi depuis plus de 50 ans.
ONGUENT Antiseptique DR. CHASE



"Elle vous ranime...la saveur de ce fameux café!

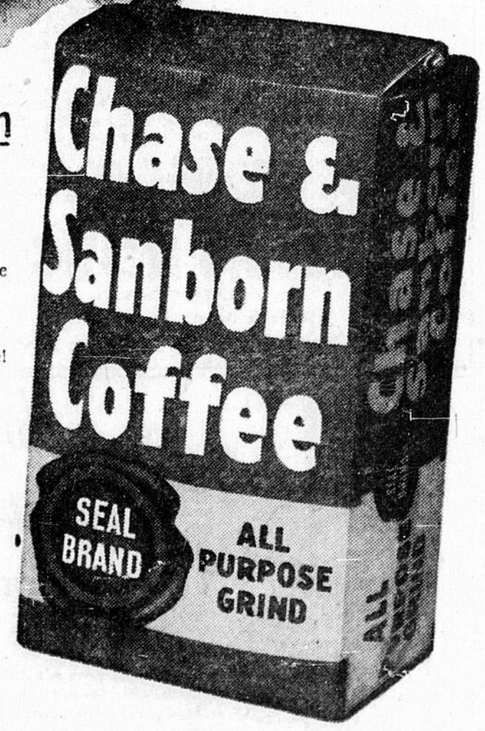
vous obtenez plus de satisfaction d'une BONNE tasse de café !

Une bonne tasse de café est plus qu'une source de satisfaction! Son arome moelleux et sa riche consistance produisent un effet réconfortant, une sensation de bien-être qui vous stimule!

Ne vous privez donc pas, vous et votre famille, des merveilleuses qualités que doit posséder un café vraiment supérieur!

Dans chaque livre de Chase & Sanborn, vous obtenez plus de satisfaction, *plus* des propriétés vivifiantes que seul peut offrir un café de riche consistance.

Assurez-vous donc l'incomparable satisfaction d'un *café vraiment supérieur*... achetez aujourd'hui du Chase & Sanborn. Il possède *plus* des qualités que vous attendez d'un bon café!



TOUTE LA SAVEUR QUE VOTRE TASSE PEUT CONTENIR!



AU PRINTEMPS "Ça ravigote"



36¢ le carton de 6 bouteilles, plus le dépôt pour les bouteilles

C43F

SI PUR...SI BON...ET SAIN POUR TOUS

LA CORDE DE SABLE (3)

Roman d'aventures et d'amour de Walter DENIGER
Dessins de ROSENBERG

RESUME. — Arrivé à Diamanstad à bord d'un cargo, Mike Davis doit aussitôt affronter son ennemi, le commandant Fogel, chef de la police de la plus riche région diamantifère sud-africaine. Sur le pont du navire, Fogel tente de provoquer un accident, mais seul un porteur nègre est blessé. Davis, qui a compris la manœuvre, se précipite vers lui en l'injuriant.



Sous l'injure, Fogel blêmit ; avec sa cravache, de toutes ses forces, il cingle le visage de Mike. Celui-ci veut bondir, mais les deux policiers qui accompagnent Fogel l'immobilisent, protégeant ainsi la retraite de leur chef.

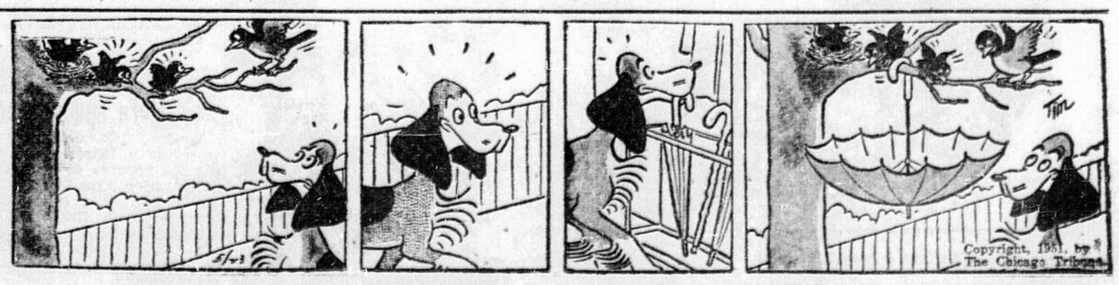
Mike a encore le temps de lui lancer : « Fogel, je m'étais dit en revenant ici que j'avais oublié le mal que vous m'aviez fait. Mais maintenant ce que je veux, c'est prendre ce pourquoi j'ai déjà payé. »

Et, tout en descendant l'échelle qui mène au quai, Fogel répond en criant : « Le prix en a doublé, M. Davis. Quant à ma tunique bleue, celle dont vous parliez tout à l'heure, je souhaite que vous me donniez l'occasion de la remettre ! » Puis, au volant de son half track, il disparaît dans un nuage de poussière.

Par téléphone, le directeur de la Société Générale Diamantifère, Fred Martingal, est averti au Cap de l'arrivée de Mike Davis. « Attendez mon retour par l'avion de demain matin », dit-il à Fogel. A une table voisine de la sienne, au cabaret, une ravissante jeune femme, depuis un moment, joue des cils à son intention.

(Copyright by France-soir and Scoop.)

CÉSAR



Copyright, 1951, by The Chicago Tribune

Giffard étudiera sérieusement les suggestions faites par la Régie

La municipalité de Giffard semble vouloir étudier sérieusement les suggestions qui lui ont été faites par la régie provinciale du Transport dans sa dernière décision relative au service d'autobus sur la côte de Beaupré.

En effet, le comité conjoint du Transport de la Chambre de Commerce et de la Société St-Jean-Baptiste de Giffard et le conseil municipal de Giffard étudieront attentivement ces suggestions demain et vendredi.

Demain soir, à 8 h. 15, le comité du Transport tiendra une assemblée publique à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Paul-Emile Deschênes. Le conseiller juridique de la municipalité, Me Louis Dussault, sera présent.

Au sujet de cette assemblée, M. Louis-Philippe Larochelle, secrétaire de la Chambre de Commerce de Giffard et du comité du Transport, rappelle que la Régie, dans sa dernière decision, "a ouvert certaines portes à la municipalité de Giffard", en ce qui a trait aux tarifs dans Giffard, à de nouveaux arrêts dans la ville de Québec et au rétablissement du terminus à la Place Jacques-Cartier.

M. Larochelle dit que le comité du Transport étudiera la question de savoir s'il y a lieu d'intervenir auprès de la Régie, pour donner suite à ses suggestions, ou de laisser porter les choses, ou encore si d'autres projets déjà à l'étude ne doivent pas plutôt être poussés.

Le comité procédera aussi à sa réorganisation, du fait que son président, M. Deschênes, est devenu président de la Chambre de Commerce.

Quant au conseil municipal, il tiendra une assemblée spéciale vendredi soir, à l'heure habituelle des assemblées, pour étudier lui aussi le rapport de la Régie et recevoir les opinions légales de son conseiller juridique, Me Dussault.

Avant l'assemblée, le conseil rencontrera le comité du Transport de la Chambre de Commerce et de la Société St-Jean-Baptiste pour connaître son opinion.

Pas d'enquête sur le crime au pays

Ottawa, 23. (PC) — M. Garson, ministre de la Justice, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement n'envisage pas d'ouvrir une enquête sur la criminalité au Canada comme celle qu'a menée la commission Fefauver aux Etats-Unis.

M. E.D. Fulton, député progressiste-conservateur de Kamloops, lui avait posé quelques questions après avoir attiré l'attention de l'assemblée sur la rumeur voulant que des bandits des Etats-Unis aient fait, ces derniers temps, de mauvais coups au Canada.

Le député de l'Ouest qui, il y a deux ans, avait réussi à faire voter une loi interdisant l'importation d'histoires policières illustrées (comics), a cité des extraits d'une série d'articles du Standard de Montréal sur la disparition mystérieuse de quatre représentants des milieux interlopes de la métropole.

M. Fulton a demandé quelles mesures avaient été prises par la Gendarmerie Royale du Canada à la suite de la disparition, l'an dernier, d'un nommé Alex Balazo dont la femme a demandé l'aide du ministère de la Justice en janvier.



Après chaque shampooing ou permanente chez soi.

ravivez la couleur et le lustre de vos cheveux avec

LOVALON

le rinçage moderne pour les cheveux

• Rend les cheveux souples et dociles • Estompe les mèches jaunes ou grises • 12 séduisantes nuances • Enlève la pellicule après le shampooing • Rend la chevelure éclatante.

15c et 39c



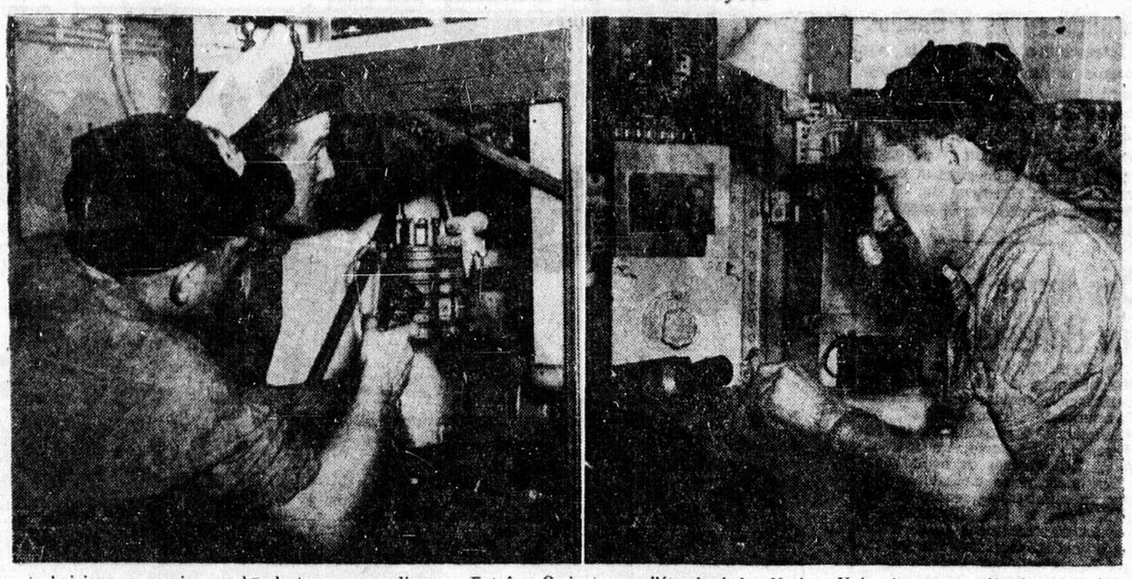
Enorme explosion expérimentale

Salt-Lake City, 23 (AFP). Les ingénieurs américains vont provoquer une formidable explosion dans les déserts de l'Utah occidental, à Dugway, à 90 milles de Salt-Lake City, en faisant sauter d'un coup 160 tonnes de trinitrotoluène, terminant ainsi une longue série d'explosions provoquées à des fins scientifiques.

Sans parler d'explosions atomiques, d'autres déflagrations plus considérables ont déjà eu lieu pendant les guerres, notamment lorsque furent détruits des navires de munitions ou des dépôts d'artillerie. Mais c'est la première fois qu'une pareille masse de "T.N.T.", va être détruite volontairement.

L'expérience servira à étudier les effets des explosions sur des constructions souterraines. On a demandé aussitôt: "Cela signifie-t-il que les Etats-Unis vont construire des usines souterraines pour servir en temps de guerre?" Les ingénieurs demeurent muets là-dessus . . . Et pourtant, à côté des explosifs, sous la terre, ont été placés d'énormes piles de pont et des fondations d'usines, tandis que des milliers d'instruments enrégistreurs permettront d'étudier les réactions des matériaux et des terrains environnants.

Rôle des techniciens sur les destroyers



Les techniciens en service sur les destroyers canadiens en Extrême-Orient sous l'étendard des Nations-Unies jouent un rôle de prime importance en ce qui concerne le maintien d'un degré d'efficacité à bord des navires. Tous des spécialistes de haute compétence, ils entretiennent et réparent l'outillage, exécutant souvent des travaux qui autrement exigeraient que les navires se rendent à leur port d'attache. A gauche on voit le matelot de deuxième classe, ALBERT WALKER, de Toronto, en train d'éclairer le maître VINCENT DURING, de Halifax, pendant que ce dernier effectue des réparations au congélateur de crème glacée à bord du Nootka. Les heures consacrées à l'entretien du congélateur sont bien payées lorsque la crème glacée vient s'ajouter au menu quotidien des marins. A droite, la pipe au bec, le maître DAVID EVANS, de Saint-Jean (N.-B.), et Dartmouth (N.-E.), répare la mire d'un des canons gyroscopiques du Nootka. La photo accrochée devant son établi en est une de lui et de sa femme. (Photo de la Défense nationale)

Décès de madame Alfred Falardeau

On apprendra avec regret la mort de dame Léonie Lebel épouse de feu J.-Alfred Falardeau, ancien voyageur de commerce, survenue hier à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses soeurs: Mme Alexandre Bilodeau, Mlle Mélanie Lebel; son frère M. Napoléon Lebel, de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Vve A. E. Lebel, de Lac Mégantic, M. et Mme Napoléon Lebel, de Sherbrooke, Mme Vve Joseph Giroux, MM. et Mmes Joseph Simard, Arthur Falardeau, MM. Charles Paré, Alexandre Bilodeau; ses neveux et nièces: M. l'abbé Adrien Falardeau, aumônier des étudiants, M. Jules Falardeau, instituteur, Mlle Marguerite Falardeau, les R.R. Sr Marie de la Visitation Dominicaine, Soeur St-Ferdinand et Soeur Marie-Auxiliatrice, toutes oeux de Jésus-Marie, MM. et Mmes Henri Giroux, David Giroux, Joseph Giroux, M. Arthur Giroux, Mme Vve Dr Luc Pelletier, de Lévis, Guy Lechasseur, Edmond Paré, Joseph Paré, Geo-Emile Paré, Rosario Paré, Paul Henri Paré, Mlle Juliette Paré, MM et Mmes Roger Blouin, de Beauport, Gérald Bédard, de Verdun, Lucien Cantin, René Matte Emile Huot, Yves Alain, d'Asbestos, Maurice Simard, Gérard Guay, M. A. L., Frs-Joseph Thibault Mlles Antoinette et Jeanne Simard, MM. et Mmes Ernest Roy, Léo Lebel, Drummondville, Paul-Emile Lebel, Denis Lebel, tous de Drummondville, MM. Gérard Lebel, de Montréal, Lauréat Lebel, de LacMégantic, MM. et Mmes Joseph Lebel, de Sherbrooke, Jean-Paul Lebel, de Montréal, MM. Eugène, Alexandre et Réal Lebel, tous de Sherbrooke ainsi que plusieurs cousins et cousines dont M. l'abbé Henri Beaulieu, directeur spirituel du séminaire de Québec, et la révde Sr Joséphine Leroux, franciscaine de Marie, Ste-Anne de Beaupré.

Mme Falardeau, faisait partie des Dames de la Ste-Famille, du Tiers Ordre de St-Roch, de l'Apostolat et de l'Union de Prière, du Chemin de la Croix et du Rosaire Perpétuel.

—Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence de son beau-frère M. Alexandre Bilodeau, au no 180, Boulevard-Langelier.

Un roi devenu bon Américain

New-York, 23. (AFP) Le roi Pierre de Yougoslavie et la reine Alexandra, tous deux en exil aux Etats-Unis, ont décidé de travailler tous les deux à New-York, dans la firme de M. Roy De Groot, "conseiller en publicité", sur la cinquième avenue.

Il est probable, a dit M. De Groot, que le roi lancera sur le marché américain un nouveau modèle d'automobile de sport, tandis que son épouse se consacrera à la haute couture.

Le roi Pierre est âgé de 27 ans et la reine de trente. Ils vont bientôt faire donner une éducation américaine à leur fils Alexandre, âgé de six ans. En somme, le roi Pierre n'a plus qu'un but dans sa nouvelle existence :

Travailler et vivre comme l'Américain normal.

Cuisine militaire abondante en Corée

Avec les Canadiens en Corée, 23 (PC). — C'est à noter : les cuisiniers militaires, en Corée, ne savent que faire de toutes les rations qu'ils touchent.

Et le sergent John Moore, de Yorkton (Sask.), qui manipule toutes les provisions destinées au 2ème Bataillon du Régiment d'infanterie "Princess Patricia", déclare :

—"C'est un problème que de chercher à trouver la meilleure utilisation de toutes nos provisions.

"Nous recevons des Américains les produits frais. Les Américains nous fournissent aussi nos rations en boîte pour le combat. Nos autres conserves ou produits déshydratés nous viennent de l'intendance britannique".

Moore reconnait, avec les observateurs, qu'aucune armée dans l'histoire n'a été aussi bien nourrie que les hommes qui servent au côté de la Huitième Armée Américaine en Corée.

Et l'on ne pourrait trouver, dans le monde, de soldats ayant des cuisiniers miepx équipés.

—"Nous pouvons cuire tout ce que nous voulons sur les fourneaux que nous donne l'armée de la friture, des rôtis, des ragoûts . . .

"Et quels fourneaux silencieux ! Rappelez-vous ces fourneaux à brûleurs que nous utilisions pendant la guerre ? Les obus pourraient pleuvoir tout autour que vous ne les entendriez pas à cause du tapage dans la cuisine. Ces poêles sont une détente pour le cuisinier de première ligne".

Un violent débat marque à Ottawa l'éude de la loi sur le divorce

Ottawa, 23 (PC) — Un violent débat a marqué, hier soir, à la Chambre des Communes, l'étude de la loi sur le divorce, quand les députés créditistes et cécéfistes reprirent leurs attaques verbales contre la lenteur des causes de divorce qui, dirent-ils, devraient s'instruire devant un tribunal fédéral. Sur 136 requêtes de divorce, 16 ont été approuvées.

Les enquêteurs des causes de divorce ont été qualifié de "fureteurs par le trou des serrures, les preuves de divorce comme étant offensantes pour la Chambre et l'on a tenté sans succès de faire évacuer les galeries. René Beaudoin, député libéral de Vaudreuil-Soulanges, a été rappelé à l'ordre plusieurs fois.

Le révérend E.-G. Hansell, créditiste de McLeod, a déclaré qu'il considère les enquêteurs du divorce comme des "écornifleurs et fureteurs par le trou des serrures" qui ne pourraient aller bien loin dans aucune profession.

C'est à ce moment que George Murray, député libéral de Caribou, l'interrompit pour déclarer que la preuve était offensante et qu'il existe des règlements parlementaires interdisant les lectures pornographiques ou impudiques.

Le député Beaudoin dit qu'il n'avait rien entendu qui put être ainsi qualifié mais que peut-être il conviendrait de faire évacuer les galeries.

Gordon Graydon, p.-c. de Peel, dit alors que toute cette affaire démontre simplement le fait "que le parlement ne devrait pas du tout s'occuper de ces choses".

De son côté, Julian Ferguson, p.-c. de Simcoe-nord a déclaré que le parlement fait une force des divorces et que c'est là, pour les payeurs de taxes, un bel emploi du temps qui coûte $2,000 toutes les 40 minutes, à la Chambre. Une loi devrait instituer une cour compétente pour s'occuper des cas de Terre-Neuve et de Québec — les deux seules provinces qui n'ont pas leurs propres tribunaux de divorce.

M. J. Coldwell, leader cécéfiste et R.-R. Knight, cécéfiste de Saskatoon, déclarèrent que la preuve, dans la plupart des cas, démontre une entente frauduleuse entre le demandeur du divorce et son associé. Ils s'objectèrent tous deux à l'adoption "de bills de cette sorte".

Le projet de pension pour les infirmes

Ottawa. 23. (PC) M. Martin, ministre de la Santé, a fait savoir hier aux Communes que la question d'une pension pour les infirmes et les handicapés ne sera pas étudiée aujourd'hui à une réunion des représentants fédéraux et provinciaux. Une législation doit y être débattue en vue de permettre aux gouvernements fédéral et provinciaux de payer des pensions de $40 par mois aux personnes nécessiteuses âgées de 65 à 69 ans, a ajouté M. Martin.

Notre pays édifie ses moyens de défense en cas d'invasion

Ottawa, (PC) Les forces qui défendraient le Canada lui-même et les quartiers-généraux pour diriger cette défense en cas de guerre sont édifiés tranquillement au milieu de la clameur de la formation de forces pour combattre outre-mer.

Dans l'opinion des observateurs informés, le Canada ne serait pas en bonne position si la guerre éclatait demain. Ce que le général Omar Bradley a dit au sujet des Etats-Unis vaut également pour le Canada; ce pays n'est pas prêt à une épreuve de force avec la Russie. Les défenses aériennes du Canada sont faibles. Sa marine a engagé une partie relativement grande de ses forces en Corée. La brigade aéroportée de l'armée est prête, mais son transport par air deviendrait un grave problème si un ennemi frappait fort et souvent.

Vers la fin de l'année, les premières étapes de l'établissement de puissantes forces armées seront en voie de réalisation, mais il faudra au moins un an encore pour que ces forces soient réellement prêtes au combat.

L'idée de base des quartiers-généraux de la Défense est qu'aucune invasion terrestre du Canada sur grande échelle n'est probable dans les prochaines années. Pour cette raison, le Canada ne prend pas la mesure que l'Angleterre a adoptée récemment, la nomitation d'un trio de chefs militaires spécifiquement désignés pour la défense du territoire en cas de guerre.

L'Angleterre doit se préparer à faire face à une invasion d'envergure. Le Canada pense que, pour lui, ce n'est pas nécessaire, au moins pour le présent. La responsabilité de la coordination repose au Canada sur le comité des chefs d'états-majors à Ottawa. Ce comité a sous ses ordres une série d'états-majors d'opération. Les lieux du Canada pourraient devenir un champ de bataille important. Sept centres sont considérés comme des objectifs éventuels pour des bombardements atomiques. A la fin de l'année, le C.A.R.C., formera une nouvelle escadrille de combat chaque mois et les armera d'avions à réaction modernes construits au pays. Actuellement, le C.A.R.C., n'a que quelques escadrilles régulières d'avions de combat; ces avions ne sont pas les meilleurs existants et le système de radar actuel n'est pas très développé.

Le Scotland arrive avec 564 passagers

L'"Empress of Scotland", un paquebot de 26,500 tonnes du Pacifique quelques minutes après-midi, et a Canadien est entré dans le port hier été amarré au quai de l'Anse-au-Foulon. Quelques 560 passagers étaient à bord dont une centaine d'immigrants.

Le vice-amiral sir Arthur Bromley, K.C.M.G., C.V.O., secrétaire des cérémonies et réceptions au Dominions and Colonial Office, et le major-général Bruce Matthews, C.B.E., D.S.O. ancien commandant de la seconde division de l'armée canadienne, étaient au nombre des arrivants.

Un groupe de mères d'épouses de guerre, qui viennent au Canada visiter leurs filles, étaient à bord du paquebot. On remarquait aussi un groupe de 19 marchands anglais, écossais et irlandais qui se rendent auprès de la Commission d'énergie hydroélectrique de Toronto.

Se trouvaient aussi à bord: l'ancien commissaire du commerce du gouvernement canadien à Glasgow, Ecosse, M. J. L. Mutter; le très honorable vicomte Gort, de Newcastle-sur-Tyne; M. Jean Pouliot, journaliste de Montréal, qui revient au pays après un séjour d'un an outremer à titre de boursier Kemsley, et M. Jean Bouchard, de Québec.

Sous le commandement du capitaine E. A. Shergorld, l'"Empress of Scotland", quittera Québec vendredi.

Les communications téléphoniques entre le Canada et l'Europe ont été inaugurées en 1929.

Des cultivateurs délégués à Rome

M. J.-Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs et vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, conduira la délégation du Canada français au 1er congrès international catholique sur la vie rurale, qui se tiendra à Rome du 25 juin au 3 juillet prochain. S. Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, en assumera la présidence d'honneur.

On prévoit que ces importantes assises auront pour résultat d'étendre aux problèmes de la campagne d'aujourd'hui les travaux de la sociologie chrétienne.

Les autres membres de la délégation qui accompagnent M. Marion sont : le R. P. Engelbert Lacasse, s. j., aumônier général-adjoint de l'Union Catholique des Cultivateurs et aumônier général des bûcherons; M. le chanoine Armand Malouin, aumônier de la Fédération diocésaine de l'U. C. C. et directeur de l'école moyenne d'Agriculture "Noé Ponton" de l'archidiocèse de Sherbrooke ; M. Marcel Clément, professeur à l'école des Hautes Etudes Commerciales et collaborateur à "Notre Temps" de Montréal ; M. Rosario Tremblay, directeur du Service de vérification de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, Lévis. M. l'abbé Emile Girard, missionnaire-colonisateur au diocèse d'Amos, accompagne les délégués.

Ce premier groupe de délégués a quitté New-York vendredi. Il sera rejoint par un second groupe de cinq délégués qui quitteront le Canada par avion au début de juin pour se rendre à Rome quelques jours avant l'ouverture des séances du Congrès qui se prolongeront du 25 juin au 3 juillet.

OFFRE D'AUBAINE

3 SAVONS CASHMERE BOUQUET FORMAT RÉGULIER

1 SHAMPOOING LUSTRE-CREME GROS



VALEUR 63¢ POUR 49¢

SAVON DE BEAUTÉ CASHMERE BOUQUET . . . l'arôme qui enchante tous les hommes

SHAMPOOING LUSTRE-CREME, qui rend les cheveux propres, légers . . . si dociles!

Epargnez 14¢ . . . aujourd'hui . . . profitez de cette aubaine!



Votre patron, Madame

par

Anne Adams

Nos 4583 et 4803

Une reproduction exacte de la robe de maman pour la fillette. Jeune et fort jolie avec cette petite colerette contrastante qui apporte à l'ensemble un aspect plus habillé pour les sorties. Corsage ajusté et jupe bouillonnée ornée de plis dans le sens vertical.

4583—Ce patron vous est offert dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4 vgs d'un matériel de 35 pouces de largeur, et 1 vg de tissu contrastant pour la colerette.

4803—Vous pouvez vous procurer ce patron dans les grandeurs suivantes : 4 6, 8, 10 ans et la grandeur 6 requiert 2 3-8 vgs de matériel de 35 pouces de largeur, tandis que 3-4 vg suffit pour la collerette.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

L'Europe est prête à surveiller le comportement de la démocratie

Montréal, 23 (PC) Lord Layton, vice-président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et président de la British Newsprint Supply Co., a déclaré hier qu'il tenterait de faire comprendre aux dirigeants de l'Amérique du Nord que l'Europe est prête à faire la police avant qu'il soit trop tard, pour qu'on ne s'écarte pas du sentier de la démocratie.

Au cours d'une entrevue, lord Layton a encore dit qu'il se rendrait à Washington pour inviter une délégation, composée de sénateurs et de représentants, à prendre part aux entretiens du Conseil de l'uErope.

—"Ces entretiens, a-t-il expliqué, auront pour but de voir à ce que les façons de penser des démocraties des deux continents ne diffèrent pas."

Lord Layton, à titre d'éditeur et de membre de l'Office de la Production en Angleterre pendant la seconde grande guerre, s'est trouvé aux premières loges pour assister aux grands événements de la première moitié du siècle. Il croit que le plus grand geste posé par le Conseil de l'Europe a été de faire l'accord autour des Droits de l'Homme.

Composé d'envoyés de quinze nations européennes, le Conseil de l'Europe a énoncé quels sont les Droits de l'Homme auxquels aucun Etat ne doit porter atteinte, par exemple, la liberté de parole, la liberté de religion, etc.

Si un Etat y porte atteinte, aussitôt les autres Etats représentés au Conseil demanderont à un tribunal international de faire justice.

Compromis en vue sur le taximètre

Trois-Rivières, 23 (DNC) — Nos édiles tenteraient d'en venir à un compromis sur la question du taximètre. C'est du moins ce qu'il est permis de croire à la suite de la décision de demander à Me Léopold Pinsonnault, c.r., chef du contentieux municipal, de présenter à la prochaine séance un rapport sur la possibilité d'amender le règlement municipal de façon à rendre facultative l'utilisation de l'appareil-compteur.

Cette nouvelle démarche a été inscrite à l'ordre du jour à la demande de l'échevin Fréderic Poliquin. Il a mentionné que le conseil n'a en aucune façon promis de prendre une décision basée sur le résultat du vote pris vendredi dernier. M. Poliquin a fait inscrire sa demande dans les minutes après qu'on eut accepté le rapport du greffier Georges Beaumier sur le résultat de la votation.

La circulation sur les ponts Bailey

Trois-Rivières, 23 (DNC) — La circulation sur les ponts Bailey ne commencera pas avant le début de la semaine prochaine.

Depuis le début de la semaine en cours, les employés de la Dominion Bridge travaillent fébrilement à construction des approches. Ce travail nécessite des opérations de terrassement en vue de préparer un fond de pierre solide avant de procéder au pavage. En fait, le terrassement est déjà fini et on a commions de Page Equipement utilimencé à épandre la pierre. Les casent les ponts pour traverser le St-Maurice et apporter leurs chargements de pierre du côté de Trois-Rivières.

Les derniers préparatifs dureront encore toute la semaine. On a mentionné mardi prochain comme date possible de l'ouverture des ponts à la circulation.

Visiteur inhabituel

Montréal, (PC) Pour la première fois, une sarcelle au plumage rouge a été aperçue dans la province de Québec, sur l'île, par M. Bacque Normandin, membre de la société pour la protection des oiseaux de Québec.



Le nouveau et délicieux mélange de Lipton

--se vend aussi en petits sacs commodes!

Vous n'avez jamais goûté un thé aussi savoureux que le thé Lipton—un nouveau mélange délicieux des thés Orange Pekoe les plus coûteux!

La fraîche et vivifiante saveur de Lipton vous ranime comme aucun autre thé ne saurait le faire. Vous retrouvez l'appétit . . . l'entrain vous revient!

Au poids ou en petits sacs, c'est le meilleur thé sur le marché! Rien d'étonnant à ce que Lipton soit le thé le plus populaire au monde!

L'entrain vous revient avec **Lipton**

au poids ou en petits sacs — le meilleur mélange sur le marché!

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus



2 DANS 1
BLANC POUR SOULIERS
Nettoie toute chaussure blanche! Tient mieux! Ne se fendille pas!

En prison pour vol

Trouvé coupable lundi du vol d'un bain et d'un lavabo, d'une valeur de $30, propriété de la cité de Québec, Roger Fortier, 27 ans, de 12 rue Latourelle, a dû recevoir deux sentences en même temps, hier, vu qu'il était déjà sous le coup d'une sentence suspendue qui ne devait expirer qu'en décembre prochain.

Pour un vol de $75, pour lequel il avait d'abord bénéficié de la plus grande clémence de la Cour, l'inculpé a été condamné hier à 10 jours d'emprisonnement. Pour le vol du bain et du lavabo, M. le juge Laetare Roy lui a imposé 15 jours de prison. Les deux sentences seront cependant purgées concurremment.

Parachutes trouvés près des débris

Halifax, 23 (PC). — On a trouvé hier trois parachutes non ouverts près des débris de l'avion "Dakota" du C. A. R. C., dans les profondeurs sauvages du Labrador, ce qui ne laisse que peu d'espoir qu'on puisse retrouver vivant l'un des quatre membres d'équipage de l'appareil. Le "Dakota" s'est écrasé lundi dernier au cours d'une envolée de routine, à quelque 130 milles au sud-ouest de Goose Bay. On a retrouvé dimanche le cadavre du co-pilote — l'officier d'aviation Owen Foster, 23 ans, de Vancouver-Nord.

MAL À LA TÊTE?
Prenez une dose purifiante de bon Sel Abbey's. Il agit rapidement et délicatement, aide à neutraliser l'acidité qui est souvent cause des maux de tête.
PETIT FORMAT 35¢ FORMAT MOYEN 59¢ GRAND FORMAT 98¢
ABBEY'S
SEL EFFERVESCENT

Congrès des gérants d'auditoriums à Québec

L'Association internationale des gérants et directeurs d'auditoriums municipaux de l'Amérique du nord tiendra cette année son congrès annuel à Québec, au Château Frontenac, du 20 au 24 juin. La nouvelle a été annoncée hier matin par M. Théo Genest, directeur du Palais Montcalm et membre du comité de réception.

Des terres pour les Hollandais

La Haye, 23. (AFP) On annonce officiellement à La Haye qu'une société néerlandaise la "Canadian Commercial Corporation of the Netherlands" a acquis dans les environs de Vancouver, un marécage de 62,000 acres de superficie.

Des techniciens hollandais doivent incessament se rendre au Canada dans le but d'étudier les moyens d'assèchement de ce marécage, devenu propriété néerlandaise. Ils travailleront sous la direction de l'ingénieur spécialisé N. Biezeveld. Ces marécages une fois asséchés doivent être loués à des paysans venus de Hollande.

La "Canadian Commercial Corporation of the Netherlands" a été constituée par "les hypothèques unies transatlantiques", groupement hollandais possédant déjà au Canada une vingtaine de fermes. Une somme de $350,000 sera consacrée aux travaux d'assèchement qui, espère-t-on, permettront d'ici un an de livrer déjà 3700 acres à la culture.

La C.C.F. pour le 38e parallèle

Vancouver, 23 (PC). Le congrès C.C.F. de la Colombie canadienne a demandé dimanche que les troupes des Nations-Unies "ne dépassent pas une autre fois le 38ème parallèle en Corée".

Le préambule d'une résolution adoptée à l'unanimité déclare que "les socialistes de partout craignent que le geste des Nations-Unies, en décrétant la Chine agresseur en Corée, ait plutôt pour effet de conduire à une troisième guerre mondiale que de préserver la paix".

La résolution ajoute: 1) Le Canada devrait accorder son entière coopération au comité des bons offices de l'ONU qui cherche un règlement de la guerre de Corée; 2) La Chine communiste devrait siéger à l'ONU; 3) Le Canada devrait demander la formation d'un comité de l'ONU "pour aider les gens de Formose à décider eux-mêmes de leur propre destinée politique; 4) Après la guerre de Corée, que l'on assure la reconstruction de ce pays par les soins de l'ONU et que le Canada fasse toute sa part dans ce programme de reconstruction.

M. Abbott perd une tête d'orignal

Ottawa, 23. (PC) — M. Abbott, ministre des Finances, et M. Louis Rasminski, un des principaux administrateurs de la Banque du Canada, sont comme Jacques et Pierre quand il s'agit de têtes d'orignal.

M. Abbott a rempli les fonctions de commissaire-priseur la semaine dernière au cours d'une vente aux enchères au profit de la Société Philharmonique d'Ottawa. Entre autres choses, il a mis en vente une tête d'orignal, donnée par Max Mackenzie, sous-secrétaire d'Etat à la Production pour la Défense.

— "Vendu à M. Rasminski pour $16", a déclaré M. Abbott le plus élégamment du monde; et c'est ainsi que le banquier sans méfiance est devenu, en seconde, propriétaire d'une tête d'orignal, "sans avoir même levé le doigt ou ouvert la bouche".

"Pour $16, a ajouté M. Abbott, j'aurais voulu l'acheter moi-même, mais je ne pouvais pas concurrencer la Banque du Canada".

M. J.-M. Caron décédé à 18 ans

Thetford-Mines, (DNC. — Jean-Marie Caron, 18 ans, domicilié à 712, rue Cyr, Thetford-Mines, est décédé samedi soir, à l'hôpital St-Joseph, des blessures qu'il a subies vendredi soir, quand la motocyclette qu'il pilotait est venue en collision avec une automobile conduite par M. Paul Côté, de Valleyfield.

L'accident est survenu à l'intersection des rues Ste-Anne et d'Auteuil, à la suite d'une fausse manoeuvre de l'un des conducteurs. Atteint d'une fracture du crâne et de multiples autres blessures corporelles, la victime a été transportée d'urgence à l'hôpital où elle devait succomber, samedi, sans avoir repris connaissance.

Le Dr Eugène Lacerte, coroner du district, a ouvert, hier matin, une enquête qui fut subséquemment ajournée sine die pour permettre à la police de compléter ses recherches.

Le défunt était le fils de M. Alphée Caron et de dame Fabiola Nolet qui lui survivent. Il laisse également dans le deuil; ses frères, Paul-Emile, Maurice et Robert, de Thetford-Mines; ses soeurs; Mme Lorenzo St-Cyr (Rita), de Sherbrooke, Mme Paul Marchand (Jeannette), de Thetford-Mines, Marie-Paule, Mardette, Ghislaine et Claudette Caron, toutes de Thetford-Mines.

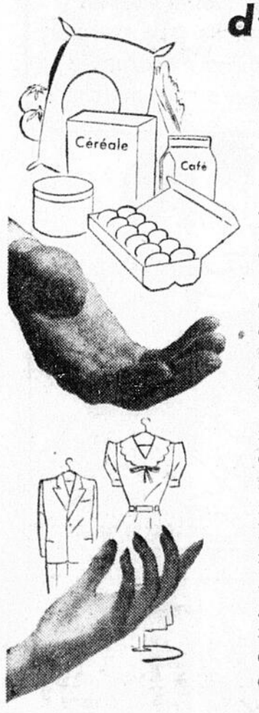
Les funérailles ont eu lieu hier matin en l'église de la Présentation, et l'inhumation au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

QUAND IL S'AGIT DE GIN
Mentionnez
GORDON'S
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE
F 61 E



Ce qui sort doit d'abord entrer!



Que vous l'appeliez "salaire" ou "paye", la majeure partie de ce que vous gagnez sert à acheter la nourriture que votre famille doit manger, les vêtements qu'elle doit porter, et la maison dans laquelle elle doit vivre. La nourriture, le logement et les vêtements dépendent du revenu, et le *revenu dépend de la faculté de faire un travail rémunérateur, et celle-ci ne durera pas toujours.*

L'Assurance-Vie est le seul moyen sûr de remplacer le revenu quand on n'est plus capable de faire un travail rémunérateur. Le représentant de la Manufacturers Life de votre localité peut vous montrer comment l'épargne régulière d'une partie de ce que vous gagnez actuellement assurera immédiatement la sécurité financière de vos êtres chers, et la vôtre quand vous prendrez votre retraite.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL (Fondée en 1887) TORONTO, CANADA

Succursale :

Edifice Dominion — 126 rue St-Pierre, Québec

ANDRE CHAUMETTE, Gérant

Construite pour VOUS



Illustré—Le sedan 4 portières, 8 cylindres, Chieftain

Commande HYDRAUMATIQUE GM

La commande automatique qui fit oeuvre de pionnier et que l'on acclame depuis plus de dix ans—et maintenant encore plus améliorée grâce à la nouvelle *marche arrière instantanée!* La COMMANDE HYDRAUMATIQUE est une boîte de vitesses automatique *plus* une commande liquide . . . tel est le secret de son éclatante performance! Facultative à coût additionnel sur les modèles Chieftain.

Pour vous—si vous aimez le confort vraiment reposant! *Pour vous*—si vous aimez une beauté distinctive! *Pour vous*—si vous aimez une brillante performance de tout repos! *Pour vous*—si vous aimez le plus grand choix de modèles et d'équipement. Seule la Pontiac vous offre tout ce vaste choix—deux empattements . . . deux moteurs puissants, ultra-raffinés . . . trois excellentes séries, du domaine des plus bas prix au groupe des autos luxueuses . . . et votre choix de la meilleure commande synchromesh ou d'une commande entièrement automatique qui a fait ses preuves! La célèbre commande GM hydraumatique* s'obtient sur les modèles Chieftain et la douce PowerGlide* sur les modèles Fleetleader de luxe. Oui, *quoi que vous cherchiez dans une automobile,* Pontiac *vous l'offre!*

*Facultatives à coût additionnel.

Au prix pour VOUS



Illustré—Le sedan 2 portières Fleetleader Special

POWER Glide GM

Dans le domaine des bas prix, une boîte de vitesses automatique qui a fait toutes ses preuves! Etant une commande du genre convertisseur de couple, la POWERGLIDE donne une application continue de l'énergie à chaque vitesse—une douceur étonnante! Facultative à coût additionnel sur les modèles Fleetleader de luxe.

Si vous cherchez une voiture sûre, de dimensions généreuses et de brillante performance au coût le plus bas . . . et que votre attention porte sur une Pontiac Fleetleader, nous pouvons vous dire que vous avez trouvé une valeur que nous *savons* être incomparable! Car les Pontiac Fleetleader, dont les prix comptent parmi les plus bas, sont de *vraies* Pontiac, célèbres par leur beauté, leur performance et leur extrême économie!

Ou, si votre attention est retenue par les imposantes Pontiac de la série supérieure, ces longues et luxueuses Chieftain, à moteur six ou huit cylindres—vous considérez la voiture qui vous donne indubitablement plus de prestige et une qualité plus durable que n'importe quelle autre de prix semblable ou même plus coûteuse!

Examinez soigneusement la Pontiac—et *bientôt*—chez votre marchand!

Dollar pour dollar . . . caractéristique pour caractéristique . . .

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

la Pontiac

est imbattable

P-1051AB

AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne Québec

Téléphone: 2-1208

CONSTRUITE AU CANADA • ÉPROUVÉE AU CANADA • POUR LES CANADIENS

L'AGENT SECRET X-9 — *par MEL GRAFT*



DICK TRACY



D'un matin . . .

A votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

85e année — No 8 | QUEBEC, MERCREDI 23 MAI 1951 | PAGE NEUF

Motifs de la contestation de l'élection de M. Jos Racine

Dans sa déclaration, produite hier au dossier, de son action en contestation de l'élection de M. Joseph Racine à la mairie de Boischatel, M. Adrien Vézina, citoyen de Boischatel, allegue que "la liste des électeurs n'a pas été préparée suivant la loi", que "le poll a été tenu irrégulièrement", et que "lors du décompte le président d'élection a illégalement rejeté environ 15 bulletins donnés en faveur du candidat Basiouk, lesquels bulletins étaient valides et auraient dû être acceptés".

Le requérant conclut sa déclaration en demandant au tribunal de "déclarer nulle l'élection" de M. Racine; de déclarer élu M. Gilbert Basiouk ou, subsidiairement, d'ordonner que "rapport du jugement rendu dans la présente cause soit fait au Ministre des Affaires municipales, tel que prévu par l'article 318 du Code municipal à cause des irrégularités tant dans le rôle d'évaluation que dans la conduite de l'élection"; ou subsidiairement, "s'il y a lieu, ordonner une nouvelle élection".

Il y a également contestation, de la part de M. Marcel Lachance, de l'élection de M. Rodolphe Huot, au poste de conseiller de la même municipalité. Et les allégués de la contestation dans ce cas sont sensiblement les mêmes que dans le cas de la contestation de l'élection à la mairie.

M. Lachance, comme M. Vézina, signale que 469 bulletins ont été trouvés lors du dépouillement de la boîte du scrutin alors qu'il n'y avait que 465 inscrits dans le cahier de votation. Trois d'entre eux, selon M. Vézina, portaient encore le talon qui aurait dû être détaché.

Sur la question de la tenue du bureau de vote, M. Adrien Vézina déclare que "le président d'élection, M. Jean-Charles Vézina, n'a pas gardé le contrôle des bulletins de votes et que, de plus, il a même permis à d'autres personnes, notamment monsieur Emmanuel Lefèbvre, de remettre des bulletins aux voteurs et de les reprendre pour les placer dans la boite".

Dans le cas de l'élection de M. Rodolphe Huot, qui a été déclaré élu par une majorité de dix voix sur son adversaire, M. Albert Huot, le requérant en contestation, M. Lachance allègue que, "au cours du décompte environ 35 bulletins ont été illégalement rejetés".

Les deux contestations seront discutées devant la Cour du Magistrat.

Incendie dans un dépotoir

Pour la seconde fois en quelques jours, les pompiers ont été appelés hier soir sur la rue d'Estimauville, pour combattre un incendie dans un dépotoir servant à recevoir les déchets des établissements Legrade Inc. Les flammes, activées par un fort vent nord-est, occupèrent les sapeurs durant plus d'une heure Un jet fut utilisé. Le capitaine Fréchette, du no "14", dirigeait la lutte contre le feu.

Mort de madame Vve Alphonse Thivierge

On aprendra avec regret le mort de madame veuve Alphonse Thivierge, née Joséphine Fortin, décédée à Marlboro, Mass, à l'âge de 89 ans La défunte était la tante de M. J.-Narcisse Thivierge, de Québec. Elle était native de Cap-St-Ignace, comté de Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi à Marlboro.

Un mois, mais avec un sourire

Alors que l'avocat de l'accusé plaidait de toute son âme pour la défense de son client accusé de refus de pourvoir, soulignant que la preuve avait révélé que la femme avait quitté son foyer pour habiter avec un autre, le juge trancha subitement: "Un mois".

Tout le monde crut que c'était la sentence imposé à l'accusé, qui prenait pourtant figure sympathique en regard de la plaidoirie.

Il fallut le sourire du président du tribunal, à la déconvenue du prévenu, de son procureur et de tous les témoins de la scène, pour que tout le monde comprit que c'était un ajournement d'un mois qu'accordait le juge au prévenu pour lui donner le temps de poursuivre les procédures déjà commencées en Cour Supérieure sur son action en séparation de corps.

Mort tragique de Micheline Drolet

Une enquête du coroner sera tenue ce matin, à dix heures, à la morgue Marceau, sous la présidence du Dr Paul-V. Marceau, sur la mort tragique de la petite Micheline Drolet, 5 ans, enfant de M. et Mme Marcel Drolet, entrepreneur plombier demeurant à 40 rue de Gaspé. La fillette a été broyée à mort sous les roues d'un camion, hier midi, en face de la demeure de ses parents. Transportée d'urgence par son père à l'hôpital St-François d'Assise, elle était déjà morte à son arrivée dans cette institution.

Cette autre tragedie est survenue vers 11 heures 45 alors que la petite Micheline Drolet s'est avancée dans la rue derrière un camion en stationnement. Au moment même où elle allait traverser la rue un lourd camion appartenant à M. S. Redmond, conduit par M. Benoit Jacob, de St-Georges de Beauce, passait. La fillette roula sous les roues arrière du lourd véhicule. On releva le corps mutilé de l'enfant pour le transporter en toute hâte à l'hôpital.

Les agents Gilmont et Ross, de la station de police No 5, ont été appelés sur les lieux et ont fait les constatations d'usage.

Envoyés en prison pour vol d'habits

Achille Morin, bûcheron de 25 ans, père de deux enfants, a été condamné hier à huit mois de prison, en Cour des Sessions de la Paix, après avoir été trouvé coupable d'avoir été le complice d'un mesureur de bois dans le vol d'habits que des bûcherons avaient laissés à Québec pour les reprendre à la sortie des chantiers.

Le prévenu a été trouvé coupable après que son procureur eut vainement plaidé devant M. le juge Laetare Roy que l'habit trouvé en possession de l'accusé était "un habit de tapisserie" que celui-ci avait reçu en cadeau pour aider le mesureur de bois à "déménager son linge".

Le président du tribunal dit ne pas croire à "l'histoire" racontée par l'accusé. Récapitulant la preuve, M. le juge Roy raconte plaisamment les faits:

"Ils étaient quatre jeunes gens (deux n'ont pas été retracés) qui décidèrent, un matin triste, de faire de l'argent. Il y avait un placard où des bûcherons avaient laissé leurs habits. Le mesureur de bois en remplit deux valises. Il restait un complet . . . qui ne logeait pas dans les valises . . . Le complet regarde Morin et Morin regarde le complet . . . Et les deux se plaisent".

Le principal témoin de la Couronne avait été le mesureur de bois. Un témoin de la défense vint rapporter que celui-ci aurait dit à la prison: "C'est Morin qui m'a forcé de plaider coupable. Je vais lui donner ça sur la tomate".

"Ce témoin est entré petit dans la boite; il en sort encore plus petit", a simplement commenté M. le juge Roy en face de cette déposition du témoin de la défense.

Le mesureur de bois, considéré par le tribunal comme le plus responsable, avait été condamné à 12 mois de prison. Morin s'en est tiré avec huit mois.

A l'amende

Un automobiliste de Ste-Apollinaire, M. Raoul Moreau, a été condamné hier à payer une amende de $10 et les frais pour avoir conduit sans permis.

Besoin d'un Conseil supérieur du commerce et de l'industrie

La Fédération Patronale du Commerce Inc. a décidé de demander au gouvernement de la province la création immédiate d'un conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie. C'est l'un des six voeux adoptés hier par la Fédération à l'occasion de son premier congrès tenu à Québec. Le congrès s'est clôturé par un déjeuner-causerie au restaurant Kerhulu. M. l'abbé Paul Drolet, aviseur moral adjoint des Associations patronales du diocèse de Québec, a démontré dans un magistral exposé "la nécessité des Associations patronales".

M. Edouard Coulombe, de Québec, a été réélu à la présidence de la Fédération pour un nouveau terme. M. Willie Gagnon, de Jonquière, a de même été réélu à la vice-présidence et M. Médard Ouellet a été acclamé comme secrétaire général pour un nouveau terme. M. Coulombe a formulé des remerciements au Centre des Industriels Chrétiens dont il a loué la collaboration dans l'organisation de la journée d'étude patronale au Manoir Saint-Castin lundi. Ses remerciements s'adressèrent aussi aux secrétaires des délibérations du congrès de la Fédération Patronale du Commerce, MM. Raymond Parent et Raymond Lapointe, de même qu'aux conseillers moraux, juridiques et techniques. Dans ses remarques, M. Coulombe a enfin signalé le devoir du patron chrétien de mettre en pratique et de diffuser les principes de la doctrine sociale de l'Eglise.

La proclamation des voeux du congrès a suscité un bel enthousiasme chez les congressistes. Celui de la création d'un conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie a été accueilli avec une particulière faveur. Voici le texte des cinq autres voeux adoptés par l'assemblée:

Le congrès recommande respectueusement l'adoption d'une législation commerciale destinée à normaliser la concurrence, à réglementer la profession et assurer une coopération plus efficace entre les pouvoirs publics et les associations professionnelles.

Le congrès prie respectueusement le gouvernement fédéral de modifier les règlements fédéraux actuels relatifs à la vente à tempérament dans le domaine des produits d'utilité domestique (réfrigérateurs, lessiveuses, etc., en réduisant le versement initial obligatoire à 20 pour cent et en étendant la durée de paiement à 18 mois.

Le congrès recommande respectueusement la modification de la loi provinciale de la fermeture de bonne heure des établissements commerciaux, en permettant aux conseils municipaux d'ordonner la fermeture des magasins les jours de fêtes civiques et les autres jours fériés non mentionnés dans la loi actuelle.

Le congrès recommande respectueusement au gouvernement provincial d'amender la loi des Cités et Villes en augmentant les pouvoirs de taxation des municipalités à l'endroit des comptoirs-postaux établis dans les municipalités de la province pour la protection des établissements commerciaux locaux à concurrence de $500 par année.

Le congrès recommande au gouvernement provincial des inspections au moins annuelles des livres et registres des marchands et autres personnes préposées à la perception de la taxe de Vente, que la taxe soit perçue à la source et qu'enfin les marchands ne soient pas obligés de conserver les archives pour une période plus étendue que trois années.

Le conférencier au déjeuner-causerie de clôture, M. l'abbé Paul Drolet, aviseur moral adjoint des Associations patronales du diocèse de Québec, fut présenté par M. J.-B. Villeneuve, président de l'Association patronale du Commerce de Québec. Me Paul LeBel, conseiller juridique de la Fédération, a interprété les sentiments d'appréciation des congressistes de l'exposé doctrinal de M. l'abbé Drolet. M. J.-Emilien Lebeuf, président de la Fédération des Chambres de Commerce du Canada, était le président d'honneur du déjeuner-causerie.

M. l'abbé Drolet a rappelé le souci de nos évêques de travailler à rendre notre monde plus social, à faire disparaitre la conception égoïste et individualiste de la société pour faire place à la véritable conception communautaire.

Dans l'économie libérale, souligne le conférencier, le régulateur de la libre concurrence a fait fiasco. Celui de la dictature économique qui lui a succédé se révèle non moins désordonné dans ses mouvements et non moins brutal dans ses effets. Nous devons donc saluer dans l'organisation professionnelle, dit-il, dans le syndicalisme, tant patronal qu'ouvrier, la primordiale réforme de structure, celle dont l'absence réduirait à rien toutes les autres, celle dont le succès les épaulerait toutes. Nos évêques vous font un devoir, chers patrons, poursuit M. l'abbé Drolet, "de vous unir dans les rangs des associations patronales qui acceptent cette doctrine sociale de l'Eglise et qui veulent s'en inspirer dans leurs activités.

Ce que désirent les chefs de l'Eglise, dit le conférencier, ce sont "des associations qui veulent réaliser les plans de Dieu sur les richesses de cette terre et travailler à les repartir équitablement pour tous; des associations de patrons qui ont pour but inséré dans leurs statuts, l'étude, la mise au point et la réalisation dans la vie économique des principes de la doctrine sociale de l'Eglise; des associations de patrons qui entreprennent de façon serieuse de mettre un frein à la concurrence libre de toute contrainte morale; des associations de patrons qui comprennent que le capital ne saurait exister sans le travail, que l'un ne peut se passer de l'autre, que le travailleur n'est pas une machine dont on peut exiger un maximum de rendement pour un minimum de salaire, mais un collaborateur, un frère constitué d'un corps et surtout d'une âme.

M. l'abbé Drolet a terminé par un appel aux patrons chrétiens. La justice sociale vous fait un devoir grave, dit-il, "de ne pas laisser à d'autres le soin de reconstruire seuls ce monde nouveau qui s'élabore".

Conférence de Mgr F.-A. Savard à la Sorbonne sur les Forestiers

Paris, 23 (AFP). Mgr Félix-Antoine Savard, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université Laval, a fait une conférence à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, sur "les Forestiers au Canada".

Devant un public nombreux et attentif, l'auteur de Menaud Maitre Draveur a tracé une image poétique de la vie des guides et des trappeurs canadiens dont l'existence lui est si familière.

Cette conférence avait été annoncée le matin même par "Le Figaro" qui a fait un éloge du romancier canadien et de ses oeuvres: "Les Forestiers du Canada, écrit ce journal, c'est-à-dire, d'abord ces missionnaires des 17e et 18e siècles qui, venus de France parcoururent les immenses étendues, s'y établirent, donnèrent des noms aux rivières. Ils appartenaient à une classe d'hommes peu ordinaire, et la civilisation canadienne garde l'empreinte de leur personnalité.

"Riche aussi, assure "Le Figaro", apparait la personnalité de Mgr Savard, grand humaniste, romancier, essayiste et poète. Au demeurant, très simple et bienveillant. Il a inspiré tout de suite la sympathie en France".

A l'issue de sa conférence à la Sorbonne, Mgr Savard s'est rendu à "la Maison du Livre Canadien", aux Editions Fides pour dédicacer ses oeuvres. De nombreuses personnes du monde ecclésiastique, littéraire et politique assistaient à cette manifestation.

Le Dr Durant, directeur des Editions Fides, avait placé en devanture ainsi que dans la salle de vente où s'est déroulée la cerémonie, les oeuvres d'écrivains canadiens: Les trois romans de Mgr Savard, qui se trouvaient également empilés sur des tables pour faciliter à l'auteur la tâche d'y apposer une dédicace, puis des livres d'histoires comme "Canada réalité d'hier et d'aujourd'hui", par M. Jean Bruchési, et "L'Oeuvre de la France en Amérique du Nord", par M. Gustave Lanctôt. Enfin, on remarquait aussi les derniers poèmes et fables du chanteur Félix Leclerc, qui viennent d'être publiées.

Enfin, la radiodiffusion française a transmis sur son réseau national et canadien des interviews de personnalités présentes, notamment du Dr Durand, de M. Gaston Gourdeau, ancien ministre, ainsi que des étudiants et des hommes de lettres.

Le président de la Chambre fait seconder sa décision par un vote

Ottawa, 23 (PC). — Trois partis se sont unis hier soir pour maintenir une décision du président de la Chambre des Communes par un vote de 138 à 36, bien que M. George Drew, chef progressiste-conservateur, avait dit que cette décision était de nature à créer le précédent dangereux d'étouffer le débat sur des questions importantes à la Chambre.

En deux ans, c'était la seconde fois seulement qu'une décision du président, M. Ross MacDonald, était mise en doute.

M. MacDonald avait déclaré hors d'ordre une motion de E.-D. Fulton, prog.-cons. de Kamloops, s'opposant à ce que le parlement continue son étude du projet d'amendement constitutionnel tendant à permettre aux provinces de percevoir une taxe de vente indirecte de trois pour cent. M. Drew s'objecta et réclama le vote. Les libéraux, les CCF et les créditistes, à l'exception de Joseph Noseworthy, CCF de York-Sud, appuyèrent la décision du président.

Au cours du débat sur la motion, le premier ministre St-Laurent laissa entendre que le projet ne serait même pas soumis au parlement fédéral, car les gouvernement provinciaux ne semblent pas devoir faire l'unanimité. Tout de même, il jugea que la motion en était une de non-confiance et demanda aux libéraux de la rejeter en bloc.

M. St-Laurent expliqua que le projet de la motion ne signifierait pas que le Chambre approuve l'idée d'"une taxe de vente indirecte provinciale mais tout simplement qu'elle refuse de renverser le gouvernement parce qu'il entend continuer la discussion avec les provinces sur la question.

Le premier ministre a laissé entendre que ce sont les premiers ministres Frost et Duplessis, de l'Ontario et du Québec, qui s'opposent à la taxe de vente indirecte provinciale.

M. Guy Bertrand diplômé à McGill

Le nom de M. Guy Bertrand, qui sera fait ingénieur professionnel de l'université McGill lundi prochain, a été omis dans la liste des Québécois diplômés de McGill parue dans notre édition d'hier. Etudiant à la faculté du Génie, M. Bertrand est domicilié à 376 boulevard St-Cyrille, Québec.

Emancipation des Chevaliers

Les 63,691 Chevaliers de Colomb inscrits aux 171 conseils du Québec, lors du congrès de 400 de leurs représentants, à St-Gabriel de Brandon, ont unanimement résolu d'exiger leur émancipation complète du quartier général américain, à New-Haven, Connecticutt.

Ainsi donc, le Conseil d'Etat fera incessamment savoir au Conseil Suprême que les Chevaliers de Colomb de la province de Québec veulent avoir leur influence financière complète, tant en fait que de droit, et qu'en l'occurence, ils demandent que l'ordre soit incorporé à Québec sous le nom "Les Chevaliers de Colomb", avec pouvoir de gérer ses affaires.

Avant d'en arriver là, le mouvement avait été longuement préparé par les deux tiers des 171 conseils de la province. Les conseils de Québec, des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine se sont faits les principaux avocats du projet.

Par ailleurs, lors du même congrès, Me Francis Fauteux, C. R., seul délégué de la province au Conseil Suprême de New-Haven, a révélé aux congressistes qu'à l'avenir tous les documents et toutes les lettres qui émaneront du quartier général à l'adresse de la province de Québec seront rédigés en français.

Les topiques du congrès des maires

Les maires du Canada, qui se réuniront en congrès à London, Ontario, du 11 au 13 juin prochain, aborderont l'étude de plusieurs sujets de grande importance, tous relatifs aux problèmes et à l'administration des municipalités.

Des conférenciers de marque y prendront la parole pour émettre leur opinion sur les problèmes de l'orientation dans le domaine du gouvernement municipal, de la défense civile, du développement dans le domaine industriel, des pensions municipales et des logements. Les principaux conférenciers à ce congrès où Québec sera représentée par MM. les échevins Roland Gendron et Henri Gagnon seront Carl-H. Chatters, directeur de l'American Municipal Association ; le général F.-F. Forthington, coordonateur fédéral de la défense civile ; Marvin-W. Maxwell, commissaire du développement au CNR ; Robert - S Whyte et l'hon. R.-H. Winters.

Au cours du congrès, des seminars seront formés qui discuteront des sujets suivants : circulation, urbanisme, revenus et finances, problèmes des petites municipalités, relations extérieures, bien-être, évaluations, relations entre employeurs et employés, etc. Plusieurs experts seront appelés à faire part de leurs connaissances.

Trois ministres prendront la parole durant les banquets du congrès Ce sont l'hon. Paul Martin, l'hon R.-H. Winters ainsi que l'hon. L.-M Frost, premier ministre de l'Ontario.

Un prévenu jouit d'un sursis pour qu'il amène ses témoins

"Si j'avais eu de bons témoins" . . ., se plaignait hier un prévenu âgé de 72 ans accusé de vols avec effraction dans une maison d'habitation de St-Gérard Magella. Le juge lui accorda jusqu'à mardi prochain, le 29, pour produire ses témoins.

"Je vais vous en amener, des bons témoins", a annoncé le prévenu.

Le prévenu, Charles Martel, 72 ans, de St-Gérard, est accusé d'avoir, en mars et en avril derniers, pénétré par effraction dans la maison de M. Henri Gingras, et d'y avoir volé un tricycle d'enfant, des couvertures, de la lingerie, un imperméable, de la vaisselle, un poêle électrique, quatre chassis, des planches, une porte, le tout d'une valeur de $175.

Après avoir entendu la preuve de la Couronne et l'explication de l'accusé, le juge allait le trouver coupable quand le prévenu, à sa façon, logea son objection:

"J'ai pas d'avocat, pas de témoins, j'ai rien".

A la lecture de l'acte d'accusation, le prévenu a avoué qu'il avait pris les objets, mais il a refusé d'admettre qu'il avait eu effraction de sa part. Il explique qu'il y avait eu "un gros feu", et que Mme Gingras lui avait dit : "Sauve quelque chose; j'irai le chercher demain".

Entendue comme témoin, Mme Gingras déclare que, le jour même du feu, seul un cadran est disparu. Elle dit qu'elle n'a constaté la disparition des autres objets que trois semaines plus tard. En quittant la maison pour se loger ailleurs après l'incendie, elle dit qu'elle avait vu à ce que la porte fût fermée à clef et que les fenêtres fussent closes. A son retour, au bout de trois semaines, elle a trouvé le chassis d'en avant décloué.

L'accusé, qui n'a jamais eu de dossier malgré ses 72 ans, dit qu'ils "étaient une dizaine" qui ont pris des objets dans la maison après le feu. "Au mois de mars, raconte-t-il, c'était une grosse tempête: les couvertes revolaient dans le chemin".

— "Pas le tricycle?" de s'enquérir M. le juge Roy.

Le prévenu dit qu'il "aurait tout remis à Mme Gingras".

— "Vous avez voulu vendre le tricycle ?" lui demande le procureur de la Couronne.

— "Ah ! J'ai voulu le vendre

— "Vous avez donné une nappe de même . . ."

à une de vos voisines, aussi ?"

— "C'était une vieille nappe . . ."

L'accusé déclare que la porte était ouverte quand il est allé à la maison et que "tout le monde charriait, charriait . . ."

Le nouveau consul de France à Québec

Le nom de M. François de Vial, nouveau consul général de France à Québec, était sur la liste des passagers de l'Ile-de-France, paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique arrivé hier à New-York.

CLINIQUE KYRO
Spécialiste Esthétique
● Traitements Electriques pour rhumatisme, foulures, entorses.
● Bains Turcs Electro-Therapy.
● Lampe Sun-Tan. ● Vibrateur
● Massages de tous genres.
Huile crème amincissante, inoffensive.
Pour appointement Téléphone : 2-8989

HUILE
E.J. CHARTIER & CIE, ENR.
22 RUE ST-ROCH. TELEPHONE 2-6895

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS SUR HYPOTHEQUE
72 Côte de la Montagne
Tél.: 4-2468

Départs des **SAGUENAY TERMINALS**

SERVICE CARAIBES, INDES OCCIDENTALES

SAN JUAN, LA GUAIRA, ▲ PUERTO CABELLO, (CURACAO), *MARACAIBO

	MONTREAL	QUEBEC	HALIFAX	ST-JEAN
SS. "SUNDIAL"	30 mai		4 juin	
SS. "FEGGEN"† (1)	13 juin		18 juin	
SS. A. VESSEL (1)	27 juin		2 juillet	

(1) Arrêt à Curaçao (service mensuel)

SANTIAGO, CIUDAD-TRUJILLO, LA BARBADE, ▲ TRINIDAD, DEMERARA

SS. "POLYCREST" †	6 juin	11 juin	
SS. "POLYRIVER" †	20 juin	25 juin	

PORT AU PRINCE, KINGSTON, **CRISTOBAL, x PORT LIMON, PUERTO BARRIOS, BELIZE

SS. "WILFORD"	9 juin	14 juin	16 juin
SS. "A. VESSEL"	9 juillet	14 juillet	16 juillet

LA HAVANE, VERA CRUZ, TAMPICO, et les ports AMERICAINS DU GOLFE DU MEXIQUE

SS. "SUNPRINCE"	26 mai	2 juin
SS. "A. VESSEL"	25 juin	2 juillet

*Compte tenu du volume de la cargaison offerte.
**Fret accepté pour la côte occidentale de l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud sur connaissements, avec transbordement à Cristobal, (zone panaminenne.)
xAvec transbordement à Cristobal, Z.P.
†Nombre limité de passagers.
(R) Compartiment frigorifique.
▲ Connaissements à destination des principaux ports de mer vénézuéliens avec transbordement via Port d'Espagne et Puerto Cabello. Service hebdomadaire vers les ports de mer.

Service fréquent et régulier de MESSAGERIES CANADIENNES entre

La Trinité, Georgetown, Honduras Britannique, La Barbade, Jamaique et les ports d'attache
Cuba, Porto-Rico, Republique Dominicaine, Haiti, Curaçao
Vénézuéla, Colombie, Panama, Costa-Rica, Mexique

Départ de Montréal et Québec, selon la saison de St-Jean et Halifax, toute l'année.
ON SE RENSEIGNE AUX SAGUENAY TERMINALS, LTD.,
1700 édifice Sun Life, Montréal 2, Téléphone : BElair 1571
(enregistrement : poste 44; tarifs : poste 208)

SAGUENAY TERMINALS



LES SALAIRES?
3 FOIS PLUS QU'EN 1940

Au cours des dix dernières années, alors que votre service de transport s'étendait pour répondre aux besoins nécessairement plus grands d'une population sans cesse croissante, nous avons dû augmenter le nombre des employés de 366 à 567.

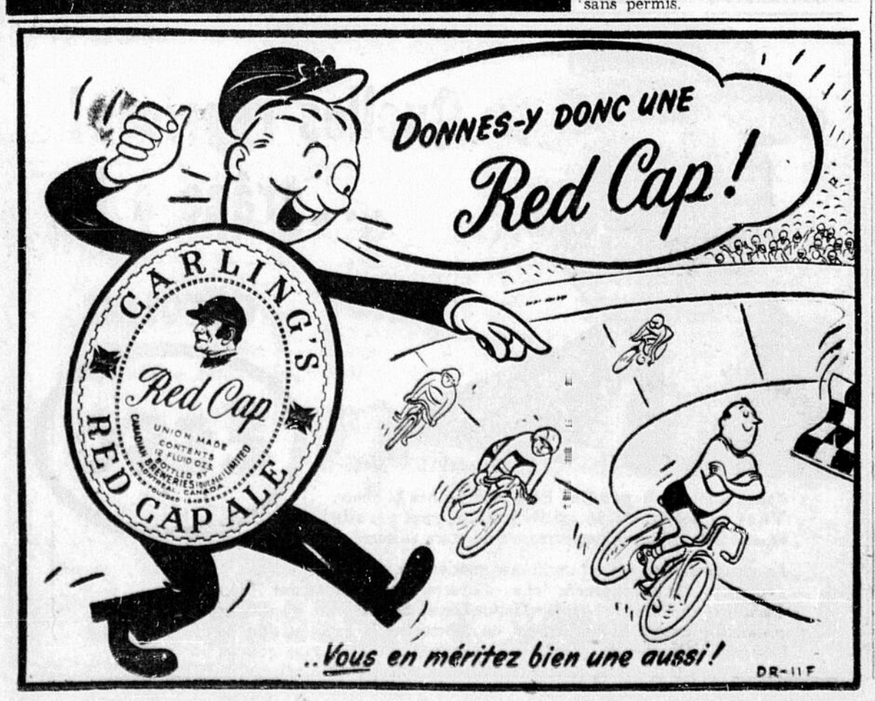
Ces 201 nouveaux employés, ainsi que les augmentations des salaires et des bénéfices sociaux accordés durant cette période, ont "catapulté" la somme des salaires à bien au delà du MILLION. Voyez plutôt :

	1940	1950
Salaires des conducteurs, contrôleurs; employés des garages et magasins	$ 507,091.11	$ 1,468,962.04

En 1950, la liste de paie de la Division de l'Autobus était donc presque trois fois plus élevée qu'en 1940, soit une augmentation **de $ 961,870.93.**



THE QUEBEC RAILWAY, LIGHT AND POWER COMPANY
Votre Service de Transport depuis 1899



Une pression modérée des ventes en fin de séance affaiblit la Bourse de N.-Y.

La demande excessive reste la cause fondamentale de l'inflation

La politique de restriction monétaire et les mesures fiscales contenues dans le récent budget s'attaquent au mond même du problème de l'inflation, dit la revue mensuelle de la Banque Nova Scotia dans le second de deux numeros qu'elle consacre à cette question.

Ces mesures sont dirigées contre la cause fondamentale de l'inflation . . . la demande excessive. Il se peut qu'elles arrivent un peu tard; peut-être aussi qu'elles ne sont pas encore appliquées avec toute l'énergie voulue. Mais on ne saurait douter qu'elles marquent une conception réaliste de ce grave problème, car à moins de retenir la demande et de resserrer le volume d'argent et de crédit qui gonfle cette demande, on ne pourra guère espérer pouvoir contenir la poussée inflationniste.

Au sujet du budget, la Revue observe que, sans qu'on puisse le juger trop dur, il contient des majorations significatives de l'impôt dans presque toutes ses parties, et il s'adjoint à une politique sérieuse de restriction du crédit. Il a pour but de prélever les sommes nécessaires sans trop diminuer l'intérêt des producteurs, et il tend clairement à restreindre les achats dans les secteurs de l'économie ou la pénurie de marchandises existe déjà ou menace de se faire sentir.

Hausse des impôts

Les principales mesures productrices de revenu, dans ce dernier budget, retiennent l'équilibre actuel de la structure fiscale, et, en fait, elles augmentent simplement les trois principaux impôts existants — sur le revenu personnel, sur les bénéfices des sociétés, ainsi que l'impôt de vente . . . à peu près dans les mêmes proportions.

Sur la majoration de l'impôt de vente, la Revue observe que, malgré les fréquentes critiques de cet impôt parce qu'il semble affecter le plus grièvement les classes les moins fortunées, cette tendance "régressive" est en réalité moins défavorable qu'on ne pense, puisque la plupart des denrées alimentaires, le combustible et l'électricité, et particulièrement les loyers, en sont exempts. Parce qu'il était indispensable de restreindre jusqu'à un certain point la consommation personnelle, il fallait opter entre une augmentation de l'impôt de vente et une augmentation bien plus marquée de l'impôt sur le revenu, qui aurait pu conduire à une réduction des exemptions. L'impôt sur le revenu, tout en étant sous bien des rapports le plus équitable, diminue les salaires nets et, de cette façon, affecte la volonté de produire; tadis que l'impôt de vente ne tend pas à refroidir l'enthousiasme des producteurs.

Le budget contient plusieurs autres mesures particulièrement importantes sous le rapport du combat contre l'inflation. Il s'attaque directement aux achats d'articles durables pour consommateurs, par l'augmentation et l'extension de taxes spéciales d'accise sur les articles tels que les automobiles et les appareils électriques de ménage, et il atteint le domaine des placements de capitaux, par un système de dépréciation différée. Ce dernier moyen a pour but de restreindre les placements dont l'attrait réside moins dans leurs possibilités à long terme que dans l'espoir de gros bénéfices et l'expectative de forts impôts sur les sociétés dans les quelques années à venir.

Contrôle du crédit

La Revue explique la politique touchant le crédit et les restrictions monétaires, y compris les restrictions spécifiques comme celles touchant le crédit aux consommateurs et celui pour la construction de maisons, ainsi que le resserrement général des prêts consentis par les banques. Elle fait remarquer que la politique de la Banque du Canada, en restreignant les sommes mises à la disposition de notre système bancaire, soutient les mesures gouvernementales destinées à resserrer le crédit. En empêchant d'augmenter les réserves en espèces des banques à charte, la banque centrale peut empêcher l'expansion du chiffre global de crédit disponible. L'application de cette politique a toutefois le désavantage presque inévitable d'augmenter le taux de l'intérêt de l'argent.

Si les vastes sommes de fonds de l'Etat en circulation peuvent être liquidées au pair et même à un taux plus élevé, alors qu'il existe une forte demande de crédit, les disponibilités monétaires se'n trouvent augmentées, et il est extrêmement difficile, voire impossible, de poursuivre efficacement une politique de restriction du crédit. Ainsi une politique réaliste de resserrement monétaire implique un certain fléchissement de prix des valeurs d'Etat, ce qui diminue l'envie de transformer ces valeurs en argent comptant. Voilà pourquoi la Banque du Canada a cessé de maintenir au pair le marché des fonds d'Etat, et c'est là l'explication de la baisse récente de ces titres. Il n'y aurait vraiment pas grand'chose à gagner, pour les détenteurs de bons et obligations du gouvernement, si l'on en maintenait le prix au pair — encourageant ainsi les tendances à l'inflation — et réduisant, de ce fait, la valeur réelle de ces titres.

La régie des prix

La Revue discute aussi la question du contrôle des prix. Elle fait observer qu'une imposition sérieuse de ce contrôle signifie, en fait, qu'on enlève au système des prix libres son rôle de régulateur de l'économie, et qu'on y substitue la responsabilité du gouvernement, qui doit alors diriger la production et la distribution. Dès qu'on imposerait le plafonnement des prix, le Gouvernement serait forcé de rendre des décisions constamment plus nombreuses où il aurait à choisir entre l'imposition de nouveaux contrôles et le relâchement des plafonds déjà établis. Il n'est pas douteux que le gouvernement aurait tout de suite à résoudre le problème du contrôle des exportations, des prix à l'importation, et des subventions, puis, peu après, celui des gages et salaires. Avec le temps, en supposant cette politique fermement soutenue, il faudrait en venir au contrôle de la production, de la main-d'oeuvre et de la distribution.

La Revue observe que, même si un système général de contrôles est inévitable en temps de guerre, une politique d'immobilisation totale du système de prix serait bien contestable aujourd'hui. Après tout, le programme de défense nationale prévu actuellement équivaut à moins de 10 pour cent de la production nationale au Canada, et à 16 pour cent environ aux Etats-Unis. A peu près 85 pour cent ou plus de notre production nationale toujours grandissante resteront à la disposition des civils. Il devrait y avoir assez de marchandises et de services pour maintenir un niveau de vie très légèrement inférieur à celui de ces dernières années, et poursuivre un programme de placements encore très considérable. Dans ces circonstances, il serait presque incroyable qu'on doive sacrifier les avantages reconnus du système des prix, pour les désavantages évidents du dirigisme économique.

AVIS PUBLIC
Québec, le 17 mai 1951
DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'UNE AUTOMOBILE DE PROMENADE POUR LA COMMISSION DE L'EXPOSITION P ROVINCIALE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées, pour l'achat d'une voiture de promenade — cinq places — à être donnée comme prix de présence lors de l'EXPOSITION 1951, et adressées au Directeur, Exposition Provinciale, Québec, seront reçues d'ici à jeudi, le 31 mai 1951, à midi, heure avancée.
Pour plus amples informations, prière de s'adresser au Directeur de l'Exposition Provinciale, tél.: 5-5120.
EMERY BOUCHER,
Directeur de l'Exposition.
Approuvée
G. Samson,
asst.-trésorier de la Cité,
Québec, le 21 mai 1951.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DE LOTS DE LA CITE

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'en vertu de résolutions du Conseil de Ville en date des 19 mai 1950 et 27 avril 1951, les lots mentionnés ci-dessous et situés Avenue des Saules-Est, seront vendus par enchère publique, lundi le 28 mai 1951, à dix heures de l'avant-midi (10.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville de Québec. Les subdivisions du lot originaire 721 font partie du cadastre officiel de la paroisse Charlesbourg, maintenant quartier Limoilou, tandis que les subdivisions du lot originaire 567 font partie du cadastre St-Roch Nord.

CADASTRE	MISE A PRIX
721 — 186½ E. 187 — 188	$800.00
721 — 184½ E. 185 — 186½ O.	$800.00
567 — 3,567 — 4	$550.00
567 — 5,567 — 6	$500.00
567 — 7,567 — 8	$500.00
567 — 9,567 — 10	$500.00
567 — 11,567 — 12	$500.00
567 — 13,567 — 14	$500.00
567 — 15,567 — 16	$500.03
567 — 17	$500.03
567 — 20,567 — 21, 721 — 215	$550.00
567 — 22,567 — 23	$500.00
567 — 24,567 — 25	$500.00
567 — 26,567 — 27	$500.00
567 — 28,567 — 29	$500.00
567 — 30,567 — 31	$500.00
567 — 32,567 — 33	$500.00
567 — 34,567 — 35	$500.00

Montant de l'adjudication payable comptant au moment de la vente.
Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.
Toutes les conditions de la vente ont été publiées dans l'Evénement-Journal du 21 mai, 1951. Ces dites conditions seront lues préalablement à la vente.
Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au Service des Propriétés, chambre 220, Hôtel de Ville, Québec.
R. TOUSSAINT
Encanteur.

Une réduction des prix des veaux

Montréal, (PC) Les prix étaient stables quant aux bêtes à cornes et aux porcs et plus faibles quant aux veaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal hier.

Les arrivages comprenaient 65 bêtes à cornes, un mouton, 82 porcs et 288 veaux. Le total des arrivages de lundi, consistait en 1,028 bêtes à cornes, 110 moutons et agneaux, 810 porcs et 2,176 veaux.

Les bouvillons moyens payaient $30-$31.50, les génisses moyennes $26-$30.50 et les communes $20-$25. Les bonnes vaches rapportaient $27-$26, les moyennes $24-$26, les communes $22-$24 et pour la mise en conserve et la charcuterie $15-$21. Les taureaux de bonne qualité se vendaient $28-$30, les communs et moyens $24-$27.

Les arrivages de veaux comprenaient surtout des sujets communs et moyens et les affaires étaient lentes alors que les prix perdaient un dollar. Les bons veaux de lait trouvaient preneur à $34-$35, les moyens à $30-$33 et les communs à $23-$29.

Les porcs de la catégorie "A" s'établissaient à $35.50 et les truies à $26-$27 habillées (abattues).

Taux du change

Montréal. (PC) Voici les taux du change étranger tels que fournis hier par la Banque de Montreal. Notons que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies

Etats-Unis (dollar)	$1.06¾
Royaume-Uni (sterling)	2.99
Belgique (franc)	0.0213
Tchécoslovaquie (koruna)	0.0215
Danemark (couronne)	0.1552
France (franc)	0.003065
Hollande (florin)	0.2826
Norvège (couronne)	0.1501
Suède (couronne)	0.2072
Suisse (franc)	0.2477

Le marché minier

Londres. (Reuters) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.2 point à 105.3.

Relèvement du prix du sucre

Chatham, Ont. (PC) La Canada & Dominion Sugar Co., Ltd vient d'augmenter le prix de gros du sucre raffiné de 20 cents le cent livres. M. W.-J. McGregor, président de cette compagnie, a déclaré que la hausse porte le prix de gros à $10.45 le cent livres, moins 5 p. 100 pour le produit livré à Montréal en sacs de coton. C'est la première fois depuis août 1950 que la compagnie majore ses prix.

Dividendes déclarés

Dominion Corset : — Dividende régulier trimestriel de 20 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés le 14 juin, ex-dividende le 13 juin.

Famous Players Canadian Corporation Ltd : — Dividende régulier trimestriel de 30 cents par action, payable le 23 juin aux actionnaires inscrits le 18 juin, ex-dividende le 15 juin.

Lake Dufault Mines Ltd : — Dividende de 2½ cents, payable le 22 juin aux actionnaires enregistrés le 6 juin.

Montreal Locomotive Works Ltd : Dividende de 20 cents, payable le 3 juillet aux actionnaires enregistrés le 5 juin.

Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd : — Dividende de 6 cents, payable le 29 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Ashdown Hardware Co. Ltd : — Dividende de 20 cents sur les actions de la classe "B", payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés le 10 juin.

Tip Top Tailors Ltd : — Dividende de 15 cents, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Toronto Iron Works Ltd : — Dividende de 20 cents sur les actions ordinaires de la classe "A", payable le 3 juillet aux actionnaires enregistrés le 15 juin.

Canada Machinery Corp. Ltd : — Dividende de 25 cents, payable le 28 juin aux actionnaires enregistrés le 2 juin.

Silknit Ltd : — Dividende ordinaire de 25 cents, dividende privilégié de 50 cents, payables le 15 juin aux actionnaires inscrit le 1er juin.

Les prix de gros aux Etats-Unis

New-York, (PA) On trouvera ci-après les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires :

CAOUTCHOUC: brut, contrats No 1 de mars	.....
CAOUTCHOUC feuilles fumées à nervures marene courant, No 1, dem.	0.66
SUCRE domestique contrats de juillet	0.06
SUCRE, mondial, contrats No 4 de juillet	0.0702-03
SUCRE mondial, brut, marché courant, prix nom.	0.0650
CAFE marche courant, Santos No 4, dem.	0.5450
CAFE, Santos No 4, "S" contrats de mai	0.5430
CACAO, contrats de mai nominal	0.3730
CACAO, marché courant, "accra" prix nominal	0.38¾
FARINE, en sac de coton de 100 lbs. "Family Patents" à Minneapolis	7.55
TEREBENTHINE, à Savannah, en Georgie, le gallon	0.75¾
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrats de juillet	0.2425
PLOMB, contrats de mai la livre, off.	0.1920
ZINC: domestique, contrats de mai, off.	0.2625
CUIVRE: contrats de juillet nominal	0.29
COTON, "middling", marché courant prix nominal	46.06
PEAUX brutes, vieux contrats de juin, la livre, off.	0.30
PEAUX brutes, nouveaux contrats de juillet, nom.	0.2950
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.36-0.37
LAINE, contrats de mai off.	2.8820
LAINE, certif. marché courant prix nominal	2.89
LAINE, "Tops", contrats de mai, off.	3.5280
LAINE, "Tops," certif. marché courant prix nominal	3.51

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-7066
Séance du 22 mai 1951

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	67⅛	66¼	66¾
American Can	109	108½	108½
Amer Locomotive	19½	19½	19½
Amer Tel & T	153¾	153½	153⅝
Anaconda Copper	41⅜	41⅛	41⅜
Atchison Railway	153½	153¼	153¼
Baltimore & Ohio	20⅜	20	20
Bethlehem Steel	52⅛	51½	51½
Canadian Pacific	23¾	20½	23½
Chesapeake & Ohio	31⅛	31⅛	31⅛
Chrysler	72½	70⅜	70⅜
Curtis Wright A	10¾	10¼	10¼
Delaware & Hud	45¾	45¼	45¼
Du Pont de Nem	96⅜	96¼	96¼
Eastman Kodak	43½	43½	43½
General Electric	53⅜	53⅛	53⅛
General Motors	50	49⅝	49⅝
Gillette Safety	27	27	27
Graham Paige	3¼	3¼	3¼
Inter Nickel	33½	33½	33½
Int Paper	50⅜	49¾	49⅞
Int Tel & T	14⅜	14⅜	14⅜
Johns Manville	55¼	55¼	55¼
Kennecott	73½	73¼	73¼
Loew's Inc	15½	15½	15½
Montgomery Ward	69¼	68¼	68¼
Nash Kelvinator	19⅝	19⅝	19⅝
NY Central	18⅝	18	18
North Amer Co	18⅛	18⅛	18⅛
North Pacific	37⅛	37⅛	37⅛
Ohio Oil	49¾	49½	49½
Packard Motors	5⅛	5	5
Penn RR	19½	19⅜	19⅜
Pepsi-Cola	10	10	10
Radio Corp	18¾	18⅝	18½
République Steel	41¾	41	41
Socony Vacuum	39½	39¼	39¼
South Railway	52⅛	51¾	51⅞
Stand Oil of NJ	112⅝	112	112
United Aircraft	30¼	29⅞	28⅞
US Rubber	62¼	62¼	62¼
US Steel	42¼	41⅜	41⅜
West Electric	37¼	36¼	36½
Woolworth	43⅛	43⅛	43⅛

Volume des ventes: 1,440,000 actions.

Curb de New-York

Séance du 22 mai 1951

	Haut	Bas	Ferm.
Alum of Am	68¼	67¾	67¾
Brazilian	21½	21⅛	21⅜
Brit Celanèse	3⅜	3⅛	3⅜
CDN Marconi	3⅜	3¼	3¼
Corby Dist A	11¾	11¾	11¾
Dosco B	32	31⅝	31⅞
Ford of Can B	20⅛	20⅛	20⅛
Fairchild	31¼	31½	31½
Ford of Can A	48¼	47⅛	47½
Hollinger	11⅛	10⅞	10⅞
Humble Oil	113¼	113	113
Imp Oil	32⅞	32⅛	32⅛
Int Petrol	16⅜	16½	16½
Technicolor	19⅝	19½	19½

Renseignements financiers

Il a suffi d'une légère pression des ventes pour renverser la tendance de la Bourse de New-York hier. Durant la première moitié de la séance, la liste mobilière avait effectué une avance assez confortable, mais les gains initiaux ont été convertis en pertes sous l'effet des dégagements. Ces derniers n'avaient rien de pressant et la baisse a touché les valeurs d'automobiles, de chemins de fer, d'acier et de pétrole. Les chefs de file ont subi des pertes allant jusqu'à environ $2.00 l'action, tandis que les gains se confinaient généralement à moins de $1.00. Le cours moyen de 60 titres compilés par la **Presse Associée** a baissé de $0.40 à $91.90; l'indice des chemins de fer a décliné de $0.50, celui des valeurs industrielles de $0.40 et celui des services publics de $0.10. A noter l'étroitesse du marché sur le mouvement de baisse; en effet, 1,094 titres individuels seulement furent transigés contre 1,121 lundi. Les affaires se sont contractées comme l'atteste le virement qui a compté 1,440,000 actions contre 1,580,000 la séance précédente. A la Bourse et au Curb de Montréal, une pression des ventes en fermeture a modifié la tendance du marché qui jusque-là avait été irrégulière. C'est dire que les dispositions de la Bourse ont été identiques à celles de lundi. La liste industrielle a débuté avec hésitation et n'a fourni aucune tendance concluante jusqu'à l'apparition des Ventes. Les pertes l'emportaient par une bonne marge sur les gains, mais les variations se traduisaient généralement par une petite fraction. Sur un total de 200 valeurs transigées, l'on comptait 44 gains, 83 pertes et 73 titres inchangés. Sur le marché de Toronto. la cote s'est repliée modérément dans une séance dépourvue d'animation. C'était la quatrième séance consécutives de baisses, mais les pertes, dans chaque cas, ont été légères. Les échanges étaient exceptionnellement calmes sur le marché des obligations, où les cours étaient généralement inchangés dans tous les secteurs. A New-York, les obligations ont varié irrégulièrement dans un marché assez actif. Les prix du coton pour future livraison se sont départis de leur récente stabilité pour subir de fortes baisses sous la pression des liquidations. Les dégagements en prévision de la nouvelle récolte furent également plus nombreux. Comme résultat, les prix, en fermeture. montraient une baisse de $1,75 la balle ou une hausse de $0.05.

UN APPROVISIONNEMENT ADEQUAT DE NYLON

A moins que les exigences de la défense nationale ne diminuent brusquement — et de beaucoup — la quantité disponible de filé de nylon, il n'y a guère de danger que les Canadiennes manquent bientôt de bas entièrement façonnés, dit-on dans le dernier numéro de la revue "Textiles".

L'an dernier, les 42 fabriques de bas du Canada ont dû répondre à une demande sans précédent de la part des civils canadiens, mais les approvisionnements domestiques de nylon ont été satisfaisants. Le ministre de la Production pour la défense, M. Howe, a révélé récemment que l'an dernier les industries et le gouvernement s'étaient entendus pour prévenir toute rareté et que la situation est favorable en ce moment.

L'an dernier, les Canadiennes ont utilisé 39,400,000 paires de bas entièrement façonnés, ce qui constitue un record. La consommation avait été de 38,400,000 paires en 1949. Cependant, la population augmente sans cesse et la consommation reste à peu près la même, soit environ huit paires pour chaque Canadienne de plus de 15 ans

Les exportations canadiennes de bas entièrement façonnés, qui étaient autrefois les plus élevées, ont encore diminué l'an dernier. Elles n'ont atteint, en 1950, que 480,000 paires en comparaison de 600,000 l'année précédente et de 6,180,000 en 1938. Cette baisse est attribuable aux restrictions imposées par plusieurs pays sur l'échange de la monnaie, et à la complexité actuelle au commerce international.

Les importations de bas entièrement façonnes ont monté en 1950. Elles sont passées de 384,000 en 1949 à 490,000 l'an dernier, par suite de l'accroissement de nos achats de bas de fil en Angleterre. Elles ont beaucoup augmenté depuis l'avant-guerre. En 1938, par exemple, nos importations de bas entièrement façonnés s'élevaient à 24,000 paires et à 12,000 en 1939.

AUGMENTATION DU TRAFIC FERROVIAIRE

Les chiffres préliminaires publiés par le Bureau fédéral de la statistique montrent qu'avril fut un mois actif pour les chemins de fer canadiens. Le volume des chargements ferroviaires s'est élevé a 2,405,000 tonnes, contre 9,150,000 pour le mois précédent et 7,953,000 pour la même période l'an dernier. Le total d'avril n'a été dépassé qu'en 1948, alors que les chargements, durant la même période avaient atteint 8,968,000 tonnes. Le nombre de wagons chargés laisse voir également une augmentation en avril, soit un total de 337,000 contre 336,000 le mois précédent et 292,000 durant la même période l'an dernier. Les chiffres pour les quatre premiers mois de 1951 montrent aussi des augmentations et de nouveaux sommets. Le volume des chargements s'est élevé à 35,705,000 tonnes, contre 31,546,000 pour la période correspondante de la'n dernier, tandis que le nombre de wagons chargés est passé de 1,174,000 à 1,299,000.

Prix du bétail stables à forts

Chicago, (PA) Les prix du bétail vivant étaient peu enclins à baisser hier dans la seconde séance sous la nouvelle ordonnance du gouvernement au sujet de la baisse des prix de la viande.

Les arrivages dans les cours à bestiaux aux Etats-Unis étaient à peu près normaux, cependant, alors qu'il y avait eu une baisse considérable lundi.

A Chicago, le marché du bétail était actif et les prix stables à forts. Quelques bouvillons ont rapporté $39.00-39.75 le cent livres, mais la plupart des sujets se vendaient entre $33.00 et $38.75. Ces prix étaient à peu près les mêmes que la veille.

Ventes de café

New-York. — Les ventes de café aux Etats-Unis durant le premier trimestre de l'année se sont totalisées à 579,560,000 livres, soit une hausse de 19 pour cent sur le chiffre de la même période l'an dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitee 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montreal

Séance du 22 mai 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3432	Abitibi	19⅛	18	19
20	Acadia "A" pr	103	103	103
350	Algoma Steel	31¾	31	31
325	Alum	94½	94	94
550	Argus	12⅛	12	12⅛
340	Asbestos	61¾	61½	61½
190	Alum Pr	23½	23½	23½
25	Bathurst "B"	27½	27½	27½
270	Do "A"	48	47½	47½
918	Bell	39⅝	39½	39½
628	Brazilian	23⅛	23	23⅛
275	B A Oil	32½	32½	32½
1135	B C Forest	8	7¾	7¾
5	B C Power "A"	29¾	29¾	29¾
300	Do "B"	43¼	43¼	43¼
125	Building prod	32	32	32
230	Can Cement	64	64	64
265	Can Breweries	30½	30⅜	30⅜
475	Can Celanese	34	32	34
100	Can Loco	27	27	27
130	Can Oil	23	23	23
984	C. P. R.	26¼	26½	26½
100	Can Vickers	17¼	17¼	17¼
250	Cockshutt	26	25½	25½
275	Con. Smelters	140	139½	139½
105	Corby "A"	12	12	12
125	Do "B"	12	12	12
100	Crown Cork	36	36	36
1406	Dist Seagrams	38½	37¾	38⅛
140	Dom Foundries	49½	49	49½
50	Dom Glass	73	72¾	73
760	Dom Steel "B"	35	34½	34½
80	Dom Tar	33¾	33¾	33¾
1300	Dom Textile	14⅛	14	14
225	Donohue	34½	33½	33½
140	Dryden	30¼	30¼	30¼
80	Foundation	40½	40½	40½
845	Fraser	55½	55	55½
495	Gatineau	18	18	18
100	Gen Steel	21	21	21
100	Goodyear priv	48⅛	48⅛	48⅛
285	Gypsum	25	24¾	25
300	Howard Smith	94	93	93
350	Hudson Bay	55½	55	55½
135	Imp Oil	35½	35	35¾
305	Imp Tobacco	11¼	11⅛	11⅛
58	Ind Acc.	28	28	28
75	Ind Acc $1.60 pr	34½	34½	34½
616	Int Nickel	36⅝	36⅜	36½
690	Int Paper	54½	54	54
100	Int Pete	18¼	18¼	18¼
10	Jamaica priv	101½	101½	101½
175	Lake of the Woods	33½	33	32
426	MacMillan "B"	23	22¾	23
2525	Massey-Harris	12⅝	11½	11⅜
561	McColl Frontenac	27	26½	26⅝
50	Molson "A"	25¼	25¼	25¼
325	Nat Breweries	31	30⅞	30⅞
50	Nat Brew pr	34⅛	34⅛	34⅛
105	Nat Steel	28	28	28
440	Noranda	70½	69½	69½
289	Ogilvie	23¾	23¾	23¾
25	Ont Steel	68	68	68
100	Penmans	60	60	60
505	Powell River	79½	78	79
2340	Price Bros	30½	29¾	30⅛
115	Price Bros pr	95	95	95
25	Rolland Paper pr	80	80	80
1200	Royalite	13⅛	13	13
225	St Law Corp	43	42½	42½
35	Do 1er pr	84½	84½	84½
210	Do 2e prv	20	20	20
130	St Law 1er pr	103	103	103
282	Do 2e pr	60	60	60
806	Shawinigan	34⅜	34¼	34⅜
100	Do 4 p.c. pr	43½	43½	43½
200	Sick's	19½	19½	19½
25	Southern Can	36	36	36
500	Stan Chem	13½	13½	13½
95	Steel Co	32½	32½	32½
135	Thrift	12½	12½	12½
125	United Steel	97	97	97
425	Walker	52	51¾	51¾
175	Winnipeg El	40	40	40
	BANQUES			
80	B de Montréal	27¼	27¼	27¼
50	B Can de Comm	25	25	25
287	B Royale	27	26	26

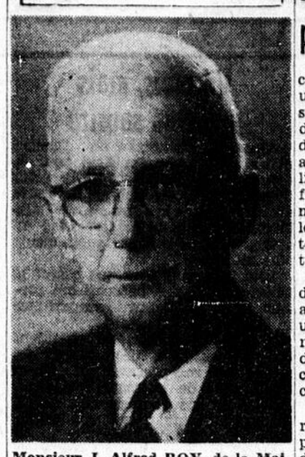
CURB DE MONTREAL

Séance du 22 mai 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3560	Anglo-Nfld Dev	11⅜	11⅛	11¼
2350	Brown C	13⅝	13¼	13¼
55	Do 1e pr	113	111	111
130	Can & Dom S	20¼	20¼	20¼
30	Can Malting	51	51	51
10	Can Gen Inv	390	390	390
40	Can Ind	34½	34½	34½
128	Can P & P I VT	7½	7½	7½
2525	Can Western L	8⅜	8¼	8⅜
100	Catelli Food Pr	21	21	21
647	Cons Paper	37	36½	36½
25	David & r "B"	30	30	30
80	Fanny Farmer C S	29	29	29
760	Fleet Man Ltd	2.05	2.00	2.05
215	Ford Motor C of C "A"	52	51¾	51¾
1236	Grt Lakes P P "A"	43¼	42	43
50	Southern C P 6 p.c. pr	119	118	119
200	United Dist of C	37	37	37
	TITRES MINIERS (en cents)			
2500	Ankeno	75½	75	76½
1900	Anacon Lead M	259	255	259
300	Ascot Metals	210	210	210
1000	Belle Chib	29	29	29
6500	Bordulac Mines	39	37	38
2300	Bouscadillac G M	05	05	05
1000	Bouzan G M	06	06	06
1000	Cobalt Lode	120	120	120
50000	Citra Lartoc	24½	20½	24
3950	Cons Candego	83	83	83
1000	Cons Central Cad	08	08	08
300	East Sull M L	750	750	750
1000	Hudona G M L	20	20	20
500	Jaculet Mines	25	25	25
100	Karr-Add G M	16¼	16¼	16¼
16500	Lavalie	15	14	14
200	Labrador Min & Expl Co	740	740	740
500	Louvicourt G Ltd	18	18	18
1000	Merrill	60½	60½	60½
100	McIntyre-P M L	$60¾	60¾	60¾
410	Min C of Can L	$16¼	16	16¼
3500	Monpas	28	25	28
1000	Mackeno	116	116	116
300	Normetal M C	500	500	500
9000	New Pac Coal	142	140	142
1000	New Formaque	22	22	22
500	Nocana	23	23	23
2200	Pershcourt	89	88	89
1500	Pandora C G M L	03	03	03
200	Pato Cons G Dg L	315	315	315
1000	Pen Cobalt	33	31	31
1500	Que Chib	36	36	36
9000	Que Labrador Dev	24	21	24
1500	Que Man M	400	385	385
1000	Que Smelt	13	13	13
2800	Santiago M L	4½	4	4
88500	Sherritt-G M L	325	300	300
1500	Siscoe G M L	95	95	95
2800	Stadacona M 1944 L	35	35	35
500	Steep Rock Ir M L	740	720	725
315	Sullivan C M L	300	300	300
100	Teck-H G M L	205	205	205
400	Torbrit Silver M	187	185	185
500	Trebor Min	08	08	08
1100	United Asbestos Co	99	98	99
300	Ventures Ltd	$10½	10½	10½
3000	Wendell	30	30	30
	HUILES			
500	Anaconda Oil Co L	16	16	16
200	Anglo-Can Oil C L	615	610	610
600	Calvan	580	580	580
1000	Cent Explo	220	220	220
400	Gaspe Oil Vent L	196	196	196
335	Home Oil Co L	$13¾	13¾	13¾
3000	New Pacalta Oils	103	108	108

Volume 308,100 actions comprenant 48,200 industrielles et 159,900 minières.

Nos hommes d'affaires



Monsieur J.-Alfred ROY, de la Maison Emond & Côté Enr., a été réélu pour le prochain terme d'office, président du Comité Paritaire du Commerce de l'Alimentation en Gros de Québec. Monsieur J.-Alfred Roy a été délégué au Comité Paritaire par l'Association Patronale du Commerce de Québec, Inc. Nos félicitations.

Bonne demande pour les oeufs

Le marché des oeufs était actif hier à Québec, mais il n'y avait aucun changement dans les prix.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : A-gros, 65-66 cents la douzaine; A-moyens, 63-64; A-poulettes, 60-62; catégorie B., 58-59; catégorie C., 54-55.

Le marché de la volaille demeure inchangé ainsi que les prix.

Montréal, — (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés hier sur les marchés de gros libres. Les arrivages étaient légers, mais suffisants pour les besoins. Le beurre manifestait une légère tendance vers la

Le prix du lin grimpe de $0.15

Winnipeg (PC) Une hausse générale a marqué la séance d'hier sur le marché à terme des céréales.

Le marché du lin a trouvé un bon support de la part des expéditeurs et des conditionneurs et les prix ont monté de 15 cents le boisseau, soit l'avance maximum permise pour une journée. Les offres étaient légères.

Les chargements de blé canadien pour l'exportation comprenaient 335,000 boisseaux pour le Royaume-Uni, 83,000 pour la Belgique et 26,000 pour la Suisse. Il y avait aussi des rapports selon lesquels plus d'un million de boisseaux d'orge canadienne avaient été vendus aux pays européens.

Les prix du blé No 2 ont monté de 1¼ cent le boisseau. Les prix selon l'accord international ont haussé de ¼ de cent.

Voici les prix du blé No 2 pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international : No 1 Northern, $2.31⅛; No 2, $2.29⅛; No 3, $2.27⅛; No 4, $2.23⅛; No 1 Durum, $2.31⅛; No 2, $2.29⅛; No 3, $2.27⅛. Prix selon l'accord et prix canadiens domestiques: No 1 Northern, $1.92⅛; No 2, $1.90⅛; No 3, $1.88⅛; No 4, $1.84⅛; No 1 Durum, $1.92⅛; No 2, $1.90⅛; No 3, $1.88⅛.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE —				
Mai	....	....	88⅝ b	87⅞ b
Juil	89 ⅛b	88½	89⅛ b	88¼ a
Oct	88½	88¼	88¼	87⅝ a
Déc	....	....	87½ nnt	87 annt
ORGE —				
Mai	126¼b	124	126¼ b	121⅞ b
Juil	127½	123¾	127½-127⅞	123¼-123⅜
Oct	123¾	121¾	123⅜-123¾	121⅝ a
Déc	....	....	118½ nnt	118½ nnt
SEIGLE —				
Mai	207	203½	207	203⅜ b
Juil	206½	203	206⅜-206¼	203⅛ b
Oct	189⅞	187⅝a	189⅜-189⅞	187⅛
LIN —				
Mai	432	428¼	432 b	417 b
Juil	434	424½a	434 b	419 b
Oct	413 b	407	413 b	398 b

(Annt) "Dem.", prix nominal, pas de transaction.

(Nnt) Prix nominal, pas de transaction.

Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales: les prix pour les ventes aux termini sujets à confirmation.

AVOINE — 2 c.w., 0.90¼; 3 ex. c.w., 0.87½; 3 c.w., 0.86¼; 1 ex. four., 0.86¼; 1 four., 0.85½; 2 four., 0.83; 3 ex. four., 0.80½; fourrage mélangé, 0.74; 4 grain mélange, 0.75½.

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.36¾; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.31¾; 3 c.w., 6-rangs, 1.34¾; 2 four., 1.22¾; 2 four., 1.18¾; 3 four., 1.09¾; 2 c.w., jaune, 1.25¾; 3 c.w. jaune, 1.23¾; 3 grain mélangé, 1.04¾; 4 c.w., 6-rangs, 1.28¾; 3 c.w., 2-rangs, 1.22¾.

GRAINS COMPTANT

AVOINE — 2 c.w., 0.88⅝; ex. 3 c.w., 0.85⅝; 3 c.w., 0.85⅜; ex. 1 four., 0.85⅜; 1 four., 0.84⅜; 2 four., 0.82⅜; 3 four., 0O.79⅜; fourrage mélangé, 0.74.

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.30¼; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.26¼; 3 c.w., 6-rangs, 1.28¼; 1 four., 1.22¼; 2 four., 1.18¼; 3 four., 1.09¼; 2 c.w., jaune, 1.26¼; 3 c.w., jaune, 1.24¼; 4 c.w., 6-rangs, 1.23¼; 3 c.w., 2-rangs, 1.22¼.

SEIGLE — 1 et 2 c.w., 2.07; 3 c.w., 2.02; rej. 2 c.w., 1.88⅜; 4 c.w., 1.92⅜; ergoté, 1.86⅜; sur rails, 2.04⅜.

LIN — 1 c.w., 4.32; 2 c.w., 4.27; 3 c.w., 3.62; 4 c.w., 2.00; sur rails, 4.31½.

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc CKCV-1280 kc CHRC Fm. 96.1 mc Am. 800 kc. CJNT-1340 kc

MERCREDI, 23 MAI

6.31 CKCV—Musique enregistrée
6.45 CKCV—Radio Sacré-Coeur
7.00 CJNT—L'horloge musicale
7.30 CBV—Badinage
CJNT—Dévotions matinales
8.10 CHRC—Ken Griffin
8.15 CBV—Les élévations matutinales
CHRC—La prière du matin
8.30 CBV—Rythmes et mélodies
CHRC—Club du coucou
CJNT—Al Harvey
9.05 CBV—Chansonnettes
CJNT—Pendant la besogne
9.15 CKCV—La femme d'aujourd'hui
9.30 CBV—Le Petit Train du matin
CKCV—Si ça vous chante
9.45 CJNT—Lumière et lyrisme
10.00 CBV—Sur nos ondes
CHRC—Casino
10.15 CBV—Qui aura le dernier mot
CHRC—Vos chanteurs préférés
CKCV—Tello-Test
CJNT—Thrift Club
10.30 CKCV—Avec un sourire mesdames
CJNT—Entre nous mesdames
10.40 CHRC—Mélange
10.45 CBV—Madame est servie
11.00 CBV—Francine Louvain
CJNT—Le scrap-book de la femme
CHRC—Bonjour jolie madame
11.15 CBV—La Métairie Rancourt
11.30 CBV—Les Joyeux Troubadours
12.00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12.15 CBV—Rue principale
CJNT—Echos de musique
12.30 CBV—Le réveil rural
CHRC—Votre quart-d'heure musical
CJNT—Dans la veine romantique
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Trouvez mon nom
CJNT—Autour de l'orchestre
1.30 CBV—Tante Lucie
CHRC—Chant du monde
CJNT—Musique
CKCV—Causerie Club Richelieu
1.45 CBV—Chansonnettes
CJNT—L'heure de la valse
2.00 CBV—Grande Soeur
CHRC—Album "51"
CKCV—Emission Blue Skies
CJNT—Chant des Collines
2.15 CBV—Maman Jeanne
CJNT—Pique-nique estival
2.30 CBV—L'ardent voyage
CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre à une Canadienne
3.00 CHRC—Carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique
CJNT—L'heure variété
4.00 CBV—Notre pensée aux malades
CKCV—Radio Sacré-Coeur
CHRC—Moment fantaisiste
CJNT—Musique d'orgue
4.15 CKCV—Brésil
CJNT—The record Bar
4.30 CBV—L'heure du thé
CKCV—Les maestros populaires
CJNT—Popular Singers
4.45 CHRC—Au grenier de la chanson
CJNT—Band Music
5.00 CBV—Chansonnettes
CHRC—Miroir à trois faces
CJNT—Musique de chambre
5.15 CJNT—Les favoris de la famille
CHRC—Valses et Tangos
CKCV—Si ça vous chante
5.30 CJNT—Musique à l'heure du thé
5.45 CHRC—Tante Colette
CJNT—Don Messer
6.00 CJNT—Airs de danse
CBV—Yvan l'Intrépide
6.05 CHRC—Musique à la carte
6.15 CBV—Intermède
6.30 CJNT—Musique du dîner
CKCV—Heureuse coïncidance
6.45 CBV—En dînant
CHRC—Dites-moi
7.00 CBV—Un homme et son péché
CHRC—La Croisade du Rosaire
CKCV—Récital conjoint
CJNT—Le Rosaire en famille
7.15 CBV—Métropole
CHRC—Ken Griffin
7.30 CBV—Les peintres de la chanson
CHRC—Le chanson de l'Escadrille
CJNT—Nature de l'Univers
7.45 CBV—La Berger, pianiste
CHRC—Jacques Hélian et son ensemble
8.00 CBV—Ceux qu'on aime
CHRC—Faubourg à M'lasse
CKCV—Carnaval de la gaieté
CJNT—Rumpelstilskin
8.15 CHRC—Tour de chant
8.30 CBV—Les chansons de Baptiste, et Marianne
CHRC—Le p'tit bazar de la chanson
CJNT—John Weinzwerg
9.00 CBV—Radio-Carabin
CHRC—Adobe Incertaine
CKCV—La voix de l'armée
CJNT—The Little Sweep
9.30 CKCV—Oswald
CHRC—Paris-New-York
9.45 CKCV—Intermède musical
10.06 CKCV—Emission Blue Skies
10.15 CBV—Louis Jouvet
CHRC—Coup de ligne
10.30 CBV—Ernesto Vinci, baryton
CJNT—Swingtime
10.40 CHRC—Une mélodie à succès
10.45 CHRC—Les chansons de Bella
11.00 CBV—Adagio
11.05 CHRC—Le Club Rendez-vous
11.30 CBV—Musique de danse
CJNT—Moments de rêverie

Démangeaison d'exzéma

Si des affections cutanées, laides et défigurantes, comme boutons, exzéma, démangeaison, peau écalée, psoriasis, acne, points noirs, ou pustules rouges vous embarrassent, essayez NIXODERM ce soir. Sa triple action a vite fait de vous aider à acquérir une peau plus claire, plus douce et plus unie. 1. Soulage les démangeaisons, brûlures cuissons, en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites, souvent la cause réelle des désordres de la peau. 3. Aide à guérir la peau. Votre argent vous sera remboursé si NIXODERM ne vous satisfait pas. Demandez NIXODERM à votre pharmacien aujourd'hui. (a)

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 22 mai 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3910	Abitibi	19½	18	19
100	Acadia	6½	6½	6½
200	Do A	18½	18⅜	18½
10	Do F	101	10.	101
2500	Acme	.11½	.11	.11⅛
6000	Ajax	.80	.78	.78
185	Algoma	31⅛	31	31
255	Aluminium	94½	93	93
380	Alum of Can P	23¾	23¾	23¾
1000	Am Neph	1.05	1.05	1.05
3000	Anacon	2.60	2.54	2.53
6900	Anchor	.43	.40	.41
3050	Anglo Cdn	6.15	6.05	6.05
11533	Arkeno	.77	.75	.77
200	Argus	12	12	12
9100	Ascot	2.16	2.06	2.08
1400	Atlantic Oil	3.00	2.95	2.99
385	Atlas Steel	17¾	17½	17¾
3060	Aubelle	.06½	.06¼	.06½
5000	Aumaque	.23	.22½	.22½
500	Aunor	3.15	3.15	3.15
20	Bk of Mont	27½	27½	27½
100	Bank of N S	39¾	39¾	39¾
100	Bank of Tor	39	39	39
2500	Barnat	1.10	1.08	1.09
4100	Base Metals	.58	.57	.57
8000	Bellekeno	.45	.45	.45
1637	Bell Tel	39½	39½	39½
28400	Bordulac	.40	.36	.38
100	Bralorne	5.75	5.75	5.75
155	Brant Cordage A	16½	16	16
449	Brazilian	23¼	23	23
1500	Breslt	15¼	.15	15¼
1425	BA Oil	32½	32¼	32¼
400	BC Forest	8	7¾	7¾
340	BC Power A	29¾	29½	29½
7000	Broulan	1.15	1.14	1.15
1200	Buff Ank	1.35	1.35	1.35
100	Bldg Pro	32	32	32
1000	Bunker Hill	.06⅝	.06¼	.06¼
1985	Cal Edm	12	11⅞	12
16500	Callinan	.30	.28	.28
900	Calmont	1.18	1.15	1.15
6550	Calvan	5.80	5.60	5.60
600	Campbell	2.85	2.85	2.85
200	Can Bread	3.05	3.05	3.05
10	Do B	50⅜	50⅜	50⅜
660	C Iron Foundry	21¾	21	21
200	Cn Power	11⅝	11	11
100	C Packers A	42	42	42
810	Bk of Com	24¾	24⅝	24⅝
750	Cdn Breweries	20⅝	20¼	20½
680	Canners	28¼	28	28¼
110	Cdn Car	13⅞	13¾	13¾
150	Do A	16½	16	16½
650	Cdn Cel	54	53	54
5	C Gen El	384	384	384
15	Cdn Oil P	148	148	148
2335	C P R	26⅛	25½	25½
5	Cdn Util P	102	102	102
250	C Vickers	17½	17½	17½
200	Cariboo	1.23	1.23	1.23
3300	Cent Leduc	2.10	2.05	2.05
3450	Cent Pat	.55	.53	.53
1400	Chem Research	1.30	1.29	1.29
6000	Cheskirk	.06	.06	.06
110475	Citra Lartic	.24¼	.20½	.24¼
15600	Cobalt	1.17	1.10	1.12
1200	Cochenour	1.65	1.63	1.65
125	Cockshutt	26	25¾	25¾
150	Com Pete	2.16	2.16	2.16
200	Conduit	12¼	12¼	12¼
100	Con Bakeries	7½	7½	7½
1500	Con Beattie	.48	.45½	.45½
2400	Con Cordansun	1.13	1.08	1.09
125	Con Smelters	140¼	139½	139½
15	Con Gas	153	153	153
3720	Conwest	2.80	2.75	2.80
510	Corby A	12	12	12
100	Cosmos	24	24	24
5000	Daragon	.11	.10½	.10⅞
1000	Delhi	.19	.18	.18
200	Delnite	1.36	1.30	1.30
1500	Del Rio	1.16	1.13	1.13
31500	Detta	.16½	.15	.16½
1000	Discovery	.33	.32	.32
1915	Dist Seag	28½	28	28¼
300	Dome	16¾	16½	16¾
315	Dom Foundry	49⅝	48¾	49½
5	Do P	97⅞	97⅜	97⅞
300	Dom Magnesium	13½	13½	13½
100	Dom Scot	11⅜	11⅜	11⅜
800	Dom Steel B	34⅞	34½	34½
250	Dom Stores	13½	13¼	13¼
375	Dom Tar	34	33¼	33¾
8000	Donalda	.55½	.52	.52
1500	E Malartic	1.04	.98	1.02
2810	E Sullivan	7.60	7.50	7.50
4100	East Rim	.68	.64	.68
3000	Eldona	.21	.20	.20
930	Estella	1.96	1.96	1.96
1120	Falconbridge	10¼	10⅛	10⅛
459	Famous Play	17	17	17
452	Fanny Farmer	29	29	29
625	Fed Grain	13½	13½	13½
1625	Fed Pete	8.50	8.30	8.30
1100	Fleet	2.05	2.05	2.05
280	Ford A	52¼	52	52
720	Frobisher	3.35	3.35	3.35
260	Gatineau Power	18	18	18
100	Gen Bakeries	3.25	3.25	3.25
100	Gen Pete A	5.60	5.60	5.60
250	GS Wares	20⅞	20½	20½
5	Do P	104	104	104
1016	Giant	6.65	6.50	6.50
2700	Gods Lake	.32½	.32¼	.32½
3000	Goldcrest	.07	.06½	.06½
5250	Gold Manitou	8.15	8.00	8.00
4000	Goldora	.05½	.05¼	.05¼
100	Goodyear P	49¾	48¾	48¾
2335	Gridoil	9.50	9.25	9.25
755	Gl Paper	42¾	42	42½
125	Do P	47¾	47	47
200	GW Coal A	7¾	7¼	7¼
100	Do B	6	6	6
2400	Halcrow	.13½	.13	.13½
110	Ham Bridge	14¼	14¼	14¼
125	Harding Carpet	11¼	11	11
2000	Harricana	.09½	.09	.09
19700	Heath	.16	.14½	.14½
6500	Heva	.12	.10½	.10½
3000	Highridge	.04½	.04½	.04½
110	Hinde	27	27	27
525	Hollinger	12	11¾	11¾
390	Home Oil	13⅞	13¾	13¾
5000	Homer	.05	.05	.05
375	Hud Bay	55	55	55
2000	Hugh Pam	21½	21	21
55	Imp Bank	30¼	30¼	30¼
2770	Imp Oil	35½	35	35¼
100	Imp Tob	11¼	11¼	11¼
200	Do A P	23½	23½	23½
100	Inglis	16	16	16
160	Int Metals	46	46	46
1235	Int Nickel	36⅝	36⅜	36⅜
100	Do P	142	142	142
1329	Int Pete	19⅜	18	18
4100	Jacknife	.09¾	.08¼	.08½
10138	Jaculet	.24	.22	.23
2000	Jollet	.50	.48	.48
800	Jupiter	1.20	1.15	1.15
881	Kerr Addison	16¼	16	16
2600	Kirk Lake	.73	.72	.72
1300	Kroy	1.10	1.10	1.10
160	Labatt	19	19	19
170	Labrador	7.45	7.45	7.45
4120	Ladulama	.32	.31	.31
1300	L Dufault	.81	.80	.80
100	La Luz	2.00	2.00	2.00
18100	Lavalie	.15	.12	.13
250	Law & Jones B	11¾	11¾	11¾
100	Leitch	1.05	1.05	1.05
2000	Lexindin	.13	.12½	.12½
1050	Little LL	.61½	.61	.61½
40	Lobiaw A	31	30¾	31
5000	Lynx	.13	.12	.12
5800	Mackeno	1.20	1.15	1.18
1100	MacLeod	2.52	2.50	2.50
500	Macmillan A	23	23	23
600	Do B	23¼	22	22¼
700	Madsen	2.10	2.05	2.05
3500	Mal Gf	1.95	1.92	1.92
9500	Martin	.08	.07	.08
5526	Massey	12¼	11⅜	11⅜
200	Maxwell	13½	13½	13½
425	McColl	26¾	25⅝	26¼
1500	McDougald	.29	.28	.29
1100	Mexic L & P	2.85	2.85	2.85
18000	Mid Cont	.13	.11½	.13
4550	Mindamar	2.60	2.55	2.55
600	Mining Corp	16½	16½	16½
150	Monarch Knit	17⅜	17⅜	17⅜
1865	Do droits	1.00	.85	.85
1185	Moore	24¾	24¾	24¾
100	Nat Drug	7½	7½	7½
800	Nat Pete	1.88	1.88	1.88
190	Nat Steel Car	28	28	28
1833	New Brit Dom	1.58	1.55	1.58
2690	New Calumet	2.95	2.95	2.95
2690	New Dickenson	1.20	1.17	1.20
3000	New Goldvue	.37	.35	.35
1100	New Lund	1.55	1.55	1.55
35450	New Norzone	.11	.09¾	.09⅞
1600	New Pacalta	.07¾	.07½	.07½
750	New Thurbois	.08½	.08½	.08½
1000	Nipissing	1.70	1.70	1.70
4000	Nisto	.31	.30	.30
1295	Noranda	70½	70	70¼
1050	Normetal	5.10	5.00	5.05
2100	North Denison	.16½	.15	.15
308	North Star	11⅞	11¾	11⅞
2832	Nubar	.12	.10	.12
4340	Obaska	.28	.26½	.27
500	O'Brien	1.20	1.20	1.20
16000	Oil Select	.13	.11	.12
2500	Okalta	2.60	2.55	2.55
100	Orange Crush	.8⅝	.8⅜	.8⅜
1300	Osisko	1.10	1.10	1.10
1100	Pac Pete	9.20	9.15	9.15
1000	Pan Western	.35	.34	.34
5800	Paymaster	.53	.51	.51
2200	Perron	.48	.43	.43
1900	Pickle Crow	1.63	1.60	1.60
3000	Porc Reef	1.19	1.19	1.19
315	Powell River	.79	.78	.79
1062	Prem Trust	1.00	.95	1.00
100	Press Metal	17¾	17¾	17¾
200	Preston	1.37	1.37	1.37
24500	Quebec Labrador	.23	.20	21½
6100	Que Manitou	4.00	3.85	3.95
3000	Queenston	.37	.36	.36
505	Quemont	22⅝	22¼	22½
4900	Red Pic	.21	.20½	.20½
2000	Regcourt	.04¼	.04	.04
100	Renabie	2.50	2.50	2.50
10500	Richfield	.22	.21	.22
1500	Roche	.07½	.07	.07½
60	Royal Bank	26½	26½	26½
550	Royalite	13½	12⅞	12⅞
1000	Rupununi	.03¼	.03⅛	.03¼
225	Russell	26¼	26	26
27000	Ryan Lake	22⅝	.20	.20
1505	St Law Corp	43	42⅜	42¾
40	St Law Pap 1 P	103	103	103
440	San Antonio	2.45	2.35	2.40
6500	Scurry	.96	.94	.94
2700	Securit Freehd	1.40	1.35	1.38
6300	Selburn	2.25	2.15	2.15
11090	Do droits	.25	.21	.21
4300	Shawkey	.26	.25	.25
500	Sheep Creek	1.51	1.50	1.50
35700	Sherritt	3.30	3.00	3.00
2250	Silanco	.33½	.33	.33
8800	Silv Miller	1.74	1.70	1.70
285	Stand Fav	14¼	14	14
165	Steel of Can	32⅝	32½	32½
5885	Steep Rock	7.50	7.10	7.25
800	Sullivan	3.00	3.00	3.00
2500	Superior Oil	1.09	1.06	1.07
9750	Surf Inlet	.08	.06	.08
600	Sylvanite	1.30	1.25	1.25
880	Teck Hughes	2.10	2.10	2.10
900	Third C G Inv	4.85	4.85	4.85
1000	Thom Lund	.08	.07½	.07½
200	Torbrit	1.87	1.85	1.85
20	Tor Mtge	115	115	115
1500	Tower Pete	.27½	.27	.27
100	Traders Fin A	25	25	25
2211	Trans Empire	3.10	3.10	3.10
2000	Tran Resources	.56	.55	.55
595	Union Gas	20¼	19¾	20
700	U Asbestos	1.00	.96	.96
975	Un Keno	11¾	11½	11½
200	United Steel	9⅞	9¾	9⅞
1200	Upper Canada	1.50	1.45	1.50
700	Ventures	10⅞	10½	10½
2500	Villbona	.07	.06	.07
2500	Vulcan	.38	.37	.38
2480	White	11⅜	11	11
955	Walker	52¼	51½	51½
1625	West Homestead	.19	.15	.19
348	Weston	24	23¼	24
220	Do P	97	96	97
1000	Winch Lard	.10	.09⅞	.10
230	Wpg El	.40	39¾	.40
275	Wright Har	1.46	1.45	1.45
2000	Yale	.66	.65	.65
2200	Yknife Bear	.82	.80	.82
125	York Knit A	5¼	5¼	5¼
250	Do B	3.00	3.00	3.00
7976	Yukeno	1.08	1.01	1.03
	CURB			
795	Anglo Nfld	11½	11¼	11¼
40	Asbestos	52	51¾	52
10	BC Pulp P	104½	104½	104½
2000	Brown Co	13⅜	13¼	13¼
25	Do 1 P	113	113	113
225	C & D Sug	20½	20¼	20½
1000	Cdn C Dunsm	4.25	4.20	4.25
110	Cli	34½	34	34½
1300	CW Lumber	8¾	8½	8¼
508	Con Paper	37⅛	36⅝	36¾
12500	Dalhousie	.48	.45	.46
135	Disher P	24½	24½	24½
140	Hayes	33	33	33
695	Int Paper	54½	53¾	53¾
175	Int Util	26½	26	26
200	Pend Oreille	7.05	7.00	7.00
265	Price	30¼	29¾	30¼
18700	Temiskamink	.11	.10⅝	.11

Ventes totales : 994,000 actions.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

Vaste programme de Sherritt Gordon

Toronto. (PC) Sherritt Gordon Mines, Ltd a annoncé hier des arrangements pour prélever près de $30 millions pour la mise en production de sa propriété de nickel et de cuivre, au lac Lynn, dans le nord du Manitoba.

Les fonds seront prélevés comme suit:— vente d'actions aux actionnaires, $2,377,772; vente d'actions à Newmont Mining Corporation, des E.-U., $2,000,000; vente d'obligations convertibles à la Newmont, $6,000,000 et vente d'obligations première hypothèque, $19,000,000.

En outre, la compagnie pourra disposer d'une somme d'environ $4,000,000 pour ses opérations actuelles à Sherridon, Man. Cela fera un total de $33,000,000 pour le financement, le fonds de roulement et la réserve pour parer à toute éventualité.

$343,150,000 versés aux chômeurs

Ottawa. (PC) Les paiements de bénéfices d'assurance-chômage durant les dix dernières années se totalisés à $343,150,000, a annoncé hier la Commission d'assurance-chômage. Il y aura dix ans le ler juillet que le plan d'assurance est entré en vigueur.

La Commission a révélé qu'au 31 mars, les contributions totales des employés et des employeurs s'élevaient à $773,530,000. A ce montant, le gouvernement a ajouté $154,711,472.

Durant la dernière année fiscale terminée le 31 mars, les bénéfices payés se sont totalisés à $90,012,000. Les contributions des employeurs et des employés étaient de $128,744,000.

Canadian Canners publie son bilan

Montréal. — Des ventes record et de meilleurs profits nets, voilà les points saillants du bilan annuel de Canadian Canners Ltd pour l'exercice finissant le 28 février 1951. Les profits nets se sont élevés à $2,003,662, soit l'équivalent de $4.28 pour chacune des 468,137 actions en circulation à la fin de l'année fiscale. Pour l'exercice précédent, les profits nets avaient été de $1,247,737.

La provision pour les impôts a atteint $1,625,000 contre $700,000.

Aide à l'industrie

Ottawa. (PC) La Banque d'Expansion Industrielle a annoncé hier qu'à la fin d'avril 1951, le montant dû par les emprunteurs sous les différentes formes d'assistance financière fournie par la Banque s'élevait à $26,669,811.

A la même date, les valeurs du gouvernement canadien en portefeuille se totalisaient à $992,879.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
22 mai 1951

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	87	88
Bolivie 7 pc 1958	18	18¼
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 5) 1979	76⅛	
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30) 1979	76⅛	
Brésil 3⅜ pc anciennes 1979	62	62½
Brésil 3⅜ pc nouvelles 1979	62	62½
Brésil 3½ pc 1979	63	64
Chili 6 pc 1961	36½	38¾
Colombie 3 pc 1970	48	48½
Cund 6½ pc 1959	55	
Italie 1 à 3 pc 1977	35	35¼
Medellin 3 pc 1978	39	39½
Milan 6½ pc 1952		66
Norvège 4½ pc 1965	97	97½
Pérou ½ à 3½ pc 1997	29	29½
Rome 6½ pc 1952		58

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

SÉANCE DU 22 MAI 1951

	OFF.	DEM.
ABI P	25	25⅛
Agnew S	10	..
Amal El	..	12
Ang C Tel P	..	43½
Brazi	23	23⅛
Ba Bk Note	14	..
Ba Oil P	30	32
Bc El 4	..	83
Bruck B	10⅞	11¾
Burrard A	7¾	8⅝
C Forg A	31½	..
C Saile P	..	96
C Steam	..	33
Do P	..	46
C Wire B	69	..
Cdn Car	13¾	14
Cen Cel 1 P	..	20¾
Do 1.75 P	37¼	37¾
Cdn Conv A	7	8½
Do B	6¼	..
Cdn Fairb P	117½	..
Cdn Oil 5 P	99⅝	100
C Glass	26	26½
DCoal P	22¾	23½
D Dair	6	..
Do P	19	..
DGlass P	28	x30
D Stores	13	13¾
D Tar P	20¼	20½
D Tex P	..	x168
Eddy A	21½	22
Electro	15½	15¾
En & Heat	25	28
Esta P	..	x22
Fraser P	102	105
Galf P	95	x96
Gat 5 P	103½	104
Do 5½ P	..	110
GS Wares P	104	..
H Bridge	x13¾	x14½
H Renfrew	25⅛	..
Do P	125	..
H Smith P	43	46
Ind Acc 4½ P	83	..
Do 1¾ P	..	30
Do 5 P	98	100
Inglis John	15	16½
I Coal	38¾	..
Do P	119¼	..
I Bronze	..	13
Do P	x22	..
I Nick 7 P	143	..
Do $5 P.V. pfd	6½	..
I Pow	45⅛	47
I Util	25½	26¼
Jam P $	12	13½
Lab	19	..
L of Woods P	..	145
Lang	..	15½
Lindsay	..	x10
MacKinnon	17	..
Do P	x88	..
MacMil A	23	23¾
Mailman	..	15
Do P	..	88
Mitch J S	110	..
Mitch R	..	33
Molson B	25	26
M Tele	50⅜	..
M Tram	87¼	..
Morgan Pfd	..	96
Murphy	25	..
N Drug	..	8½
Do P	..	12
Nisg Wire	28	29
Ogilvie P	160	167
Penm P	..	147



Sabourinades sportives

par **Roland Sabourin**

DANELISHEN DONNE UN REGAIN DE VIE AUX BRAVES

Avec tous les amateurs de baseball de la vieille capitale, nous sommes heureux ce matin de féliciter Alex Danelishen pour la splendide partie qu'il a lancée hier soir pour battre les dangereux Cubs de Drummondville. Nous avons revu hier soir l'homme qui a gagné une quarantaine de parties pour Québec depuis deux ans et qui a si largement contribué aux deux championnats de la ligue Canado-Américaine. Il y a lieu de croire que cette victoire (sa deuxième de l'année puisqu'il a gagné en relève dimanche dernier, à St-Hyacinthe) n'est pas sa dernière et que les Braves ne s'en porteront que mieux.

Après la partie, McQuinn nous a déclaré qu'il avait eu un entretien particulier avec Danelishen avant la joute et il semble que cette conférence ait fait beaucoup de bien à l'athlète de Cleveland. "Je lui ai dit qu'il était mon meilleur lanceur et qu'il était temps qu'il fasse quelque chose pour nous aider", de déclarer le pilote des Braves. George nous a fait remarquer que "Danny" manquait trop souvent de sérieux au monticule et s'occasionnait beaucoup de difficultés en lançant sa "slow ball" ou son "side-arm". "C'était un but sur balles, puis deux, et la première chose que nous savions tout allait mal", d'ajouter McQuinn.

Naturellement, Danelishen lui-même réalise que la vie n'est pas aussi facile dans la Provinciale que dans la Canado et qu'on ne peut se permettre trop de libertés contre la bande de vétérans des autres clubs. Maintenant qu'il est en forme, Danelishen sera souvent dans les manchettes, croyons-nous, et nous nous ferons un immense plaisir de lui accorder.

AUTOUR DE NOUS...

McQuinn, tout souriant, nous disait après la joute : "C'est une bonne chose que nous les ayons battus, car ils se seraient sauvés trop de loin des autres clubs"... Incidemment, un coup d'oeil sur le classement de la ligue Provinciale vous permettra de constater que la lutte au championnat est fort contestée et qu'aucun club n'est assuré de garder sa position très longtemps...

Les promoteurs Lamothe et Plamondon ont confirmé hier soir la nouvelle que nous annoncions il y a quelques jours dans cette chronique à l'effet que Fernando Gagnon, champion canadien des boxeurs poids-coqs, se battra contre Kid Meunier de Trois-Rivières... Comme ce combat aura lieu en plein air ,on s'attend à ce qu'une foule-record en soit témoin... S'il gagne, Gagnon aurait sa chance pour un combat mondial contre Vic Toweel...

En dépit de la chaleur, les rumeurs du hockey sont plus nombreuses que jamais... Voilà maintenant que le vétéran joueur de centre des Canadiens, Elmer Lach, serait le prochain coach des Citadelles... Nous n'avons pu rejoindre le président Frank Byrne pour des commentaires à ce sujet... On nous apprend également que Jean Béliveau doit rencontrer Frank Selke lundi afin d'étudier un contrat des Canadiens de Montréal pour la prochaine saison de hockey...

Nos félicitations à Pierre Desroches qui vient de remporter le championnat du tournoi de badminton de l'Ecole Technique en battant en finale le jeune Lamarre ...La plus cordiale bienvenue à Québec aux joueurs de l'équipe de soccer Fulham de Grande-Bretagne qui sont débarqués dans notre port hier... Ils sont en Amérique pour une tournée de six semaines et demie au Canada et aux Etats-Unis... Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Victoria et New-York sont parmi les villes qu'ils visiteront...

ICI ET LA...

La 38ième réunion annuelle de la Canadian Amateur Hockey Association s'est ouverte hier, à Halifax, et on se demande bien quelles sont les nouvelles qui en sortiront... Naturellement, il sera question du fiasco de la coupe "Alexander"... Nous croyons que quelques changements seront apportés aux règlements afin de rendre le jeu plus rapide... L'affaire Heindl-Zeidel devrait aussi avoir son écho...

Au club de golf Forsgate à Jamesburg, N. J., la coutume est que celui qui réussit un "hole-in-one" paie le champagne à tous les membres présents... Et bien! deux ont réussi l'exploit le même jour en fin de semaine... Il s'agit de Dave Resnick, un propriétaire de taverne, et Phil Cutinelli, un détaillant de boissons fortes... On sait que le premier "hole-in-one" de la saison a Québec revient à J. L. de Labissonnière, du club Royal Quebec...

Les détenteurs de combinaison victorieuse du pari-double à la piste Beulah de Columbus, Ohio, hier, pensaient bien collecter toute une fortune quand Dowsabel, vainqueur de la deuxième course paya $185.40 en simple... Toutefois, le retour du double ne fut que de $106.80... L'autre vainqueur de la combinaison, Jaynie R, remporta $7.80 en simple... Disons ici que le pari-double dans le turf fonctionne un peu différent de celui du parc de l'Exposition... L'amateur n'est pas obligé de choisir ses deux chevaux immédiatement, ayant le droit d'attendre après la première course pour faire son second choix, à la condition, bien entendu, qu'il ait eu un billet sur le cheval gagnant...

Après le tournoi professionnel de tennis à Québec, au début de juin, les principales vedettes comme Kovacs, Segura, Rigges, Earn et autres se rendront à Forest Hills, N. Y., pour participer au tournoi national des Etats-Unis... Il s'agit d'un tournoi "round-robin" pour une bourse de $10,000, dont un premier prix de $2,300... Vingt-quatre joueurs seront en lice, y compris Jack Kramer, et le tournoi se déroulera du 21 juin au 1er juillet avec Bobby Riggs comme promoteur... On peut donc s'attendre à un intéressant tournoi à Québec...

Toweel défendra son titre contre Romero

Johannesburg, 23. (PA) — Vic Toweel, champion mondial poids-coq, défendra son titre le 6 octobre prochain, à Johannesburg, contre le boxeur Luis Romero d'Espagne. Toweel n'a pas défendu sa couronne depuis décembre dernier, alors qu'il disposa de Danny O'Sullivan.



Danelishen lance solidement pour battre les Cubs, 6-5

Alex cogne en plus un double à la quatrième manche pour faire compter deux points. — Il espace 9 coups sûrs, y compris un circuit de Davis à la manche initiale. — Québec fait profiter ces cinq coups sûrs, dont deux doubles de Roger McCardell.

par Roland SABOURIN

Seulement 1,295 payants étaient au stade municipal, hier soir, mais aucun d'entre eux ne regretta sa soirée quand le vétéran-lanceur Alex Danelishen nous montra sa forme des deux dernières saisons pour conduire les Braves à une brillante victoire de 6-5 contre les Cubs de Drummondville. En plus de garder les hommes de George McQuinn en première division du classement de la ligue Provinciale, cette victoire leur a permis de s'approcher à une partie et demie de la première place, tout en faisant tomber les Cubs au troisième rang.

Non seulement Danelishen lança-t-il sa meilleure partie de l'année, mais retrouva son solide coup de bâton pour cogner un double à la quatrième manche pour faire compter deux points et donner l'avance 5-4 à son club. Alex espaça neuf coups sûrs aux visiteurs, y compris un circuit de Johnny Davis à la première manche, tout en étant splendide dans les impasses. Son contrôle fut parfait avec seulement deux buts et trois retraits au bâton, dont deux contre des frappeurs de relève.

Après que Davis eut donné l'avance 2-0 aux visiteurs à la première manche avec son circuit, Québec profita de trois erreurs et deux coups sûrs pour prendre l'avance 3-2 dans la même strophe. Deux erreurs redonnèrent l'avance 4-3 au Drummondville dans la deuxième, mais Danelishen leur remit la politesse à la quatrième avant un autre point du Québec à la cinquième. Drummondville compta une autre fois à la huitième avec l'aide de trois simples.

Bréard est expulsé

Ayant mal aux dents devant la belle tenue du club local, le gérant Stan Bréard perdit patience à la neuvième quand l'arbitre Mathieu appela une deuxième prise contre le frappeur Calvey. Insulté par les remarques peu agréables du gérant des Cubs, Mathieu l'expulsa du terrain, à la grande satisfaction de la foule. Comme résultat, Stan dut se faire remplacer par un frappeur de relève dans la même manche alors qu'il y avait un coureur sur les sacs et deux hommes de retirés.

Changement fructueux

Pour cette partie, McQuinn changea son ordre des frappeurs, avançant Werner au quatrième rang et le receveur McCardell au cinquième. George Owen, le désappointement de la saison, tomba au sixième crochet puis Fandozzi et Sinram descendirent de chacun un rang, derrière le champ gauche local. McCardell s'avéra un véritable opportuniste avec deux doubles, bons pour un point dans chacune des première et cinquième manches. Werner fit aussi compter un point à la manche initiale, tandis que Owen déclencha le ralliement du quatrième chapitre avec un simple dans le centre.

Sinram se rachète

Le solide Bill Sinram connut certes la plus mauvaise manche de sa carrière à la deuxième quand il fit deux mauvais lancers consécutifs au deuxième sac pour aider les visiteurs à compter deux points. Heureusement, Bill se racheta brillamment dans la suite et déclencha deux classiques doubles-jeux dans les cinquième et septième strophes pour sauver Danelishen de situations embarrassantes. C'est aussi lui qui mit fin à la partie à la neuvième en bloquant le dur roulant du frappeur de relève Snead. Mike Fandozzi fut aussi très solide à l'arrêt-court, volant un coup sûr certain à Branham dans la sixième.



Roger McCARDELL

Le point gagnant

Il y avait deux hommes de retirés dans la cinquième quand Werner compta ce qui devait s'avérer le point victorieux, à la suite d'un solide double de McCardell. Werner s'était rendu au premier sur un but sur balles. Drummondville fut menaçant à la huitième quand Bréard cogna un simple et passa au deuxième sur un "balk" appelé par l'arbitre Mathieu. Perez et Davis furent retirés facilement, mais Atkins fut sauf au premier quand Fandozzi tomba en ramassant son dur roulant. Paules suivit avec un autre simple pour un point. Danelishen se tira d'impasses en faisant mordre la poussière à Branham.

Seulement cinq coups sûrs

Pour une des rares fois, les Braves obtinrent moins de coups sûrs que leurs adversaires avec seulement cinq, mais surent profiter de chacun. Hooker lança six manches complètes avant de céder sa place à un frappeur de relève à la septième. Le voltigeur John Davis, lanceur à ses moments, vint terminer la rencontre et n'accorda aucun coup sûr tout en donnant trois buts sur balles. Hooker avait aussi fait cadeau de quatre balles à trois adversaires en plus d'en retirer deux au bâton.

DRUMMONDVILLE

	AB	P	CS	R	A
Wheeler, c. c.,	4	0	1	3	0
Bréard, a. c.,	3	1	2	1	6
Perez, c. d.,	3	1	1	2	0
Davis, lanc., c. g.,	4	1	1	0	1
Atkins, 3 b.,	4	1	1	0	2
Paules, 1 b.,	4	1	2	14	0
Branham, 2 b.,	4	1	0	1	4
Trabous, rec.,	3	0	1	2	0
Hooker, lanc.,	2	0	0	0	1
x-Pume	1	0	0	0	0
Calvey, c. g.,	1	0	0	1	0
xx-Smith	1	0	0	0	0
xxx-Snead	1	0	0	0	0
Totaux	35	5	9	24	14

QUEBEC

	AB	P	CS	R	A
Williams, 2 b.,	4	0	0	2	3
Néri, c. c.,	3	1	0	3	0
Andrews, 1 b.,	3	1	0	10	2
Werner, c. d.,	2	2	1	4	0
McCardell, rec.,	4	0	2	4	0
Owen, c. d.,	4	1	1	0	0
Fandozzi, a. c.,	2	1	0	1	3
Sinram, 3 b.,	4	0	0	1	4
Danelishen, lanc.,	4	0	1	2	2
Totaux	30	6	5	27	14

x-Frappa pour Hooker à la 7ème manche.
xx-Frappa pour Trabous à la 9ème manche.
xxx-Frappa pour Bréard à la 9ème manche.

Drummondville	220	000	010	5	9	3
Québec	300	210	00x	6	5	2

Erreurs : Atkins, Paules Wheeler, Sinram 2; Points produits : Davis 2, Werner, McCardell 2, Hooker, Danelishen 2, Paules; Coups de deux-buts : McCardell 2, Danelishen, Bréard, Perez; Coups de circuit: Davis; Buts volés : Andrews, Fandozzi; Doubles-jeux : Sinram à Andrews; Bréard à Branham à Paules; Sinram à Williams à Andrews; Laissés sur les buts : Drummondville 6, Québec 6; But sur balles : Danelishen 2, Hooker 3, Davis 3; Retraits au bâton : Hooker 2, Danelishen 3; Coups sûrs par : Hooker, 5 dans 6 manches; Davis, 0 dans 3 manches; Frappé par le lanceur, par : Danelishen (Perez); Balk: Danelishen; Arbitres : Mathieu, au marbre et Vinzon sur les buts; Assistance : 1295 personnes; Durée de la joute : 1 heure et 55 minutes.

Le Baseball

HIER

Ligue Provinciale
Drummondville 5, Québec 6.
Trois-Rivières 6, St-Hyacinthe 17.
Granby 9, Sherbrooke 11.
St-Jean 6, Farnham 10.

Ligue Nationale
New-York à Chicago (pluie)
Brooklyn 17, Pittsburgh 8.
Philadelphie à Cincinnati (pluie)
Boston 7, St-Louis 2.

Ligue Américaine
Chicago 9, Washington 8.
Cleveland 6, Philadelphie 2.
Détroit 3, Boston 8.
St-Louis 1, New-York 6.

Ligue Internationale
Syracuse 7, Montréal 5.
Baltimore 2, Ottawa 10.
Springfield à Toronto (pluie)
Buffalo 7, Rochester 6.

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale
Québec à Drummondville
St-Hyacinthe à Trois-Rivières
Sherbrooke à Granby
Farnham à St-Jean

Ligue Nationale
Brooklyn à Pittsburgh (soir)
Philadelphie à Cincinnati
New-York à Chicago
Boston à St-Louis

Ligue Américaine
Cleveland à Washington (soir)
Chicago à Philadelphie (soir)
Détroit à New-York
St-Louis à Boston

Ligue Internationale
Syracuse à Montréal
Baltimore à Ottawa
Springfield à Toronto

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Farnham	10	6	.625	
Sherbrooke	9	6	.600	½
Drummondville	10	7	.588	½
Québec	10	9	.526	1½
Trois-Rivières	8	10	.444	3
St-Hyacinthe	7	9	.436	3
Granby	6	9	.400	3½
St-Jean	7	11	.388	4

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Brooklyn	19	13	.594	
Chicago	17	14	.548	1½
Boston	18	16	.529	2
St-Louis	16	15	.516	2½
Philadelphie	16	17	.485	3½
New-York	16	19	.457	4½
Pittsburgh	14	18	.438	5
Cincinnati	14	18	.438	5

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New-York	22	9	.710	
Chicago	18	9	.667	2
Détroit	16	12	.571	4½
Boston	16	13	.552	5
Washington	15	14	.517	6
Cleveland	14	15	.483	7
Philadelphie	9	22	.290	13
St-Louis	8	24	.250	14½

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	21	11	.656	
Rochester	18	14	.563	3
Syracuse	17	14	.548	3½
Ottawa	16	14	.533	4
Baltimore	16	18	.471	6
Buffalo	13	16	.448	6½
Toronto	12	16	.429	7
Springfield	11	21	.344	10

Le champion Arthur King contre Armand Savoie le 4 juin à Toronto

Toronto, 23. (PC) — Arthur King, champion poids-léger de l'Empire Britannique, et Armand Savoie de Montréal ont signé un contrat pour une bataille de dix rounds qui sera présentée au Maple Leafs Garden de Toronto, le 4 juin prochain.

La signature des deux hommes a été bâclée après plusieurs semaines de négociations par le promoteur Jack Allen de Toronto.

King, boxeur natif de Toronto qui se bat maintenant à Philadelphie, est considéré comme l'un des dix meilleurs boxeurs de sa catégorie dans le monde. Savoie, un dur cogneur, a remporté de nombreuses victoires contre les meilleurs poids-légers du Canada et est considéré comme le plus sérieux aspirant au titre canadien, actuellement vacant.

King ne mettra pas son titre en jeu, mais on croit qu'un record d'assistance sera établi au Garden. Le record est de 11,000 personnes, qui payèrent la somme de $23,500 il y a quatre ans, pour voir King triompher de Dave Castilloux de Montréal.

Ligue Provinciale

TROIS-RIVIERES

	AB	P	CS	R	A
Gomez, a. c.,	5	0	1	0	1
Pacitto, c. c.,	4	1	1	2	1
Gérard, c. g.,	5	1	1	4	2
D. Gardella, 1 b.,	5	1	2	10	0
Henry, 2 b.,	5	2	3	2	3
Hackett, rec.,	4	0	1	4	0
Ozark, 3 b.,	4	0	2	1	1
Jenkins, c. d.,	4	0	2	3	0
Dashiell, lanc.,	0	0	0	0	1
Neipotter, lanc.,	1	0	0	0	0
Chapman, lanc.,	2	0	1	0	0
Totaux	39	6	17	24	8

ST-HYACINTHE

	AB	P	CS	R	A
Runge, c. c.,	3	3	0	2	0
Bréard, a. c.,	6	2	4	5	0
Burns, c. g.,	3	1	1	1	0
Barthowski, c. d.,	4	2	2	2	2
Levan, 1 b.,	4	2	2	8	2
Handy, 2 b.,	5	0	0	4	3
Pavlich, rec.,	3	1	1	4	0
Lopez, 3 b.,	2	4	1	1	1
Brown, lanc.,	34	17	13	27	15

Trois-Rivières	001	003	020	6	17	2
St-Hyacinthe	204	073	10x	17	12	1

Points produits : Barthowski 3, Gérard, Lopez 2, Bréard 4, Burns, Levan 3, Gomez 3, Henry, Handy, Brown 2, Ozark 2; Deux-buts : Barthowski, Bréard, Brown; Trois-buts : Gérard; Sacrifices : Burns, Neipotter, Brown; But volé par : Levan; Doubles-jeux : Pacitto, A. Gardella, Barthowski, à Levan, Gérard à Ozark à Gardella, Levan, Bréard à Handy; Retraits au bâton: Dashiell 0, Brown 11, Neipotter 0, Chapman 3; Buts sur balles : Dashiell 1, Brown 4, Neipotter 4, Chapman 2; Balle passée : Hackett; Coups sûrs de : Dashiell 2 en 1-3 manche; Neipotter, 3 en 1 1-3 manche; Brown, 17 en 9 manches; Chapman 6 en 4 manches; rappé par le lanceur, par Brown (Pacitto); Lanceur gagnant : Brown; Lanceur perdant : Dashiell; Arbitres : Desjardins et Morrison; Temps : 2 heures et 40 minutes.

GRANBY

	AB	P	CS	R	A
Théole, a. c.,	5	1	1	1	2
Yeager, c. c.,	4	1	1	4	0
Jako, c. g.,	4	2	1	2	0
Monteiro, c. d.,	5	2	4	0	0
Barbee, 1 b.,	5	0	1	8	1
Colnoir, rec.,	4	1	1	5	0
Farrick, 2 b.,	5	0	0	1	3
Kimball, 3 b.,	4	1	1	1	1
A-Armour	1	0	0	0	0
Jones, lanc.,	2	0	1	0	0
Ricks, lanc.,	0	0	0	0	1
André, lanc.,	3	0	2	2	1
Totaux	42	8	13	24	9

A-Frappe pour Kimball à la 9e manche.

SHERBROOKE

	AB	P	CS	R	A
Gonzalez, c. g.,	5	1	1	2	0
Rutkay, 2 b.,	5	1	1	3	4
Ballaster, a. c.,	5	2	3	3	4
Garcia, 3 b.,	3	2	1	1	1
Brown, 1 b.,	5	0	0	8	0
Pages, c. c.,	4	2	2	5	0
Rooney, c. d.,	4	1	2	2	0
Pascual, rec.,	4	1	2	3	0
Piloto, lanc.,	1	1	0	0	0
Parker, lanc.,	1	0	0	0	1
Roche, lanc.,	0	0	0	0	0
Totaux	37	11	12	27	10

Granby	000	008	010	9	13	1
Sherbrooke	000	073	01x	11	12	2

Sommaire : E5hD

Erreurs : Thoele, Brown, Pages; Points produits par : Yeager, Jako, Monteiro 5, Bearbe, Kimball, Gonzalez 2, Rutkay, Ballester 2, Rooney 2, Pascual 3, Piloto; Deux-buts : Gonzalez; Circuits : Monteiro (2); But volé : Pages; Double-jeu : Rutkay à Ballaster à Brown; Laissés sur les buts : Granby 10, Sherbrooke 9; Buts sur balles de : Jones 2, Ricks 4, Andre 1, Piloto 3; Coups sûrs contre : Jones, 6 en 4 manches; Ricks 0 en 2-3 manche; Andre, 6 en 4 1-3 manches; Piloto, 8 en 5 2-3 manches; Parker, 5 en 1 2-3 manche; Roche, 0 en 1 2-3 manche; Touché par un lancer de : Piloto (Yeager); Lanceur gagnant : Parker; Lanceur perdant : Andre; Arbitres : Mitchell au marbre; Zeiger sur les buts : Durée : 2 heures et 35 minutes; Assistance : 1,329 personnes.

ST-JEAN

	AB	P	CS	R	A
Ste-Marie, c. c.,	5	2	2	2	0
Recco, 1 b.,	4	0	0	6	1
Parris, 2 b.,	3	1	0	1	1
Gravino, c. g.,	5	0	1	1	4
Oconnell, 3 b.,	5	2	3	1	1
Monette, c. d.,	3	0	1	1	0
Hardy, a. c.,	4	1	2	2	0
Lafrance, rec.,	3	0	0	6	0
Crabtree, lanc.,	3	0	0	0	0
Burke, lanc.,	1	0	1	1	0
Total	36	6	10	24	4

FARNHAM

	AB	P	CS	R	A
Scott, c. g.,	4	1	0	1	1
Brathwaite, 2 b.,	5	1	2	2	3
Ware, 1 b.,	5	2	3	7	2
Lockett, c. c.,	4	1	0	3	0
Bankhead, a. c.,	5	0	1	4	5
Napier, rec.,	4	1	2	7	0
Gibson, 3 b.,	4	1	3	2	1
Pinkston, c. d.,	4	0	2	1	0
Petrovich, lanc.,	2	0	0	0	0
Kaiser, lanc.,	1	0	0	0	0
Dickerson, lanc.,	1	1	1	0	0
Totaux	39	10	14	27	12

St-Jean	100	112	001	6		
Farnham	000	120	250	10		

Erreurs : Petrovich 2, Gibson, Gravino; Points produits : Ware 6, Brathwaite 2, Ste-Marie 2, Hardy, Gibson, Dickerson; Deux-buts : Pinkston 2, Ware; Circuits : Ware 2, Ste-Marie; But volé par : Gibson; Double-jeux : Brathwaite à Bankhead à Ware; Bankhead à Ware à Gibson; Retraits au bâton :Babrera 3, Petrovich 3, Dickerson 3; Buts sur balles : Cabrera 1 Petrovich 4, Dickerson 1; Coups sûrs contre : Cabrera 13 en 7 1-3 manches, Burke 1 en 2-3 manche, Petrovich 5 en 6 manches, Dickerson 5 en 3 manches; Lanceur gagnant : Dickerson; Lanceur perdant : Cabrera; Laissés sur les buts : St-Jean 8, Farnham 7; Arbitres : Desjardins et Boileau; Temps de la partie : 2 heures 10 minutes; Assistance : 900 personnes.

Un lanceur gaucher pour les Pirates

Pittsburgh, 23 (P.C.). Les Pirates de Pittsburgh, tentant désespérément de renforcer leur personnel de lanceurs, ont appelé hier Paul Lapalme, un gaucher de 26 ans, du club Indianapolis, de l'Association Américaine.

Afin de faire de la place pour Lapalme, les Pirates ont libéré leur voltigeur Ted Bear à leur club-ferme de l'Association Américaine.

Pratique du club de crosse ce soir

Une importante pratique des Volants de Québec de la Eastern Lacrosse Association aura lieu, ce soir, à 6.45 heures, sur le terrain du collège des Jésuites. Tous les intéressés sont priés de se rendre pour l'heure indiquée.

Championnat gagné par le club R. Dion

Le club R. Dion de la ligue de quilles St-François d'Assise a remporté le championnat de la classe B, hier soir, en disposant du St-François d'Assise par une marge de

Gagnon défend son titre lundi

Contre l'aspirant Claude (Kid) Meunier, de Trois-Rivières. — Cette décision a été prise à la suite d'un ordre de la Fédération de boxe. — Longue déclaration de Meunier. — La bataille sera présentée au stade municipal.

Notre champion poids-coq, Fernando Gagnon, défendra son titre le 28 mai au Stade Municipal de baseball pour obéir à un ordre de la Fédération de Boxe qui lui a donné jusqu'au 1er juin pour disposer de son titre de champion poids-coq du Canada ou continuer à le conserver par une victoire.

Les aspirants sont rares dans cette division et le choix est tombé sur le brillant petit boxeur trifluvien, Claude Meunier, qui a fait les déclarations suivantes aux promoteurs Lamothe & Plamondon, à l'effet que le Capitaine Bouchard et Fernando Gagnon n'avaient pas été pressés de publier l'amère défaite qu'il avait fait subir à Charlie Savard, à son retour d'Europe, à Trois-Rivières. "De plus, j'ai remporté une décision contre Clément Bolduc, aussi de Trois-Rivières, et la seule défaite que j'ai subie, dans ce poids, fut aux mains de Manny Spivack, à Québec".

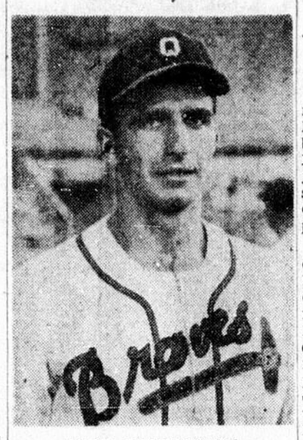
"Tout le monde est au courant que, Charlie Savard est le chef entraîneur de Fernando Gagnon, et malgré qu'il pesait plus que moi, je l'ai quand même battu. J'ai compris que c'était un test, et j'ai cru que le Capitaine Bouchard avait peur de me présenter son homme, ce champion, dans un combat pour le titre. Je remercie la Commission de Boxe de Québec de m'avoir donné cette opportunité de concourir pour les honneurs du titre en ayant forcé Fernando de défendre sa couronne d'ici le 1er juin. J'admettrai que Clément Bolduc est peut-être dangereux, mais il pesait 124 livres depuis ses dernières batailles, et ne peut faire le poids de 118 livres".

"Spivack ne se bat plus et Stan Almond, étant en Angleterre, n'avait donc pas le droit de se lancer pour l'obtention de ce titre détenu par Fernando depuis si longtemps et j'ai hâte de prouver à mes compatriotes de Trois-Rivières et mes admirateurs de Québec, ce que je puis faire, et les surprises que je puis causer". Voilà en substance les déclarations de Claude Meunier, l'aspirant au titre de notre champion poids-coq canadien, Fernando Gagnon.

D'après les amateurs de Trois-Rivières, qui ont vu Gagnon à l'oeuvre, ils prédisent que leur aspirant, Claude Meunier, gagnera par décision, dû à son habileté et à sa vitesse, mais il faut aussi compter sur notre champion, Fernando Gagnon, car si son poing rencontre le but projeté, il se pourrait que l'aspirant Claude Meunier, fasse un séjour dans le pays des rêves.

Nous sommes convaincus que les deux antagonistes ne perdront aucune chance et chercheront à gagner la bataille dans le plus bref délai possible. (—)

Comme jadis



ALEX. DANELISHEN

Les frappeurs de la Provinciale

Marcel Bouchard, statistien de la ligue Provinciale de baseball, nous a fait parvenir son deuxième rapport de la saison 1951. Il compte les parties disputées jusqu'au 16 mai inclusivement, et en voici le contenu:

MOYENNES DES FRAPPEURS

	PJ	AB	CS	CC	RBI	Pct.
Scott Jos, Farnham	9	30	13	0	3	.433
Recco J., St-Jean,	12	40	12	3	10	.425
Bréard, R., St-Hc.	12	44	18	0	8	.409
Davis J., Drville,	11	42	16	5	20	.381
Pinkston A., Farn	9	35	13	0	2	.371
Long, T.-Rivs	11	35	13	0	5	.371
Burns, St-Hy.,	19	38	14	3	8	.368
Gladu R., Sherb.,	10	44	16	1	6	.364
Levan J., St-Hyac.,	10	43	15	2	16	.349
Barthowski, St-H.,	10	35	12	2	9	.343
Werner J., Qué.,	12	47	16	4	13	.340
Pacitto, T.-Rivs	8	33	11	0	3	.333
Wheeler E., Drville,	11	46	15	1	3	.326
Yeager E., Granby	10	34	11	1	6	.324
Theole V., Granby	10	34	11	1	2	.324
Manlaras, Sherb.,	9	34	11	1	6	.324
Burke Ern., St-Jean	9	25	8	1	4	.320
Fandozzi M., Qué.,	12	47	15	0	8	.319
Gérard, T.-Rivs	12	44	14	0	4	.318
Handy G., St-Hy.,	10	38	12	1	9	.316
Ware A., Farnham	9	35	11	0	3	.314
Lewis R., Qué.,	10	35	11	0	4	.314
Cash Will., Granby	10	29	9	1	6	.310
Sinram W., Qué.,	12	36	11	1	5	.306
Bréard S.,	Drville	11	46	14	0	5	.304
Hardy W., St-Jean	12	43	13	2	10	.302
Nantel P., Sherb.,	7	20	6	0	6	.300

LES MEILLEURS LANCEURS

	PJ	MJ	G	P	RB	Pct
Hooker Len, Drville	3	26	2	0	8	1000
Stem Eug., Qué.,	5	21	2	0	9	1000
Gomez R., St-J.,	3	19	2	0	24	1000
Newkirk A., St-Jean	2	18	2	0	7	1000
Willey C., Qué.,	2	11	2	0	7	1000
Tarte J., Farnham	3	9	1	0	4	1000
Kaiser C., Farnham	3	14	1	0	4	1000
Winn Will., Qué.,	3	9	1	0	8	1000
Piloto, Sherbrooke	1	9	1	0	0	1000
Cleary, St-Hyac.,	1	9	1	0	3	1000
Nee M., St-Hyac.,	1	9	1	0	5	1000
Washburn W., St-H.,	3	11	1	0	8	1000
Brown, St-Hyac.,	2	14	1	0	4	1000
Ricks, Granby	1	7	1	0	4	1000
Trice R., Farnham	2	4	1	0	0	1000
McDonald E., Farnham,	1	4	1	0	0	1000
Smith ord., Drville	5	29	4	1	10	.800

Sommaire de la joute à Farnham

En réponse à plusieurs amateurs de baseball qui nous en ont fait la demande, voici le "box-score" de la partie Québec-Farnham disputée jeudi dernier, à Farnham, et que nous n'avions pu publier à la suite de circonstances incontrôlables:

QUEBEC

	AB	P	CS	R	A
Fandozzi, a. c.,	5	0	2	3	5
Neri, c. c.,	4	1	2	2	0
Andrews, 1 b.,	4	1	1	11	0
Owen, c. g.,	5	1	2	0	0
Werner, c. d.,	4	1	1	2	0
Lewis, 2 b.,	5	1	1	2	4
Sinram, 3 b.,	4	1	2	1	2
McCardell, rec.,	4	0	0	5	1
Conroy, lanc.,	4	0	0	0	2
Tot

Max Bingen est le vainqueur du "free for all"

Il se montre fort régulier dans les deux épreuves de sa classe. — Scott June réalise le meilleur temps de la soirée avec 2.18. — Pari double de $173.30 sur le duo Scott June et Steve Braden. — Quinella de $60.00 et paris simples fort avantageux.

par MARCEL BOURASSA

1,500 amateurs de courses furent témoins hier soir du premier programme de courses sous les réflecteurs présenté cette année à la piste locale.

Cette première présentation nocturne devait voir Max Bingen l'emporter dans la principale course à l'affiche: le "free for all trot junior" pour une bourse de $400. Le sportsman Eugène Catellier de St-Georges de Beauce a conduit solidement son coursier à la victoire en 20 1-5 et 20 2-5 pour disposer de ses plus tenaces rivaux en Lord Sherbrooke et Davey Rowntree sans oublier Joe's Judge.

Les amateurs feraient bien de surveiller Scott June qui semble en excellente condition et qui réalisa le meilleur temps en 2.18 hier soir dans la première épreuve du programme. Au mutuel les surprises abondèrent et signalons le double de $173.30 sur le duo Scott June et Steve Braden, soit la combinaison 5-6 et des quinellas de $60.00; $18.45 et $28.15.

Pour une des rares fois, pas un billet fut vendu sur les chances de victoire de Doc Hanover dans la seconde épreuve de la classifiée trot "A" et ce coursier termina en huitième et dernière place.

Classifiée amble "A"

Scott June conduit par son propio Laurier Bourgon de Berwick Ontario l'emporta décisivement dans les deux épreuves de sa classe en 18 et 22 2-5 respectivement. Tom's Star Hal, Nelson McGregor et Bert Easter lui firent une lutte qui s'avéra vaine à la suite de l'avance du meneur. Bert Easter était favori au premier "heat" mais Scott June endossa ce rôle à la seconde épreuve avec 501 billets sur un pool de 1008.

Classifiée trot "A"

Le premier "heat" voyait Steve Braden prendre les devants sous la menée d'Ant. Côté tandis qu'Hollyrood Garnett, Tanner Hanover, King Sherbrooke, Doc Hanover et Daniel firent chorus pour "casser" lamentablement. Au premier demi-mille, Steve Braden domina mais cassa à son tour et Ed Lasater suivi de Junes Harvester passèrent en avant. Steve Braden devait cependant se ressaisir pour venir contourner les meneurs et gagner en nécessitant toutefois l'épreuve du "photo-finish". Le deuxième heat voyait Daniel dépasser Ed Lasater au premier quart de mille et terminer en avant de King Sherbrooke magré une belle poussée de Steve Braden au large. Daniel et King Sherbrooke occasionnèrent une quinella de $60.00.

Classifiée amble "B"

Arthur the Ritz conduit par son proprio Arthur Giard de Granby a remporté les deux "heats" de cette classe en 19 et 20 respectivement. Les parieurs favorisaient Celestine Brooke à la première épreuve mais se ravisèrent par la suite bien que le gain d'Arthur the Ritz ait nécessité le "photo-finish". Après avoir "cassé", Little Brooker et Celestine Brooke effectuèrent une formidable poussée mais Arthur the Ritz élimina cette menace de façon fort habile.

Classifiée trot "B"

Silver Key a pris complètement par surprise les connaisseurs au premier "heat" en tournant le mille en 23 1-5 et le second en 24 2-5 sous la conduite d'Henri Cantin pour dispopser de ses plus durs rivaux en Guy Boy et Darkey Range. Silver Key domina durant les deux épreuves pour payer $15.45 et $5.55 au premier "heat".

Le prochain programme aura lieu dimanche après-midi car jeudi par respect pour les fêtes religieuses à l'occasion de la Fête-Dieu, la direction des courses locales a décidé de demeurer inactive.

CLASSIFIEE AMBLE "A", $300.00

Scott June, L. Bourgon, Bourgon, 1 1
Tom's Star Hal, A. Pacey, Pacey 2 5
Jimmy M., W. Palement, A. Gauthier 7 2
Nelson McGregor (Fontaine) 3-4; Bert Easter (D. Talbot) 6-3; Peter Bosworth (G. Giguère) 4-8; Miss Peter Brimo (R. Pagé) 5-6; King McKay (G. Hammond) 8-7.
Temps : 2.18 — 2.22 2-5.
Mutuel : Scott June : $14.05, $7.70.
Tom's Star Hal : $6.85.
Scott June : $2.80, $3.05.
Jimmy M., : $21.00.

CLASSIFIEE AMBLE "B", $300.00

Arthur The Ritz, A. Giard, Giard, 1 1
Celestine Brooke, Mme O. Lemay, Alex. Pagé 2 2
Leap Vear Express, D. Baril, A. Rogers 3 5
Little Brooker (Bourgon) 6-3; Chamberlain (H. McKenley) 4-4; Little Wonder (A. Bédard) 5-8; Victor Dale (Laperrière) 7-7; The Lee (D. Claveau) 8-6.
Temps : 2.19 — 2.20.
Mutuel : Arthur The Ritz : $10.10.
Arthur The Ritz : $4.00, $2.65.
Celestine Brooke : $3.50.
Quinella : Arthur The Ritz et Celestine Brooke : $18.45.

CLASSIFIEE TROT "B", $300.00

Silver Key, G. Jobin, H. Cantin 1 1
Guy Boy, E. Deschêne, E. Gingras 2 3
Darky Range, A. J. McKinley, H. McKenley 4 2
Hallia Hanover (A. Côté) 3-6; Paramount Todd McElwin (A. Giard) 8-4; Lee Todd J. (G. Giguère) 5-7; Shaker Dan (Alex. Pagé) 7-5; Dillon Guy, (J. Breton) 6-8.
Temps : 2.23 1-5 — 2.24 2-5.
utuel : Silver Key : $15.45, 5.55.
Guy Boy : $8.30.
Silver Key : $4.35, $3.35.
Darky Ranke : $4.50.

CLASSIFIEE TROT "A", $300.00

Steve Braden, C. E. Létourneau, Ant. Côté 1 3
Daniel, A. J. McKinley, H. McKinley 5-1
King Sherbrooke, H. Thomassin, Thomassin 4 2
June Harvester (R. Morency) 2-7; Ed Lasater (Gauthier) 3-5; Hollyrood Garnett (Lépine) 7-4; Doc Hanover (Laperrière) 6-8; Tanner Hanover (Maltais) 8-6.
Temps : 2.20 — 2.25.
Mutuel : Steve Braden : $13.70, $7.85.
June Harvester : $15.65.
Daniel : $6.20.
Quinella : Daniel et King Sherbrooke : $60.00.
Pari-double : Scott June et Steve Braden : $173.30.

FREE FOR ALL TROT JR. $400.00

Max Bingen, Eug. Catellier, Eug. Catellier 1 1
Lord Sherbrooke, L. Genois, L. Naud 2 2
Davey Rowntree, Carrier & Goulet, H. Cantin 3 6
Joe's Judge (McKinley) 4-5; Trailer Mac (Rogers) 5-4; Lee Brewer (L. Bergeron) 6-5.
Mutuel : $5.65.
Quinella : $28.15.
$3.45, $2.55, $5.95.

Roger Lussier en tête chez les frappeurs de l'Interparoissiale

Roger Lussier, champ centre étoile du Albert Julien—Loisirs de Limoilou, occupe la première position des frappeurs de la ligue Interparoissiale Senior de balle-molle, après quinze jours d'activités, avec l'excellente moyenne de .473—Lussier a frappé neuf coups sûrs en 19 essais, dont deux doubles, un triple et un circuit. Il est toutefois talonné de près par Guy Bédard, du Saint-Malo, qui frappe pour une moyenne de .444, ayant réussi 8 coups saufs en 18 chances.

Robert Légaré, du Jacques-Cartier, a compté le plus de points, soit 10, Georges Proulx, du même club, a le plus de deux-buts, 5, Julien Roy, du Albert Julien—Loisirs de Limoilou, a deux triples à son crédit, Lucien Gilbert du Parc Ferland, a frappé le plus de circuits, soit 2, tandis que Georges Proulx a fait compter le plus de points, 8.

Paul Brochu, le brillant receveur du Saint-Malo, n'a pas encore commis une erreur et ce, en 39 chances.

Le Parc Ferland a conservé la meilleure moyenne d'équipe au bâton, avec une marque de .290, tandis que le Albert Julien—Loisirs de Limoilou, mène au champ, avec une moyenne de .925. Le Saint-Malo est bon premier dans les double-jeux, en ayant exécuté 5 en autant de joutes.

Geotrges Daunais, du Albert Julien—Loisirs de Limoilou, a conservé la meilleure moyenne chez les lanceurs, ayant remporté 3 victoires contre un seul échec. Marcel Lavigueur, du Jacques-Cartier, a retiré le plus de joueurs au bâton, soit 34, tandis que Johnny Law a accordé le plus de buts sur balles, 15.

	PJ	AB	Pts	CS	Moy.
Lussier, R., A. Julien	9	19	8	9	.473
Bédard, Guy., St-Malo	5	18	3	8	.444
Denis, Ray., St-Malo,	5	22	3	9	.409
Nolet, M., P. Ferland	5	22	6	9	.409
Proulx, Geo., J.-Cartier	5	20	2	8	.400
Gilbert, L., P. Ferland	5	22	6	8	.363
Mercier, C., J.-Cartier	6	25	8	9	.363
Labbé, F., P. Ferland	5	24	5	8	.333
Andrews, J., A. Julien	6	21	5	7	.333
Côté, P.-E., St-Malo	5	21	4	7	.333
Brochu, R., St-Malo,	5	22	3	7	.318
(Moins de 18 apparitions)					
Daunais, G., A. Julien	6	14	1	7	.500
Trudel, A., J.-Cartier	4	6	2	3	.500
Bergeron, R., J.-Cartier	1	4	1	2	.500
Moran, B., P. Ferland	4	17	4	7	.411
Doddridge, P., J.-Cart.	1	5	1	2	.400
Pagé, R., J.-Cartier	1	5	1	2	.400
Bourget, R., P. Ferland	4	17	4	6	.352
Roy, Fl., A. Julien	2	9	-	3	.333

L'Angleterre a triomphé par 3-2

Londres, 23. (PA) Tony Mottram, vétéran joueur de tennis d'Angleterre, a triomphé du Français Paul Remy par 6-2, 6-4 et 6-4, hier, pour donner à son pays une victoire de 3-2 aux dépens de la France, en deuxième ronde des éliminatoires européennes de la coupe Davis.

La victoire décisive de Mottram fut remportée dans le premier des deux derniers simples disputés hier. Cette victoire donnait à l'Angleterre une avance de 3-1 dans les matches. Le dernier simple ne pouvait donc changer le résultat de la série et l'Angleterre décida alors de faire jouer le jeune Paddy Roberts à la place de Geoff Paish, pour lui aider à prendre de l'expérience. Roberts fut sensationnel en obligeant Bernard Destremau, vétéran des matches internationaux, à jouer un marathon de cinq sets avant de s'avouer vaincu. Destremau l'emporta par 7-5, 6-2, 6-8, 3-6 et 6-3.

L'Angleterre jouera maintenant contre la Suède dans une série quart de finale. Cette série devra être terminée le 19 juin. Dans les autres rencontres de quart de finale, l'Italie joue contre la Pologne; l'Allemagne contre la Belgique, et les Philippines contre les Pays-Bas.

Reynolds espace quatre coups sûrs aux Browns et New-York gagne 6-1

New-York, 23. (PA) Les Yankees de New-Kork, présentement en tête de la ligue Américaine, ont réussi plusieurs coups extras, hier, tandis qu'Allie Reynolds lançait une partie de quatre coups sûrs, pour finalement vaincre les Brown de St-Louis par 6-1. Yogi Berra a frappé son cinquième circuit de la saison au cours de la rencontre.

Six des neufs coups sûrs réussis par les Yanks furent des coups extras. Le premier-but Joe Collins frappa un triple et un double, tandis que Bobby Brown réussissait un triple et deux simples. Ces neuf coups sûrs furent frappés contre Ned Garver.

Les Yankees marquèrent quatre points à la deuxième manche. Joe DiMaggio bénificia d'un but sur balles au début de la manche et Berra suivit avec son circuit. Un simple de Brown, un triple de Collins et une chandelle de Gerry Coleman aidèrent les Yanks à marquer deux autres points.

St-Louis	100 000 000—1	4	1
New-York	040 010 10x—6	9	2

Les Moss se signale

Boston, 23. (PA) Le receveur Les Moss, acquis par les Red Sox il y a une semaine, a frappé un circuit avec trois coureurs sur les sentiers, hier après-midi, pour aider les bostonnais à triompher des Tigers de Détroit au compte de 6-3. Ted Gray, qui n'avait pas été battu par les Red Sox depuis le 5 août 1949, creusa sa propre fosse à la septième manche.

Alors que le compte était de 2-2, il donna deux buts sur balles et une erreur permit aux vainqueurs de placer trois coureurs sur les sentiers. C'est à ce moment-là que Moss frappa son circuit, alors qu'il y avait deux hommes de retirés.

Le lanceur gaucher Maury McDermott limita les Tigers à sept coups sûrs. Depuis sa dernière défaite contre les Red Sox, il y a deux ans, Gray les avait battu à quatre reprises.

Détroit	100 000 110—3	7	2
Boston	001 100 40x—6	11	0

Gray, White (8) et Ginsberg; McDermott et Moss.

Les Indiens se réveillent

Philadelphie, 23. (PA) Les Indiens de Cleveland ont frappé un total de 14 coups sûrs contre trois lanceurs des Athlétiques de Philadelphie pour triompher de ces derniers au compte de 6-2, hier soir. Bobby Avila, des Indiens, a réussi son premier circuit de la saison.

Early Wynn a lancé une partie de cinq coups sûrs pour remporter sa troisième victoire de la saison contre quatre défaites. Tous les joueurs des Indiens frappèrent au moins un coup sûr contre les offrandes de Bobby Shantz, Bob Hooper et Sam Zoldak. Shantz fut tenu responsable de la défaite. C'était sa quatrième contre deux victoires.

Cleveland	010 200 210—6	14	0
Philadelphie	002 000 000—2	5	1

Wynn et Hegan; Shantz, Hooper (7) Zoldak (9) et Murray.

Autre gain des White Sox

Washington, 23. (PA) Les White Sox de Chicago qui n'ont pas encore subi une seule défaite au cours de leur présent voyage dans l'est du pays, ont réussi quinze coups sûrs contre quatre lanceurs, hier soir, pour triompher des Sénateurs de Washington au compte de 9-8. C'était leur sixième victoire consécutive. Cass Michaels a frappé un circuit contre le lanceur gagnant Harry Dorish, à la septième manche pour réduire l'avance des Sénateurs à 8-7.

Chicago	200 102 310—9	15	3
Washington	000 060 110—8	13	3

Rogovin, Dorish (5) et Niarhos; Kuzava, Haynes (4) Sima (7) Consuegra (9) et Guerra.

Distribution des prix de la Zône de Ski

La Zône locale de ski tiendra sa dernière réunion dite de fermeture, ce soir, au Club Sportif de la Voirie, 130 Grande-Allés. A cette occasion on procédera à la distribution des prix et trophées remportés au cours de la dernière saison.

Invitation est faite à tous les skieurs et skieuses de la région pour cette réunion qui prendra la forme d'une véritable fête de famille.

VOIR AUTRES NOUVELLES SPORTIVES EN PAGE 15

Beauport à Loretteville dans l'Intermédiaire "A"

La ligue Intermédiaire "A" de balle-molle poursuivra ses activités ce soir, en présentant une joute, à Loretteville, alors que le Beauport rencontrera le club de l'endroit.

Présentement, il y a trois clubs en première position dans ce populaire circuit de balle-molle et le gagnant de ce soir montera seul en première position. Georges Moran, qui a lancé une partie sans point ni coup sûr vendredi dernier, sera dans la boite, pour le Loretteville.

Voici le classement des clubs, avant la joute de ce soir:

Deux joutes dans la ligue Senior

La ligue Interparoissiale senior de balle-molle présentera deux joutes ce soir, à 8 heures 30, au stade Ferland et au stade Iberville.

Dans la joute cédulée au stade Ferland, le Jacques-Cartier, qui occupe le troisième rang du circuit, s'attaquera au Parc Ferland, qui est en tête.

Cette joute promet de fournir du jeu très contesté et l'on peut s'attendre à un duel entre Marcel Lavigueur et Jean-Paul Bidégaré.

Quant à l'autre joute, qui sera présentée au stade Iberville, le malchanceux Saint-Malo tentera de remporter sa troisième victoire de la saison aux dépens du Albert Julien — Loisirs de Limoilou. Le Saint-Malo a subi cinq défaites, depuis le début de la saison, et quatre de celles-ci se décidèrent par la marge d'un point. Georges Daunais, qui est en parfaite condition, puisqu'il n'a pas lancé depuis environ une semaine, sera probablement dans la boite pour le Julien et tentera de remporter une quatrième victoire cette saison.

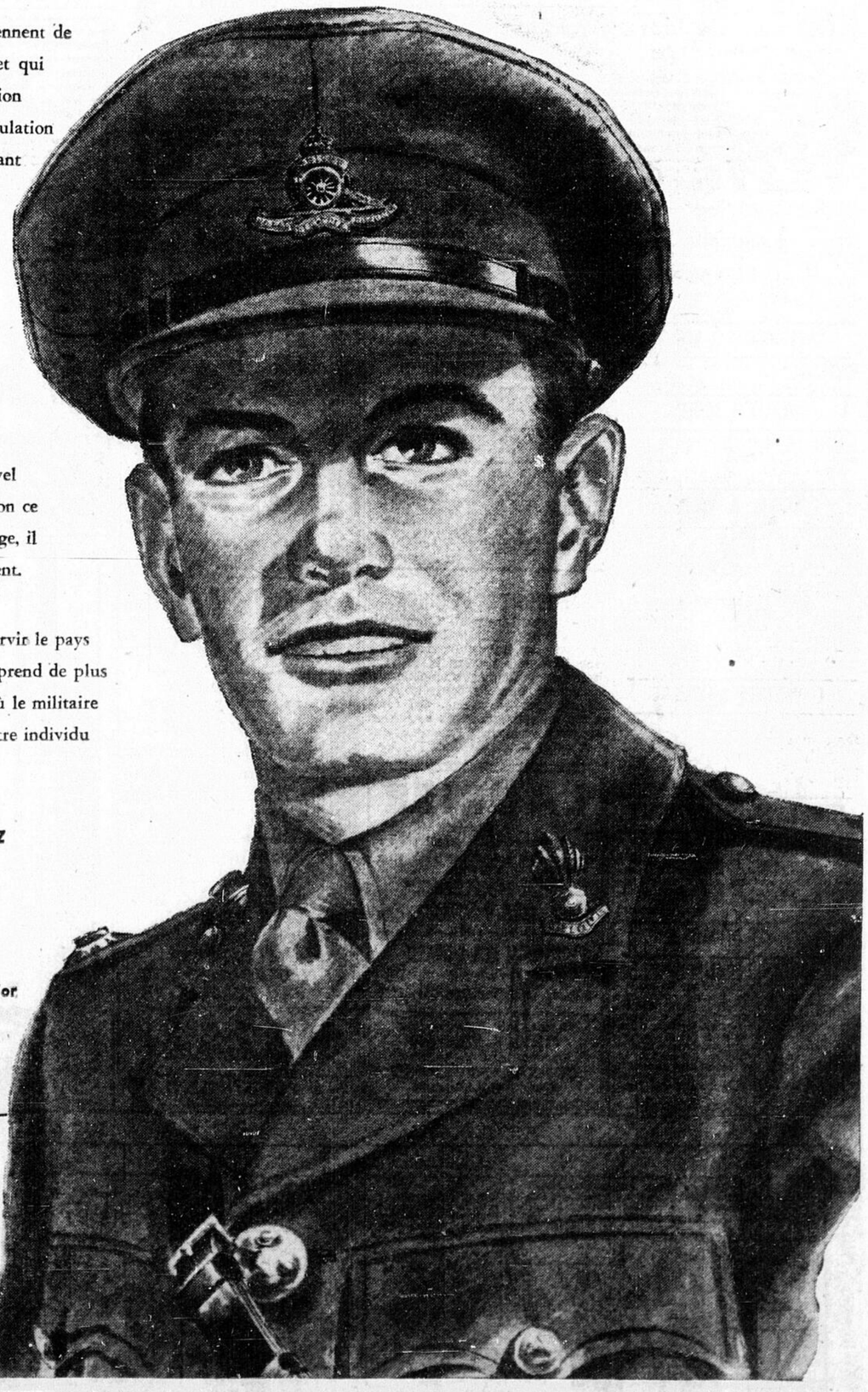
Voici le classement des clubs, avant les joutes de ce soir:

	G	P	Moy.	Diff.
Parc Ferland	4	2	.667	
Albert Julien - L.L.	4	3	.571	½
Jacques-Cartier	4	4	.500	1
Saint-Malo	2	5	.285	2½



Avez-vous un diplôme d'école supérieure?

...Vous pouvez obtenir votre brevet d'officier dans l'Armée canadienne : corps blindé — artillerie — infanterie.



Les jeunes gens qui viennent de terminer leurs études et qui ont un degré d'instruction équivalant à l'immatriculation junior peuvent maintenant devenir officiers dans l'Armée active du Canada.

Si vous êtes accepté vous commencerez votre entrainement comme cadet-officier et vous vous formerez comme sous-lieutenant de l'Active. Vous toucherez la solde d'un sous-lieutenant pendant votre instruction. Une fois breveté le nouvel officier peut servir 3, 4 ou 5 ans selon ce qu'il aura décidé. A la fin de son stage, il pourra demander un brevet permanent.

En outre, c'est là une occasion de servir le pays au moment où la défense nationale prend de plus en plus d'importance, au moment où le militaire acquiert plus de stature que tout autre individu dans la collectivité canadienne.

POUR ÊTRE ACCEPTÉ, VOUS DEVEZ

- être célibataire
- être en excellente santé
- avoir entre 18 et 25 ans
- avoir un degré d'instruction équivalant à l'immatriculation junior
- être citoyen canadien ou sujet britannique

Allez ou écrivez à:
Dépôt d'effectifs No 3,
Casernes Connaught,
3, côte de la Citadelle,
QUÉBEC, P.Q.
A390-FAR

Pour prévenir l'agression il faut unir nos forces aguerries

PORTEZ LES Jockey* UNDERWEAR



Jockey* par Moodies
création de Cooper brevetée au Canada par MOODIES
*Marque déposée
Registered Trade Mark

RYE WHISKY
CANADA'S FINEST
Canadien
Harwood's



Chez tous les vendeurs d'un océan à l'autre ... où que vous soyez ... au club ou au salon-bar demandez toujours le whisky Harwood's.

H51-1

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ: 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi reservées.

L'EVENEMENT-JOURNAL

des annonces classifiées

TARIF AU COMPTANT

TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, 0.35; 6 insertions pour le prix de cinq, 25 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre compté pour une ligne). .25

Les annonces venant de l'extérieur et reclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et Ste-Foy: livraison à domicile: 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Etats-Unis: un an $9.00, 6 mois $4.75, 4 mois $2.50, un mois $1.00.

Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non responsable.

ARGENT A PRETER

Obtenez Un Prêt Sur Votre Auto Sans Endosseurs

Votre signature suffit, à la Trans Canada Credit Corporation. Vous pouvez obtenir de $50 en montant le jour même — après une entrevue accueillante et courtoise. En cas de décès une assurance-vie, accordée sans frais supplémentaires, remboursé tout emprunt inférieur à $1,000.

CREDIT CORPORATION LIMITED
Dans Québec et Banlieue

TRANS CANADA
400 Blvd Charest, Ch. 106, Québec
Tél.: 2-4723

13—E

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Co. p. Ltd. 81 RUE D'AUTEUIL, TEL.: 2-6458 ou 3-0456.

HIL 13 H.C. —G87614—E

$1,000 à 100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. L.-E. FORTIER, N.-P., 72 DE L'EGLISE. TEL: 5-9450.

CRE—13R—G92125—E

AUTOMOBILES A VENDRE

DODGE 1948. S'adr.: 176 ST-CYRILLE. TEL.: 3-0268.

HRL—19—G92215—E

CHALET A LOUER

2 CHALETS au lac St-Joseph, 5 appts meublés, avec eau, électricité, 5 minutes, plage publique. S'adr.: 39 St-Joseph, 3-6907 — 2-3265.

HRL—35—G93325—E

CHALETS A VENDRE

2 CHALETS avec grand terrain 1 arpent de front sur le lac 89 avec électricité, eau courante, propriété feu Georges Dubois, près station Lac Sergent, est. Prix $5,000 — $3,000 comptant, balance $500.00 par année. ROMEO ROUSSEAU, Lac Sergent Co Portneuf.

HLL—36—G92998—C

CHALET à Ste-Pétronille, Ile d'Orleans, situé au bord de l'eau, 7 appartements modernes, meublés, grand terrain au bord du fleuve. $8,500. TEL.: 2-7377, entre 11 heures a.m., et 1 heures p.m.

HOL—36—G93394—E

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE

EPICERIE & FERRONNERIE, stock considérable à vendre. Local à louer, bon poste et bon chiffre d'affaire. Cause vente maladie. S'adr. Case Postale 1256 St-Henri, Lévis.

N L—54—G89214

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE ou dame distinguée, bonne éducation, responsable, demandée comme bonne, chez jeune couple ayant bébé 3 mois. Entretien maison facile. Pourra coucher chez-elle, certains soirs si désiré. Références. Bon salaire à personne qualifiée. 409A Champfleury. 3-3266.

72 —G93482—E

HOMMES DEMANDES

CONTREMAITRE d'équipe pour moulin à papier, capable d'administrer et d'operer un département. Expérience sur les machina cylindriques utile. Bonne connaissance dans la mécanique et le génie requise, ainsi que l'expérience dans la direction des hommes. Toute réponse confidentielle. Nos employés connaissent cette ouverture. Dans la réponse mentionner détails complets de l'expérience, instruction et état civil ainsi que le salaire demandé. Entrevues à nos frais. Ecrire au Gérant du personnel — PHILIP CAREY Co. Lennoxville.

HRL—89—G93445—E

HOMMES DEMANDES

PERBLANTIER DEMANDE compétent, s'adresser: GERARD McLEAN Ltd 111, 12ème RUE NORANDA, (téléphone 222. GERARD McLEAN LTD.

HAL—89—G91880—E

HOMME DEMANDE pour collection dans Sherbrooke — $50.00 par semaine, devra mai de 4 à 10 p.m., Hôtel St-Roch, — defournir garantie. S'adr. mercredi 23 mandez M. Fournier.

89 1 fs—G93624—E

DANS BOULANGERIE

JEUNE homme 20 ans ayant un an d'apprentissage dans boulangerie demande position. Référence sur demande. Ecrire Casier 318 Le Soleil.

6 ins—G93691—E

HOMME ET FEMME

AMERIQUE du Sud paie $2.50 et plus l'heure, passage payé. Livret d'information $1.00. Departmentic Industria de Trabalho. LA TASCA. Case 58 Station C. Montréal, Québec.

HIL 90—G87422—E

VENDEURS demandés, homme et femme seul, agent par district, un nouveau produit vient d'être lancé sur le marché. Toute femme et fille est un prospect. Jusqu'à $200 de profit. Echantillon et détail $0.25. S'adresser J.-E. Bouchard, manufacturier. 432 MAUPILS, Québec.

90—G91562—E

HOTEL A VENDRE

HOTEL à vendre, 25 pièces, meublé, Route Nationale, près Québec. Ecrire Casier 510 L'EVENEMENT-JOURNAL.

OE-93-G90747—E

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETAIRE de maison à revenu, échangerait pour maison seule, en ville ou dehors. TEL.: 3-0262.

122—G93566—E

MATERNITE

HOPITAL LA MISERICORDE éprouve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale, permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. Mère DIRECTRICE, 682, CHEMIN STE-FOY. Tél.: 7-4411.

CAE—128—G91370—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénérienne, 5½ ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4 Soirs: lundi, mercredi, vendredi 7 à 8.

HRL—C.D.R.—G86167—E

OBJET PERDU

MONTRE BULOVA en or pour dame perdue, vendredi soir, rue Fleurie jusqu'à St-Vallier, dans St-Roch. Récompense. TEL.: 2-0423.

132—G93239—E

PERSONNELLES

LES TABLETTES SLENDOR sont efficaces. Provision pour deux semaines $1.00; 12 semaines $5. Chez tous les pharmaciens.

139—G80821—C

SACS VIDES

NOUS ACHETONS

POCHES de toutes sortes, toile d'emballage, etc. QUEBEC SACKS SUPPLY, 100 Mgr GAUVREAU. TEL.: 3-4555.

24 ins—G93635—E

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE bonne pour service général, 492, St-Cyrille. TEL.: 7-8533.

HRL—159—G93208—E

VOLAILLES

LES POUSSINS BRAY, mêlés sont maintenant disponibles. Aussi poulettes, d'un jour et en croissance. Acceptons les commandes pour les mêlés de juin. Demandez-nous les prix et détails. Et, envoyez votre commande. LA MAISON LANGEVIN, 140 de la Couronne. TEL.: 3-0619; D. Cadrin, St-Vallier; André Laroche, Laurier Stn.

168—G91629—C

Sauvés par la glace

Grantham, Limon C. Lincolnshire, Angleterre, (PC) Arthur Bradley regardait un étalage dans une vitrine lorsque à travers la glace il vit le mirage d'unea utomobile apparemment hors de contrôle et se dirigeant sur la vitrine. En compagnie de son épouse ils se mirent tous deux en sécurité cependant que le véhicule s'écrasait dans la glace.

LAURIER
Air Climatisé
Aujourd'hui à Vendredi
Le plus fol amour que deux êtres aient jamais partagé.
"LA POSSEDEE"
(version de Possessed)
Joan Crawford - Van Heflin
Second film
"SOUTH SEA SINNER"
(en primeur)
Shelley Winters--Macdonald Carey
Demain soir — En personne
NICOLE VERNON
chanteuse réaliste, de Paris
CONRAD BOUCHARD
Ténor canadien-français.

Les parents se rencontrent

Halifax, (PC) Les reunions annuelles de la fédération canadienne des associations de parents et de professeurs, se tiendront en cette ville du 28 mai au 2 juin.

C'est la première fois depuis 1938 que la fédération tient son congrès annuel à Halifax.

CARTIER à l'affiche





avec HENRY O'NEIL - CARL BENTON REID - JOE SAWYER - Screen

VERSIONS FRANÇAISES

VICTORIA

MAINTENANT
"MA FEMME EST UN GRAND HOMME"
avec Loretta Young
Joseph Cotten
"TARZAN"
et la SIRENE"
avec
Johnny Weismuller
Brenda Joyce
DEAUVILLE
"Service à Dîner"

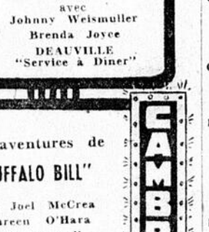
CAMBRAI

Les aventures de
"BUFFALO BILL"
avec Joel McCrea
Maureen O'Hara
Linda Darnell
Robt. Mitchell
(TECHNICOLOR)
sujets courts.

CLASSIC

"LES NUITS ENSORCELEES"
(Lady in the Dark)
en technicolor
avec Ginger Rogers
Ray Milland,
Warner Baxter
Sujets courts
Mesdames: Service à diner: "CHARMIAN"

COLISÉE
28
29
30
31
MAI



GRAND SPECTACLE DE
BÊTES FÉROCES
HAMID MORTON
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Tabagie Cartier 111, ave. Cartier
Henri Gagnon, Côte du Palais
Nap. Côté, 4, rue St-Joseph
Phar. Soucy, 90, de la Couronne
Jos. Côté, No. 5,
Coin St-Vallier et St-Joseph
Tabagie Gravel, 3e Avenue
Phar. Guertin, 1400, 4e Avenue
ET AU COLISEE
RESERVATIONS ACCEPTEES IMMEDIATEMENT PAR TELEPHONE
4-3242
4 RUE ST-JOSEPH

AIR CLIMATISÉ Laiet

JUSQU'A VENDREDI SOIR
deux beaux films français!
"MANON"
Cécile AUBRY - Michel AUCLAIR
Autre film
"CROISIERE SIDERALE"
Madeleine SOLOGNE, Jean MARCHAT

2e et dernière semaine
EMPIRE
Aujourd'hui jusqu'à jeudi
Judy Holliday gagnant le prix de l'Académie comme meilleure actrice de l'année.



COLUMBIA PICTURES presents
BORN YESTERDAY
starring
JUDY HOLLIDAY · WILLIAM HOLDEN · BRODERICK CRAWFORD
Extra
"Gerald McBoing Boing" aussi gagnant du 1er prix de l'Académie comme meilleur caricature (cartoon) de l'année.
"Trouble Indemnity"
2e prix de l'Académie, suivant immédiatement "Gerald McBoing Boing" aussi à l'affiche.

Horaire des cinémas

CAPITOL: Représentation continue de 1.00 hr. à 11.15 hrs. September Affair (104 min.): 1.00, 3.50, 6.40, 9.30 hrs; Price of Maryland (60 min.): 2.45, 5.35, 8.25 hrs.

CINEMA DE PARIS: — Actualités: 12.35 hrs; La Bataille du Feu: 1.11, 4.53, 6.46, 10.00 hrs; La Chanson de Paris: 2.40, 8.40 hrs; Continuel tous les jours.

CLASSIC: — Les Nuits Ensorcelées: 1.00, 3.20, 5.20, 7.20, 9.35 hrs; Half Way to Heaven: 2.40, 5.00, 8.55 hrs; Wild goes Chase: 3.00, 7.00, 9.15 hrs; Blue Hawai: 3.10, 7.10, 9.25 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI: — Change-Vie: 2.15, 4.25, 6.30, 8.40, 10.45 hrs; Nouvelles: 2.35, 4.40, 6.50, 8.55 hrs; Sour Grapes: 2.45, 4.50, 7.00, 9.05 hrs; Les Aventures de Buffalo Bill: 2.55, 5.00, 7.05, 9.15 hrs. Continuel de 2.00 hrs à 11.05 hrs.

CARTIER: — Nouvelles: 1.05 4.25 7.45 hrs; Flying Missile: 1.20 4.40 8.00 hrs; A Hound for Trouble: 2.50, 6.10, 9.30 hrs; Lulu Belle: 3.00 6.20 9.40 hrs. Fin 11.08 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE: — Nouvelles: 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs; Hollywood Memories: 1.10, 3.40, 6.10, 8.45 hrs. Music by Martin: 1.20, 3.50, 6.20, 8.50 hrs. Trouble Indemnity: 1.35, 4.05, 6.35, 9.05 hrs. Gerald Mc Boing Boing: 1.40, 4.10, 6.45, 9.15 hrs. Born Yesterday: 1.50, 4.20, 6.50, 9.20 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

IMPERIAL: — Représentation continuelle. Sujet courts: 1.00 4.33 8.06 hrs; J'ai Epouse un Hors-la-Loi: 1.19 4.52 8.08 hrs; Les Naufrages des Mers du Sud: 2.33 6.06 9.22 hrs.

LAIRET: — Nouvelles: 1.10, 4.31, 7.52 hrs. Croisière Sidérale: 1.36, 4.57, 8.18 hrs. Manon: 2.58, 6.19, 9.40 hrs. Fin: 11.13 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER: — South Sea Sinner: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Nouvelles: 2.25, 7.40 hrs. La Possédée: 2.45, 5.55, 9.25 hrs. Continuel tous les jours.

PALAIS-MONTCALM: — Manolete: 2.50, 7.20, 9.20; Jofroi: 2.00, 6.30, 8.30.

PIGALLE: — Prélude à la Gloire: 12.30 3.41 6.32 9.43 hrs; Rendez-vous avec la Chance: 2.10 5.21 8.32 hrs; Actualités françaises: 3.21 8.22 hrs. Fin 11.23 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE: — Représentation continuelle. Sujets courts: 1.00, 4.18, 7.36 hrs. Federal Agent vs Underworld Inc.: 1.42, 5.00, 8.18 hrs.

RIALTO: — Les Portes de la Nuit: 1.00 4.30 8.00 hrs; Nouvelles: 2.15 7.45 hrs; Madame Curie: 2.29 5.45 9.10 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA: — Ma Femme est un Grand Homme: 1.15 4.05 6.55 9.45 hrs; Tarzan et les Sirènes: 2.55 5.45 8.35 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 hr. à 11.20 hrs.

BIENVILLE: — Lawless Valley: 7.15 hrs. Artistes à la scène: 8.30 hrs. Une Vie Perdue: 9.30 hrs.

CANADA: — My Friend Irma Goes West: 6.30, 9.45 hrs; Sujets courts: 7.50 hrs; D'Hommes à Hommes: 8.00 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — Le Portrait de Dorian Gray: 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. On ne meurt pas comme ça: 8.10 hrs.

ETCHEMIN: — La Gloire est à Eux: 7.30 hrs. Une Femme sans Amour: 9.00 hrs.

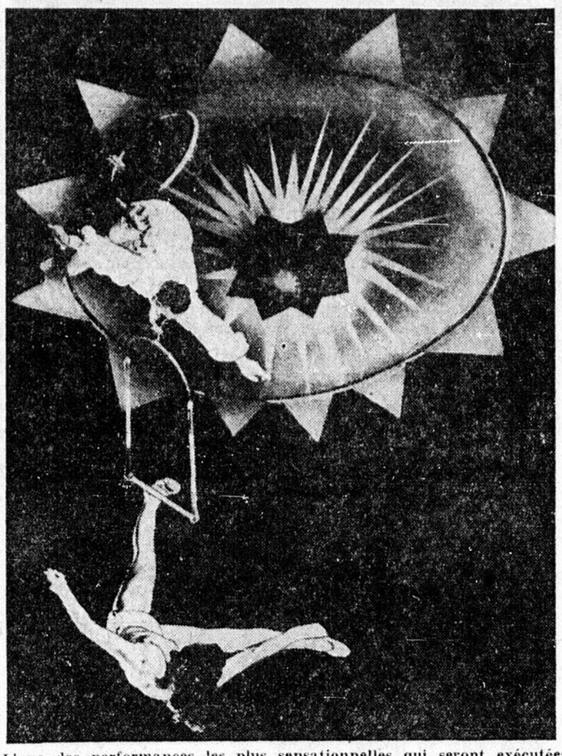
PALAIS MONTCALM — JEUDI, 24 MAI
Les Compagnons
gagnants du prix Besborough au festival dramatique de cette année
PRESENTENT
"LE BAL DES VOLEURS"
Comédie-ballet de JEAN ANOUILH
BILLETS AU PALAIS MONTCALM
$1.10 — $1.35 — $1.60
MATINEE: 55c (étudiants)

SUCCÈS - SUCCÈS - SUCCÈS
Jacques PILLS
l'inimitable chanteur fantaisiste français.
Chez Gérard
L'ENDROIT CHOISI POUR BIEN DINER ET SE DISTRAIRE
RES: 4-0549

Ne dites pas bière dites: Dow
La bière par excellence!

Amusements

Sensation du cirque Hamid-Morton



L'une des performances les plus sensationnelles qui seront exécutées au spectacle Hamid-Morton, la semaine prochaine, au Colisée, est illustrée ici dans cette photo. Le couple des Idalys, des trapézistes parisiens, exécute à quelque 80 pieds du sol les passes les plus périlleuses, lorsque le mari, monté tête bêche sur une monocyclette en mouvement, tient dans sa bouche un trapèze sur lequel son épouse accomplit des exploits d'agilité et de souplesse. C'est là l'un des numéros les plus spectaculaires du cirque Hamid-Morton

Rialto JUSQU'A VENDREDI SOIR
Leur idylle débuta au moment où sonnait minuit aux beffrois de Paris!



GREER GARSON
WALTER PIDGEON
Madame Curie
Aussi, Yves Montand et Pierre Brasseur dans "LES PORTES DE LA NUIT" (Gates in the Night)

IMPERIAL
EN COULEURS: Une histoire d'amour passionnée, un grand drame avec luttes sous-marines!
"LES NAUFRAGES DES MERS DU SUD"
avec
JOHN WAYNE, RAY MILLAND, PAULETTE GODDARD
La société se vengea de ses méfaits!
"J'AI EPOUSE UN HORS-LA-LOI"
avec
BARRY SULLIVAN et MARJORIE REYNOLDS

BIENVILLE Ce Soir
LAURIER Demain Soir
— EN PERSONNE —
NICOLE VERNON
Chanteuse réaliste, de Paris
CONRAD BOUCHARD
Fameux ténor canadien-français (première fois à Québec)
MISTER PAT, m. c.
ROMEO BOULANGER et son ensemble

BIENVILLE
AUJOURD'HUI à VENDREDI
L'histoire d'une femme qui lutte pour son amour.
Susan Hayward - Lee Bowman
"UNE VIE PERDUE"
(version française)
Second film:
George O'Brien - Kay Sutton
"LAWLESS VALLEY"

PRINCESSE
Représentation AU COMPLET de la série d'action:
"FEDERAL AGENTS
VS
UNDERWORLD INC."
avec
JAMES DALE
ROSE MARY LAPLANCHE
— 12 EPISODES —

CINEMA de PARIS
A L'AFFICHE



A LA SCÈNE EN PERSONNE
FREDO GARDONI
RENÉE GALLAND
ANDRÉ PASTOR
JACQUES LORAIN
au piano JEAN WALTER
EN PROGRAMME DOUBLE avec
à l'écran
LA BATAILLE DU FEU
UN FILM QUI GLORIFIE L'HEROISME DE TOUS LES POMPIERS DU MONDE
avec PIERRE LARQUEY · JEAN GAVEN · NOELLE NORMAN
PRIX SPECIAUX
Avant 4 hres 60c — Après 4 hres 75c

PIGALLE
A L'AFFICHE
Un véritable prodige
UN CHEF DE DIX ANS DIRIGE LE PLUS GRAND ORCHESTRE DU MONDE



Roberto BENZI
PRÉLUDE A LA GLOIRE
PAUL BERNARD et DEBUCOURT
EN PROGRAMME DOUBLE avec
HENRI GUISOL
dans
RENDEZ-VOUS avec la CHANCE
avec DANIELE DELORME

CAPITOL MATINÉE 40c SOIR 55c TAXE INCLUSE
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 1h., 3h.50, 6h.40, 9h.30
JOAN FONTAINE JOSEPH COTTEN
"September Affair"
AUSSI a: 2 h. 45, 5 h. 35, 8 h. 25
"PRIDE OF MARYLAND"

8 JOURS COMM. JEUDI
CONTINU de 1 h. à 11 h. "BIRD OF PARADISE" à 1h.30, 4h.15, 6h.45, 9h.15
Un film d'amour et d'aventure photographié en Technicolor dans le paradis exotique des Mers du Sud!



Votre famille épelle-t-elle RÉGULARITÉ avec 3 lettres seulement?



ENO

Un mot familier pour régularité depuis plus de 80 ans



Pour les meilleures raisons, des millions de familles comptent sur ENO pour les aider à rester bien portantes.

Le "Sel de Fruit" d'ENO leur fournit ce qu'elles veulent pour jeunes et vieux . . . un laxatif *doux, efficace, sûr,* et un antiacide *doux.*

Votre famille aussi peut compter sur ENO . . . une bonne chose à avoir toujours chez soi, pour emploi lorsque nécessaire.

Achetez le grand format famille aujourd'hui — à votre magasin préféré.



"SEL DE FRUIT"
ENO'S
Laxatif et Antiacide Doux

JIGGS par Geo. McMANUS



LE GROS BEN



Soirée fin de saison des quilleurs Québec District

On rappelle aux quilleuses de la ligue féminine de petites quilles Québec-District que la distribution des prix pour la saison 1950-51 aura lieu ce soir, à la salle paroissiale de Limoilou, à 8 heures.

Comme on le sait déjà, l'assemblée générale annuelle se tiendra immédiatement après la distribution des prix. Toutes les quilleuses qui désirent faire partie de la ligue ou qui veulent y inscrire un club pour la prochaine saison sont particulièrement invitées à cette assemblée.

SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la suscription : "Soumission pour tour de phare à l'Ile Perroquet" seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'Est, mercredi le 6 juin 1951, pour la construction d'une tour de phare en béton armé à l'Ile Perroquet, située dans le passage Jacques-Cartier, au nord de l'Ile Anticosti (P.Q.).

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'Agent régional de la Marine, ministère des Transports, quai du Roi, 101 rue Champlain, Québec (P.Q.) contre le paiement d'un chèque accepté de $10 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de ces travaux ou de l'endroit où est situé l'emplacement peuvent être obtenus en s'adressant audit Agent régional de la Marine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de 10 p. 100 du montant de la soumission, une telle garantie devant être sous la forme d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte, fait payable à l'ordre du Receveur général du Canada, ou d'obligations du Gouvernement du Canada, au pair, ou d'obligations de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, au pair. Un tel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa, Ontario, le 16 mai 1951.

Achetez avec Confiance

SILVER FIZZ
London DRY GIN
A U.D.L. PRODUCT
TRIPLE DISTILLED AND BOTTLED IN BOND
United Distillers Ltd.
G50-4

D'un océan à l'autre, l'un des meilleurs London Dry Gins au Canada, à prix populaire.

SILVER FIZZ
London Dry GIN

C. des Marchands et S. St-Malo en finale pour le trophée Jos. Paquet

La première partie de la finale de la ligue masculine de Petites Quilles Québec-District aura lieu ce soir, à 8 heures sur les allées de la salle Pakenham, alors que l'équipe Club des Marchands du capitaine Roméo Plante sera opposée à l'équipe de la Salle St-Malo, du capitaine André Villeneuve. Les deux équipes se disputeront le trophée "Jos Paquet", emblème du championnat. Signalons que ces deux équipes terminèrent la saison régulière en première position de leur section respective

Le Club des Marchands termina la saison en tête de la première section avec un total de 84 points pour une moyenne de 776 tandis que la Salle St-Malo se classa en tête de la deuxième section avec 77 points et une moyenne de 773

En semi-finale, le Club des Marchands élimina le Montmagny Aupoints tandis que la Salle St-Malo points tandis qpue la Salle St-Malo triompha du Restaurant Riviera par une marge de 148 points

En semi-finale, le meilleur joueur du Club des Marchands fut Jean-Louis Lemieux qui totalisa 950, soit une moyenne de 190, tandis que R. Raymond se signala pour le Montmagny Automobile avec un total de 803 et une moyenne de .160.3.

Dans l'autre semi-finale, c'est-à-dire l'autre finale de section. R. Chabot se distingua pour la Salle St-Malo avec une moyenne de 163.3 après avoir totalisé 818 points. R. Chatelle fut le plus en vedette pour le Restaurant Riviera avec un total de 786 et une moyenne de 157.1.

CLUB DES MARCHANDS						
J.-Ls Lemieux	178	216	163	182	211	950
Roger Drouin	190	141	116	152	131	730
Amb. Whitton	111	181	...	...	...	292
Lionel Plante	110	123	160	155	143	681
Roland Foisy	114	150	174	113	156	707
Roméo Plante	...	...	126	123	118	367
MONTMAGNY AUTOMOBILES						
J. Roy	157	150	154	112	184	727
R. Raymond	172	173	134	172	132	803
R. Desjardins	136	173	106	84	136	635
R. Langlois	176	143	134	111	...	563
G. Blouin	176	177	144	126	137	760
J. Belleau	...	...	...	...	128	128
RESTAURANT RIVIERA						
R. Chatelle	185	142	146	145	168	786
P.-E. Falardeau	118	211	151	159	141	780
M. Magnan	147	94	209	127	158	735
R. Tanguay	124	139	94	125	150	636
M. Jacques	190	167	134	164	140	795
SALLE ST-MALO						
L. Dufour	110	135	164	164	105	698
R. Chabot	158	176	122	166	146	818
P. Bidégaré	193	136	159	144	148	900
R. Gosselin	139	161	141	174	189	804
A. Villeneuve	162	159	136	141	167	765
MOYENNES DES FINALISTES						
CLUB DES MARCHANDS						
1—Albert Whitton		18	2876			159.14
2—Roland Foisy		78	12,342			158.18
3—Roger Drouin		78	12,323			157.77
4—Jean-Ls Lemieux		78	12,266			157.10
5—Lionel Plante		75	11,476			153.1
6—R. Plante, capt.		63	9,224			146.26
SALLE ST-MALO						
1—André Villeneuve, capt.		76	12,157			159.73
2—Maurice Bidégaré		72	11,437			158.61
3—Lucien Dufour		69	10,758			155.63
4—Robert Gosselin		76	11,631			153.3
5—R. Chabot		73	11,162			152.66
6—R. Gaumont		22	3,213			146.1

PRETS
$20 à $1500
Sur votre propre signature
NOUVEAU BUREAU de PRÊTS
37 de la COURONNE
TEL. 5-7144
GEORGES A. LECLERC
Gérant
INDUSTRIAL LOAN
Finance Corp.
PERSONAL LOANS

Match de croquet à l'Union Commerciale

Dimanche dernier, au club de croquet de l'Union Commerciale, au Lac Beauport, l'équipe formée des deux frères McKay a disposé de J. A. Rochette et Antonio Renaud dans une rencontre 2 de 3. Les frères McKay sont heureux de lancer un défi à toute équipe de l'Union Commerciale.

Ernest Paré est élu président

L'assemblée annuelle de l'Union Canadienne de Raquetteurs a eu lieu récemment au local du club "Le Gai Compagnon", de Montréal, au milieu d'une nombreuse et enthousiaste assemblée. Plus de 150 délégués venant de toutes les provinces du pays ainsi qu'une délégation des Etats-Unis ont assisté à cette importante réunion.

Trois nouveaux clubs furent admis dans les rangs de l'Union ce sont: Les Amis Choisis de Hull, Qué., Le Club des Aigles de Montréal, et Le Club des Francs Amis de Montréal.

Après discussion sur les questions de routine les délégués ont élu les officiers pour le terme 1951-52. Le résultat des élections fut le suivant: président, Ernest Paré du Club Le Bûcheron de Montmagny, 1er vice-président, David Daigneault du Club Le Champlain de St-Jean; 2ème vice-président, J. E. Gélinas du Club Le Laviolette de Trois-Rivières; secrétaire-trésorier, Raoul Charbonneau du Club Le Laurier de Montréal, réélu pour un dix-huitième terme; assistant-secrétaire Col. R. Croteau de l'Union St-Laurent de Québec réélu pour un septième terme; conseiller-juridique, Me Marc Lacoste, c. r., du Club Le Laurier de Montréal; capitaine Isidore Leduc, du Club Le Boucanier de Montréal; lieutenant, Raymond Gaboury du Club Frontenac de Québec; directeurs, Donat Dépatie du Club La Feuille d'Erable de Montréal, René Robillard du Club Le Boucanier de Montréal, J. A. C. Contant du Club Le Richelieu de Montréal, Paul Gauvin de l'Union Commerciale de Québec, Alphonse Gosselin du Club Le Voltigeur de Lévis, Donat Pouliot du club L'Aiglon de Québec, R. A. Languedoc du Club La Tuque Rouge de Sherbrooke, Benoit Jacques du Club Le Gaillard de Thetford Mines, Yvan Trudeau du Club Le Dollard de Sherbrooke, Albert Neil du Club Le Castor Inc., d'Ottawa, Ont., Raymond Gougeon du Club Les Diables Bleus d'Ottawa, Ont., Jos Maranda du Club Les Joyeux Copains de St-Hyacinthe, P. Q., Roméo Fournier du Club Le Lorretteville, P. Q., Donat Lafleur du Club Le Gaillard de Thetford Mines, P. Q.

Brooklyn et Boston ont triomphé

Pittsburgh, 23. (PA) Gil Hodges a réussi deux circuits, hier soir, y compris un avec trois coureurs sur les sentiers, pour passer en tête du département des circuits de la ligue Nationale, tout en aidant les Dodgers à triompher des Pirates de Pittsburgh au compte de 17-8.

Wally Westlake, des Pirates, frappa aussi un circuit pour porter son total de la saison à 12, soit un de moins que Hodges.

Carl Erskine, qui débuta au monticule à la deuxième manche, après que Erv Palica eut été remplacé par un frappeur de relève, fut crédité de la victoire.

Brooklyn	310	001	705	—17	18	0
Pittsbugh	211	000	031	— 8	13	2

Palica, Erskine (2), Branca (8) et Campanella; Friend, Werle (7), Koski (8), Dusak (9) et McCullough, Fitzgerald (8).

Gain des Braves à St-Louis

St-Louis, 23. (PA) Les Braves de Boston ont réussi un seul coup sûr à la cinquième manche, hier soir, mais ont quand même réussi à croiser le marbre à quatre reprises pour finalement vaincre les Cards de St-Louis par 7-2. Warren Spahn lançait pour les Braves.

Bob Elliott a frappé son huitième circuit de la saison en faveur des vainqueurs, à la sixième reprise. La pluie retarda le début de la partie de presque une heure.

Boston	020	041	000	—7	8	0
St-Louis	020	000	000	—2	7	0

Spahn et Cooper; Munger, Boyer (5), Brazle (8) et Rice.

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.
Recouvrez entrain, énergie, vigueur



Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids.

Acquérez la silhouette élégante

Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Format d'essai, 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Chez les jeunes et les amateurs

Le club de balle-molle Léo T. Julien de la ligue Intermédiaire A jouera une partie d'exhibition ce soir, au parc Victoria, contre le club de la Cordonnerie Pelletier. La joute débutera à 6.45 heures p. m.

Les Monarchs de la rue St-Olivier ont triomphé des Cardinals de St-Dominique au compte de 10-3. Les Monarchs lanceront un défi à tout club alignant des joueurs âgés de 13 à 15 ans, et tout particulièrement aux Rockets d'Yvon Champagne. On est prié de communiquer avec Jean-Guy Nadeau, tél: 3-9713, entre 6 et 7 heures, tous les soirs.

Le club Henri Couture recevra le Laurentides, ce soir, à 7 heures, sur le terrain de l'église St-Fidèle. Le Henri Couture lance un défi à tout club pour jouer vendredi soir. Prière de communiquer avec Maurice Lapointe, tél: 4-2269.

Le club R. Dubé a triomphé des Etoiles de St-Mathieu au compte de 15-8, hier soir. Le lanceur gagnant fut André Menard. Le R. Dubé et le club Laurentides de la ligue Intermédiaire B lancent un défi à tout club jour jouer ce soir Prière de communiquer avec André Menard, tél: 4-9316.

Le club Verdonnet a triomphé du Bart School au compte de 13-10. René Siborne fut le lanceur gagnant et se signala en retirant sept frappeurs au bâton.

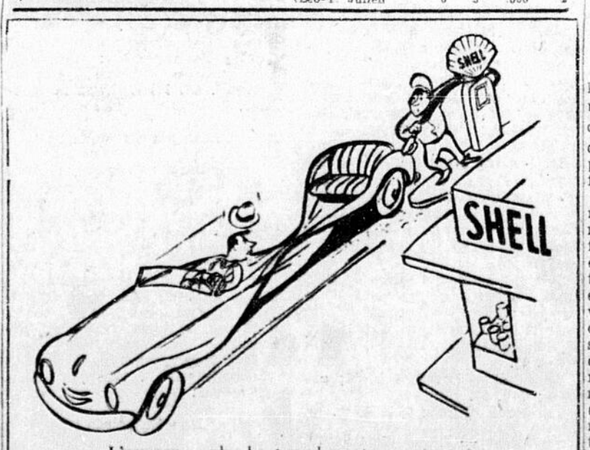
J.-Cartier et Marquis gagnent dans l'Int. "B"

Deux parties ont eu lieu hier soir au Parc Dollard dans la ligue de balle-molle intermédiaire "B" alors que le Jacques-Cartier rendait visite au Marois et dans la deuxième partie le Marquis visitait le Canadian Arsenal

Dans la première joute, le Jacques-Cartier a remporté la victoire au pointage de 5 à 3 sur le Marois alors que le lanceur gagnant Doddridge a retiré 9 hommes au bâton et n'accorda que 5 buts sur balle. Les joueurs Légaré frappa un deux but et Doddridge un trois buts.

Dans la deuxième joute, le Marquis a remporté une brillante victoire sur le Canadian Arsenal au pointage de 12 à 5 alors que les joueurs Allaire R. Tremblay & Bouchard P.-A. frappèrent des deux buts et que Baillargeon, le lanceur gagnant frappa un trois buts. Gingras le lanceur perdant, retira 10 hommes au bâton mais accorda 11 coups sûrs.

	G	P	Moy.	Diff
J. Bouchard & Fils	2	1	.667	
Beauport	2	1	.667	
Lorretteville	2	1	.667	
Léo-T. Julien	0	3	.000	2



L'essence au plus haut rendement que votre auto puisse utiliser . . Shell Premium 'activée'!

— SPORTS —

Buddy "Nature Boy" Rogers sera l'adversaire de Billy Darnell, vendredi

Le promoteur local Roland Ste-Marie vient de confirmer par téléphone l'engagement du champion mondial Buddy "Nature Boy" Rogers pour faire face à Billy Darnell en finale de lutte à la Tour vendredi soir. M. Ste-Marie a en mains un contrat en bonne et due forme signé par Rogers qui s'engage à donner un match-revanche à Darnell qui fut malmené la semaine dernière et qui perdit la tête quand on le vola dans la décision accordant la victoire à son rival pour ensuite assommer l'officier en plus de faire prendre le plancher à quatre lutteurs venus pour le calmer.

Le champion Rogers a cependant posé de dures conditions au promoteur local, soit mille dollars de garantie avec privilège de choisir entre cette somme ou 40 pour cent de la recette. Rogers devra cependant garder son titre ce soir au Forum car s'il perd il n'aura droit vendredi soir à la tour qu'à $500 de garantie ou 25 pour cent de la recette. Le champion s'est moqué des prétentions de Darnell et a promis de donner une autre râclée à l'aspirant. De son côté Darnell a juré de se faire justice et il a même demandé dans la soirée de samedi, dans une conversation téléphonique avec la direction de la Tour s'il n'y aurait pas moyen de permettre la présentation d'un match-revanche sans officiel dans l'arène.

Darnell prétend qu'il va démantibuler "Nature Boy" malgré toute la force et la ruse de ce dernier et que le titre du monde des lutteurs va changer de mains dès vendredi soir. On peut se douter aisément de la mauvaise humeur de Darnell à la suite des incidents de la semaine dernière après avoir passé à un cheveu de devenir champion mondial.

Voilà donc une excellente nouvelle que nous communique le promoteur local et il nous assure qu'il est actuellement à préparer la semi-finale et qu'une autre nouvelle sensationnelle sera communiquée aux amateurs pour demain.

Robert Gosselin prend les honneurs du groupe de l'Union Commerciale

Robert Gosselin, figurant sous les couleurs de l'Union Commerciale, a remporté les honneurs de son groupe, hier soir, au Centre Durocher, en totalisant 1343 pour une moyenne de 167.1 pour les huit parties officielles de cette grande classique. Ces quilleurs de l'Union Commerciale étaient sous la direction de M. Gaston Bourget.

Mlle Colette Poitras, a remporté la palme pour le groupe A des quilleuses de Mme O. Villeneuve, tandis que Mlle Alice Julien gagnait les honneurs du groupe B avec une moyenne de 109.3.

Les activités du 11e Tournoi Provincial vont se continuer ce soir au Centre Durocher alors qu'à 7 heures les quilleurs de la Ligue des Bouchers de Québec seront au programme tandis que les quilleuses de la Dominion Wood Heels Corp, occuperont les activités de la section féminine.

En deuxième lieu, ce soir, au Centre Durocher, les quilleurs et quilleuses de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur seront au programme sous la direction de M. Robert Lachance.

Nous donnons ci-dessous les derniers résultats, hier soir, au 11e Tournoi Provincial de Petites Quilles, Enr'g., ainsi que l'état des "big-six" présentement en cours.

QUILLEURS DE L'UNION COMMERCIALE		
Robert Gosselin,	1343	167.1
Henri Després,	1318	164.6
Roger Drouin,	1307	163.3
Gilles Larochelle	1305	163.1
Jacques Létourneau,	1274	159.2
Gérard Angers,	1274	159.2
Hervé Wright,	1225	153.1
Raymond Gauthier, St-Malo,	1204	150.4
René Chabot,	1177	147.1
Roméo Gaétano,	1162	145.2
Grégoire Poulin,	1141	142.5
Adrien Pichette,	1121	140.1
Jos. Blouin, Mont.	1102	137.6
A. Chabot,	1027	128.3
Frs. Sylvain,	1023	127.7
G. Dubuc,	1002	125.3
Arthur Voyer,	994	124.2
P. Verreault,	990	123.6
QUILLEUSES DE MME O. VILLENEUVE		
Collette Poitras,	573	143.1
Mme Lucien Bédard,	557	139.0
Lucienne Renaud,	526	131.1
Germain Huot,	510	127.2
Mme J. Simard,	507	126.3
Mme A. Bernier,	486	122.1
Charlotte Lavoie,	476	119.0
Carmen Bourassa,	472	118.0
Rita Duchesne,	463	115.3
J.-L'Hérault,	457	114.1
Alice Julien,	439	109.3
R. Lalonde,	429	107.1
J.-P. Lapointe,	423	105.3
J.-M. Vermette,	423	105.3
Pauline Corcoran,	421	105.1
Denise Bédard,	415	103.3
Béatrice Simard,	414	103.2
Adrienne Huot,	406	101.2
Edouard Turcotte,	405	101.1
Madeleine Gobeil,	404	101.0
M. Pakenham,	403	100.3
Simone Turcotte,	401	100.1
Gertrude Dorval,	389	97.1
G. Boies,	372	93.0
J.-d'Arc Bédard,	369	92.1
BIG-SIX FEMININ		
1—Marguerite Blouin, Goodyear,	724	181.0
2—Mme Lily Pichey, Montréal,	690	172.2
3—Sabine Gagnon, Matane,	645	161.1
4—Pauline Tremblay, Ange Gardien,	626	156.1
5—Armande Verner, Trois-Rivières,	625	156.1
6—Denyse Lachance, Alocations	621	155.1
RECORDS DES ALLEES:		
Allée 11: Mme Lily Pichey, Montréal,		206
Allée 12: Thérèse Blanchet, Teint, Ferland,		233
Allée 13: Berthe Rousseau, O.J.S.S.,		213
Allée 14: Bernadette Giguère, O.J.S.S.,		198
BIG-SIX MASCULIN		
1—Adrien Paquet, John Ritchie,	1466	185.6
2—Paul Scarpino, La Tuque,	1461	182.5
3—Hervé Lemyre, Trois-Rivières,	1460	182.4
4—André Villeneuve, O.J.S.S.,	1440	180.0
5—Jos. Laroche, St-Jean-Baptiste,	1437	179.5
6—Marcel Jacques, Chez Philip,	1417	177.1
TROPHEE FRANCIS BOUDREAU		
Adrien Paquet, John Ritchie,	1466	185.6
RECORD D'ALLEES:		
Allée 3: Maïella Boulanger, Plessiville,		226
Allée 4: Cha.-E. Drolet, Gauvreau & Beaudry,		266
Allée 5: Guy Chantal, Gros-Louis, Lorette,		263
Allée 6: Benoit Drolet, Rest. Coronet,		242
Allée 7: Jos. Laroche, St-Jean-Baptiste,		260
Allée 8: J.-Marc St-Cyr, Sherbrooke,		252
Allée 9: Roland Giroux, Gauvreau & Beaudry,		245
Allée 10: Georges Rosa, Jonquière,		266

Eléphants utiles à l'enseignement

Croydon, Angleterre. (PC) Les éléphants sont utiles à Croydon, en plus de leur rôle d'attraction pour les enfants. Six éléphants ont appris un exercice de tournant de rue sous la direction des entraîneurs. Régulièrement, ils donnent des démonstrations de sécurité de la route à des groupes d'enfants.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

IN MEMORIAM

BEDARD — A Québec, le 20 mai 1951, à l'âge de 72 ans 3 mois, est décédée Dame Marie-Alma Hamel, épouse de feu M. J.-Arthur Bédard

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 30.

Départ de sa résidence, No 5, rue Laviolette, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle était présidente de J.-Arthur Bédard Inc.

21 mai-3fs-G93179

DROLET — A Québec, le 22 mai 1951, à l'âge de 4 ans 11 mois, est décédé accidentellement Micheline, enfant bien-aimée de M. Marcel Drolet, entrepreneur-plombier et de dame Lucienne Laperrière, demeurant 40 rue de Gaspé. La sépulture aura lieu jeudi, à 3 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, No 1290 1e Avenue, à 2 h. 45, pour l'église Ste-Claire-d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.

2 fs—G93610—E

FALARDEAU — A Québec, le 22 mai 1951, est décédée Mme Léonie Lebel épouse de feu J.-Alfred Falardeau, autrefois voyageur de commerce.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de chez son beau-frère M. Alexandre Bilodeau, No 180, Blvd Langelier, à 8 h. 45 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

23 mai 3 ins—G93647—E

LESSARD — A Beauceville, le 21 mai 1951, à l'âge de 85 ans, est décédée Madame Laure Vézina, épouse de feu le docteur Ephrem Lessard.

Le corps est présentement exposé chez son fils le Dr Louis Lessard, de Beauceville.

Les funérailles auront lieu jeudi le 24 mai à 10 heures en l'église de St-Joseph de Beauce et de là au cimetière paroissial.

22 mai—2 fs—G93349—E

PLAMONDON — A l'hôpital St-François d'Assise, le 20 mai 1951, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Auréa Caron, épouse en premières noces de feu Arthur Durocher et en secondes noces de feu Octave Plamandon.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9.30 heures, en l'église de St-Marc des Carrières, le corps est présentement exposé à sa résidence à St-Marc des Carrières.

21 mai-2fs-G93177

TREMBLAY — A Lauzon, le 21 mai 1951, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédée dame Marie-Louise Blais, épouse de feu M. Honoré Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 24 mai, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. et Mme Réal Boutin, gendre et fille de la défunte, 15 rue Ste-Catherine, à Lauzon, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière de St-Romuald.

1 fs—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES SPÉCIALISÉS

J.-WILFRID DUBOIS, INC.
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. L.-H. BUREAU prés. - gérant. 2 DUROCHER rés.: 7-5781.
B.E.—SSH—G90227

Ecoles séparées critiquées en C.C.

Penticton, 23 (PC. — La grande loge d'Orange de la Colombie-Canadienne a critiqué hier les écoles séparées, au cours de son assemblée annuelle.

Une résolution approuvée disait que les écoles séparées ont crée un privilège spécial à une secte religieuse et qu'elles sont un fardeau supplémentaire au "contribuable surchargé".

"Si l'Eglise de Rome et ses adhérents veulent que les enfants de leur foi soient instruits dans leurs propres écoles, c'est un luxe pour lequel ils devraient payer tout comme les gegns payent pour tout luxe.

"Si les parents d'enfants catholiques romains ne désirent pas se prévaloir de l'instruction d'une école publique, c'est leur propre responsabilité".

L'assemblée a signifié son opposition à l'octroi de manuels gratuits aux écoles séparées, qui comprennent des collèges commerciaux, des couvents et des écoles de congrégations religieuses.

Il existe présentement un différend au sujet d'écoles séparées à Maillardville, endroit dont les citoyens sont pour la plupart catholiques, situé à 12 milles à l'est de Vancouver.

zOn a fermé écoles paroissiales le 2 avril. La Commission scolaire catholique protestait contre l'absence d'octrois gouvernementaux pour financer son activité. On a envoyé les 670 élèves aux écoles publiques.

Joutes d'hier dans l'Internationale

Baltimore			000	000	200—	2 8 1
Ottawa			110	014	03x—10	13 1
Brittin, Trindle (6) Payne (7) et Anderson; Konikowski et Wallington.						
Buffalo			115	000	000—	7 12 0
Rochester			020	020	200—6	11 0
Minarcin, Simpson (5) Carrasquel (7) et Landrith; Krieger, Wild (3) Tiefenauer (8) et Leblanc.						
Syracuse			300	211	000—7	11 2
Montréal			110	000	102—4	9 0
Houtz, Keegan (7), Griffore (9), Libby (9), Hartley (9) et Foiles; Moore, Black (1), Mallette (4), Grimsley (7), Voiselle (9) et Pfister.						

Hatfield, Hertfordshire, Angleterre, (PC) Des citoyens se sont plaints auprès d'une compagnie d'avion de ce que leurs appareils faisaient trop de bruit. Leurs plaintes changèrent de mode quand ils furent amenés au champ d'aviation pour voir les mesures adoptées pour réduire le tapage.

Routes jugées indispensables à la gestion nationale des forêts

Montréal, 23. (PC) R.-M. Fowler, président de l'Association canadienne de la pulpe et du papier, a déclaré hier soir qu'un bon système de routes est fondamental dans tout programme de gestion nationale des forêts.

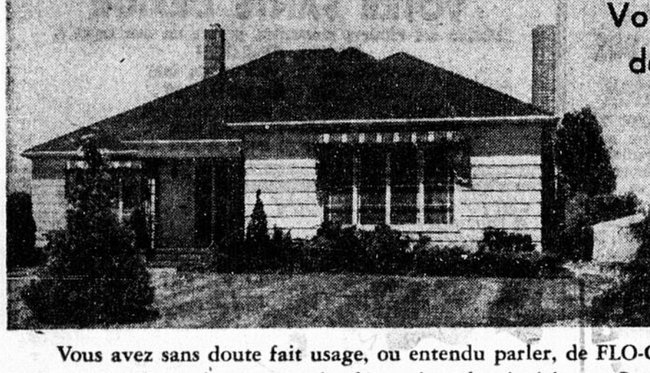
Parlant à l'occasion de la semaine nationale de la conservation des forêts, M. Fowler a dit que les efforts coordonnés de conservation entrepris par les entreprises forestières, le gouvernement et ceux qui en bénéficient, comprennent le développement à la fois de routes principales permanentes et de routes secondaires vers les limites. Sans cela, les forêts ne peuvent être ni protégées ni gérées adéquatement. Il a ajouté que la plupart des routes dans les forêts canadiennes ont été construites par les entreprises de pulpe et de papier.

Finalement, a-t-il dit, un inventaire complet des ressources forestières du Canada doit être fait. Sans une telle connaissance, il est impossible de déterminer la coupe annuelle la plus adéquate. "L'aspect le plus encourageant de la situation forestière est l'annonce récente d'un programme du gouvernement fédéral en vertu duquel il contribuera pour $1,000,000 à des mesures de conservation, y compris les inventaires des forêts entrepris par les provinces," a dit M. Fowler.

Le but de la semaine nationale de conservation des forêts est à la fois de maintenir les territoires boisés et d'en faire bénéficier tous les Canadiens.

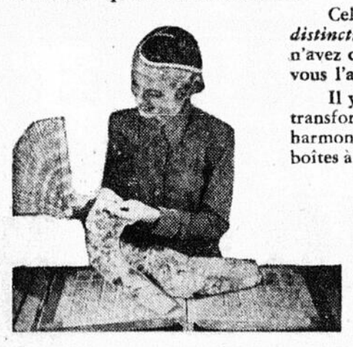
"Beaucoup de mesures ont été prises pour l'application de cette politique. Celles-ci comprennent l'amélioration des méthodes de gestion, qui, dépendant des conditions locales, englobent les coupes sélectives, les méthodes scientifiques de récolte, une plus grande utilisation des différentes variétés d'arbres, des recherches forestières intensifiées et, dans certains cas, l'établissement de postes d'aide médicale".

Maintenant, des centaines de couleurs pour l'extérieur sont offertes dans les Peintures Flo-Glaze Colorizer



Voici un moyen rapide et facile de donner à votre maison une apparence différente et élégante—même dans un voisinage où beaucoup de maisons se ressemblent!

Vous avez sans doute fait usage, ou entendu parler, de FLO-GLAZE *Colorizer* — la peinture merveilleuse aux 1,322 couleurs pour la décoration des *intérieurs*. Or, voici que des centaines et des centaines de ces superbes couleurs vous sont offertes dans les Peintures très durables que sont les FLO-GLAZE *Colorizer* pour l'EXTÉRIEUR.



Cela signifie que vous pouvez maintenant peinturer votre maison en couleurs *distinctives* — sans l'ennui ou le risque que présente le mélange des couleurs. Vous n'avez qu'à choisir la couleur de peinture FLO-GLAZE Colorizer que vous désirez — et vous l'achetez toute prête au comptoir. C'est facile! Et il n'y a pas d'erreur possible!

Il y a des couleurs tendres . . . des tons vifs . . . de riches nuances foncées . . . pour transformer votre maison et lui donner une beauté nouvelle. Il y a des couleurs harmonieuses pour la véranda, les murs, les persiennes, les portes, les fenêtres, les boîtes à fleurs. Les peintures *Colorizer* vous offrent les plus belles possibilités décoratives!

VOUS AUREZ DES PIÈCES RAVISSANTES en assortissant les peintures FLO-GLAZE Colorizer pour intérieurs aux couleurs de vos draperies, tapis, papier-tenture, etc. Créez de superbes nouvelles combinaisons de couleurs — *à votre goût*. Et rappelez-vous que vous pouvez toujours obtenir *exactement* les mêmes couleurs Colorizer — n'importe quand.

Eprouvées par le temps — Faciles à appliquer

Les peintures FLO-GLAZE *Colorizer* pour l'extérieur ont été éprouvées dans les conditions climatériques les plus rigoureuses, à toutes les saisons de l'année. Une constante exposition au soleil brûlant, à la grêle, à la pluie, à la neige, au froid, a prouvé leur durabilité extraordinaire. Il n'y a que des peintures à l'huile de la meilleure qualité pour pouvoir subir victorieusement de telles épreuves.

Ce printemps, procurez-vous les peintures que vous voulez, des couleurs que vous voulez! Demandez à votre marchand FLO-GLAZE *Colorizer* de vous montrer le merveilleux album *Colorizer* contenant 1,322 couleurs.

- Peinture lustrée pour l'intérieur
- Peinture semi-lustrée
- Fini velouté
- Peinture mate pour murs
- Email 4 heures
- Peinture pour l'extérieur

PEINTURES et ÉMAUX
flo-glaze Colorizer
THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED, 2-20 MORSE ST., TORONTO, ONT.

DISTRIBUTEURS : LA CIE CHINIC 55 rue St-Pierre, Québec, P.Q., Tél.: 2-8293

VENDEURS AUTORISES

CIE CHINIC
28, de la Fabrique, Québec.
J.-A. DORVAL
248 d'Aiguillon, Québec.
ALFRED CORRIVEAU
Chemin St-Louis, Québec.
J.-P. LATULIPPE
196 Ave Gauvin, Ile d'Orléans.
WILFRID GODBOUT
St-Laurent, Ile d'Orléans.
ROCHETTE & FILS
19 Vieux Moulin, Giffard.
LA QUINCAILLERIE LABERGE Enr.
564 Avenue Royale, Beauport.
HERVE BOUCHARD,
137 rue St-Georges, Lévis.
LEON VERRET
422, rue St-Joseph, Lauzon
GEO. DAVY ENR.
St-Romuald, Co. Lévis.
EUGENE METHOT
St-Nicolas, Co. Lévis.
ERNEST FRADETTE
St-Raphaël, Co. Bellechasse.
SOCIETE COOP. AGRICOLE
La Durantaye, Cté Bellechasse
JOS ROUSSEAU
St-Charles, Co. Bellechasse.

J.-T. FECTEAU
Ste-Marie, Co. Beauce.
SOCIETE COOP. AGRICOLE
St-Victor, Co. Beauce.
P.-A. DOYON
St-Théophile, Co. Beauce.
NAP. DROUIN
St-Simon, Cté Dorchester.
J.-HENRI GENEST
St-Bernard, Co. Dorchester.
JOSAPHAT MORIN
Lambton, Co. Frontenac.
EMILE GUERARD
Issoudun, Co. Lotbinière.
GARNEAU DE VILLIERS
Lotbinière, Co. Lotbinière
WILFRID PARENT
Ste-Croix, Co. Lotbinière.
GERARD FORTIER
St-Agapit, Co. Lotbinière.
JOS. MAGUIRE
Ste-Agathe, Co. Lotbinière.
WILLIE LECLERC
Plessisville, Co. Mégantic.
P.-A. O'BRIEN
Black-Lake, Co. Mégantic.
OCTAVE ST-LAURENT
Robertsonville, Co. Mégantic.
ALFRED BEDARD
N.-D. de Lourdes, Co. Mégantic

CLEMENT BERNARD
St-Raymond, Co. Portneuf.
JALBERT LTEE
Chicoutimi, Qué.
J.-H. DUCHESNE
Bagotville, Co. Chicoutimi.
J.-E. CARPENTIER
La Malbaie, Co. Charlevoix.
C.-A. CORRIVEAU
Montmagny, Co. Montmagny.
J. DUMAS & FILS
St-Paul-Est, Cté Montmagny.
WILFRID KIROUAC
St-Cyrille, Co. L'Islet.
SYNDICAT COOPERATIF
Ste-Perpétue, Co. L'Islet
LAURENT DEGROS
St-Pamphile, Co. L'Islet
L'UNION

Enfant blessé en tombant de bicyclette

Un enfant de dix ans, Clement Grenier, a subi de légères blessures à la tête hier matin, lorsqu'il fit une chute à bicyclette.

La voiture de secours s'est rendu sur les lieux de l'accident, près du pont Scott, puis après avoir effectué le transport du petit blessé à sa résidence, le capitaine Doyle et le pompier Germain lui ont prodigué les premiers soins nécessaires.

L'accident s'est produit près du pont Scott, vers 11 heures a.m., dans des circonstances indéterminées. Un compagnon de la victime, probablement apeuré, s'est sauvé après la chute.

L'éducation des piétons

Le chef-adjoint Gérard Girard, directeur du service municipal de la circulation, a annoncé hier midi que dès vendredi soir prochain, aux principales intersections de rues, la police commencera une campagne d'éducation en vue d'inviter les piétons à ne traverser qu'aux feux verts. Jusqu'ici de nombreux accidents se sont produits à cause du fait que les piétons n'observent pas les règlements de circulation et qu'ils se hasardent sans se soucier des feux rouges. Dans plusieurs villes canadiennes et américaines les autorités policières sévissent déjà depuis plusieurs années contre les piétons qui violent les règlements. Pris sur le fait, ils doivent payer l'amende sur-le-champ. A Québec la police fera d'abord appel à la bonne volonté des citoyens. On verra ensuite à prendre les noms de ceux qui font fi des règlements. Des mesures plus sévères seront ensuite prises.

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
est facile à porter

SPECIALISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Dr A. TREMBLAY
75 ST-JEAN TEL.: 3-7390
Résidence : 29 Monument Giffard
TEL.: 5-9405

COMMERCE A VENDRE
Confection pour Dames. Gros et Détail. Clientèle établie. Proposition avantageuse pour personne intéressée. Ecrire Casier 4029 Le Soleil.

À VENDRE
10 milles de Québec, 3500 pieds de front sur rivière canotable, en belle forêt, accessible aux automobiles, 2 chalets, chapelle, conviendrait endroit de repos, colonie de vacances, morcellement pour villégiature; vendrait en bloc ou en emplacement, 20% comptant, balance comme loyer.
Notaires Samson.
70 Avenue Cartier,
Tél. : 5-6083.

Maison à vendre
Coin Marguerite Bourgeoys, 2 magasins et 2 logements chauffés, 3 garages, 6 pièces et magasin libre à l'acheteur.
Tél. : 7-4551

Commis en pharmacie
On demande commis en pharmacie avec au moins 5 ans d'expérience.
S'adresser à :
J.-E. LIVERNOIS
Limitée
Tél.: 2-5214 rue St-Jean

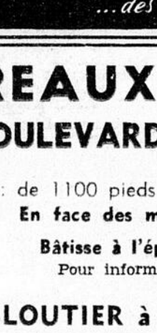
A LOUER
Beau 4 pièces à sous-louer, cause de départ. S'adresser C. H. Plante
120 De Longueuil

BUICK ROADMASTER 1947 À VENDRE
en parfaite condition. Téléphone: 2-6897.
SAILLANT INC., 78 ST-AUGUSTIN, QUE.

NORWICH UNION LIFE
Insurance Society
FONDÉE EN 1808
"Une Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie"
L.-O. Vallerand, Gérant de Succursale
37 rue de la Couronne — Edifice Guilmette
Québec, P. Q. Téléphone : 4-9431
La meilleure sauvegarde qu'un homme puisse avoir ...des Assurances adéquates !

BUREAUX A LOUER
BOULEVARD CHAREST
Superficie : de 1100 pieds carrés à 3400 pieds carrés
En face des magasins Paquet,
Bâtisse à l'épreuve du feu
Pour information, appeler
M. CLOUTIER à 7-2581 ou 7-3987

AVIS IMPORTANT
La Banque de la Nouvelle-Ecosse, occupant présentement des bureaux temporaires dans l'édifice des Canada Steamship Lines, rue Dalhousie, déménagera à ses bureaux rénovés pendant la fête du 24 mai et réouvrira ses portes, à 124 rue St-Pierre, le vendredi 25 mai.

RESTAURATEURS-HÔTELIERS
Commandez immédiatement

SOLIDES BANCS DE COMPTOIR
- REFRIGERATEURS "L.T.J."
- EVIERS "L.T.J."
- RECHAUDS "L.T.J."
- TABLES A SALADE "L.T.J."
- TABLES A VAPEUR "L.T.J."
- TABLES A PATISSERIE "L.T.J."
- TABLES DE SERVICE "L.T.J."
- TABLES POUR LAVEUSE DE VAISSELLE "L.T.J."
- WAGONNETS DE SERVICE "L.T.J."
- ARMOIRES "L.T.J.", etc., etc.
- PELEUSES DE PATATES
- SECTION DE BANCS
- FONTAINES SODA
- GRILLE-PAIN et "TOASTER A HOT-DOG", "Moffat", "Serv-All" et "Hot Point".
- MELANGEURS
- CHAUDRONS A VAPEUR en aluminium coulé "Suily" ou en acier inoxydable "Groen".
- POELE A CAFE "Serv-All" et "Silex".
- URNES A CAFE, etc., etc.

- VAISSELLE
- COUTELLERIE
- APPAREILS A FRITURE "Moffat", "Serv-All" et "Hot Point"
- AMEUBLEMENTS "Royalchrome"
- TABLES et COMPTOIRS "Royalchrome"
- LAVEUSES DE VAISSELLE

Demandez notre catalogue
LES ACCESSOIRES DE CUISINE LTÉE
Représentants exclusifs de LEO-T. JULIEN, ENR.
Centre Industriel No 5 — Québec — Tél. : 2-8125

Des recherches

Le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, fera aujourd'hui des recherches sur la mort de M. Camille Dekeirelle, 80 ans, qui a été trouvé mort hier matin, dans une chambre d'hôtel de la rue Henderson.

Répercussion d'une enquête sur le vice

Montréal, 23 (PC). Une tentative d'obtenir une continuation de l'enquête préliminaire de Léon Pronovost, accusé d'avoir gêné et entravé la justice, a essuyé hier un échec en cour du Banc du Roi.

Trois juges ont rejeté une pétition demandant l'annulation d'un bref de prohibition qui interrompit le mois dernier l'enquête.

La pétition eut comme origine le procès de deux officiers de la Sûreté provinciale et d'un ancien détective sous les accusations d'avoir comploter des vols de banques à main armee. Ils furent acquittés. Charles-Emile Poliquin, principal témoin contre eux, purge présentement une sentence pour parjure.

Pronovost participa à la cause comme étant l'homme qui aurait eu connaissance des détails de la présumée connivence entre la police ee des bandits.

Au milieu de l'enquête préliminaire, l'avocat de Pronovost, Me Roger Ouimet, obtint un bref de prohibition sur la présomption que le juge Oscar Gagnon, de la cour des Sessions de la Paix, dirigeait les procédures d'"une manière partiale". Dans le jugement d'hier, les trois juges de la Cour du Banc du Roi refusèrent l'annulation. Mtres Loranger et Gendron, auteurs de la pétition, se pourvoient en Cour supérieure.

M. Georges Maheux au club Rotary

"Les coloniaux que nous sommes restés, quoi qu'on en dise et bien qu'en s'en défende vigoureusement, ont toutes les peines du monde à ajuster leur économique sur les aptitudes naturelles du pays qui est nôtre". Voilà l'opinion énoncée sur la "Défense de la forêt" par M. Georges Maheux, M.A., I. F., D. Sc., de la Société Royale du Canada, dans une causerie qu'il a prononcée hier midi devant les membres du club Rotary, au Château Frontenac.

Il serait fastidieux de spéculer longuement sur les causes de cet étrange état d'esprit en face des réalités, de préciser le conférencier, qui déclare que "la grande incomprise au pays, sauf chez les marchands de bois et quelques économistes, c'est la forêt". Non pas qu'on la méprise; on l'ignore tout simplement, admet M. Maheux.

"On peut justement affirmer, poursuit le conférencier, que la forêt a été le plus précieux agent de notre équilibre commercial et économique. Avons-nous oublié tout ça? Pour extraordinaire que ce soit, tel parait bien être le cas... à en juger par les conversations que tient sur ce point une élite que nous aurions raison de croire mieux renseignée".

Toutefois, déclare le Dr Maheux, il serait injuste de lui jeter la pierre, "puisque la formation du canadien français en économique reste déplorablement déficitaire".

Parmi les réformes que doit subir l'enseignement à tous ses stages, en voici une qui presse, suggère le conférencier: faire connaître les ressources qui maintiennent la vie au pays; en préciser la variété et l'étendue; voilà qui est indispensable pour en bien mesurer l'importance et la valeur, conclut-il.

M. Maheux fit ensuite un examen des erreurs et préjugés les plus en vogue que le peuple entretient à l'endroit de la forêt.

Le conférencier a été présenté par le rotarien René Gobeil et remercié par M. Jams Phillips, qui occupait le fauteuil présidentiel.

TEMPERATURES



Toronto, 23 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Dawson	41	60
Vancouver	51	67
Victoria	47	71
Edmonton	48	80
Calgary	48	82
Saskatoon	48	82
Régina	41	85
Winnipeg	39	81
Port-Churchill	27	33
Port-Arthur	36	66
Sault-Ste-Marie	41	56
London	50	62
Toronto	59	74
London	50	62
Toronto	59	74
Ottawa	58	78
Montréal	65	81
Québec	63	79
St-Jean, N.-B.	49	61
Moncton	60	82
Halifax	54	76
Charlottetown	59	--
Sydney	47	81
Yarmouth	54	70
St-Jean, T.-N.	35	50

Pronostics

Régions de Québec, du Lac St-Jean, du St-Maurice et des Laurentides: nuageux aujourd'hui avec quelques périodes ensoleillées; un peu plus frais; vents légers. Minima hier soir et maxima aujourd'hui: Québec, 56 et 68; Chicoutimi, 40 et 65; La-Tuque, 40 et 65; Ste-Agathe, 45 et 70.

Régions de Montréal et des Cantons de l'Est: nuageux aujourd'hui avec quelques averses locales; un peu plus frais; vents légers. Minima hier soir et maxima aujourd'hui: Montréal, 58 et 72; Sherbrooke, 60 et 72.

Régions de Baie-Comeau et d'Ottawa: nuageux aujourd'hui et un peu plus frais; vents légers. Minima hier soir et maxima aujourd'hui: Rivière-du-Loup, 50 et 70; Ottawa, 52 et 72.

Le soleil — Lever: 4 h. 02; coucher: 7 h. 22.

Longueur du jour: 15 h. 20 m.

La marée — Haute mer: 7 h. 23 et 8 h. 03 m.; basse mer: 2 h. 38 et 3 h. 33 m.

Heure solaire.

Les Jeunes Commerces invités à collaborer à la grandeur du pays

"Notre pays est trop grand pour qu'il nous soit permis d'être des petites gens", affirma hier midi, M. Armand Viau, commissaire industriel de la ville de Québec, à l'issue d'un déjeuner offert par les industriels aux délégués du 16e congrès annuel de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada tenu présentement au Château Frontenac.

Ce déjeuner réunissait à la table d'honneur plusieurs personnalités du monde des affaires dont, M. André Gagnon, vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, président du déjeuner, M. Jos. Matte, m.p.p., et échevin de la cité de Québec, M. Paul DesRochers, directeur de la Chambre de Commerce du Canada, M. Ernest Moreau, président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Roger Vézina, directeur-gérant de la Chambre de Commerce de Québec, M. Forbes Rankin, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada et autres.

Au début de son exposé le commissaire industriel de Québec rendit hommage aux pionniers des deux races vivant côte à côte depuis quelques siècles dans ce pays qui est le nôtre travaillant à édifier une belle et grande nation.

"Le citoyen de la province de Québec, dit-il, est peut-être le type le plus controversé du pays. Ses habitudes et sa mentalité semblent souvent le désigner comme un homme vivant en marge des autres. S'il a de bonnes raisons d'agir ainsi il est tout de même le collaborateur sincère à la grandeur du Canada".

Faisant brièvement l'historique de la fondation de Québec, M. Viau déclare aux délégués des autres provinces: "De grâce, retournez dans vos villes respectives en disant à vos concitoyens que "Jean - Baptiste" n'est pas l'ennemi des Canadiens de langue anglaise, mais bien un collaborateur".

S'adressant à tous les membres des Chambres de Commerce des Jeunes M. Viau affirma: "Vous êtes les chefs de demain, soyez des bâtisseurs et développez en vous une forte personnalité. Notre pays est trop grand pour qu'il nous soit permis d'être de petites gens. Puis, ne craignez pas la critique et n'espérez pas voir vos efforts reconnus immédiatement.

En terminant, M. Viau, lança cet appel vibrant aux jeunes des autres provinces: "Prenez soin de vos fanatiques; nous saurons prendre soin des nôtres".

Présenté par M. Ernest Moreau, président de la Chambre de Commerce de Québec, le conférencier fut remercié par M. Paul DesRochers, directeur de la Chambre de Commerce du Canada.

A l'issue de ce déjeuner, la Chambre de Commerce de Québec et le Jeune Commerce du District de Québec ont posé un geste symbolique en donnant un trophée qui sera remis chaque année à la Chambre de Commerce des Jeunes de langue anglaise dans n'importe quelle province du Canada, qui aura manifesté le plus d'intérêt dans l'étude de la langue française, afin de promouvoir la bonne entente entre les deux grandes races du pays Le trophée fut présenté par M. Ernest Moreau, président de la Chambre de Commerce de Québec. Un trophée semblable fut offert par M. Forbes Rankin, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada aux Chambres de langue française pour le parler anglais.

M. Michel Chevalier

Portant la parole devant les délégués au cours d'une clinique sur les "affaires municipales", M. Michel Chevalier, directeur-gérant adjoint de la Fédération canadienne des Maires et Municipalités, a posé hier après-midi la question suivante: "pourquoi le canadien moyen porte-t-il plus d'intérêt à la politique fédérale et provinciale qu'aux affaires municipales?". Apportant une réponse à cette question M. Chevalier déclare, qu'à son avis, un mauvais système d'information est la cause première d'une telle lacune. "Les hommes politiques, dit-il, trouvent dans l'exploitation des grands sujets nationaux et internationaux le terrain plus propice au développement chez l'électeur du sentiment merveilleux et de son ardeur patriotique. Il s'en suit donc que le citoyen se désintéresse des "vulgaires fonctions de ménagères".

"La léthargie municipale est une sérieuse entrave au gouvernement efficace de nos localités et de plus il est reconnu que la participation de nos citoyens aux affaires des cités et villes est de moins de 50 pour cent de sa possibilité".

"Les chambres de commerce des jeunes sont des organismes bien placées, dit-il, pour accomplir un travail salutaire en ce domaine. Elles devront avoir un but bien précis et pouvant être atteint au lieu de se contenter" d'apprendre en travaillant". M. Chevalier conseille aux jeunes de dresser un programme concerté et de faire connaitre aux citoyens: 1—les faits fondamentaux sur les affaires municipales; 2—comment les faits peuvent les affecter; 3—ce qu'ils peuvent faire pour accroitre l'efficacité du gouvernement et enfin les possibilités des municipalités. Le conférencier conclut en affirmant que les chambres de commerce des jeunes peuvent aider à créer un sens vibrant de l'esprit démocratique.

Le Jeune Commerce de Sherbrooke a eu hier un rôle de vedette au congrès national de la Chambre des Jeunes du Canada, à Québec, quand il fut proclamé vainqueur d'un grand concours "inter-chambres" sur l'entreprise privée.

M. Lucien Bédard, i.f., président régional des Cantons de l'Est et directeur national, a reçu au nom de la Chambre cadette de Sherbrooke un chèque de $200 comme premier prix du concours. Cette somme lui fut remise par M. Purt James, président de la Chambre cadette de Hamilton, Ontario.

Le Jeune Commerce de Sherbrooke a mérité le prix national pour avoir organisé en novembre dernier une "semaine de l'entreprise privée" au cours de laquelle elle rendit hommage à ceux de ses membres qui sont propriétaires d'un commerce où d'une industrie.

Le but du concours était d'éveiller l'attention publique sur les mérites de l'entreprise privée, alors que des attaques contre elle viennent d'un peu partout. Bien que le concours ait été organisé par la Chambre des jeunes du Canada, le prix était offert par la Chambre cadette de Hamilton.

C'était la deuxième année consécutive que Sherbrooke tenait une "semaine de l'entreprise privées". Il n'y eut aucun prix décerné l'an dernier.

M. Ted Hughes, de Saskatoon, a été proclamé vainqueur du grand concours d'art oratoire national des Chambres de Commerce des jeunes du Canada à l'issue d'un débat fort contesté. M. Hughes a triomphé de ses adversaires Me Robert Lafrenière, de Québec, et M. Urville Kerr, d'Ottawa.

Le jury composé de Mgr Walter Cannon, président, et de M. A. G. Penny, journaliste, et Edgar Porter, i.f., a rendu hommage au sérieux et à la solide préparation des candidats qui ont eu à débattre sur le sujet suivant : "Un bon gouvernement municipal, pierre angulaire d'une saine démocratie."

Les assises du 16ème congrès annuel de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada prendront fin aujourd'hui.

80,000 personnes arrêtées à Shanghaï

Taipeh, Formose, 23. (PA) Le China Union Press a affirmé hier que 80,000 personnes ont été arrêtées à Changhaï du 27 avril au 15 mai et ont été marquées pour être liquidées comme contre-révolutionnaires.

Parmi elles, ajoute le journal, se trouve Wang Hsiao-Lai, un des Chinois les mieux connus à Changhaï, qui a autrefois dirigé la Chambre de Commerce chinoise. Le journal, qui proclame avoir des connections clandestines avec le continent, dit que Wang Hsiao-Lai a été abattu il y a une semaine.

Echos de l'hôtel-de-ville

Demain, congé civique

Les employés de la cité de Québec chômeront demain, fête légale décrétée par le gouvernement fédéral à l'occasion de la "Fête de la reine Victoria". Ce congé s'applique à tout le pays. Pour les Canadiens français il coïncide avec la fête de Dollard.

Nouveau bail

Sur recommandation de la Commission du stade municipal du parc Victoria, le comité administratif a consenti, hier après-midi, à prolonger jusqu'en 1953, aux conditions actuelles, le bail qui lie la cité et "Les Sports laurentiens Inc.", qui exploitent le stade et s'engagent, en retour, à effectuer certaines améliorations au restaurant qui s'y trouve.

Retour de M. Boutet

M. l'échevin Alphonse Boutet, absent de l'hôtel de ville depuis deux mois et demi, est revenu parmi ses collègues, au comité administratif d'hier après-midi. Son retour s'est fait paisiblement au beau milieu d'une vive discussion et, en entrant, il eut cette réflexion: "Oh! Oh! Si vous vous chicanez, je m'en retourne". On lui souhaita la bienvenue.

Location du stade

Aux promoteurs de boxe A.-A. Lamothe et Paul Plamondon, le comité administratif, sur recommandation de la Commission du stade, a consenti à louer cette enceinte pour un maximum de cinq séances de boxe qui s'y dérouleront dans le courant de l'été. La ville recevra 12½ p.c. des recettes nettes si elles ne dépassent pas $3,000, et 10 p.c. si elles dépassent cette somme — pour chaque séance. Une garantie minimum de $200 est exigée par la ville pour chaque séance.

Rue Dalhousie

L'échevin Wilfrid Samson a proposé au comité administratif, hier après-midi, "que la ville prenne tous les moyens à sa disposition pour procéder immédiatement à l'enlèvement des voies de chemin de fer, rue Dalhousie". Les avocats du contentieux s'occuperont de la chose.

Mauvaise odeur

L'échevin Gabriel Boucher s'est enquis, au comité administratif d'hier après-midi, où en sont rendus les avocats du contentieux dans leurs procédures pour obtenir qu'une tannerie de la rue Marie-de-l'Incarnation veille à éliminer les mauvaises odeurs qui émanent de cette industrie et "empoisonnent" le quartier.

La journée de l'arbre

Sous les auspices de l'Association forestière québecoise Inc., une grande manifestation organisée à l'occasion de la journée de l'arbre se déroulera vendredi après-midi, au stade municipal du parc Victoria, que le comité administratif a bien voulu prêter à l'Association pour cet événement.

Réclamation au fédéral

La Fédération des maires et municipalités du Canada qui combat depuis plusieurs années afin d'obtenir que le gouvernement fédéral pale des taxes ou du moins des octrois équivalents pour ses propriétés rapporte que l'un de ses membres est sur le point de causer une surprise aux autorités du gouvernement central.

Les administrateurs de la ville de London sont sur le point de réclamer $8,000 à Ottawa, et ils courent apparemment de grandes chances de réussir.

Les propriétés du gouvernement sont normalement exemptes d'impôts fonciers et London perd $8,000 par année depuis que le gouvernement fédéral y a établi un bureau de l'impôt sur le revenu. Des inspecteurs ont découvert que la bâtisse dépasse la ligne de démarcation sur la rue où elle est située et pour cet empiètement la ville a l'intention de charger un loyer au gouvernement. On parle d'un loyer de $8,000.

Début d'incendie

Les pompiers ont été appelés au cours de la soirée à combattre un commencement de feu dans un tas de feuilles, derrière l'hôpital Ste-Anne, sur le chemin Ste-Foy.

Un récital de Marcel Lambert

Il asez rare qu'on entende en récital un pédagogue qui soit en même temps un artiste, pour mentionner la chose. En effet, les qualités du professorat deviennent facilement les défauts de l'artiste. Dans le cas cependant de Marcel Lambert, le pianiste entendu hier soir au Centre Antonien, le tout s'alliait à merveille, et le théoricien se laissant oublier, l'artiste pouvait enfin lui-même se révéler pour qu'on puisse l'estimer tel.

Le programme, d'une belle tenue, pouvait soulever chez les esprits friands de compositeurs plus nouvellement audacieux, certaines plaintes. Du Bach, du Mozart, du Beethoven, du Schumann et du Chopin; pas une mesure dédiée par exemple à Debussy, Ravel, ou quelque autre plus contemporain.

Les trois préludes de Bach ont été sans contredit la meilleure musique du récital de Marcel Lambert. Une certaine rigueur qui, même si elle ne les caractérise, — s'attache fort bien aux oeuvres du grand compositeur, soutenait avec une logique implaccable les envolées plus émotives.

Une sonate de Mozart, en mi bémol majeur, laissait pourtant perplexe. Un certain penchant comme pour attirer l'attention sur les sursauts et caprices de l'écriture, faisait réapparaitre le visage sévère et sec du professorat.

La Sonate opus 31 No 2 de Beethoven nous a parue de beaucoup musicalement supérieure, avec ses deux mouvements extrêmes frappés et vigoureux. Le deuxième mouvement s'alanguissait au contraire dans un lento quelque peu exagéré et décousu.

Les "Scènes d'Enfant", Opus 15 de Schumann, ont été données par Marcel Lambert, avec un sens fort vif de l'oeuvre, bien que nous eussions préféré chez certaines des treize petites pièces qui composent la suite, un esprit plus dégagé du texte.

Le reste du programme était consacré à Chopin. Ses trois premiers préludes de l'opus 28 sont remplis de ces découvertes musicales que Chopin seul parmi les compositeurs de son temps a conçues avec autant de profondeur et de facilité. Le "Nocturne" Opus 27 No 2, n'a besoin que de lui-même pour plaire. Il en est de même de sa "Fantasie" Opus 49.

Somme toute, le récital de Marcel Lambert, se résume en deux heures de belle musique.

La radio n'est pas soumise à l'index

Cité du Vatican, 23. (AFP) L'interdiction de lire les livres mis à l'index s'étend-elle aux radiodiffusions, et est-il permis d'écouter les émissions communistes ou paracommunistes ?

A cette question posée par un habitant de Nimègue (Hollande), l'Observatore Romano" du dimanche répond en disant qu'en principe les sanctions frappant les lecteurs de livres mis à l'index ne s'étendent pas à la radio, mais que les fidèles, devant éviter tout ce qui peut porter atteinte à leur âme, doivent s'abstenir d'écouter les émissions contre la foi.

En ce qui concerne les émissions communiste, l'"Observatore Romano" indique qu'il faut éviter d'écouter celles qui diffusent les erreurs du matérialisme ou qui attaquent l'Eglise. Il est permis, en revanche, d'écouter les émissions de caractère purement politique, mais, ajoute l'hebdomadaire, "il faut faire preuve de sens critique pour ne pas se laisser tromper par la propagande communiste pour laquelle tout est permis, même les mensonges les plus éhontés".

Eisenhower inspecte l'aérodrome d'Oslo

Oslo, 23. (AFP) Le général Dwight Eisenhower, accompagné notamment par l'amiral sir Patrick Brind, commandant de la région nord de l'Atlantique, est arrivé hier après-midi à Oslo où il a été accueilli par diverses personnalités. Parmi celles-ci figuraient M. Ukrik Bay, ambassadeur des Etats-Unis.

Le général Eisenhower inspectera aujourd'hui des formations de chasseurs à l'aérodrome d'Oslo. Il se rendra jeudi à la base navale de Horten et quittera Oslo vendredi matin.

Réunions et Conférences

JEUNE COMMERCE — Congrès national au Château Frontenac. Causerie de l'hon. Duplessis au déjeuner, à midi un quart. Dîner mixte à 7 h. p.m.
CLUB RICHELIEU — Déjeuner au Château Frontenac, à midi et demi.
KIWANIS DE SILLERY. — Déjeuner à l'Habitant Inn, à midi et demi.
ST-PASCAL — Manifestation en la salle paroissiale par les élèves du Jardin Dollard-des-Ormeaux, à 3 h. 30 p.m.
ECOLE APOSTOLIQUE — Réunion des Anciens. Inscription à 4 h. 30 p.m. Souper à 6 h. p.m. Assemblée à 8 h. p.m.
ST-ALBERT-LE-GRAND — Assemblée des locataires en la salle paroissiale (sous-sol), 35 rue des Saules, à 8 h. p.m.

Commerce extérieur de la Yougoslavie

Belgrade, 23. (PA) Milenti Popovic, ministre du Commerce, a déclaré hier, que la Yougoslavie ne peut compter sur une balance commerciale favorable avant 1953. Devant une commission parlementaire, il a reconnu que la situation du commerce yougoslave s'est progressivement détériore depuis 1949, soit depuis la rupture avec Moscou. Edgar Faure

Paris, 23. (Reuter) Jacques Duclos, chef communiste français, et 10 autres députés communistes français ont annoncé hier soir qu'ils poursuivent en justice Edgar Faure, ministre du budget, pour calomnie. Faure est supposé avoir parlé dimanche à une réunion politique "de 180 députés parlementaires qui ne osnt pas des Français, mais des Russes".

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

BUREAU A LOUER
15 BUADE (3e étage)
4 pièces avec grande voûte de sûreté, chauffé. S'adresser à :
J.-E. LIVERNOIS
Limitée
2 rue St-Jean, Tél.: 2-5214

EQUIPEMENT COMPTOIR-LUNCH
A VENDRE 140½ ST-JEAN
Caisse enregistreuse, 4 compteurs; cuisine à soupe Heinz, 2 tasses; Silex, 2 feux; réchaud élec. soupe et patates; évantail électrique 16"; toaster 4 tranches, toasmaster; poêle de table, 2 feux de 3 chaleurs; un sink à vaisselle, 2 compartiments; frigidaire Coca-Cola; 8 bancs démontables; comptoir show-case. Réfrigérateur General Electric, 7 pds cubes.

Matelas feutre réparé 8.00
Matelas ressorts réparé 15.00
Lits spéciaux pour chalets, lits pliants, divans simple ou double, lits français, sommier de dimension spéciale fait sur mesures.
659 St-Vallier
Tél. 4-5661 — Soir 7-6623

Dentiste
J.-E. LAFOREST
Tél.: 2-1060
76 rue St-Joseph Québec
(en face des magasins Pollack)

Dentiste
G. LACHANCE
Tél.: 3-9787
76 rue St-Joseph Québec
(en face des magasins Pollack)

VOTRE SANTÉ L'EXIGE
Malgré des affaires pressantes, prenez un bon repas à
HOTEL ST-ROCH
(strictement à l'épreuve du feu)
CUISINE CANADIENNE
Au centre de la ville et du commerce
230, rue St-Joseph, Québec
Spécialité : déjeuners de noces à prix modiques.



Premier bombardier quadrimoteur

Londres, 23. (AFP) Le premier bombardier quadriréacteur destiné à la RAF a été rayé hier de la liste secrète. Il s'agit du "Vickers 660" construit par la firme "Vickers Armstrong Ltd" et dont le prototype, annonce-t-on, a pris l'air pour la première fois le 18 mai.

Cet appareil, propulsé par quatre réacteurs Rolls Royce-Avon, est muni d'un train d'atterrissage tricycle et d'ailes légèrement en flèches. Plus rapide et disposant d'un plus grand rayon d'action que le bombardier biréacteur "Camberra", il a une vitesse de croisière de plus de 500 milles à l'heure.

Toutefois, les autres caractéristiques de cet avion ne sont pas encore dévoilées. La firme Vickers annonce que la RAF a commandé un "nombre substantiel" d'appareils de ce type.

A VENDRE
PLYMOUTH COACH 48
Etat de neuf, peu millage, radio, chaufferette. S'adresser.
110 Hollande. Tél.: 7-1529

MERCURY COACH 1949
De luxe - Radio - Chaufferette, 22,000 milles - 50% comptant.
Tél.: 3-9056 - 7-3502

A VENDRE
PELLE MECANIQUE
(BYERS)
¾ de verge avec attachements (front shovel) et "back digger) en très bonne condition. S'adresser: TELS. : 7-8747 — 4-1917.

SI VOUS ENTENDEZ DUR
RENÉ CÔTÉ
APPAREILS DE SURDITE
75 - 79 Blvd Charest, Québec
TELEPHONE : 4-6500

Vous Evite les Troubles de la Constipation!


QUAND vous vous sentez fatigué, irritable, vraiment épuisé par la constipation, prenez du Sel ANDREWS effervescent, au goût délicieux, comme breuvage quotidien sain et rafraîchissant. Il enraye définitivement les troubles de la constipation! C'est parce qu'il contient un ingrédient laxatif spécial et agit comme la nature pour nettoyer les intestins. ANDREWS facilite l'évacuation des toxines et des déchets de l'organisme—fait que vous vous sentez comme une nouvelle personne en presque rien de temps. Et vous serez ravi de voir comme il rafraîchit la langue et la bouche, adoucit l'acidité de l'estomac, enraye rapidement un état bilieux. Demandez ANDREWS—et ne prenez rien d'autre.
LE LAXATIF SOUS LA FORME IDÉALE
ANDREWS SEL EFFERVESCENT
BOITE FORMAT RÉGULIER seulement 39¢

Aujourd'hui comme toujours, la qualité prime tout ....
THÉ "SALADA"